VILLES
ET RÉSISTANCES SOCIALES

Naissance du promoteur ▮ *Louis Chevalier* ▮ L'avant-dernière destruction de Marseille ▮ *Alèssi Dell'Umbria* ▮ La volonté de non-savoir ▮ *Jean-Pierre Garnier* ▮ La gentrification comme projet politique global ▮ *Mathieu Van Criekingen* ▮ Déguerpissement à Ouaga ▮ *Patrick Taliercio* ▮ "Revitaliser" la ville indienne ▮ *Solomon Benjamin* ▮ Jeux Olympiques & expulsions ▮ Partenariats public-privé ▮ *Pierre Hamel* ▮ L'International sera le genre humain ▮ *Benoît Eugène* ▮ "Souvenirs" ▮ Pierre Monatte ▮ Après Varian Fry ▮ *Daniel Bénédite* ▮ La croyance, le savoir & l'erreur ▮ *Jacques Bouveresse* ▮ Un inédit d'*Arthur Rimbaud* ▮

Inclus : 1 DVD (2 films)
Art Security Service (1 h 29)
Bernard Mulliez
Les indésirables (1 h 13)
Patrick Taliercio

AGONE
n° 38/39, 2008

En couverture : gravure de Frans Masereel,
tirée du recueil *La Ville* paru en 2008 aux éditions Cent pages
<www.atheles.org/centpages/laville>

Revue AgonE

Numéro coordonné par
Benoît Eugène

Rédacteur en chef
Benoît Eugène

Directeur de la publication
Thierry Discepolo

Rubrique « Histoire radicale »
Charles Jacquier

Comité éditorial
Sandra Barthélémy, Michel Caïetti, Miguel Chueca, Frédéric Cotton, Thierry Discepolo, Benoît Eugène, Charles Jacquier, Gilles Le Beuze, Raphaël Monnard, Jean-Jacques Rosat, Anne-Lise Thomasson

© Éditions Agone, BP 70072, F-13192 Marseille cedex 20

© Calmann-Lévy (1977) pour le texte de Louis Chevalier, extrait de *L'Assassinat de Paris* (Ivrea, 1997, p. 50-62)

© Agone (2006) pour le texte d'Alèssi Dell'Umbria

© Centre on Housing Rights and Evictions (COHRE) & Fair Play for Housing Rights, Genève (Suisse), 2007, pour le texte « Les jeux Olympiques, médaille d'or des expulsions »

© Agone (2002) pour le texte de Borislav Pekić

© Daniel Bénédite pour son texte extrait de *La Filière marseillaise. Un chemin vers la liberté sous l'occupation*, Clancier Guénaud, 1984

© adagp (2008), Paris, pour l'image de couverture

Les auteurs qui publient dans la revue développent librement une opinion qui n'engage qu'eux-mêmes.

http://agone.org

ISBN 978-2-7489-0071-2 • ISSN 1157-6790

Couverture Kaï & Faber • Maquette Gilles Le Beuze

AGONE

Histoire, Politique & Sociologie

numéro 38/39, 2008

VILLES & RÉSISTANCES SOCIALES

7. La parabole de Gino. Éditorial, *Benoît Eugène*

15. Naissance du promoteur, *Louis Chevalier*

C'est généralement en fin de réunion, et comme si l'heure de la récréation avait déjà sonné, que tel ou tel s'enhardit à proposer un étonnant projet. En s'excusant, en bredouillant, en parlant dans sa barbe, en faisant celui qui ne sait où se mettre. Je vois encore un architecte, si l'on peut employer ce mot divin pour qui n'évoquait pas Eupalinos, avancer une chose innommable, un peu comme un gros bébé malpropre qui ne sait comment dire à son papa, à sa maman, à l'assistance, qu'il a fait un gros besoin dans sa culotte.

27. Le paysage contemporain de la ville de Marseille. Aux origines de l'avant-dernière destruction (1960-2005)
Alèssi Dell'Umbria

Les spécialistes n'ont cessé de se répandre sur le « malaise des banlieues », mais certaines évidences ont continué de leur échapper : à commencer par le fait que l'urbanisme rendait impossible l'appropriation de l'espace par ses habitants. À Marseille, l'achèvement des grands programmes de construction HLM coïncida avec la crise industrialo-portuaire et la montée consécutive du chômage au sein de la population ouvrière, en particulier des jeunes. Ceux-ci eurent tout le temps de réaliser l'extrême hostilité du nouvel environnement.

49. La volonté de non-savoir, *Jean-Pierre Garnier*

Dans le milieu de la recherche urbaine comme ailleurs, les vastes systèmes d'interprétation échafaudés dans l'intention de « comprendre le monde pour

le transformer » ont cédé la place à des « paradigmes locaux » où le descriptif succédait au prescriptif. En fait, sous couvert de « démarche plus compréhensive qu'explicative », l'esprit critique sera peu à peu évincé au profit d'une apologie plus ou moins subtile de l'ordre des choses.

71. Comment la gentrification est devenue, de phénomène marginal, un projet politique global, *Mathieu Van Criekingen*

À la faveur du tournant néolibéral des années 1980, la gentrification s'est hissée au rang de projet politique et de vision normative du futur de la ville que gouvernements urbains et « partenaires » privés s'activent à mettre en œuvre. Pas plus les agglomérations de vieille industrie lourde telles Manchester, Bilbao ou Liverpool que des villes régionales telles Lyon, Malmö, Ljubljana ou Leipzig n'échappent aujourd'hui au phénomène.

89. Un déguerpissement exemplaire à Ouaga (Burkina Faso)
Patrick Taliercio

En Afrique, les délogements forcés sont quotidiens. On parle de « déguerpissements ». Les gouvernements africains n'ont pas totalement inventé cet usage du bulldozer, lancé à l'assaut des maisons en banco sans aucun préavis. Les premiers à procéder de la sorte sur le continent furent sans doute les coloniaux français du Sénégal en 1914.

109. Revitaliser la ville indienne. Milieux d'affaires, société civile & politiques anti-pauvres, *Solomon Benjamin*

Un « modéré » considérerait aujourd'hui que les ONG ont simplement été cooptées par le système, mais une perspective plus radicale autorise à penser que les ONG d'élite constituent aujourd'hui l'un des acteurs principaux du contrôle des groupes les plus pauvres. Et il faut bien reconnaître que, sur les causes les plus structurantes de la pauvreté, l'influence des ONG est devenue quasi nulle

127. Les jeux Olympiques, médaille d'or des expulsions
Centre on Housing Rights & Evictions

Depuis maintenant des décennies, les grandes manifestations internationales ont des impacts communs. Des milliers de personnes sont déplacées et victimes d'expulsions pour la seule nécessité de libérer les sites d'événements internationaux petits ou grands. Les expulsions indirectes sont aussi monnaie courante, dues à l'augmentation des prix et à la diminution des stocks de logements sociaux ou bon marché.

151. Les mirages du partenariat public-privé. Le cas des municipalités au Québec, *Pierre J. Hamel*

Contrairement à ce qu'on tente de nous faire croire, les partenariats public-privé (PPP) ne sont pas une panacée, un médicament miracle qui permettrait de solutionner tous les problèmes, partout et toujours. Plus particulièrement dans le cas des municipalités, les PPP n'offrent pas de solution magique au réel problème de financement de leurs infrastructures.

177. L'international sera le genre humain. Une expérience de planification néolibérale au quartier Midi (Bruxelles)

Benoît Eugène

La création d'agences publiques de développement échappant au contrôle démocratique et ouvertes aux « partenaires privés » permet de « dépolitiser » les questions d'aménagement urbain en éloignant le plus possible les prises de décision du niveau local et en les soustrayant au regard des citoyens. En échappant bien souvent à tout contrôle, elle permet d'allier les charmes de la spéculation à ceux de l'autoritarisme de la planification publique.

203. « Ce ne sont que les émanations toxiques de la cerfelle d'un prof ! »

Borislav Pekić

Sodome et Gomorrhe ? Oui, évidemment. Comment notre ville ne serait-elle pas Sodome et Gomorrhe quand elle est livrée à des spéculateurs qui cherchent à tirer parti de tout, même des projets visant au bien de la nation ?

— *Art Security Service*, un film de Bernard Mulliez

Au printemps 2005, le promoteur immobilier Robelco frappe les trois coups médiatiques d'un projet de « revitalisation » des galeries Ravenstein à Bruxelles en y accueillant des galeries d'art. Véritable épure des méthodes de gentrification, le film retourne également les armes de l'art contemporain contre son instrumentalisation pour délégitimer les classes populaires.

— *Les Indésirables*, un film de Patrick Taliercio

À Marseille, la rue de la République est un projet immobilier remontant au XIX^e^ siècle. Conçus pour une clientèle bourgeoise, les appartements n'ont jamais su attirer la clientèle visée. C'est à cette « anomalie urbaine » qu'entendent remédier les promoteurs de la société Marseille-République, soutenus par les pouvoirs publics et sous l'égide du fonds d'investissement américain Lone Star.

Histoire radicale

215. « Souvenirs », *Pierre Monatte*, précédé de « Pierre Monatte & le congrès d'Amiens », par *Miguel Chueca*

255. « Le Centre américain de secours après le départ de Varian Fry », *Daniel Bénédite*, introduction par *Charles Jacquier*

La Leçon des choses

281. « Le besoin de croyance & le besoin de vérité », *Jacques Bouveresse*

307. « Le rêve de Bismarck » (novembre 1870), *Jean Baudry* alias *Arthur Rimbaud*, précédé de « Un inédit d'Arthur Rimbaud en jeune patriote ? », présentation et découverte par *Patrick Taliercio*

La parabole de Gino

Éditorial

À la mémoire de Joe Sacco, fondateur de l'association des habitants de logements éphémères ou mobiles <www.halemfrance.org>, tragiquement disparu le 21 mars 2008, suite à l'incendie du squat artistique La Villa à Rennes

CE NUMÉRO aurait tout aussi bien pu avoir pour titre « Le nettoyage social des villes ». De la rue de la République (Marseille) à Pékin, de Ouagadougou à Bangalore en passant par le quartier Midi et les galeries Ravenstein à Bruxelles, les études de cas réunies ici témoignent d'une remarquable constance révélatrice d'un projet politique.

Ce projet, Mathieu Van Criekingen le détaille sous le concept élargi de « gentrification » [1]. Mais on peut aussi le définir en termes de « restructuration des villes » en fonction des besoins d'un capitalisme mondialisé, non moins destructeur et socialement dévastateur que la restructuration industrielle. Elle est menée par des « gouvernements urbains » de plus en plus hors de contrôle des citoyens, et qui se calquent sur la « gouvernance » d'entreprise en s'ouvrant aussi de plus en plus directement aux

1. Lire « Comment la gentrification est devenue, de phénomène marginal, un projet politique global », *infra*, p. 71.

intérêts privés. Le passage à la limite est une véritable privatisation de la ville, que ce soit à travers des ensembles résidentiels fermés, les *gated communities*, ou l'administration des services publics et de pans entiers de la gestion urbaine directement par les milieux d'affaires, les *Business Improvement Districts*.

À travers sociétés mixtes et autres partenariats public-privé – véritables chevaux de Troie contre lesquels mettent en garde Solomon Benjamin et Pierre Hamel [2] –, mais aussi comme on le voit avec l'exemple de la Région bruxelloise, le gouvernement de la cité se transforme en agence de développement utilisant tous les moyens de l'État en faveur du capital au détriment de l'économie locale et des besoins des citadins, à commencer par le logement.

Cette situation n'est pas vraiment nouvelle. Pour ne remonter qu'à une époque récente, les grands bouleversements urbains des années 1960 et 1970 – que relate Alèssi Dell'Umbria au sujet de Marseille [3] – reposaient tout autant sur la centralisation, la confusion des pouvoirs, la part belle faite à l'industrie du bâtiment et aux monopoles naissants de la grande distribution, et l'éviction des « classes dangereuses » des centres-ville. Des « réformes » dont les « révoltes de banlieue » permettent aujourd'hui d'évaluer le coût social. La différence est qu'à l'époque la « main basse sur la ville » était beaucoup plus clairement perçue comme inscrite dans la lutte des classes, même si la propagande de la « modernisation » et de l'américanisation soutenue par le développement de la société de consommation voilait la conscience des classes moyennes.

De nos jours, pour vendre son projet de lendemains urbains qui chantent, la gentrification peut s'appuyer sur des médias de masse – qui, comme TF1, sont directement liés à l'industrie du bâtiment – mais aussi sur l'abandon de toute problématique de classe par les partis socialistes. C'est donc *ad nauseam* que les médias et les responsables politiques peuvent décliner la propagande de la « revitalisation » et de la « renaissance » urbaine en en dissimulant les effets sociaux.

Un million cinq cent mille habitants relégués du centre de Pékin sous le prétexte des jeux Olympiques en savent quelque chose [4], qui n'ont pas

2. Lire « Revitaliser la ville indienne » et « Les mirages des partenariats public-privé », *infra*, respectivement p. 109 et 151.
3. Lire « Le paysage contemporain de la ville de Marseille », *infra*, p. 27.
4. Lire « Les jeux Olympiques, médaille d'or des expulsions », *infra*, p. 127.

la visibilité des Tibétains alors que tous les médias du monde ont leurs caméras braquées sur la capitale chinoise. À des échelles plus réduites et dans un climat plus « démocratique », le nettoyage social passe tout aussi inaperçu : comme au quartier Midi à Bruxelles, objet de quinze ans d'efforts laborieux et peu discrets pour redessiner les alentours de la gare [5] ; ou bien autour de la rue de la République à Marseille [6]. Et cela en dépit des violences « public-privé » qui sont inhérentes à ces « processus », « douloureux » mais évidemment « nécessaires ». Pourtant, les Nations unies ont depuis longtemps tenté d'interdire les expulsions massives justifiées par les « impératifs » du développement économique, notamment à travers le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels [7]. Quand les déplacements de population s'effectuent à la suite de spéculation immobilière par le renchérissement des loyers, cette dimension particulièrement préoccupante de la « revitalisation » passe encore plus inaperçue.

Le film de Bernard Mulliez, *Art Security Service* [8], a la grande vertu de faire réapparaître toute la dimension de classe de la « revitalisation urbaine ». Dans le huis clos des galeries Ravenstein à Bruxelles sur lesquelles un promoteur a jeté son dévolu, on trouve des commerçants propriétaires et des gérantes de bars populaires, puis, comme en surplomb, à l'étage, des galeristes et leurs artistes, invités là pour « changer l'image » des lieux et contribuer à la plus-value immobilière. Les victimes désignés du promoteur sont évidemment les classes populaires. L'art contemporain ne joue pas ici seulement le rôle de produit d'appel, comme c'est souvent le cas dans les processus de gentrification, mais bien aussi celui d'entreprise de stigmatisation de la plèbe. Outre le racisme social qui s'exprime sans fard chez les galeristes les plus compromis avec le promoteur, le plus impressionnant est sans doute l'aveuglement généralisé de ces « spécialistes de l'œil » sur le processus d'épuration sociale auquel ils participent.

La volonté des milieux culturels de *ne pas voir* n'a en effet rien à envier à la « volonté de non-savoir » qui caractérise aujourd'hui massivement les chercheurs spécialistes de l'« urbain » [9]. La production idéologique

5. Lire « L'international sera le genre humain », *infra*, p. 177.
6. Voir le film de Patrick Taliercio, *Les Indésirables*, sur le DVD joint à ce numéro.
7. Lire « Les jeux Olympiques… », *infra*, p. 127.
8. DVD joint à ce numéro.
9. Lire « La volonté de non-savoir », *infra*, p. 49.

qui en résulte permet de dissimuler la violence sociale déployée fort classiquement par le promoteur – harcèlements continus y compris policiers, stratégies d'étranglement économique des activités commerciales –, lequel peut même se présenter comme un mécène essentiellement soucieux d'« utilité publique ». Au promoteur honteux d'annoncer qu'« il a fait un gros besoin dans sa culotte » – selon la formule de Louis Chevalier – succède le « développeur » qui, l'entreprise citoyenne faisant suite à l'entreprise capitaliste, soigne ses relations publiques en embauchant des artistes ou en créant des fondations, tout cela pour mieux dissimuler la nature réelle de ses activités, pour aveugler sur ses réalisations les plus grossières – comme celles de l'Atelier d'art urbain au quartier Midi [10].

Quant aux dynamiques et aux acteurs qui façonnent la ville, ils restent dans l'ombre. Que sait-on de nos jours des promoteurs immobiliers, devenus une force quasiment invisible ? De quelle sociologie des architectes et des urbanistes disposons-nous ? Que savons-nous de l'action des fonds de pension dans nos villes (en dehors des cas où quelques célébrités sont victimes de ventes à la découpe…) ? Qui analyse cette financiarisation de l'immobilier où les bureaux sont devenus un placement financier ? ces cabinets de conseil internationaux qui promeuvent la gentrification auprès du personnel politique, parfois avec des projets clés en main ? la neutralisation de la contestation à travers les politiques de « participation » ? Qui met à jour les profits réels que génère (et pour qui) la restructuration des villes dans une perspective capitaliste ? La préparation de ce numéro a aussi mis en évidence le manque d'outils disponibles pour mieux armer les luttes urbaines.

Dans les galeries Ravenstein, l'aveuglement est structurel : il est lié au « regard épuré » constitutif de l'art légitime, né avec la perspective, ce « point de vue unique et fixe » et « sur lequel on ne prend pas de point de vue », induisant un « regard souverain, qui voit loin, au sens spatial mais aussi temporel », qui donne « la possibilité de prévoir et d'agir en conséquence, au prix d'un refoulement des appétits à courte vue ou d'un ajournement de leur satisfaction (par un ascétisme propre à procurer un fort sentiment de supériorité sur le commun des mortels condamné à vivre au jour le jour) » [11]. Un point de vue qui renvoie les usages populaires au laid et à l'impur. Son pendant est la position de l'architecte et de l'urbaniste

10. Lire « L'international sera le genre humain… », *infra*, p. 177.
11. Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes,* Seuil, 1997.

qui ne peuvent échapper à une vision normative de l'espace. Les outils de représentation et d'appropriation de l'espace eux-mêmes, le plan, la maquette, l'élévation, le zonage, ne laissent aucune place – c'est-à-dire en bien des circonstances aucune chance – aux populations sur le terrain.

À la manière des amusements des dieux qui se jouent d'Ulysse, ce mode d'appropriation de l'espace se joue des réalités les plus matérielles sur lesquelles se fonde la vie de l'« homme ordinaire » : par la force du bulldozer et du béton, rues et quartiers entiers peuvent disparaître en quelques jours, après avoir été condamnés de quelques lignes tracées sur un plan, comme on jette un sort. Dans la division du travail de production de l'espace, les populations sont, il est vrai, depuis longtemps dépossédées de la construction et de l'aménagement de leur environnement. Le monopole de l'« aménagement » apparaît de façon éclatante à travers les circulaires récentes, qui ordonnent à tous les services de l'État au sens large (EDF, compagnies des eaux, CAF, DDE) d'œuvrer à la « décabanisation », autrement dit de repérer et de démanteler les différents types d'habitats « illégaux » (cabanes, caravanes et véhicules divers mais aussi yourtes et tipis, maisons écologiques démontables) qui se sont répandus ces dernières années [12]. Officiellement, il s'agit de lutter contre la « bidonvilisation des campagnes », particulièrement d'espaces « naturels » envisagés sous l'angle de leur potentiel touristique. Mais les associations qui luttent contre la « décabanisation » résultant d'un exode urbain provoqué revendiquent aussi un droit à l'« habitat choisi » et s'opposent aux normes d'un habitat planifié, coûteux et peu adaptable, dont la production à grande échelle a précisément été justifiée par l'éradication des bidonvilles des années 1960 – c'est-à-dire ceux qui, selon Alèssi Dell'Umbria, auraient pu donner naissance à de véritables quartiers [13].

De par sa seule existence, ce phénomène fait apparaître tout l'impensé de l'urbanisme. Le fonctionnalisme théorisé par la Charte d'Athènes, qui pose le principe d'une ville planifiée en fonction des besoins d'une économie centralisée (qu'elle soit étatique ou le fait de quelques oligopoles n'y change pas grand-chose) reste au fondement du mode de pensée urbanistique, dont l'expression paradigmatique est donnée par Pierre Merlin

12. Notamment dans les Pyrénées-Orientales – lire la circulaire préfectorale « Charte de bonne conduite dans le cadre de la lutte contre la cabanisation dans les Pyrénées-Orientales », 2006, <www.macabane.info/IMG/pdf/Charte_cabanisation.pdf>

13. Lire « Le paysage contemporain de Marseille… », p. 27.

dans son dictionnaire de l'architecture et de l'urbanisme : « Urbanisme : action de disposer les hommes et les choses dans l'espace avec ordre. [14] » Une conception particulièrement adaptée au mode de production industriel du BTP, qui impose son « ordre » holistique (et géométrique) au « désordre », produit de la sédimentation historique des pratiques qui s'appelait, il y a encore peu, la ville.

Mythe fondateur des « villes nouvelles », on se souvient des propos prêtés au général de Gaulle survolant la région parisienne en hélicoptère et intimant : « Cette banlieue parisienne, on ne sait pas ce que c'est ! Delouvrier, mettez-moi de l'ordre dans ce bordel ! »

La société d'aménagement de la région parisienne construira ses villes nouvelles jusqu'au Caire : en plein désert, des appartements adaptés à l'idéal du couple avec un enfant… Ces *new settlements* serviront longtemps de gisements de matériaux pour le développement de constructions non planifiées, ces « quartiers illégaux » qui constituent une bonne part de la croissance urbaine dans les pays du Sud.

À Bruxelles, la tour Rogier récemment détruite, « chef-d'œuvre de l'architecture fonctionnaliste » de la fin des années 1950, servit longtemps de « carrière » à toute une population d'aménageurs du dimanche. Jumelée avec la ville d'Arlon à son inauguration, présumée être, selon ses promoteurs, une « ville dans la ville », comportant, en plus d'un théâtre, logements, commerces et bureaux, la tour Rogier mourut rapidement des contradictions de la « mixité » planifiée : sentinelle du quartier Nord, où plus de 12 000 habitants laissèrent la place à des terrains vagues sur lesquels était censé s'élever un improbable Manhattan bruxellois, elle resta vide, pendant des années, jusqu'à sa destruction. L'un des expulsés, propriétaire d'une trattoria sise sur un terrain qui ne sera bâti que vingt ans après l'expropriation de l'intéressé, se réfugia dans un local aménagé au cœur d'un pont de chemin de fer et parvint, entouré de béton brut, à recréer l'ambiance conviviale d'un restaurant. À mesure que s'élevaient les tours, la façade de son établissement peinte à la main et ses aménagements de bricoleur de génie apportaient à une planification en complète déroute économique le contre-point du sens pratique et de la ville faite par et pour ses habitants. La Trattoria Da Gino fut finalement chassée, après avoir survécu aux travaux titanesques qui en bloquèrent longtemps l'accès, lorsque

14. Pierre Merlin et Françoise Choay, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PUF, 1996.

le pont fut concédé par la Société des chemins de fer pour quatre-vingt-dix-neuf ans et « raisons ferroviaires » à la franco-belge Dexia. Ladite « Banque du développement local » – qui venait d'édifier son siège social sur les ruines de la défunte tour Rogier – désirait aménager son *hinterland* selon ses goûts et, sur les conseils d'un cabinet spécialisé dans l'« aménagement des zones de chalandise », transformer le pont en galerie marchande « entièrement consacrée à la mode masculine ». La trattoria fut donc, à vingt ans d'intervalle, deux fois victime de la tertiarisation autoritaire des quartiers et de l'aménagement capitaliste de la ville – avec l'indispensable soutien des pouvoirs publics. Que la galerie, promue sous le « concept » de Main Street, n'eût encore attiré, le jour de son inauguration par le ministre-président de la région bruxelloise, aucune des enseignes attendues mais un simple supermarché ne fait que clore la parabole. De l'autre côté du pont, les commerçants turcs et marocains de la rue de Brabant, coupés des espaces commerciaux du centre-ville, en déclinent la signification : « Manhattan… Main Street… et pour nous alors, Chinatown ? »

À y bien regarder, la façade peinte de la trattoria se détachant sur fond de Manhattan bruxellois pouvait évoquer le célèbre tableau de Brueghel *La Chute d'Icare*, avec un laboureur au premier plan et, au second, saisies

dans une perspective cartographique, les caravelles de la conquête des Amériques. Où l'on peut voir deux types d'appropriation de l'espace et de l'économie, la seconde détruisant la première et ne lui laissant que quelques failles et niches. L'art d'aujourd'hui semble avoir presque totalement délaissé tout effort de représentation des dynamiques sociales qui expliquent la forme du monde – comme on le voit dans le type de production artistique qui constitue l'arrière-plan du film de Bernard Mulliez. L'éradication des bidonvilles et de leur économie au profit de la ville capitaliste planifiée peut s'appuyer, comme le montre Solomon Benjamin, sur des techniques aussi modernes que l'informatisation du cadastre – dans laquelle on peut voir un équivalent structurel de la perspective cartographique mise en abîme dans *La Chute d'Icare*. Mais cette éradication est aussi rendue possible par l'absence d'outils de représentation du monde social mettant sur le même tableau ces deux modes d'appropriation de l'espace – ceux de l'« habitant » au sens fort et ceux du « conquérant » –, qui donneraient du même coup une visibilité et une légitimité aux usages populaires de l'espace urbain, et moins d'invisibilité aux violences subies par les populations. Des représentations pour comprendre et agir, et non des objets de contemplation, c'est-à-dire d'hypnotisme.

BENOÎT EUGÈNE
Marseille, avril 2008

Naissance du promoteur

Titulaire de la chaire d'histoire et de structures sociales de Paris et de la région parisienne au Collège de France (1952-1981), Louis Chevalier publie L'Assassinat de Paris *en 1977, charge tardive née de ses observations de « piéton parisien » et éclairée par un poste honorifique de conseiller du préfet à partir de 1955. Ancien condisciple de Georges Pompidou à la rue d'Ulm, il n'osa jamais l'entretenir de sa politique urbanistique : « Cela me semblait tout simplement impossible. C'est ainsi que je me fis à l'idée d'abandonner le Paris contemporain à son triste sort. » Il n'épargne pourtant pas Pompidou. Non plus que de Gaulle et Malraux. Contempteur de la conquête des esprits par la propagande publicitaire qui poussera les hommes d'affaires à « demander plus qu'ils n'auraient osé » ; dénonciateur du triomphe des énarques – « Une culture donnée une fois pour toutes, certifiée comme un diplôme, bouclée comme un dossier, fermée comme une tombe. Au fond de la tombe, Paris » ; et – comme dans l'extrait qui suit –, pourfendeur des promoteurs ; Louis Chevalier dresse aussi le tableau historique d'un Paris disparaissant sous ses yeux incrédules.*

DANS UN VOCABULAIRE aujourd'hui dépassé, mais qui ne l'était pas alors, je parle de « constructeurs ». C'est « promoteurs » qu'il faudrait dire, comme on commençait de le faire ici et là, et sans bien comprendre – les textes le montrent – ce que le mot signifiait, ou mieux encore cachait. Plus personne aujourd'hui ne l'ignore. Si l'on ne sait pas exactement ce qu'ils sont, du moins sait-on, voit-on ce qu'ils font, ce qu'ils ont fait. Ce qui est sûr, c'est qu'ils sont les personnages les plus

haïs de notre temps. À côté d'eux, les fermiers généraux, les spéculateurs sur les farines, les affameurs étaient les enfants chéris des Parisiens. En cas de révolution, ils seraient les premiers guillotinés : sur le parvis de la tour Montparnasse, dont le béton prendrait bien mal le sang, ou sur l'esplanade de la Défense, où, pour la première fois, il y aurait quelque chose à voir valant le déplacement. La liste est prête et celui-là le sait bien qui, comme disaient les sans-culottes, y passerait le premier. Point n'est besoin de le nommer. N'importe qui, au hasard de la rue, dira immédiatement son nom. Sur l'échafaud qui l'attend, puisse-t-il être courageux ! Ou bien sur le bord de la trappe où Giraudoux précipitait déjà ses prédécesseurs qui, à côté de lui, ont l'air d'enfants faisant des pâtés de sable. Commentant dans *Le Journal du Dimanche* du 2 février 1975 la reprise de *La Folle de Chaillot*, Pierre Marcabru écrivait : « La Folle se porte bien. Tout ce que dit Giraudoux est nôtre. Nous l'avons rejoint. Que dit-il et par l'intermédiaire d'une mendiante bariolée qui règne sur tout un peuple d'innocents ?… Que Paris ne survivra pas à l'âpreté de ceux qui le convoitent… Qu'il faut jeter les financiers, les promoteurs, les prospecteurs au fond d'un gouffre. Ce qui est fait à la fin de la pièce. Voilà la peste enterrée. » Les promoteurs au fond d'un gouffre. Voilà qui est clair, simple, définitif et qui résume suffisamment l'état actuel de l'opinion. Point n'est besoin d'expliquer davantage et l'opinion sur les promoteurs et les promoteurs eux-mêmes. Le mot suffit qui vient naturellement au bout de la plume, qui tombe comme un couperet : les promoteurs !

On n'en était pas encore là dans les débuts. Le mot perçait à peine. Qui l'avait inventé ? Si l'on peut parler d'invention. Quand ? Comment ? Avec quelle signification ? On en discuterait. Il en est du « promoteur » comme des « grands ensembles » et d'autres trouvailles du même acabit – en attendant l'innovation, la mutation, l'environnement, j'en passe et des meilleures. Ils doivent dater des mêmes années, sortir d'une même fabrique, d'une même couvée, des mêmes cerveaux incultes, mais confiants et à juste titre dans l'énorme pouvoir de l'ignorance et de la bêtise sur l'ignorance et la bêtise des gens. Il faut croire d'ailleurs qu'avec les siècles ces dernières ont fait de grands progrès. Le pire affairiste de l'Ancien Régime, poussé de la veille, à peine débarrassé de sa livrée, débarbouillé de sa cuisine, se garde bien d'imaginer pour sa marchandise un mot nouveau qui sentirait son rustre et son coquin, qui éveillerait la méfiance et pis encore, ferait rire. Déjà l'affairiste balzacien prend des libertés avec le vocabulaire. En toute quiétude, celui de notre temps peut

vraiment dire n'importe quoi n'importe comment : articuler par exemple « promoteur », un beau matin en se faisant la barbe, en prenant l'apéritif, ou à cet instant béni et de haute inspiration qui se situe entre la poire et le fromage. Dans ses *Mémoires d'un architecte*, si précieux pour la description de ces années, éblouissants par ailleurs, Fernand Pouillon écrit : « Certes, je connaissais bien le métier de monteur d'affaires immobilières (le terme "promoteurs" fut inventé plus tard par Larrue [1], depuis il a fait florès). [2] » Au départ, nul ne savait exactement ce que le mot voulait dire. Pas même ceux qui l'avaient inventé et commençaient d'en orner leurs panonceaux, d'en badigeonner leurs palissades. Pas même eux ? Surtout pas eux, persuadés que ça n'avait aucune importance et plutôt même rassurés de cela. Un mot comme un autre, nullement péjoratif et même plutôt flatteur. On se frotte les yeux, feuilletant le *Bulletin municipal officiel* de voir, en avril 1954, des conseillers communistes se flatter d'avoir été, dans l'aménagement de leur arrondissement, « les véritables promoteurs [3] ». À quelques années de là, deux ou trois ans plus tard, ils auraient fui ce mot comme la peste.

Les premiers temps du mot expriment ceux de la profession. « Ces intermédiaires, observe Fernand Pouillon : courtiers, marchands de biens cherchaient la voie de la fortune. Les voici aujourd'hui "promoteurs" : c'est par la promotion qu'ils ont voulu se définir », si tant est qu'il y ait plus de clarté dans « promotion » que dans « promoteur ». Ce n'est jamais que la forme nouvelle, d'une vieille histoire. Comme l'écrit Ernest Labrousse, grand maître de l'histoire économique, « la civilisation urbaine est une civilisation de conquête ». Le vent ayant tourné, l'immobilier qui ne valait plus rien se mettant à rapporter de l'or, on voit embarquer vers la Toison d'or, accourant des professions les plus diverses, les plus inattendues, parfois les plus cocasses, des ambitions et des appétits qui, hier encore, se portaient ailleurs. Dans les affaires du bâtiment se concentre cette volonté féroce de tenter sa chance et, pour ceux qui l'ont déjà bien en main, de s'enrichir le plus vite possible, qui est le grand sujet de *La Comédie humaine*. Dans la vie, il y a les imbéciles, ceux qui oublient de s'enrichir, ou ne savent s'y prendre. Et puis ceux qui ne pensent qu'à cela,

1. Directeur du Comptoir national du logement, créé en 1954-1955. C'est en janvier-février 1961 qu'éclate « le scandale du CNL ».
2. Fernand Pouillon, *Mémoires d'un architecte*, Seuil, 1968.
3. *BMO*, 22 avril 1954.

sans égard aux moyens : « Les assassinats sur la grande route me semblent des actes de charité comparativement à certaines combinaisons financières », constate Du Tillet, c'est-à-dire Balzac, dans *César Birotteau*, jugeant ainsi de spéculations qui passaient alors pour hautement honorables. Il se trouve seulement qu'à toutes époques, mais plus certainement encore dans les années où nous sommes, ces appétits, toujours à l'affût, sont plus nombreux à Paris qu'ailleurs, mieux aiguisés, mieux attablés. Il se trouve aussi que le gâteau y est plus copieux. Et quel gâteau que les affaires immobilières ! La recette en est enfantine et la pâte monte vite. Point n'est même besoin de gros capitaux. Il suffit d'un peu de chance et de beaucoup d'audace, de savoir mettre « le paquet » comme on dit, et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, certains anniversaires, dont une presse admirative nous informe, se fêtent désormais non par années mais par milliards. D'abord un prêt. Puis l'achat, à bon compte, d'un terrain non constructible. Enfin, sur un coup de baguette magique, quelque bonne fée intervenant, le terrain devenant terrain à bâtir. À quoi bon raconter la suite d'un scénario que chacun désormais connaît bien ? Mais dans les débuts, on n'y voyait pas encore très clair, à l'exception des maîtres d'œuvre, dans ce qui pourtant crevait la vue et relevait de l'économie politique la plus enfantine, du jeu de billes ou de la foire à l'empoigne. S'il y a quelque intérêt dans ce rappel, c'est de souligner à quel point les choses les plus évidentes sont longues à être reconnues et connues comme telles. Alors que la comédie dure déjà depuis quelque temps, ce n'est guère qu'à partir de 1955 que les conseillers communistes, pourtant vigilants et informés, commencent de dénoncer et de démonter un système qui aboutit à ce résultat que, si l'on construit, ce sont « des immeubles luxueux et grâce à la prime de construction payée par l'État… Et comme les deux tiers des ressources fiscales proviennent de l'impôt indirect, finalement ce sont les travailleurs qui, payant la plus grande partie des impôts indirects, paient pour loger les plus riches » (séance du 15 décembre 1955). Et le 10 décembre 1956 : « Le système actuel des prêts et des primes est devenu un véritable scandale. » Exemples à l'appui.

On voit donc se lancer dans les affaires immobilières, devenues affaires de « promoteurs », un tout-venant toujours disponible. Des gens du bâtiment, bien sûr, c'est-à-dire d'abord des agents immobiliers, au fait des terrains, des immeubles à acheter et à vendre, au cœur du débat. Un peu d'argent. Une poignée de collaborateurs, au premier rang desquels une secrétaire pourvue de toutes les qualités nécessaires, une Circé chargée

d'enjôler les navigateurs, ou plutôt une Pénélope, ladite secrétaire étant souvent l'épouse dévouée du patron. Un service commercial déjà en place. Un architecte pour dresser les plans. Et pour les vérifier ou faire semblant, un service technique ou baptisé tel. On ne saurait dès lors s'étonner si, en matière de technique, on allait parfois de surprise en surprise. À partir de ces années, la comédie boulevardière et le music-hall, souvent plus utiles à consulter que la sociologie du logement, et en tout cas plus drôles, trouvent dans les mésaventures de cette espèce un de leurs sujets favoris. Je vois encore à l'Olympia, joué par des duettistes célèbres, le numéro de l'agent immobilier faisant visiter à un jeune ménage un petit bijou d'appartement : « Quand nous aurons des enfants… (on était alors en pleine reprise de la fécondité) ce sera tout de même un peu petit. — Mais précisément, madame, si nous avons fait petit, c'est pour vous rendre service et en pensant au moment où vous aurez des enfants. C'est lorsque vous aurez des enfants que vous serez à même de juger et que vous nous serez reconnaissante. Vous me dites que les w.-c. sont trop près de la cuisine. C'est à dessein. Du petit coin, vous pourrez avoir un œil sur leurs jeux et même surveiller la soupe. »

Et puis, outre les gens du bâtiment, ou plus ou moins en rapport avec le bâtiment, ceux qui accouraient des professions les plus éloignées, parfois les plus invraisemblables. Les gens sans profession eux-mêmes ou faisant profession de n'en pas avoir, n'ayant jamais rien fait de leurs dix doigts, trop fainéants ou trop distingués pour cela, trop gueux ou trop blasonnés et qui trouvaient soudain le moyen de travailler sans prendre de la peine, de s'enrichir sans se fatiguer. Ainsi se forma dans ces années bénies, nouveau venu dans la société parisienne, ou comme disait Balzac, nouvelle espèce sociale, le monde, la faune de l'immobilier. Assurément ce bataillon composite, cette troupe joyeuse et qui ne doutait de rien, n'allait pas tarder à diminuer en chemin, tout en se renouvelant d'ailleurs et en se recrutant autrement. Peut-être même en changeant. Ou du moins en s'efforçant d'en avoir l'air, de s'assagir, de se régulariser, de se moraliser, de se conformer, comme dans *La République* de Platon que « la défense et illustration » des promoteurs n'hésite pas à citer, au vrai, au bien, au beau. Oui, au beau lui-même, qui le croirait ? À l'aventurier sans foi ni loi du début, à l'aventurier de sa propre aventure succédera l'aventurier de l'aventure des autres et, pourquoi pas ? de la grande aventure humaine. À lire l'apologie qu'ont faite, à partir des années 1960, certains promoteurs, on croirait revivre *La Légende des siècles*, retrouver les

« visionnaires », les « paladins ». Ils vont là où les autres trébuchent. Ils sont les protecteurs de la veuve et de l'orphelin, les grands désintéressés, ceux qui paient de leur bourse, de leur santé, de leur vie, ceux qui se saignent. Ils entraînent avec eux, ils ébranlent le monde. En un mot, ils sont les « promoteurs ». Sans doute, un jour s'étonnent-ils de découvrir que leurs poches sont pleines, et d'un argent dont ils ne savent absolument pas qui l'a mis là. Et d'apprendre aussi par la rumeur publique qu'ils ont des châteaux, des chasses et, sur la Côte d'Azur, des villas dont ils n'avaient jamais entendu parler. Quel mauvais plaisant a pu leur jouer ce tour ? Que ne va-t-on imaginer ? Autrefois, peut-être. Non, maintenant. Depuis les débuts, en effet, que de changement ! Les « brebis galeuses » ont été exécutées, les gens triés sur le volet, la profession épurée, les affaires sévèrement réglementées. L'expérience est venue. Enfin l'honneur est là, non le vieil honneur vermoulu, mais le jeune honneur tout neuf de la fringante corporation.

Il est certain qu'en peu d'années, l'équipée du début a fait place à un autre cortège. En moins qu'il n'en faut pour changer de décor. C'était le Far West ou quelque chose d'approchant : ainsi le décrivent, évoquant ces premiers temps, les praticiens de la chose, les vieux routiers d'alors, utilisant pour se faire comprendre cette comparaison empruntée aux westerns de leurs soirées de télévision. Une sorte de Far West, sans foi ni loi ou de loi incertaine. Sans shérif ou débarquant à peine et qui, pour trancher dans un cas difficile, tirait de sa poche quelque vieux règlement, un texte d'avant guerre, généralement sans rapport avec le problème en question, un peu comme, sur l'écran, le juge sort de sa redingote, avec un flacon de whisky, une bible culottée. Le fait est que, pensant à tel constructeur d'alors, aujourd'hui disparu, mort à la tâche, et dont le souvenir envahira souvent ces pages, je l'imagine ainsi. Était-il ou se disait-il promoteur, urbaniste, constructeur ou tout simplement architecte ? Je ne sais plus. D'ailleurs, en ce temps-là, on s'embrouillait un peu, moi en tout cas, dans ces mots qu'on distinguait mal. Je le vois en *gaucho* : immense et haut perché, dégingandé, joyeux, sympathique, le rire communicatif, les dents éclatantes, la voix assourdissante, l'étreinte innombrable, l'amitié chaleureuse, l'hospitalité débordante, la table toujours ouverte, l'argumentation irrésistible. Et bien évidemment aussi – est-il besoin de l'ajouter ? – des bras immenses, des mains tentaculaires, à ses pieds des bottes de sept lieues, des yeux auxquels rien n'échappait : il était partout à la fois, il voyait tout, il savait tout et, pour un peu, il prenait tout. Il aurait tout pris

s'il n'avait eu la mauvaise habitude de jouer les Gary Cooper surgissant au saloon et réglant à coups de revolver ses affaires, et s'il n'avait traité trop souvent ses partenaires en vulgaires Peaux-Rouges. Éclatant de rire, il disait ce qu'il ne fallait pas : par exemple que son projet n'était peut-être pas des plus beaux, mais qu'on avait vu pire ; de toute manière, le quartier était si affreux que ça n'avait guère d'importance ; ou bien encore, à qui objectait que sa maquette portait plus d'arbres que son béton n'en pouvait nourrir, il accordait, hilare, qu'il était bien d'accord : jamais on n'avait vu arbre pousser dans un grand ensemble. Propos excessifs, cynisme inutile et qui gênait ses confrères présents, d'accord avec lui, mais ne le disant pas. Un *gaucho* ! Il en avait tant fait, lui et les siens, que la Maison-Blanche avait fini par établir un règlement. Et puis il était mort et beaucoup de ses semblables, caracoleurs, cascadeurs et beaux parleurs de son espèce avaient également disparu. Seuls avaient subsisté, disposant par cette sélection d'un pouvoir plus grand, d'un champ d'action plus vaste, les plus solides, les plus prudents, les moins bruyants ; ceux qui surveillaient un peu mieux leur langage et qui prenaient bien garde à ne pas dire, comme l'architecte de *César Birotteau* : « Un architecte chiffre une construction neuve à un centime près, mais comme je ne sais pas ce que c'est que d'enfiler le bourgeois… pardon, ce mot m'a échappé ! » Le bourgeois français veut bien qu'on l'« enfile », mais il n'aime pas qu'on le lui dise. Seuls avaient subsisté ceux qui par ailleurs avaient eu de la chance, ceux qui étaient tombés sur une bonne affaire, qui étaient arrivés au bon moment. Ceux aussi qui avaient les reins les plus solides, le plus d'argent. L'argent ? En définitive, la grande différence entre l'époque qui va s'ouvrir et ces premiers temps, c'est, à partir de 1960, l'arrivée en force des banques. Elles interviendront alors, indirectement, en prêtant de l'argent, ou directement, en montant leurs propres affaires immobilières.

Et bien évidemment, l'entrée en scène des banques fera de cette nouvelle époque l'âge d'or des promoteurs. Le triomphe des promoteurs ! Si le sujet n'avait été trop figuratif et si, bientôt, la crise et la mauvaise humeur du public n'avaient conseillé la discrétion, quel beau thème c'eût été pour le plafond de ces cathédrales nouvelles, le centre commercial de quelque Parly 2 ou la salle des pas perdus de la gare Montparnasse, cette désolation ! Le beau fixe. Plus d'inquiétude à se faire. Plus de tempêtes à redouter. Un orage a nettoyé le temps. Le scandale du CNL a chassé à jamais tous les scandales. À l'aube du jour qui se lève, le sacrifice propitiatoire a été accompli ! On a lavé le pavé du temple. Qui oserait prétendre qu'il

puisse être à nouveau souillé ? À quoi bon désormais prendre des précautions ? Un jeu rigoureux, officiel, a été établi. Il suffit d'en appliquer la règle, la règle d'un jeu aux mises de plus en plus grosses, fantastiques, d'un jeu où l'on gagne à tous les coups : presque décourageant de facilité. Ce n'est même plus un jeu, c'est une machine à sous. Des moyens illimités. Une puissance immense. Les pouvoirs d'accord. Presque aux ordres. […] Le ministre au bout du fil, en ligne directe, si gentil avec ça, si arrangeant, si empressé : « Mais comment donc, mon cher ami. » C'est le mot, un ami. Alors, pourquoi s'arrêter en aussi beau chemin ? Pourquoi souffler ? D'autant que la fatigue est mince et que la machine, une fois montée, marche à peu près seule. Pourquoi modérer ses desseins ? Pourquoi même les cacher ? Pourquoi feindre ? Projets sur projets. Pélion sur Ossa. Voyez *La Légende des siècles* : toujours les paladins. Il est vrai que la terre a des limites, à plus forte raison la ville. Il suffit de s'entendre et de partager en bons camarades. À moi ceci et un bout de cela, à toi cela et un bout de ceci. À moi l'Opéra et un coin de vilaine banlieue. À toi les quartiers de l'Est. Pourquoi cette grimace ? Attrape en compensation ces belles terres à blé, ces forêts somptueuses, Versailles à ta portée, la vue sur le château, Louis XIV pour voisin ! On peut continuer de la sorte et résumer ainsi ces temps inimitables. Il est même difficile de faire autrement. Le thème n'est pas de droit administratif, de science financière ou de sociologie. Pas même d'urbanisme. Il est de comédie.

Il n'en est pas de même des années qui précèdent, si vite envolées que, dans bien des écrits et dans le souvenir même, on les confond souvent avec celles qui suivent. Elles sont déjà de comédie, mais on n'en est qu'au premier acte, à la présentation des personnages, ou plutôt à leur découverte et à la surprise que cela cause. On découvre… Mais pourquoi ne pas me mettre moi-même en scène ? Je découvre une humanité que je ne soupçonnais qu'à travers mes classiques. Elle était là en chair et en os. Semblable à celle de mes lectures. Et pourtant si différente. Les différences surtout me retenaient. Passons sur l'attirail extravagant, sur les voitures énormes et voyantes – les carrosses des ancêtres ne valaient pas mieux ; passons sur les inaugurations mémorables, sur les buffets « à tout casser » ; négligeons les chemises roses, les vestes de velours et les jabots de dentelle, non sans remarquer pourtant qu'au temps de Balzac et de Zola les plus imprudents en affaires croyaient prudent de s'habiller le plus bourgeoisement du monde : Saccard était en jaquette noire et les plus beaux faisans veillaient à ne pas trop étaler leurs plumes. Je les trouvais

surtout plus rapaces, moins encombrés de scrupules, plus cyniques aussi et plus vulgaires. De ce qu'il appelle la « maffia-du-bâtiment-vendu-en-appartements », Pouillon écrit : « Le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'ils ne sont pas idéalistes. » C'est ce que j'ai entendu dire bien souvent à cette époque de tel ou tel. Pas le moins du monde idéaliste, mon *gaucho*, et s'en vantant, allant même jusqu'à faire de cette indifférence à l'idéalisme des autres une sorte de manifestation de ce que Kant appellerait l'« idéalisme absolu ». Pas le moins du monde idéalistes, ces seigneurs de la construction que j'entendais un jour se plaindre entre eux de ce qu'à les croire, dans le Paris d'alors, seules les petites opérations étaient autorisées : « Vente de cacahuètes », disait l'un. Et l'autre de rétorquer : « Chacun sait que tu préfères l'épicerie en gros. » Entendant parler ainsi de quartiers merveilleux, un vieux Parisien ne pouvait que se sentir mal à son aise, incapable de sourire, de participer même du bout du doigt à cette conversation hautement distinguée. Il préférait feindre celui qui n'a pas entendu, comme s'il était tombé sur quelque sordide tractation, sur quelque partage de dépouilles.

« Pas le moins du monde idéalistes. » Et, ajoutait-on des mêmes, « assez peu sensibles aux petites fleurs » : c'est-à-dire à la beauté qu'ils n'hésitaient pas à piétiner, aux sentiments qu'ils ne se faisaient aucun scrupule de bousculer, mais surtout à la générosité, à la bonté, à ces fleurs immatérielles que le matérialisme fait parfois éclore, à ces retombées inattendues des spéculations les plus impitoyables, les mains qui s'ouvrent après les mains qui prennent, tout ce que l'histoire du capitalisme parisien raconte – le moins désintéressé pourtant des capitalismes, le plus âpre, le plus sordide, si l'on en croit Marx qui le connaissait bien et qui écrivit à Paris les pages les plus terribles de son *Manifeste*. Rien de tel en ces années. Ce qui vient de la pierre va à la pierre ou à des insanités. Le gain ne sert qu'au gain et à rien d'autre. Pas le moindre geste désintéressé, à moins qu'il ne soit de cinéma. Pas la plus petite subvention à la science – pas même au cancer dont ces messieurs à la mine resplendissante et à la peau saine n'ont pas l'air de s'inquiéter. Quant à la vieille histoire des générations qui gaspillent ce que les pères ont amassé, vengeant la société de l'égoïsme familial, pas le moindre embryon de poète ou de musicien dans les berceaux, pas le moindre galopin un peu farceur, mordu de littérature, latiniste en herbe, ou collectionneur de monnaie gauloise, pour inquiéter ou pour rassurer. Et pas même, au petit bout de la table, ces gens de lettres, cette « racaille » que les fermiers généraux des *Lettres persanes* se

plaisaient pourtant à inviter. Rien. Rien. Rien. On me dira que ces miracles n'arrivent qu'en fin d'existence, au moment de rendre un dernier compte, avant le dernier soupir ; ou encore à la deuxième ou à la troisième génération. La crise est venue trop tôt, avant même qu'on puisse parler de la première. On ne saura jamais ce qu'auraient donné les suivantes.

En fait de petites fleurs, il ne s'agissait alors que d'amasser le plus d'argent possible et sans fleurs excessives les uns à l'égard des autres. Les projets s'ajoutaient aux projets, les opérations aux opérations, le secteur public étant vite délaissé pour le secteur privé qui rapportait davantage. Les beaux quartiers surtout étaient visés, où l'on gagnait le plus, des sommes énormes, en obtenant des dérogations, en bourrant les îlots, en édifiant ce que l'on appellera bientôt des HLM de luxe, ou plutôt de faux luxe, entassements d'appartements lilliputiens où s'étalaient de larges demeures qui savaient prendre leurs aises. Alors achèvent de disparaître, sacrifiés par leurs maîtres et massacrés par les promoteurs, ces vieux hôtels qui, dans certaines rues, plus noblement ou plus richement habitées que d'autres, se pressaient encore par légions, comme une meute joyeuse au départ d'une chasse à courre. Sous le Second Empire, Saccard les voit au loin briller de mille feux, insouciants, et ne sachant pas que beaucoup d'entre eux vont mourir. C'est désormais une hécatombe. Si l'on en croit Jean Bastié, méticuleux observateur de l'immobilier parisien, de 1945 à 1956, c'est dans le 16e arrondissement, le plus riche et le mieux pourvu de logements, qu'on en construit le plus. En décembre 1956, un conseiller municipal observe qu'on enregistre au bureau des permis de construire plus de demandes en une semaine pour cet arrondissement qu'en six mois pour le 11e. Est-il besoin de dire qu'il ne s'agit pas d'un conseiller municipal du 16e ? Les communications que font, au début de chaque session, les conseillers communistes spécialisés dans les affaires de logements, constituent le dossier le plus précis et le plus implacable sur l'évolution de l'immobilier au cours de ces années et sur cette correspondance entre la géographie de la construction, celle de la spéculation et celle des beaux quartiers. Un peu plus tard, viendra le tour du 15e. En avril 1958, la Compagnie foncière du 15e demande un contrat, un petit contrat pas cher, pour faire l'étude de l'arrondissement. « Cette sociologie ne me dit rien qui vaille », observe un conseiller municipal. Et, mettant les pieds dans le plat : « La société ne désire sans doute pas être chargée de cette étude seulement pour percevoir dix millions, mais parce qu'elle espère bien obtenir sans concurrence le bénéfice de la réalisation du projet. Il y a donc lieu de penser que de gros

intérêts doivent s'agiter… » L'aménagement d'un arrondissement de 260 000 habitants, une paille !

Et puis, très vite, et en même temps que se multiplient des opérations de cette espèce qui ont l'excuse ou le prétexte du logement et qui, tout en transformant des quartiers entiers, ne portent pas encore atteinte à l'essentiel, qui ne frappent pas la ville dans ses parties vives, voilà que percent des projets plus redoutables, qui la prennent à la gorge. Les plans sont là. Déjà léchés, fignolés, féroces. Mais ils n'osent pas encore montrer leurs crocs. Spectacle étrange et qui semble comique, alors qu'il devrait effrayer. C'est généralement en fin de réunion, et comme si l'heure de la récréation avait déjà sonné, que tel ou tel s'enhardit à proposer un étonnant projet. En s'excusant, en bredouillant, en parlant dans sa barbe, en faisant celui qui ne sait où se mettre. Je vois encore un architecte, si l'on peut employer ce mot divin pour qui n'évoquait pas Eupalinos, avancer une chose innommable, un peu comme un gros bébé malpropre qui ne sait comment dire à son papa, à sa maman, à l'assistance, qu'il a fait un gros besoin dans sa culotte. Deux ans plus tard, le gros bébé aura forci, il changera de ton, le gros besoin sera devenu monument, l'étron chef-d'œuvre qu'on étalera sous les yeux de tous et devant lequel chacun devra proclamer son admiration. Nous n'en sommes encore qu'à l'époque enfantine, timide, virginale, à l'époque où l'on n'ose pas. Ou bien si l'on ose, c'est par personne interposée, en faisant présenter l'invraisemblable par un prête-nom ou encore par un personnage un peu farfelu, un peu excessif qu'on pourra toujours démentir au besoin, ou envoyer se reposer à la campagne si l'affaire est écartée, repoussée avec stupéfaction par ceux qui détiennent encore le pouvoir de décider : « Bâtir des tours à cet emplacement ! Vous connaissez le personnage ? Il a trop d'imagination ! Depuis qu'il a eu le prix de Rome… » ou encore : « Parce qu'il n'a pas eu le prix de Rome, il se croit Michel-Ange en train d'exhausser la coupole de Saint-Pierre. Ne craignez rien… Ce n'est pas sérieux… Lui-même ne prend pas cela au sérieux. Je le connais bien, c'est un joyeux drille. Un plaisantin. Ce qu'il nous raconte, c'est une farce comme on en fait aux Beaux-Arts. Une histoire de rapins comme en racontent Hugo, Murger, Carco. N'avez-vous donc pas lu *De Montmartre au quartier Latin* ? Quand Picasso, pour frapper un grand coup, déclarait : "Lorsque tu fais un paysage, il faut d'abord que ça ressemble à une assiette." Le procédé est le même. Vous ne connaissez donc pas vos classiques. "Frapper un grand coup", c'est beaucoup dire, il ne voulait que

distraire l'assemblée. » Et l'assemblée se mettait à rire, contente d'avoir en son sein d'aussi plaisants esprits. Jules Romains, qui sommeillait toujours un peu ou en avait l'air, se croyait revenu au temps des « copains ». À vrai dire, c'était plutôt *Donogoo* qu'on lui jouait, ou plutôt qu'on se préparait à lui jouer. Car, pour jouer *Donogoo*, c'est-à-dire pour tromper pleinement son monde et avec l'accord des gens eux-mêmes que l'on trompait, pour bénéficier à plein de l'illusion collective, d'autres conditions devaient être réunies qui ne l'étaient pas encore.

Certaines pourtant l'étaient déjà. Bientôt l'opinion publique allait courir. Dès maintenant, elle marchait.

LOUIS CHEVALIER
Extrait de La Destruction de Paris, *Ivrea (1997)*

Le paysage contemporain de la ville de Marseille

Aux origines de l'avant-dernière destruction (1960-2005)

En lisant l'histoire de Marseille selon Alèssi Dell'Umbria [1]*, il est difficile de ne pas remarquer combien le passé de cette ville est marquée par les destructions successives dont elle a fait l'objet. Ce n'est pas la moindre des vertus de l'auteur que de donner à ces destructions un sens politique, celui d'une lutte sociale pour l'inscription dans les murs et les rues de manières de vivre.*

Si la plus impressionnante et la plus connue de ces destructions est indéniablement celle de la rive nord du Vieux-Port, dynamitée en 1943 par la Wehrmacht, il faut rappeler que le tracé de cette opération avait été anticipé par les plans de l'architecte de la ville Jacques Greber dès 1932. Mais la plus touchante est celle de la ville ancienne, c'est-à-dire, le plus souvent, des quartiers ouvriers, dont Alèssi Dell'Umbria rend toute la nostalgie dans la poésie perdue des noms de rue : « La totalité de l'ancienne Blanquerie avait disparu, soient les rues des Auffiers, de Bausset, Bon-Juan et Belsunce ; la place Charles-de-Cazaulx et les rues Cuirateries, Croix-de-Malte, de l'Étrieu, des Faïsses-Rouges, Fontaine-Larmeny, Gambony, des Gerbes, des Graffins, du Grand-Puits ; la place des Hommes et les rues de la Lune-d'Or, des Marquises, des Quatre-Pâtissiers, Pavé-d'Amour, Petit-Maucoïnat ; la traverse du Petit-Saint-Gilles et les rues Pierre-Qui-Rage, du Pin, du Pont, des Pucelles, de la Pyramide, Reine-Elizabeth, Requis-Novis, de Sion ; la place et l'église Saint-Martin, les rues Saint-Gilles, des Templiers, des Quatre-Tours, Triperie, Vieille-Monnaie et Vierge-de-la-Garde, etc. [2] »

1. Alèssi Dell'Umbria, *Histoire universelle de Marseille. De l'an mil à l'an deux mille*, Agone, 2006 – désormais indiqué HUM.
2. HUM, p. 269 – également p. 287, 302, 743.

La lecture du texte qui suit (mais surtout du livre dont il est extrait), par le retour qu'il propose sur ce passé récent, peut nous aider comprendre le sens politique de la destruction actuellement à l'œuvre à Marseille, dont l'emblème est le programme Euroméditerranée, que la rue de République dévitalisée [3] *– en novlangue « rénovée » – fait pénétrer jusqu'au cœur du centre-ville.*

PARADOXALEMENT, Marseille n'a cessé de s'agrandir tandis que la désindustrialisation continuait et que le chômage grimpait. Les chiffres du recensement de 1954 donnaient 661 000 habitants, ceux de 1968, 890 000, pour culminer à 961 000 en 1975 – un document de la mairie prévoyait alors deux millions d'habitants pour l'an 2000 ! Et les grands travaux publics, impliquant un investissement majeur des finances municipales, avaient fait de la Ville une entreprise à part entière. À la gestion passive des municipalités d'antan, le defferrisme [4] avait substitué l'esprit d'entreprise, à leur laxisme financier le culte de l'excédent budgétaire. De fait, dès 1957, les dettes de la Ville étaient résorbées grâce à une gestion rigoureuse du personnel communal, de la passation des marchés et des services concédés. L'équilibre financier atteint, le PUD (Plan d'urbanisme directeur) avait été établi. Le système defferriste reposait sur une combinaison simple : à la bourgeoisie libérale étaient laissées les questions d'urbanisme, tandis que les socialistes conservaient la mainmise sur la gestion des services municipaux. De 1953 à 1976, le poste d'adjoint à l'urbanisme fut constamment occupé par un élu de la droite libérale, Alexandre Chazeaux, Théo Lombard et enfin Jean-Claude Gaudin.

La bourgeoisie marseillaise soutint activement les projets d'urbanisation du terroir, d'abord parce que celle-ci valorisait ces domaines fonciers dans la constitution desquels elle avait toujours placé une partie de ses capitaux : si en d'autres temps ces terrains avaient assuré un revenu grâce au vin, ils l'assureraient désormais grâce au béton. La plupart des bastides furent vendues, et l'on y bâtit des ensembles résidentiels ou des HLM. On

3. Signalons que cette artère a perdu l'essentiel de ses commerces de bouche, pour offrir une succession de grandes marques de vêtement, chaussures, etc. ; et la bagatelle de *onze* banques. (Voir, dans le DVD joint à ce numéro, le film de Patrick Taliercio, *Les Indésirables*.) [ndlr]

4. De Gaston Defferre, maire de Marseille de 1953 à 1986. [ndlr]

fit de même avec des terrains détenus par des sociétés industrielles. Ainsi les Tuileries de Marseille et de la Méditerranée ne se constituèrent pas seulement, en 1968, afin de poursuivre l'activité industrielle mais aussi pour valoriser les friches foncières dont elles disposaient. À cet effet, elles se divisèrent en deux sociétés distinctes, vouées l'une à la fabrication de tuiles et briques et l'autre à la spéculation immobilière. Cette dernière réalisa de belles affaires à l'occasion de certains lotissements dans les quartiers nord et profita, à l'est, de la ZAC (Zone d'aménagement concerté) de la Valentine, réalisée sur des terrains lui appartenant.

Le déchaînement de la spéculation finit par rendre les terrains inabordables pour l'industrie, contrainte de s'exiler hors du territoire communal : en 1978, le mètre carré de terrain équipé se vendait 250 francs à Marseille, contre 130 francs autour de la mer de Berre et 120 francs à Fos. Nombre de sociétés installées à Marseille cédèrent à la tentation de déménager les usines pour réaliser de belles plus-values en revendant les terrains : ainsi l'usine Fournier-Ferrier, sise rue Félix-Pyat dans le quartier de Saint-Mauront jusqu'en 1955, et sur l'emplacement de laquelle on édifia le Parc Bellevue, un ensemble de huit immeubles de cinq à quinze étages destinés à recevoir des Pieds-Noirs de Tunisie. En 1965, le vieil établissement des Forges et chantiers de la Méditerranée, sis au chemin de Toulon dans le quartier de Menpenti, non loin de la place Castellane, secteur d'habitation bourgeois, fut transféré au Canet, et l'on édifia à son emplacement un vaste complexe de tours d'habitation pour une clientèle de classe moyenne aisée.

Pendant une vingtaine d'années, le secteur du BTP (bâtiment et travaux publics) allait constituer l'élément moteur du capitalisme local, tandis que s'accélérait la décadence des industries traditionnelles. Le BTP présentait un double avantage : celui de nécessiter un investissement bien plus faible en capital que le secteur industriel ; et celui de pouvoir employer une main-d'œuvre non qualifiée grâce aux techniques nouvelles liées à l'usage du béton – ce qui répondait parfaitement aux vieilles habitudes d'une bourgeoisie négociante. Dès le début des années 1960, tandis qu'une famille de savonniers ouvrait une agence immobilière dans le centre-ville, apparaissaient plusieurs sociétés d'investissement ayant pour but de regrouper les capitaux des vieilles familles industrielles et de les orienter vers des opérations immobilières. Mais dès 1962 les grandes sociétés nationales pénétraient le marché de la construction à Marseille,

assurant bientôt la moitié des investissements [5]. Les deux plus grosses entreprises de construction marseillaises furent absorbées, La Savoisienne par le groupe Empain-Schneider et Honnorat par Bouygues. Les entreprises locales qui participèrent aux grands travaux d'équipement de la région (canal de Provence, travaux portuaires et aéroportuaires, autoroutes, complexe de Fos) connurent le même sort.

Ces vingt années d'urbanisation firent de la municipalité la première institution économique de Marseille, avant même le Port. L'équipe Defferre gagna une telle crédibilité qu'en 1970 la Ville put contracter un emprunt de dix milliards de francs auprès de banques allemandes sans même avoir besoin de la garantie de l'État. Au milieu des années 1970, il fallut quand même trouver un second souffle pour alimenter la machine : à cette époque en effet, les projets définis par le PUD de 1959 étaient réalisés, et l'office HLM de la Ville arrêta quasiment de construire en 1975. Mais les projets ne manquaient pas : en 1977, 47 % du budget municipal fut consacré à l'urbanisme et à diverses initiatives de la Ville en matière de « reconversion industrielle ». Autant dire que les décisions du conseil municipal concernant l'attribution de ces fonds pesaient lourd dans le destin des entreprises de BTP opérant sur Marseille… En outre, la Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, principal mandataire financier de la Ville avec la Caisse des dépôts, se trouva longtemps dirigée par un élu defferriste, Jean-Victor Cordonnier. À cela s'ajoutait que Marseille se trouvait être la ville la plus subventionnée de France, dans la mesure où ses investissements correspondaient aux orientations définies par l'État en matière de politique urbaine, et aussi celle où la Caisse des dépôts et consignations intervenait le plus.

Le système defferriste trouva son expression juridique adéquate dans la société d'économie mixte. Une entreprise d'acconage créée en 1953 par Émile Loo, la Socoma, anticipait des pratiques d'avenir : elle permit de financer la SFIO (Section française de l'internationale ouvrière) puis le parti socialiste (PS) tout en faisant contrepoids au syndicat des dockers, fournissant régulièrement des jaunes en cas de conflit sur les quais. En 1966, l'État autorisait les municipalités à recourir à ce type de société. Le Syndicat mixte d'équipement de Marseille (SMEM), qui eut en charge

5. Danielle Bleitrach, Ivan Lojkine, Édouard Oary, Roger Delacroix et Claude Mahieu, *Classe ouvrière et social-démocratie : Lille et Marseille*, Éditions sociales, 1981, p. 137.

l'équipement et la vente des terrains à bâtir et des lotissements industriels, servit de société mère : il associait la Chambre de commerce et la Ville, celle-ci détenant 55 % du capital, la Caisse des dépôts et la Caisse d'épargne intervenant comme partenaires financiers. Pour chaque opération d'aménagement, cet organisme créait une société d'économie mixte, présidée par Defferre ou d'autres élus ou affiliés du parti socialiste.

Ainsi, dès 1971 les élus et les techniciens proches du PS, en liaison étroite avec le maire, contrôlaient par sociétés d'économie mixte interposées les grandes opérations d'aménagement. L'une des premières réalisations de la SMEM fut l'aménagement du Marché d'intérêt national (MIN), géré par la Somimar et dont Defferre assura la présidence. Puis la SIMEB aménagea enfin l'espace « derrière-la-Bourse [6] » ; la SAVIF construisit un milliers de logements et un port de plaisance sur les îles du Frioul, rachetées à l'État en 1971 ; la SEMPPR s'occupa de la construction d'un port de plaisance à la Pointe-Rouge, l'OCOTRAM de la construction du métro et la MPA des parkings ; etc. À cela s'ajoutaient les régies d'exploitation, comme la Régie des transports de la ville de Marseille (RTVM). Puis, en février 1982, Defferre, alors ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, fit adopter une loi selon laquelle « les municipalités sont autorisées à venir en aide à une industrie située sur leur territoire mais sans y investir de fonds publics, uniquement en qualité de propriétaire foncier ». La Ville intervint ainsi au travers d'organismes comme la Société métallurgique de Saint-Marcel (ex-Coder) ou, plus tard, aux côtés de l'industriel Maurice Genoyer pour la reprise des établissements Griffet.

L'économie mixte faisait de la municipalité un partenaire à part entière de la bourgeoisie marseillaise. Avant guerre, cette dernière n'avait avec la municipalité qu'une relation d'ordre fiscal. Le defferrisme changea la donne dans la mesure où les uns comme les autres se retrouvaient solidaires pour faire « main basse sur la ville » : à elle seule, la passation des marchés à l'occasion de grands chantiers d'urbanisme créait des liens

6. Nom d'un ancien quartier, détruit à partir 1912, qui correspondait à « l'ancienne Blanquerie, délimitée au sud par la Canebière, à l'est par le Cours [Belzunce], au nord par la rue Colbert et à l'ouest par la rue de la République. Contrairement à la rive nord du Vieux-Port, héritage de l'antique Massalia, la Blanquerie était un legs de l'époque médiévale. Isolée du port par le percement de la rue Impériale, puis des Carmes et de la porte d'Aix par la rue Colbert, elle constituait un ensemble opaque qu'il fallait traverser en cheminant dans un dédale de rues au tracé déconcertant » [ndlr ; lire HUM, p. 467-582].

étroits entre les milieux d'affaires marseillais et l'appareil socialiste local. Ce dernier tira longtemps une partie de son assise financière de ce type de contacts, dont la responsabilité incombait spécialement à Émile Loo, trésorier départemental du PS, adjoint au maire puis député. Ce système devait recevoir un éclairage inattendu en 1982, avec le scandale des fausses factures impliquant des élus defferristes comme Jean Masse et Antoine Andrieux, des truands reconvertis dans le BTP comme Dominique Venturi et des responsables des services techniques de la Ville. Du « collectivisme municipal » du temps de Flaissières, les socialistes avaient fini par basculer dans la cogestion ouverte du capitalisme local [7].

Le pacte de coexistence harmonieuse entre la Ville et le négoce s'étendit à une partie de la population laborieuse par le moyen d'un quadrillage clientéliste serré. Celui-ci était d'autant plus efficace que l'urbanisation entreprise dans le cadre du PUD avait renforcé le pouvoir des élus socialistes en augmentant le nombre des emplois dépendants de la municipalité : RATVM (Régie autonome des transports de la Ville de Marseille), compagnies de taxis, organismes sociaux, offices HLM (celui de la Ville étant géré dans les années 1980 par le banquier Pierre Rastoin, élu defferriste). La mairie distribuait des aides sociales, attribuait des emplois municipaux, octroyait des logements sociaux et disposait d'un réseau associatif solidement intégré à la vie des quartiers. Héritage du temps de Flaissières, les Amis de l'instruction laïque et les Comités d'intérêt de quartier (CIQ) garantissaient cet apolitisme laïc et jacobin constituant la base idéologique du defferrisme.

Loin de constituer un contre-pouvoir des quartiers face à la municipalité, ces Comités d'intérêt de quartier n'étaient que la courroie de transmission de celle-ci dans la vie locale. Pendant que les CIQ dévidaient leur écheveau de petites doléances auprès d'un élu local compatissant, nul ne remettait en cause les grandes opérations d'urbanisme qui devaient aboutir à la désintégration de la ville. À cela s'ajoutaient un bon millier d'associations sportives, de bienfaisance, « communautaires », assistés financièrement par la municipalité : groupes folkloriques provençaux,

7. Siméon Flaissières fut maire Marseille de 1892 à 1902 puis de 1919 à 1931 ; sa municipalité « inaugura des pratiques qui allaient devenir une constante de la vie locale : une "structure clientéliste patrimoniale" reposant sur l'émergence de notables de la petite et moyenne bourgeoisie qui influençaient, en s'appuyant sur leur notoriété, le vote des milieux ouvriers ». [ndlr ; lire HUM, p. 413-420]

amicales de Corses, d'Italiens, d'Arméniens, de Pieds-Noirs, de Juifs, etc. Quand l'une d'elles organisait une kermesse, l'élu du secteur ne manquait jamais de s'y faire voir prenant l'apéritif et donnant l'accolade à ses affiliés : instant privilégié pour demander un service, plus tard remboursé par des votes. Ces notables defferristes, Jean Masse, Émile Loo, Irma Rapuzzi, Bastien Leccia et autres maîtrisaient parfaitement l'art de cultiver une familiarité bon enfant avec les électeurs. Pendant ce temps, les Marseillais se faisaient déposséder de leur ville.

Un milieu associatif asservi allait de pair avec une presse muselée. À la Libération, Defferre et ses hommes s'emparèrent *manu militari* des presses du *Provençal*, situation légalisée ensuite. Le futur maire de Marseille, alors nommé secrétaire d'État à l'Information, se singularisa par sa vision restrictive de la liberté de la presse : il fit délivrer douze autorisations de paraître sur les cent quatre-vingt-six demandes [8]. À partir de 1958, *Le Provençal* fut dirigé par un triumvirat Defferre-Leenhardt-Cordesse, reflétant la nature des alliances qui gouvernaient la Ville. Par la suite, il réussit à ce que la même société de presse finance *Le Provençal* et *Le Méridional*, journal de la droite extrême dont les rodomontades quotidiennes se trouvaient ainsi contrôlées financièrement. À l'exception du quotidien du PCF, *La Marseillaise*, le groupe de presse defferriste se trouvait en situation de monopole. Defferre assistait aux conférences de rédaction du *Provençal*, décidant de ce qui pouvait y paraître et surveillant des journalistes aux ordres. Comme au sein du personnel communal, la carte du syndicat Force ouvrière s'imposait comme le sésame indispensable qui ouvrait les portes d'un emploi aux presses du *Provençal* et du *Méridional*.

L'hégémonie politique de la petite et moyenne bourgeoisie qui caractérisa le defferrisme se traduisit par un discours axé sur le mono-développement du secteur tertiaire et par la volonté de constituer une image de la ville qui lui soit adaptée. Il n'est pas fortuit que le defferrisme ait été contemporain d'un changement dans la composition sociale de la population marseillaise : il y a activement contribué. En 1954, un salarié sur quatre était employé de l'État ou d'un service public ; en 1975, cette proportion approchait les un sur trois. À ce moment-là, Marseille captait 75 % du tertiaire public des Bouches-du-Rhône, qui mobilisait la moitié des cadres supérieurs et moyens ainsi que des employés recensés. Comme le remarque Danielle Bleitrach, « cette orientation peut s'avérer fructueuse

8. Emmanuel Loi, *Defferre et Marseille*, Barrault, 1992, p. 33.

pour le personnel politique qui contrôle des réseaux de clientèle de plus en plus étendus au sein d'administrations telles que les caisses de sécurité sociale, les organismes de HLM, les hôpitaux, etc. [9] » Entre-temps, 50 000 emplois étaient créés dans les services de l'État, le paramunicipal, la Sécurité sociale, les télécommunications, les banques, les assurances et autres services privés.

Dans ce contexte, la classe moyenne aisée, proche de la municipalité, résidant dans les quartiers sud, se prit à rêver d'une ville consacrée au tertiaire. Mais la progression de l'emploi public s'arrêta au milieu des années 1970, stagnant par la suite, tandis que le tertiaire lié au secteur privé, dont on avait espéré un essor rapide en relation avec Fos [10], se limitait aux services en expansion partout ailleurs. Après avoir encouragé la fuite des industries, la municipalité se trouva contrainte d'opérer une marche arrière. Un arrêté vint interdire les spéculations comme celle qui avait livré les terrains des Forges de Menpenti aux sociétés immobilières ; des terrains industriels rendus vacants par la faillite de grosses entreprises locales (Coder, Griffet) furent rachetés par des sociétés d'économie mixte chargées de trouver des repreneurs. Elle furent finalement transformées en « village artisanal » accueillant des entreprises de taille modeste. Il était un peu tard pour réagir à une désindustrialisation que vingt ans de politique urbaine avaient encouragée : en 1995, la commune de Marseille ne disposait plus que d'un millier d'hectares de zones d'activités, contre sept ou huit fois plus dans les communes environnantes.

Aux débuts du chantier de Fos, le livre blanc de l'aire métropolitaine présenté par l'OREAM (Organisation d'études d'aménagement des aires métropolitaines) avait planifié le zonage de la région : le tertiaire supérieur à Marseille et le développement industriel autour de la mer de Berre avec urbanisation de son littoral. Comme le note Pierre-Paul Zalio, « le principal effet pervers de ce schéma fut d'initier et d'encourager, au-delà de Fos, le développement de zones économiques secondaires, autour de Vitrolles et d'Aix-en-Provence, et donc d'accentuer la désindustrialisation

9. Danielle Bleitrach *et al.*, *Classe ouvrière et social-démocratie…*, *op. cit.*, p. 217.
10. Issu de la pensée des aménageurs de la Ve République – qui voulait répondre au « défi américain » dans le cadre d'une Europe naissante –, est né dans les années 1960 un complexe industrialo-portuaire en combinaison avec des usines pétrochimiques et sidérurgiques. Le « territoire vierge » choisi, à quelques dizaines de kilomètres de Marseille, fut le golfe de Fos, un village qui s'adossait à des marais, voué aux salins, à la pêche et à l'élevage des taureaux.

du terroir marseillais [11] ». De façon emblématique, la Société phocéenne de métallurgie quittait en 1973 son usine du Canet pour s'installer sur la zone industrielle de Vitrolles. Le site avait été prévu pour attirer des sociétés établies à Marseille, alléchées par le bas prix des terrains et les exonérations fiscales offertes par la commune de Vitrolles : au milieu des années 1970, près de trois cents PME y employaient environ 10 000 personnes. La plupart devaient disparaître dans les années suivantes ou passer sous le contrôle de groupes étrangers, grands bénéficiaires de l'aménagement de la ZI (zone industrielle). Bien plus que d'un transfert d'activité de la ville à la banlieue, il s'agit d'un transfert de pouvoir, le déplacement géographique soulignant le déplacement du rôle dirigeant en matière industrielle : celui-ci passait des sociétés locales autofinancées aux sociétés délocalisées à forte concentration capitaliste.

Durant deux décennies, tout le devenir de ce qui était encore une ville portuaire se trouva suspendu à l'hypothèse que les activités de gestion, d'administration et de recherche et développement, induites par le complexe de Fos, viendraient s'y installer. En 1973, le président de la Chambre de commerce commentait le projet de centre directionnel alors en gestation en déclarant : « Marseille doit attirer en son centre les services nés à Fos. » L'année d'après commençait l'inexorable désillusion au bout de laquelle il s'avéra que pas une seule des sociétés ayant implanté un établissement sur la zone de Fos n'avait établi de bureaux à Marseille. Des sociétés opérant à l'échelle mondiale n'avaient aucune raison d'installer des bureaux dans une ville devenue périphérique ; la gestion des usines de Fos se fait à partir de métropoles, à Paris, Londres ou New York, pas au bord de la Méditerranée. Bien au contraire, de 1976 à 1979, trente-cinq sièges sociaux de grandes entreprises établies à Marseille furent transférés à l'extérieur, et seulement cinq vinrent s'y installer.

Le déclin industriel et portuaire de Marseille eut des effets d'autant plus dévastateurs qu'il coïncida avec l'éclatement de la ville. Toutes les communes périphériques virent leur population croître dans d'énormes proportions pendant les années du chantier de Fos ; entre 1968 et 1975, Vitrolles augmenta de 165,5 %, Septèmes de 85 %, Cabriès de 58 %, au

11. Pierre-Paul Zalio, *Grandes familles de Marseille au XX^e siècle, enquête sur l'identité économique d'un territoire portuaire*, Belin, 1999, p. 263.

détriment de la commune de Marseille, dont la population n'augmenta que de 2,2 %. Puis celle-ci, qui n'avait cessé de croître jusqu'à frôler le million d'habitants, commença de décliner : 961 000 recensés en 1975, 870 000 en 1982 et 800 000 en 1990. Déjà entre 1975 et 1982, 144 000 personnes avaient quitté Marseille tandis que 53 000 y étaient arrivées : ce roulement révélait qu'une partie croissante de la population n'était plus attachée à la ville, les Marseillais de souche étant de plus en plus tentés par la fuite tandis que les nouveaux arrivaient dans une ville en pleine déréliction. Un nombre important de Marseillais avaient semble-t-il cessé d'aimer leur ville.

Le modèle de développement exprimé à la fois dans le gigantisme industriel de Fos et dans l'urbanisme fonctionnaliste entra en crise à son apogée, mais il avait réussi à accomplir une rupture irréversible dans l'espace, désormais organisé à une échelle insaisissable par ceux qui y vivaient. Le rêve d'une planification parfaite pouvait-il engendrer autre chose que des réalisations monstrueuses ? Après plusieurs mois de contre-enquête dans la région de Fos, le Théâtre de la Carriera mit en scène la Tarasque, le monstre de la mythologie provençale, dans une pastorale créée en 1972 à Martigues. La Tarasque était revenue sous les traits du complexe de Fos, machine implacable terrorisant les habitants désarmés. Mais qui irait les en délivrer cette fois ?

Si les communes provençales avaient réussi à empêcher que l'on édifie des villes nouvelles comme on en implanta autour de Paris, elles ne purent s'opposer à la désintégration de la société locale. Tout ce qui constituait le tissu social, urbain et culturel des communes de la mer de Berre avait fini par se déchirer. Marquant une discontinuité radicale, les grands ensembles HLM et les zones pavillonnaires s'étaient constitués comme autant d'entités closes où l'on vivait à l'écart des noyaux urbains ou villageois préexistant. À la rudesse de la vie traditionnelle s'était substitué le confort domestique d'une existence solitaire, loin des autres et de son environnement. « C'est donc aussi la fin d'une civilisation dans ses rapports avec le passé, la culture, la langue, les coutumes et traditions, la terre et la mer, le ciel, le soleil ou le mistral, le marécage et la plaine ainsi que dans les rapports interpersonnels et économiques qui la régissaient », conclura Bernard Paillard [12]. Le chanteur Jan-Mari Carlotti, originaire de Fos, exprimera le même sentiment d'une perte irréparable :

12. Bernard Paillard, *La Damnation de Fos*, Seuil, 1981, p. 115.

Aqui non li dien gens ai gens mai « proletaris » ;
Aqui non li dien temps au temps mai « oraris » ;
Aqui non li dien vents ai vents mai « tubeias » ;
E ai paurei se li dien « arabes »,
Ai fruchas « bénéfices »,
A l'amor se li dis « plaser »,
A la mar se li dis « bordilha ».
Aqui quora li vau, auvi degun
Que ièu coneigue, qu'una mamèta vielha
Dei sens de gipsa, de l'alen de pòussa
Que si carga de ièu, e mi fai lo sant-sòm.
La coneissi, aquela cambia jamai son nom. [13]

Autoroutes et supermarchés avaient dessiné le nouvel espace dans lequel il faudrait s'habituer à vivre. Le rapport des hommes à l'environnement était désormais médiatisé par l'automobile, rendue obligatoire comme moyen de transport en semaine et comme moyen d'évasion dominicale. À la relative étroitesse des relations villageoises s'était substituée une liberté abstraite de circuler entre différents espaces également anonymes : ainsi l'inauguration du tronçon autoroutier reliant Marseille à Fos fut-elle suivie par celle du premier hypermarché de la région, installé à Port-de-Bouc. « En l'espace de deux ans, Fos a mis la région à l'heure de la France », notera Bernard Paillard au terme de sa contre-enquête. Dans la région marseillaise, l'uniformisation des modes de vie, identiquement réduits à cet enfermement domestique qui devenait le lot commun de tous les Français, date précisément de cette époque. L'extinction des usages qu'on avait conservés dans les villages perchés de Fos ou Vitrolles comme dans les quartiers populaires de Marseille était consommée dans cette vaste agglomération de zones, ZI, ZAC et ZUP

13. « Là on ne les appelle pas gens, les gens, mais "prolétaires". / Là on ne l'appelle pas temps, le temps, mais "horaire". / Là on ne l'appelle pas vent, le vent, mais "fumée". / Et les pauvres on les appelle "Arabes", / Les fruits "bénéfices", / L'amour s'appelle "plaisir" / La mer s'appelle "poubelle". / Là quand j'y vais, je n'entends personne / Que moi je connaisse, sinon une vieille grand-mère / Aux seins de plâtre, à l'haleine de poussière / Qui s'occupe de moi, et me chante la berceuse. / Je la connais, celle-là ne change jamais de nom. » (Cette *mamèta vielha*, c'est la Mort…) Jan-Mari Carlotti, extrait de « Autura », *Mont-Jòia*, Salabrun, 1980 – traduction de l'auteur.

(zone à urbaniser en priorité), entre l'Ouest sauvage du delta rhodanien et le site de l'antique Massalia.

L'éclatement de la ville et du village en tant que lieux de vie et d'activité alla de pair avec la perte des traditions ouvrières. À cet égard, l'exemple de Vitrolles illustre ce que l'urbanisme pouvait produire de pire. Sur tout le territoire de cette commune, comme sur celui de Marignane qui lui est contigu, un habitat atomisé se répandit en quelques années autour de la zone industrielle, combinant les ensembles HLM ou résidentiels avec les zones pavillonnaires. L'enquête menée par Danielle Bleitrach et Alain Chenu à la fin des années 1970 auprès des ouvriers transférés de Marseille à la ZI de Vitrolles sera édifiante. Les témoignages recueillis convergent sur un point : pour ces ouvriers, la rupture entre milieu urbain et milieu industriel signifiait une aggravation de leur exploitation. Sur la ZI comme sur la zone résidentielle, leur jugement était viscéralement négatif. Venant d'une ville où la diversité du tissu urbain unifiait les différents aspects de la condition ouvrière, ces Marseillais percevaient dans le modèle vitrollais, fondé sur le zonage, un système d'isolement et de séparation sociale. De fait, l'enquête révélera que la plupart d'entre eux ne purent se plier à ces nouvelles conditions de vie – qui impliquaient entre autre des déplacements plus longs, une certaine déqualification professionnelle, des contraintes de rendement individuel et l'obligation de prendre ses repas sur place. Situation qui ne posa pas ce type de problème à la plupart des autres travailleurs vitrollais, arrivés isolément dans un milieu où tout avait été conçu pour les maintenir isolés. Au contraire des Marseillais, ces délocalisés venus d'autres régions ou d'autres pays ignoraient les relations de voisinages communautaires qui avaient caractérisé tant de quartiers ouvriers de la cité phocéenne. Ce territoire suburbain n'offrait aucun des lieux de rencontre qui définissaient la ville mais des centres commerciaux et des rocades autoroutières… Aucun lien concret ne rattachait plus ces nouveaux prolétaires à leur environnement, aucune pratique commune qui puisse fonder une tradition urbaine. L'enquête conclura en remarquant qu'à ce stade isolement et dépolitisation semblaient se conjuguer naturellement [14]. La vérité de Marseille éclatée se trouve là.

14. Danielle Bleitrach et Alain Chenu, *L'Usine et la vie. Luttes régionales à Marseille et Fos*, Maspero, 1979, p. 176.

La ville résultait d'une patiente accumulation, dans laquelle des formes et des fonctions multiples avaient réussi à se combiner. À plus forte raison les villes maritimes, caractérisées par l'attraction centripète du Port : pendant près de mille ans, des personnes aux origines et aux activités diverses s'étaient mélangées au cœur de ces villes qui ne connaissaient guère la ségrégation résidentielle, et cette mixité engendra une culture urbaine encore plus affirmée que dans les villes continentales. Inversement, depuis la Seconde Guerre mondiale, l'extension sans précédent du territoire urbanisé s'opère de manière centrifuge, la périphérie de la ville s'urbanisant par une juxtaposition de zones monofonctionnelles et imperméables l'une à l'autre, liées extérieurement par des rocades autoroutières. La rigidité d'un tel découpage contraste avec la faculté d'adaptation propre au tissu de la ville ancienne, où des rues avaient pu changer d'attribution d'une époque à l'autre au prix de simples arrangements : le tissu de la ville préindustrielle révélait ainsi sa capacité d'accepter l'histoire et la lente sédimentation qu'elle opère, là où l'urbanisme par sa politique de la table rase n'arriva qu'à produire un espace stérile, véritable chaos urbain.

Les deux éléments solidaires qui organisaient l'espace de la ville, la rue et l'îlot de maisons ont été remplacés par la rocade et la zone. Dans le tissu néo-urbain qui s'étale autour des villes depuis cinquante ans, c'est la voie d'accès qui organise l'espace urbain, ensuite découpé en zones. Les plans de circulation et les classifications hiérarchiques de la voirie mis en place au début des années 1960, inspirés par les thèses fonctionnalistes, étaient précisément conçus pour générer un certain type d'urbanisation, celui des grands ensembles puis des lotissements pavillonnaires, des zones industrielles puis des centres commerciaux. La fragmentation de l'espace, érigée en système, nie le fait urbain dans ce qu'il a d'essentiel : la capacité d'un même lieu à accueillir des activités multiples et des gens différents. Sans doute, une forme de zonage a toujours existé dans l'histoire de la ville : certaines activités, polluantes ou dangereuses, se trouvaient rejetées au-delà des remparts, d'autres se concentraient dans certaines rues dont les noms rappellent l'occupation passée. Mais un réseau de tracés continus affirmait l'unité de la ville au-delà de la différence de ses parties [15]. La rupture avec l'histoire, joyeusement revendiquée par l'urbanisme moderne, s'incarne dans l'espace par la rupture avec la continuité urbaine.

---

15. Philippe Panerai, Jean-Charles Depaule, Marcelle Demorgon, « L'espace de la ville : tracés et hiérarchies », *in L'Analyse urbaine*, Parenthèses, 1999.

La construction en îlots avait tracé le cadre de la vie urbaine par les relations qu'elle permettait d'établir entre intérieur et extérieur ; les façades se trouvaient ainsi à la charnière de la demeure et du passage, constituant l'environnement de la ville. Cette relation entre le bâti et la voirie se trouva également désarticulée par le zonage. À la rocade autoroutière fit alors écho le bâtiment isolé, entouré de vide, sur le modèle des « unités d'habitation » dont la « Cité radieuse » du boulevard Michelet se voulait l'exemple-manifeste : il suffisait d'agencer plusieurs de ces volumes pour obtenir un grand ensemble. Le prétexte de l'hygiène (planter le bâtiment isolé au milieu d'un espace vert) dissimulait le refus de la ville et des formes de sociabilité qui lui sont propres. Comme le signale Lewis Mumford dans son analyse critique de la Cité radieuse, « l'espace ainsi dégagé par Le Corbusier n'est un espace libre que pour le regard ; il n'est pas l'espace fonctionnel dont les êtres humains ont besoin pour vivre [16] ».

La forme même du grand ensemble, isolé selon la conception fonctionnaliste de la « zone résidentielle », ne laisse aucune place au passage : il génère des ghettos. Ainsi a-t-on créé ces « ghettos ouvriers à la manière de l'ancien ghetto des Juifs » que dénonçait voici un siècle Jules Guesde à propos des projets de cités ouvrières de certains patrons français. Ce que Marseille avait précisément réussi à éviter malgré cent ans d'immigration massive. De plus, une partie de la population ouvrière étant composée d'immigrés, il arrive alors que le ghetto ouvrier et le ghetto immigré ne fassent plus qu'un.

La déportation de la population ouvrière fut le résultat le plus évident de tout le réaménagement urbain d'après guerre : « Ici loin du monde », dira de façon éloquente le graffiti géant qui s'affichait à la fin des années 1970 sur un ensemble HLM des quartiers nord. Analysant les effets de la gestion defferriste, André Donzel conclut : « Si l'on aborde la politique municipale marseillaise non plus dans ses déterminations gestionnaires mais dans l'angle de ses réalisations concrètes, il est bien difficile de conclure à un "assainissement" ou à une "harmonisation" des conditions de vie urbaine. C'est au contraire l'exacerbation des contrastes sociaux, fonctionnels, spatiaux, qui en constitue la trame. Et l'émergence de nouveaux rapports de gestion sur le terrain communal a moins contrarié qu'amplifié une logique profondément inégalitaire dans l'organisation et

16. Lewis Mumford, « La "folie de Marseille" », *in Le Piéton de New York* [*The New-Yorker*, 1957], Le Linteau, 2001, p. 167.

la production de l'espace urbain marseillais. [17] » Érigée en système par les divers plans d'urbanisme qui s'étaient succédé à Marseille depuis les années 1930, la ségrégation urbaine se réalisa donc en combinant planification bureaucratique et spéculation immobilière. La gestion du logement social aggrava la ségrégation : ainsi les immeubles HLM construits dans le quartier des Catalans ou face à la plage du Prado ont-ils toujours été réservés à la clientèle ethniquement et socialement homogène des cadres et employés de la Ville ou apparentés.

L'opposition entre quartiers nord et sud prit sa forme actuelle dans ces années 1970. Au sud de Marseille, la Vieille-Chapelle, la Pointe-Rouge ou le Mont-Redon constituaient de véritables quartiers populaires, où fonctionnaient savonneries, huileries, fabriques de soude et tuileries ; sans oublier des secteurs agricoles comme Bonneveine et Mazargues. La création de zones résidentielles bouleversa la physionomie de ces quartiers et la hausse du prix des terrains y rendit impossible l'activité industrielle, artisanale ou agricole ; et jusqu'à l'habitat des petites gens. De cette façon, les quartiers sud sont devenus presque exclusivement le lieu d'élection des Marseillais aisés – si l'on excepte l'incroyable enclave de la Cayolle, ghetto de pauvreté en plein secteur résidentiel. À la charnière du sud et de l'est, des quartiers comme Menpenti puis le Rouet ont commencé à se transformer en secteurs purement résidentiels, où les classes moyennes aisées remplacent les ouvriers au fur et à mesure que les anciens bâtiments industriels sont remplacés par des immeubles.

Pendant ces vingt années d'aménagement urbain, de 1955 à 1975, les 9e et 10e arrondissements, à cheval sur l'est et le sud, perdirent la majeure partie de leur population ouvrière. À l'exception du quartier de Belsunce, dans le 1er arrondissement, les ouvriers allèrent se concentrer dans les 13e, 14e, 15e et 16e arrondissements, au nord et à l'est, où furent construits 90 % des HLM, comme l'avait voulu le Plan de 1959. En 1977, la première ligne de métro était inaugurée, explicitement conçue en fonction du centre directionnel vers lequel devraient converger cadres et employés de bureau. De fait, elle dessert de façon privilégiée le sud et le nord-est de la ville, laissant à la population du nord le seul recours à l'automobile. Quand, bien plus tard, une seconde ligne fut mise en service sur l'axe nord-sud, ce fut pour s'arrêter à Arenc, au tout début des quartiers nord. La politique

17. André Donzel, *Politique urbaine et société locale,* thèse de sociologie, 1982, p. 156.

defferriste en matière de transports en commun privilégia la main-d'œuvre tertiaire, employés et cadres logés dans le sud et le centre de Marseille, au détriment des ouvriers rejetés vers le nord. À cet égard, on doit constater que les différentes rocades et autoroutes réalisées alors l'ont été quasiment toutes dans les quartiers ouvriers : un tiers de la ville, au nord et au nord-est, concentre la quasi-totalité de la voirie rapide réalisée au titre du PUD, le sud étant épargné.

Rétrospectivement, le Plan de 1959 apparaît comme l'axe central d'une stratégie visant à combattre l'hégémonie ouvrière dans Marseille après sa vitalité des années 1944-1947. Ce qu'illustra le démantèlement concomitant du réseau des tramways ; il est significatif que ce fût précisément la question des transports en commun qui provoqua la révolte des ouvriers marseillais en 1947. Analysant le processus de repli des ouvriers sur le domicile privé dans les années 1960, Donzel conclut que « le développement de la sphère domestique pourrait bien être la contrepartie d'une carence en matière de consommations collectives dont, entre autres, la possibilité d'accéder à un système public de transports en commun pour les déplacements de travail [18] » – et de loisirs, faudrait-il ajouter. Aux banlieues-tramways des années 1930 succédèrent les banlieues-automobiles, réunissant tous les inconvénients de la densité sans les avantages de l'urbanité. […]

Au cours des années 1970, les ensembles HLM des quartiers est et surtout nord commencèrent à poser aux autorités de sérieux problèmes. Une partie des premiers résidents avait commencé à déménager, généralement pour aller s'installer dans des ensembles conçus sur le même modèle, mais réservés à une clientèle un peu plus aisée. Beaucoup de familles pieds-noirs abandonnaient ainsi les HLM initialement édifiées à leur intention tandis que le nombre des immigrés, principalement nord-africains, ne cessait d'y augmenter. Si la première vague d'occupants de ces cités avait connu l'euphorie du confort moderne accessible à prix modique, ceux qui avaient eu la disgrâce d'y naître allaient se révolter à l'idée de devoir y passer leur vie : ce fut sous l'aspect sauvage de la délinquance juvénile que s'exprima la remise en cause de l'urbanisme fonctionnaliste. Mais cette petite délinquance explosa parfois en révolte ouverte. En

18. *Ibid.*, p. 403.

décembre 1976, un supermarché sur la rue Félix-Pyat, à côté du Parc Bellevue, devait fermer ses portes à cause des pillages répétés commis par les bandes du quartier. En octobre 1980, un jeune Marseillais d'origine algérienne, habitant la cité HLM des Flamants, près de Sainte-Marthe, était abattu par un CRS à la suite d'un contrôle. Deux jours après, en plein centre-ville, les jeunes des quartiers nord affrontaient violemment la police et saccageaient les magasins des rues de Rome et Saint-Ferréol.

Defferre et ses alliés de la bourgeoisie libérale avaient repris le programme lancé par Eugène Rostand à la fin du XIXe siècle, suivant la même croyance que le logement à bon marché résoudrait la question sociale. Au début des années 1950, à la suite des occupations de bastides, les mouvements chrétiens ouvriers avaient lancé des initiatives comme celle des Castors : des lotissements autoconstruits dans les quartiers nord ; mais seule une élite ouvrière avait les moyens de s'engager dans ce type de projets. De son côté, l'État providentiel issu de la Libération autorisait des réalisations ambitieuses et rapides, permettant de loger d'un seul coup des milliers de personnes. Ces grands ensembles où un bonheur sans fin semblait attendre les heureux élus de la modernité allaient toutefois devenir obsolètes en une génération : le temps que des enfants y naissent, grandissent… et se révoltent. Certains immeubles seraient détruits à l'explosif à la fin des années 1980 : à Frais-Vallon, Saint-Just, Font-Vert, la Savine et au Plan d'Aou. Édifiés au nom de l'hygiène, ces grands ensembles étaient devenus en quelques années des endroits où l'on mourait jeune, d'overdose, du sida, de suicide ou même, parfois, abattu par un voisin irascible. Ainsi s'est réalisée la prédiction de Raymond Loew à la fin de son enquête de 1944 : « Construire près du port de grandes HBM pour loger la majeure partie des dockers, c'est remplacer le taudis actuel étalé en surface par du taudis concentré en hauteur : le remède est pire que le mal. [19] »

Les spécialistes n'ont cessé depuis de se répandre sur le « malaise des banlieues », mais certaines évidences ont continué de leur échapper : à commencer par le fait que l'urbanisme rendait impossible l'appropriation de l'espace par ses habitants. À la manière tayloriste de l'« organisation scientifique du travail », qui supprimait les temps morts dans l'usine, l'urbanisme prévoyait une utilisation performante de l'es-

19. Raymond Loew, « Les dockers de Marseille », *Économie et humanisme*, février 1944, n° 11.

pace sans pitié pour ceux qui ne trouvaient pas de place dans la machine infernale du salariat. Les cités-dortoirs avaient été conçues pour des habitants ayant une occupation professionnelle et une voiture. Il se trouve qu'à Marseille l'achèvement des grands programmes de construction HLM coïncida avec la crise industrialo-portuaire et la montée consécutive du chômage au sein de la population ouvrière, en particulier des jeunes. Ceux-ci eurent tout le temps de réaliser l'extrême hostilité du nouvel environnement. Les travailleurs, entraînés par la force d'inertie du quotidien, pouvaient supporter plus ou moins bien cette relégation urbaine – et, à la limite, ne même pas s'en rendre compte –, mais les jeunes chômeurs-à-vie, non.

Élus et urbanistes expliquèrent la révolte des jeunes relégués par le fait que l'on avait négligé « le social ». Ils alléguaient l'excuse de l'urgence : pour répondre à la question du logement, il avait fallu faire l'économie d'équipements sociaux dont la construction avait été repoussée à un futur hypothétique. Tout avait été en fait prévu par les réglementations d'urbanisme, qui définissaient soigneusement la surface des espaces verts, la nature et le nombre des équipements scolaires, commerciaux, socioculturels, administratifs, sanitaires, sportifs, etc., nécessaires aux diverses tailles de grands ensembles. Quand le PUD s'acheva, la municipalité Defferre put se vanter d'avoir réalisé quatre-vingt-neuf gymnases, cinquante-neuf stades et vingt piscines en quinze ans. Il suffirait de réaliser davantage d'équipements sportifs et de centres sociaux pour donner un peu d'âme aux grands ensembles.

Ramener le « malaise des banlieues » à un simple manque d'équipements sociaux permettait de ne pas mettre en cause l'inhumanité de l'urbanisme. La gauche, qui mettait en avant ce discours, partageait avec la bourgeoisie libérale une vision utilitariste de la ville, réduite à de simples fonctions dont on pourrait quantifier la satisfaction. La conception dirigiste et jacobine qui caractérisait les partis de gauche se retrouvait à sa place dans cet urbanisme planifié qu'ils voulaient simplement corriger d'un peu de « social ». L'usage systématique de ce terme montre à quel point l'espace urbain ainsi constitué était fondamentalement antisocial. Alors que la ville est avant tout un mode de communication ou, si l'on préfère, un rapport social.

De la même manière, la municipalité defferriste se faisait une gloire d'avoir résorbé la plupart des bidonvilles couvrant le territoire de

Marseille. Lorsque fut publié le PUD, ces enclos abritaient environ 10 000 personnes [20]. Leur existence semblait justifier la politique des grands ensembles, dont plusieurs furent d'ailleurs édifiés sur leur emplacement : au Racati, à Font-Vert, la Busserine, Fonscolombe, au Cap Janet, etc. À une occupation spontanée de l'espace, fondée sur la misère des moyens, venait s'opposer de façon spectaculaire la planification techniquement équipée. L'objectif était de loger les gens, non de permettre la naissance d'un environnement urbain à leur mesure. On voulait ignorer comment certains quartiers populaires de Marseille étaient nés, au départ simples agglomérats de cabanons devenant habitations permanentes d'où peu à peu émergeait une trame urbaine. Les bicoques s'agrandissaient avec les moyens du bord et devenaient des maisons, desservies par des voies rudimentaires, tracées et entretenues par les habitants eux-mêmes. L'équipement urbain (tout-à-l'égout, eau, électricité, voirie goudronnée) suivit, avec beaucoup de retard, l'urbanisation organique du quartier. Les zones cabanonnières ne se distinguaient guère, de prime abord, des enclos et bidonvilles. Ces derniers reposaient sur un système d'entraide et de solidarité à partir duquel une vie locale était possible. En de nombreux pays méditerranéens, en Grèce, en Tunisie, en Espagne, les bidonvilles ont évolué, et parfois très vite, vers des constructions en dur : un quartier prenait alors corps. Ce qui supposait un certain laxisme des autorités, qui souvent n'avaient pas les moyens de faire autrement. En tout cas, cela montre que la différence entre zone cabanonnières et bidonvilles était avant tout d'ordre juridique.

En France, les autorités n'ont jamais toléré que l'appropriation des terrains occupés puisse devenir durable, même s'il s'agissait de terrains vagues. La rigidité des conceptions juridiques françaises faisait de ces enclos des zones de non-droit. On laissait les gens s'y installer faute de mieux, mais on les empêchait d'améliorer leurs conditions d'habitat en les maintenant en état de précarité par la menace latente de l'expulsion. D'où cette perpétuation du taudis, qui renforçait encore le caractère d'opprobre attaché

20. « L'originalité de Marseille ne réside pas dans l'existence des bidonvilles, affirmaient en 1991 les auteurs de *Migrance*. Elle est dans la précocité et dans la durée de cet habitat sordide, et surtout dans le fait qu'aucun quartier n'ignore, au début des années 1950, ces immeubles ou ces "zones" abandonnées à la misère. » (Abdelmalek Sayad, Jean-Jacques Jordi et Émile Temime, *Migrance*, tome IV, Édisud, 1991, p. 128.)

aux enclos et autres bidonvilles multipliés dans l'entre-deux-guerres. L'urbanisation d'après guerre vit là un défi à relever : un office particulier, la Logirem, fut chargé à Marseille de faire édifier et de gérer des HLM pour les habitants de bidonvilles. Plutôt que de favoriser une évolution positive de l'habitat en équipant les enclos, l'administration préféra en disperser les habitants. Ce faisant, toute une histoire commune faite de misères et de solidarités se trouva effacée du jour au lendemain. Le grand ensemble les propulsa dans un univers préfabriqué, conçu par des gens qui n'y vivraient jamais. Déjà déracinés par l'émigration, les habitants des bidonvilles ne pouvaient se reconnaître dans un tel univers [21].

L'urbanisation fonctionnaliste se fondait sur une forte concentration de capitaux, privés, publics ou mixtes, appuyés de moyens techniques sophistiqués. L'investissement lourd exigé par le grand ensemble ne pouvait évidemment être géré que par des spécialistes, les futurs habitants étant de toutes façons jugés incompétents. La rapidité d'exécution à laquelle atteignaient les grosses entreprises du BTP et l'importance des moyens mis en œuvre dans ces grands chantiers semblaient renvoyer à un passé révolu les techniques auxquelles avaient recours les artisans maçons. Mais aux investissements lourds de la construction succédèrent des frais d'entretien prohibitifs (ascenseurs, aération, chauffage, nettoyage des parties communes, etc.) qui eurent tôt fait d'excéder les capacités de gestion des offices HLM, de sorte que ces immeubles se dégradèrent rapidement, accélérant la fuite des moins démunis.

Dans les années 1980, l'échec se révéla au rythme des troubles agitant les banlieues dans la France entière. Des centaines de grands ensembles se trouvaient à la dérive, la revalorisation de ce capital immobilier dégradé et dégradant s'avérant une fuite sans fin : ainsi l'ensemble HLM des Flamants, achevé en 1972, qui a fait l'objet de rénovations lourdes en 1979, 1987 et 1999, devait subir d'importants travaux en 2005. Le comble est que les grands ensembles sous-utilisent l'espace tout en donnant à leurs habitants une sensation d'entassement ! Les mêmes personnes qui avaient pu cohabiter ailleurs ne pouvaient plus se sup-

21. Les enquêtes menées à l'époque ont fait ressortir l'hostilité des habitants de bidonvilles à l'habitat concentrationnaire des grands ensembles – à tout prendre, la cité de transit (comme Bassens, la Paternelle ou la Cayolle) leur semblait plus agréable… (Lire Jean Naturski, *Les Formes d'habitat précaire dans l'agglomération marseillaise*, thèse de géographie, Aix-en-Provence, 1968).

porter ici : les problèmes que l'on classe sous la rubrique du racisme se ramènent souvent à une question de voisinage, devenu impossible dans un tel cadre [22].

La vie sociale la plus élémentaire se révélait impossible dans ces grands ensembles. En particulier parce que les habitants se voyaient privés de toute possibilité d'y travailler : les petits métiers, dont beaucoup subsistaient dans les bidonvilles, n'avaient pas place au pied de tours conçues pour remplir une fonction unique. Nombre de ces locataires sociaux devinrent des assistés à vie, soumis à la surveillance tracassière des offices d'HLM. Ayant renoncé à s'approprier l'espace extérieur, les habitants accédaient à un intérieur plus confortable, équipé en salle de bains, vide-ordures et chauffage central, où ils pouvaient vivre en vase clos indépendamment de tout voisinage. De fait, dans les années 1960 où se généralisa ce type d'habitat, aller vivre dans un ensemble résidentiel, HLM ou bien privé, revenait à entrer de plain-pied dans la société du spectacle : ces grands ensemble avaient été conçus expressément pour des automobilistes et des clients de supermarchés.

La politique du logement, encourageant la construction des grands ensembles, et plus tard l'accès au pavillon individuel, modifia les conditions de vie des foules urbanisées dans la mesure où ces logements établis selon les normes fonctionnalistes entraînaient la création d'une cellule domestique, jusque-là propre aux classes bourgeoises, conçue comme un lieu privilégié de la consommation solitaire. De son côté, l'automobile rendait possible la séparation du lieu d'habitat et du lieu de travail et faisait de l'espace lui-même quelque chose de consommable. Ainsi la façon de vivre de la plèbe marseillaise allait radicalement changer pendant ces décennies que les économistes ont baptisé les « Trente Glorieuses ».

ALÈSSI DELL'UMBRIA

Extrait des chapitres XVII & XIX de
Histoire universelle de Marseille *(2007)*

22. Telle Sicilienne de Tunis, qui avait toujours vécu en bonne intelligence avec les Arabes « là-bas », peut déclarer après quelques années passées au Parc Bellevue, rue Félix-Pyat : « C'est en France que je suis devenue raciste. » On pourrait multiplier ce type de témoignage à l'infini…

Le texte ci-contre est initialement paru en espagnol dans un recueil d'articles de Jean-Pierre Garnier édité par Virus Editorial en 2007 sous le titre *Contra los territorios del poder. Por un espacio de debate y… de combate*.

Chercheur en sociologie urbaine, chargé de recherches dans des organismes de planification urbaine en France et à Cuba, enseignant notamment à Paris I et Paris VIII, et à l'École spéciale d'architecture puis comme chercheur au CNRS, Jean-Pierre Garnier est également membre des comités de rédaction d'*Espaces et Sociétés* et de *L'Homme et la Société*. Il a fait paraître plusieurs ouvrages sur la politique urbaine, la rébellion des jeunes des cités, l'involution de la gauche et de l'intelligentsia françaises, dont *Des Barbares dans la cité* (Flammarion, 1997) et *Gouverner la violence* (L'Harmattan, 2000), également *La Deuxième Droite* (Albin Michel, 1986) et *La Pensée aveugle* (Spengler, 1995).

La volonté de non-savoir

> Désormais, il ne s'agit plus de savoir si tel ou tel théorème est vrai, mais s'il est bien ou mal sonnant, agréable à la police ou nuisible au capital. La recherche désintéressée fait place au pugilat payé, l'investigation consciencieuse à la mauvaise conscience, aux misérables subterfuges de l'apologétique.
>
> KARL MARX
> *Le Capital*, livre 1, tome 1

UN IMMENSE SOULAGEMENT court en filigrane tout au long des « ré-interrogations » et des « refondations » théoriques dont les sciences sociales, en général, et la recherche urbaine, en particulier, n'ont cessé de faire l'objet – ou servir de prétexte ? – depuis presque une trentaine d'années en France [1]. C'est à qui, en effet, se félicitera avec le plus d'enthousiasme et d'assurance de la « mort des idéologies » – réduites à une seule, comme on va le voir – qui, en substituant la rhétorique d'un discours à la connaissance d'un objet, auraient, pendant une période courte mais dévastatrice (1968-1975), perverti la démarche scientifique au point d'en faire oublier la finalité : produire des savoirs. Que l'on ne

1. Le processus vaut, comme on le verra plus loin, pour les autres pays de l'Europe du Sud.

s'avise plus aujourd'hui, par conséquent, de se demander quel type de savoirs, à quelles fins et au profit de qui. Ce serait là, précisément, retomber dans les errements du passé. Autant dire que de telles questions ne sont absolument plus d'actualité.

Du soupçon à l'acquiescement

Dans la présentation d'un ouvrage paru au début du siècle nouveau, censé dresser un panorama de la pensée française actuelle sur l'urbain, son principal maître d'œuvre [2] revenait une fois de plus, pour s'en réjouir, sur ce qui sépare cette pensée de l'« état d'esprit revendicatif et critique du capitalisme » qui prévalait au début des années 1970, époque caractérisée par une « aggravation de la propension à marxiser à tout vent » [3]. Prisonniers de leur engagement dans ce que l'on appelait alors la « contestation » de notre société, beaucoup de chercheurs n'étaient-ils pas guidés, non par une quête de vérité, mais par le souci de voir confirmées les « vérités » qui justifiaient cet engagement ? Animés d'une volonté militante, n'avaient-ils pas fini par concevoir la recherche comme une manière de poursuivre la politique par d'autres moyens ? « La perspective historique des mouvements urbains », décrétait, par exemple, en 1976, le plus influent d'entre eux, « articulés de façon étroite au mouvement ouvrier, dans l'ensemble d'une stratégie socialiste, réclame de façon urgente une théorie scientifique et révolutionnaire de l'urbain. [4] »

---

2. Thierry Paquot, professeur de philosophie, ancien militant d'une « Gauche ouvrière et paysanne » aussi improbable qu'éphémère. Presque exclusivement composé d'universitaires, la GOP, groupuscule gauchiste d'inspiration maoïste, était née à la faveur des « grèves sauvages » ouvrières et des luttes paysannes extra-insitutionnelles du début des années 1970, pour disparaître lorsqu'elles amorcèrent leur déclin. Désormais « philosophe de l'urbain » omniprésent dans les médias, de France Culture au *Monde diplomatique*, Thierry Paquot aime à jouer aussi les conseillers du prince auprès des personnalités politiques aux couleurs les plus diverses.

3. Thierry Paquot, Michel Lussault et Sophie Body-Gendrot, *La Ville et l'urbain. L'état des savoirs*, La Découverte, 2000.

4. Manuel Castells, « Mouvements urbains et voie démocratique vers le socialisme », *Autrement*, septembre 1976, n° 6.

Rien de moins !

Par bonheur, les œillères dogmatiques qui aveuglaient ceux qui faisaient profession de scruter le monde social mieux que d'autres sont tombées au fur et à mesure que s'effritaient les idéaux d'émancipation, atteints de plein fouet par le discrédit puis l'effondrement des régimes, des partis et des doctrines qui passaient à tort pour les incarner. Enfin libérés des grilles conceptuelles et des corsets théoriques qui bridaient leur réflexion, les chercheurs pourraient désormais s'intéresser aux « mutations » du monde urbain contemporain sans devoir pour autant porter sur elles un regard soupçonneux voire hostile devenu hors de saison.

L'ère serait donc révolue où le géographe comme l'historien, le sociologue comme l'économiste tendaient « moins à dire ce qui est que ce qu'il faut en penser [5] ». Renouant avec la vocation de sa discipline, chacun aurait aujourd'hui pour seule préoccupation de faire connaître ce qu'il sait et non plus ce qu'il croit. Pourtant, à confronter ces proclamations et ces professions de foi aux résultats de leurs travaux, les chercheurs en sciences sociales donnent plutôt l'impression, aujourd'hui comme hier, de dire surtout ce qu'ils croient savoir. Et, chose nouvelle, de rester sciemment muets, désormais, sur ce qu'ils préfèrent ignorer.

Marxisme & commande publique

Contrairement à ce que l'entrée en matière qui précède pourrait laisser supposer, il n'entre nulle nostalgie, de ma part, dans la référence à une époque, assez brève, au bout du compte, où les chercheurs français prétendaient, selon le précepte althussérien, « mener la lutte des classes dans la théorie ». Prétention illusoire et qui aurait dû apparaître comme telle à des gens férus de « démystification » et de « déconstruction », s'ils avaient consenti à faire preuve de lucidité réflexive. Mais il est vrai que cela aurait été à leurs propres dépens.

Pour en avoir traité jadis, sans attendre que des années passent pour découvrir après coup ce qui était évident, je ne pense pas devoir insister outre mesure sur l'instrumentalisation dont la pensée critique d'inspira-

5. Pierre Bourdieu, « La science et l'actualité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, mars 1986, n° 61.

tion marxiste, situationniste ou foucaldienne a pu faire l'objet de la part des stratèges de l'aménagement urbain. Et aussi de la part des chercheurs eux-mêmes qui trouvèrent par ce biais un moyen d'affirmer leur excellence et de satisfaire leur soif de reconnaissance [6].

« Arrêtons de croire que les sociologues sont assez futés pour faire de la subversion sans que personne ne s'en aperçoive ! [7] » Cet avertissement ironique qu'adressait rétrospectivement l'un d'entre eux à ses collègues visait ceux qui s'étaient imaginé « détourner », comme le recommandait la vulgate situationniste, l'institution qui les employait à des fins opposées à celles qui lui étaient fixées. Outre que le « libéralisme avancé » qui constituait l'image de marque du giscardisme n'était sans doute pas étranger à la « libérale largeur de vue [8] » des commanditaires étatiques de la recherche urbaine, l'appétence de ces derniers pour la sociologie marxiste ou d'autres théorisations à visée critique résultait avant tout de la nécessité de fournir à des planificateurs urbains en plein désarroi les connaissances dont ils avaient besoin.

Confrontés alors à l'incapacité de l'urbanisme technocratique à maîtriser une « urbanisation anarchique », à l'apparition de « nouveaux mouvements sociaux » sur le « cadre de vie », à l'émergence du « malaise des grands ensembles » dans les banlieues ouvrières, le tout aggravé par un contexte national de récession économique, les hauts fonctionnaires du ministère de l'Équipement avaient perdu confiance dans les approches fonctionnalistes, technicistes et économicistes qui avaient inspiré jusque-là le traitement, tant théorique que pratique, de l'espace urbain. Devenu le lieu et l'enjeu de conflits ouvertement politiques, celui-ci ne pouvait plus être abordé de manière « objective » et « neutre », c'est-à-dire « apolitique », comme on le faisait auparavant. Pour aider les « décideurs » publics et même privés à comprendre les « dysfonctionnements du système » et à « réguler » les relations entre l'État et la « société urbaine », les instances bureaucratiques qui pilotaient la recherche firent appel à une nouvelle génération de chercheurs, celle qui venait de faire ses classes à l'université au moment où celle-ci était secouée par les turbulences

6. Jean-Pierre Garnier, *Le Marxisme lénifiant, ou la Politique bourgeoise au poste de commande*, Le Sycomore, 1979.
7. Maurice Blanc, « Commande publique et sociologie urbaine », *Espaces et Sociétés*, 1987, n° 48-49.
8. Michel Amiot, *Contre l'État, les sociologues. Éléments pour l'histoire de la sociologie urbaine en France (1900-1980)*, EHESS, 1986.

estudiantines de Mai 68.

C'est ainsi que des crédits furent affectés au financement d'études démontant les « mécanismes capitalistes de la production de l'espace » ou les « dispositifs de contrôle des appareils d'État ». Des concepts que l'on avait l'habitude de voir fleurir sur les tracts gauchistes vont, en effet, figurer parmi les clés permettant d'élucider les « contradictions » – le terme va significativement se substituer, pendant quelque temps, à celui de « dysfonctionnement » – auxquelles devaient faire face les aménageurs et les bâtisseurs : « classes sociales », « exploitation », « domination », « ségrégation », « normalisation », etc. Est-ce à dire, pour autant, comme le suppute malicieusement le sociologue cité plus haut, que « les planificateurs se sont emparés des analyses marxistes comme les militaires des traités de guérilla [9] » ? Encore eût-il fallu que ce marxisme-là et, d'une manière plus générale, cette pensée critique fussent initialement destinés au peuple, et que les « travailleurs intellectuels », comme nombre de chercheurs aimaient à se dénommer eux-mêmes, aient affûté leurs « outils théoriques » dans l'intention d'en finir plus rapidement avec le « mode de production capitaliste » dont ils se disaient les adversaires. Or, ce n'était nullement le cas.

Il ne faut pas, en effet, surestimer la radicalité critique de la recherche urbaine des années 1970. Les rapports rédigés à l'intention des commanditaires ministériels par les sociologues, pour ne mentionner qu'eux, qui se réclamaient du « matérialisme dialectique » autorisent à parler d'un véritable « marxisme d'État ». À la différence des « traités de guérilla », ils étaient sans utilité aucune, y compris lorsque les « luttes urbaines » en constituaient le thème central, pour qui aurait voulu mener un combat conséquent contre le « pouvoir bourgeois ». Le pédantisme ésotérique et le théoricisme sophistiqué qui en constituaient la marque de fabrique traduisaient bien plutôt, de la part de leurs auteurs, le désir de s'imposer aux yeux des commanditaires de leurs travaux, et aussi de leurs pairs, comme les porteurs exclusifs d'un regard véritablement scientifique sur la réalité urbaine.

9. Maurice Blanc, « Commande publique et sociologie urbaine », *art. cit.*

La longue marche de la petite bourgeoisie intellectuelle dans les institutions

Sans revenir longuement, là non plus, sur un processus dont j'ai, avec quelques autres, exposé à plusieurs reprises les tenants et les aboutissants [10], il faut quand même rappeler que « cet étonnant mariage entre une science contemptrice du pouvoir et une technocratie en mal de certitudes [11] » auquel on a assisté durant une dizaine d'années prenait place dans une conjoncture socio-historique bien particulière. Celle où la petite bourgeoisie intellectuelle (PBI), dont faisaient partie les chercheurs, les enseignants de l'université et leurs étudiants, s'apprêtait – terme à prendre dans ses deux acceptions – à passer du statut de fraction dominante des classes dominées à celui de fraction dominée des classes dominantes. Avec la conversion idéologique qu'une telle transmutation impliquait.

Que « l'engagement dans les sciences sociales » de nombre de jeunes diplômés ait été, comme le rappelle un sociologue, « porté, bien au-delà des enjeux universitaires, par la conviction que le changement du monde était l'enjeu principal », cela ne fait aucun doute [12]. Encore ne faudrait-il pas se borner, en guise d'explication, à évoquer « le climat intellectuel des années 1960 [13] », où la critique de l'ordre établi était, pour ainsi dire, dans l'air du temps. Si le « changement du monde » en constituait effectivement l'horizon, c'est que l'écart était devenu tel, pour les néo-petits bourgeois, entre leurs espérances d'ascension sociale et les chances de les voir réalisées, qu'il ne leur laissait plus d'autre choix que de combattre – au moins par le verbe – un « système » qui bridait leur carrière professionnelle et, pour les plus déterminés, leurs ambitions politiques.

Il convient de souligner, ici, que ce « blocage » de la PBI dans son irrésistible ascension n'était pas particulier à la France, pas plus que la

---

10. Jean-Pierre Garnier et Denis Golschmidt, *Le Socialisme à visage urbain. Essai sur la locale-démocratie*, Rupture, 1978 ; Jean-Pierre Garnier et Louis Janover, *La Deuxième Droite*, Robert Laffont, 1986 ; *La Pensée aveugle. Quand les intellectuels ont des visions*, Spengler, 1993.

11. Pierre Lassave, *Les Sociologues et la recherche urbaine dans la France contemporaine,* Presses universitaires du Mirail, 1997.

12. *Ibid.*

13. *Ibid.*

radicalisation idéologique qu'il provoqua chez les membres de cette classe. Avec des décalages dans le temps et des spécificités historiques et sociales propres à chaque pays, l'ensemble de l'Europe du Sud de l'après-guerre se trouvait ou allait se trouver dans la même situation paradoxale : le poids croissant, aux plans démographique, économique et culturel, d'une classe montante secrétée par le développement et la modernisation du capitalisme, contrastait de manière flagrante avec la place mineure, voire inexistante, qui lui était réservée dans le champ politique.

En France, au début de la Ve République, en Italie sous le règne de la démocratie chrétienne, au Portugal sous le salazarisme comme en Espagne sous le franquisme, pour ne rien dire de la Grèce, à peine entrée dans l'ère industrielle et soumise à des gouvernements réactionnaires, la concentration du capital n'avait pas encore laminé les anciennes classes moyennes (petits commerçants, artisans et paysans). Les secteurs dynamiques et modernistes de la classe dirigeante étaient eux-mêmes encore minoritaires au sein de cette dernière. Aussi la petite bourgeoisie traditionnelle figurait-elle encore, dans le bloc au pouvoir, comme alliée privilégiée de la bourgeoisie, ce qui l'autorisait à imposer ses valeurs conservatrices, pour ne pas dire rétrogrades, à l'ensemble de la société alors que l'évolution de celle-ci les faisait apparaître de plus en de plus en plus anachroniques. D'où, chez les agents de la nouvelle classe montante, politiquement marginalisée et culturellement étouffée, des frustrations et, par contrecoup, des aspirations qui, à être contrariées, vont prendre parfois un tour démesuré.

Une « classe régnante »

C'est alors, en effet, que la PBI, galvanisée par les discours « révolutionnaires » de ses maîtres-penseurs, va rêver de devenir « grande », c'est-à-dire une classe dirigeante, mais sur le mode du déni en liant son sort de manière fantasmagorique à celui des « petits » – « le prolétariat », « la classe ouvrière », les « travailleurs », « les masses », etc. Ainsi s'identifierait-elle, par exemple, aux « damnés de la terre » du tiers-monde. Elle se projettera sur des partis « socialistes » ou « communistes » qui, sous d'autres cieux, avaient permis à une avant-garde politique issue de l'intelligentsia de prendre puis d'exercer le pouvoir « au nom du peuple ».

Elle se fera fort de jeter bas [14], à son tour, non seulement un gouvernement mais aussi un régime et même un système social. Ambition irréaliste eu égard aux possibilités historiques de cette classe dans un pays capitaliste développé.

Alors que, dans la division sociale du travail, les tâches de direction et celles d'exécution reviennent respectivement à la bourgeoisie et au prolétariat, ouvrier ou employé, il incombe à la PBI d'assurer celles, toujours plus nombreuses et plus complexes, qui garantissent la reproduction des rapports de production, à savoir les tâches de médiation : conception, organisation, contrôle et inculcation. Certes, les compétences qu'exige leur accomplissement peuvent, comme l'expérience l'avait prouvé dans les pays anglo-saxons et scandinaves quelques décennies auparavant, être réinvesties dans la conquête et l'exercice du pouvoir politique. Mais un pouvoir subordonné, étant donnée la place subalterne occupée par la PBI vis-à-vis de la classe possédante. Ce qui a fait dire qu'il était celui d'une « classe régnante » par délégation plutôt que véritablement dirigeante. Toujours est-il que, de même que la bourgeoisie ne consent à des réformes favorables aux couches populaires que sous la menace, fantasmée ou non, d'une révolution, il a fallu aux élites de la PBI des pays du sud européen se faire passer un moment pour révolutionnaires pour faire valoir et reconnaître leur vocation réformiste ou, plus exactement, réformatrice [15].

En matière de conception et, secondairement, d'inculcation, domaines où l'intelligentsia peut faire montre de ses talents, le « grand récit » de l'émancipation qu'elle affectionnait quand elle se voulait progressiste correspondait donc à une période troublée où l'ancienne alliance de classes était en train ou sur le point de se fissurer, laissant entrevoir à celle qui rongeait son frein dans l'opposition des perspectives de pouvoir aussi insoupçonnées qu'illusoires. En France, cependant, les croyances en un « socialisme démocratique et autogestionnaire » commenceront à faiblir avant même que le goulag, les *boat people*, l'échec de la révolution des

14. Lors des manifestations, la plupart des slogans criés par les manifestants ou peints sur les banderoles commençaient inévitablement par « À bas… ! »

15. Les réformistes s'inscrivaient encore dans la perspective d'un passage « pacifique et graduel » – qualifié de « démocratique » par opposition à la rupture révolutionnaire – au socialisme, alors que réformateurs ne visent qu'à améliorer – aux sens à la fois technique et éthique – le fonctionnement du capitalisme.

œillets au Portugal et la faillite du Programme commun de la gauche [16] ne fournissent les alibis qui serviront de justification aux retournements de veste futurs.

À la faveur de la « Nouvelle Société [17] » puis, surtout, du « libéralisme avancé » mis en place par les représentants des secteurs éclairés de la bourgeoisie après l'alerte de Mai 68, chercheurs et enseignants vont consacrer la majeure partie de leur temps et de leur énergie à poursuivre leur « longue marche » dans les institutions. Ce qui les conduira à abandonner en route, avec plus ou moins de désinvolture, un bagage idéologique « gauchiste » devenu par trop encombrant pour qui voulait accéder aux postes de responsabilité. En même temps que leur « engagement » s'affaiblissait au plan idéologique et prenait la voie électoraliste au plan politique, ils se dispersaient, en pratique, dans les multiples offices offerts par le travail académique ou l'expertise auprès des autorités. Bref, l'horizon d'attente du professionnel des sciences humaines n'était plus le bouleversement de la société mais la réussite dans la Cité savante. Il ne l'a pas quittée depuis, sauf pour quelques incursions dans les allées du pouvoir, national ou local, voire international, pour jouer le rôle de conseiller du Prince. Son « regard » sur la ville et, surtout, sur ceux qui la mettent plus que jamais en coupe réglée ne pouvait pas ne pas s'en trouver quelque peu infléchi.

« L'état d'esprit revendicatif et critique du capitalisme » n'avait plus, par conséquent, lieu d'être parmi les chercheurs [18]. Leurs revendications étaient déjà largement satisfaites dans le cadre du système socio-économique

16. Pour donner de la crédibilité à leur alliance électorale aux yeux du peuple, le Parti socialiste et le Parti communiste français avaient entamé une négociation laborieuse pour élaborer un projet politique supposé orienter la transition du capitalisme au socialisme.

17. Sous l'appellation de « Nouvelle Société », une première tentative de ralliement des « nouvelles couches moyennes », c'est-à-dire de la PBI, avait été effectuée, au début des années 1970, par un gouvernement de droite. Sous la présidence de Georges Pompidou, le Premier ministre Jacques Chaban-Delmas, entouré d'une équipe de hauts fonctionnaires que l'on retrouvera plus tard dans les instances dirigeantes du PS, avait lancé quelques réformes modernistes. Mais elles intervenaient dans un contexte où la classe ouvrière donnait des signes inquiétants de rébellion en multipliant les « grèves sauvages ». Effrayée, la majorité parlementaire de droite mit fin à l'expérience. Chaban-Delmas fut mis en minorité et remplacé par un militaire, Pierre Messmer, à la tête d'un gouvernement ultra-réactionnaire.

18. Thierry Paquot, introduction à *La Ville et l'urbain*, *op. cit.*

existant, et, pour celles qui ne l'étaient pas encore, il n'était plus besoin de « marxiser à tout vent », puisqu'il suffisait désormais d'aller, si l'on peut dire, dans le sens du vent. Celui-ci soufflait dorénavant d'ouest en est une fois éteintes les dernières lueurs de l'« Orient rouge », et il n'était plus question de théoriser à contre-courant.

De leur voyage initiatique aux États-Unis où nombre d'entre eux étaient partis en pèlerinage après la fin de l'ostracisme dont la « patrie de l'impérialisme » avait été frappée, les chercheurs français ramenèrent, émerveillés par « la découverte libératrice et fascinante de la ville américaine [19] », toutes sortes d'« outils scientifiques » rutilant de nouveauté. S'ils n'avaient pas le don de convertir en or le vil plomb de la réalité capitaliste, ils avaient du moins le mérite de la rendre assez méconnaissable pour que l'on finisse par l'accepter. Et cela d'autant mieux que l'on n'avait pas à en subir les désagréments.

Ainsi, dans le milieu de la recherche urbaine comme ailleurs, les vastes systèmes d'interprétation échafaudés dans l'intention de « comprendre le monde pour le transformer » cédèrent la place à des « paradigmes locaux » où le descriptif succédait au prescriptif. En fait, sous couvert de « démarche plus compréhensive qu'explicative », l'esprit critique sera peu à peu évincé au profit d'une apologie plus ou moins subtile de l'ordre des choses. L'existence quotidienne des citadins, en particulier, sera « observée » dans le détail avec empathie, et non plus toisée depuis des positions de surplomb qui perdaient de vue les individus. C'est pourquoi les approches phénoménologiques vont tenir le haut du pavé tandis que les déconstructions structuralistes seront remisées dans l'historiographie des théories dépassées.

Pour rendre compte d'un « monde fragmenté », d'une « société morcelée » – épithètes réifiantes destinées à euphémiser la désintégration sociale provoquée par l'intégration à marche forcée de l'économie française dans le marché mondialisé –, il fallait un « régime narratif » adapté, aux antipodes des « systèmes de pensées totalisants » désormais suspectés d'accointances inavouées avec le « totalitarisme ». Le temps était venu de « mettre entre parenthèses les contenus trop massifs de l'histoire », pour rendre compte des « régularités minimales » de la vie en société irréductibles aux « discours englobants » [20]. En sciences sociales, comme dans

19. Pierre Lassave, *Les Sociologues et la recherche urbaine…*, *op. cit.*
20. *Ibid.*

le champ culturel, ce sera ainsi l'heure des « petits récits » : « analyse microscopique des processus de socialisation », « microsociologie des interactions », « microphysique des formes symboliques », « suivi minutieux des mouvements infinitésimaux de la scène publique », etc. Bref, plus le monde se « globalisait », plus s'amenuisait la vision qu'il convenait d'en avoir. Tout s'est passé, en somme – et tout se passe encore, pour beaucoup –, comme si, faisant inconsciemment de nécessité vertu, le néo-petit bourgeois s'était résolu à ériger sa petitesse en mesure du monde.

Une science du cacher

« Il n'est de science que du caché », avait l'habitude de répéter le philosophe Gaston Bachelard. Mais celui-ci n'avait pas prévu, semble-t-il, qu'une « science du cacher » – les situationnistes parlaient à ce propos de « falsification » – en plein essor viendrait relativiser la portée de cette définition. Certes, aujourd'hui comme hier, tout chercheur qui se respecte se fait fort de rendre intelligibles, grâce à son intervention scientifique, des phénomènes sociaux dont la logique ne saute pas aux yeux. Mais ce travail de « décryptage » – un terme en vogue dans la corporation – va de pair maintenant avec un travail parallèle d'occultation qui requiert au moins autant d'efforts que le précédent.

« La souveraine compétence du regard qui sait voir les réalités de la vie sans fard », pour reprendre une formulation célèbre du sociologue Max Weber, est, en effet, remplacée par une autre : celle qui, au contraire, sait les maquiller avec art au point d'en gommer les aspects les moins reluisants. Là réside désormais le véritable « savoir », si tant est que l'on puisse qualifier de tel ce mélange de savoir-faire et de faire savoir. Ainsi en va-t-il, par exemple, pour l'« analyse scénographique » des comportements dans l'espace public. Scrutées avec autant de méticulosité que de bienveillance, les formes les plus aliénées du mode de vie urbain contemporain seront transfigurées en autant de preuves irréfutables de l'aptitude de l'habitant ou de l'usager, perçus, bien entendu, comme des « acteurs », au jeu, à la ruse, à l'évitement, au détournement, à l'improvisation, à la transgression. Bref, autant de manifestations d'une « compétence citadine » qui n'aura d'égale que celle, scientifique celle-là, du chercheur à la dénicher parmi les formes apparemment superficielles et éphémères de la « socialité en ville ». Seuls, dans ces conditions, des maniaques du

dévoilement et des obsédés de la dénonciation pourraient encore s'acharner à « découvrir au-delà des acteurs la machine infernale qui aspire et exclut, contrôle et reproduit [21] ».

Telle qu'elle se présente aujourd'hui, la recherche urbaine en France illustre on ne peut mieux le poids de cette adhésion à l'ordre établi qui n'exige pas d'être affichée puisqu'elle « va de soi », comme on dit. Essayer de découvrir, dès lors, dans les travaux récents des chercheurs une critique autre qu'« interne » de l'urbanisation capitaliste serait une entreprise vaine. Certes, les « questionnements » et les « débats » sur le sens à lui donner – qu'il s'agisse de la signification à en dégager ou de la direction à lui imprimer – n'ont jamais été aussi nombreux. Mais on n'y trouvera guère de points de vue qui rompent avec la vision dominante, pour ne pas parler d'aveuglement partagé, inconscient ou délibéré.

Quoi qu'ils en prétendent, les chercheurs qui se targuent de « ne pas confondre science et politique » – comme d'autres… ou les mêmes, naguère, s'évertuaient à la distinguer de « l'idéologie » – sont plus que jamais imprégnés de « catégories de pensées impensées qui délimitent le pensable et prédéterminent la pensée [22] ». Des « valeurs », avec les présupposés et les préjugés afférents, continuent d'inspirer le choix des thèmes de recherche, d'orienter la formulation des problématiques et des hypothèses, de conditionner la sélection des terrains d'observation et des méthodes d'investigation, de déterminer ce qui, pour l'« observateur », apparaîtra important ou secondaire, significatif ou insignifiant, intéressant ou dérisoire… Cependant, deux traits différencient la situation actuelle de celle qui prévalait à l'époque de la « contestation » : ces « valeurs » ne sont plus les mêmes, et l'implicite a succédé à l'explicite. Les deux changements sont d'ailleurs liés.

À l'époque où l'intelligentsia se déclarait progressiste, l'« émancipation humaine » ou la « libération des peuples » transparaissaient nettement comme horizon d'attente dans la plupart des recherches menées sur le monde social. En revanche, les valeurs cardinales que sont devenues, de nos jours, l'« économie de marché » et « la démocratie » – l'article défini impliquant, pour cette dernière, la clôture du débat portant sur sa définition – relèvent d'un idéal déjà réalisé et quasiment naturalisé. Elles n'ont

---

21. Alain Touraine, « Sociologies et sociologues », *in L'État des sciences sociales*, La Découverte, 1986.

22. Pierre Bourdieu, *Leçon sur la leçon*, Minuit, 1989.

donc plus besoin d'être sans cesse réaffirmées comme référents positifs communs, sauf lorsque tel ou tel « dysfonctionnement de notre modèle social » vient à réactiver quelques doutes sur leurs mérites, ou qu'elles sont prises pour cible par les nostalgiques d'un anticapitalisme hors d'âge.

Nouveaux mots d'ordre

Les proclamations triomphantes sur la libération de la recherche en sciences sociales à l'égard des injonctions partisanes et des schémas réducteurs qu'elles impliquaient ne doivent donc pas faire illusion. C'est peu dire, à ce propos, qu'à la suite de l'abandon du « paradigme marxiste » – lié à « l'histoire de la gauche française, communiste comme socialiste [23] » – la « recomposition idéologique » qui a suivi s'est opérée « autour de mots d'ordre moins conflictuels » [24]. « Plus consensuels », en effet, eût été mieux approprié pour les qualifier. Un qualificatif qui peut s'appliquer à l'ensemble des « mots d'ordre » utilisés par les chercheurs à la suite d'un aggiornamento langagier qui n'avait d'autre visée que de dépolitiser des débats qui auraient pu, comme jadis, s'inscrire dans un combat.

« Capitalisme », « impérialisme », « exploitation », « domination », « dépossession », « oppression », « aliénation », etc. Jadis érigés au rang de concepts, ces mots de « guerre civile larvée » ne sauraient avoir cours dans une « démocratie apaisée ». Presque considérés comme des gros mots, ils ont été rayés du vocabulaire dans les salles de cours ou de rédaction, dans les amphithéâtres universitaires comme sur les plateaux de télévision. *Idem* pour d'autres, issus de la même veine belliqueuse et décrétés « non opératoires » pour cette raison, tels « classes », « luttes », « antagonismes », « contradictions », « intérêts », « bourgeoisie », « prolétariat », « travailleurs », etc. Et que dire de ces vocables renvoyant à des utopies chimériques : « émancipation », « socialisme », « communisme », « anarchisme » ?! Chacun sait, et les chercheurs les premiers, qu'avoir recours à ce glossaire périmé revient à s'exprimer dans une « langue de bois ».

---

23. Prisonniers d'une conception « citoyenne » – c'est-à-dire nominaliste et politicienne – de la politique, la plupart des interprètes du « recentrage » de « la gauche », en France ou à l'étranger, font abstraction de sa dimension de classe.
24. Sylvie Tissot et Franck Poupeau, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, septembre 2005, n° 159.

Il faut reconnaître que la « démocratie de marché » bénéficie, pour son versant économique, d'un idiome d'allure autrement plus fringante : « compétitivité », « rentabilité », « productivité », « faisabilité », « efficacité ». Avec quelques néologismes en sus, témoignant de la plasticité de cette langue de poids – celle des gens qui pèsent – et de sa capacité à refléter les « mutations » les plus récentes de notre système de production : « profitabilité », « flexibilité », « employabilité », etc. Sans doute subsiste-t-il des réfractaires à ce système dénigré par eux comme « globalitaire », qui se plaisent à faire rimer les trois derniers concepts avec « précarité » et « pauvreté ». Et à en tirer prétexte pour y voir la confirmation que les pratiques auxquelles tous ces noms renvoient n'ont d'autre légitimité que celle provenant des « eaux froides du calcul égoïste » qui ont servi à les baptiser.

Par chance, d'autres chercheurs se tiennent prêts, sur le versant social de la « démocratie de marché » cette fois-ci, à déverser l'eau tiède d'un citoyennisme moralisant et d'un culturalisme bien-pensant. La « civilité », l'« urbanité », la « solidarité », l'« équité » comptent parmi les maîtres mots de leur credo, toujours bons à glisser entre les mots des maîtres mentionnés plus haut pour donner une touche d'humanité au monde impitoyable qu'ils contribuent à façonner. D'autres vocables aident à désamorcer les conflits dont ce monde est, malgré tout, traversé, en les déplaçant sur le terrain « culturel » où il seront plus facilement « gérés ». On fera alors toute leur place à l'« identité », à l'« ethnicité », aux « minorités », aux « communautés ». Aux yeux des sociologues, anthropologues et autres politologues, en y adjoignant quelques philosophes de pacotille, adeptes du « vivre ensemble » dans une société divisée, la coexistence est toujours possible, en effet, à défaut de fraternité, sous le signe du « multiculturalisme » et de la « diversité ». Mais il ne saurait y avoir de « cohésion sociale » durable sans faire intervenir la dimension spatiale. On fera donc appel, pour compléter le tableau d'une « société ressoudée », aux géographes et aux urbanistes qui mettront en avant les bienfaits de la « proximité » et de la « mixité ».

Sirupeuse de bons sentiments, visqueuse et gluante de l'hypocrisie qui les enrobe, cette logorrhée suinte l'idéologie au moins autant que le langage militant des chercheurs engagés d'antan. Les chercheurs à gages qu'ils sont devenus ou qui les ont remplacés peuvent bien abonder en « questionnements » et en « hypothèses » sur les « perspectives » offertes par la « nouvelle civilisation urbaine » en gestation, pour les optimistes, ou sur

les « risques » multiples que comporte une « crise urbaine » qui ne cesse de s'aggraver, selon les pessimistes. Grâce au maniement expert de notions mystificatrices dont je n'ai livré ici que quelques échantillons, l'ordre social qui sous-tend cette « civilisation » et la « crise » qui la menacerait échappe, en règle général, à toute remise en cause. Les plus audacieux ne s'en prendront qu'à sa version « hard », le « néolibéralisme ». Mais, critiqué tout au plus pour l'irrationalité de son fonctionnement et l'immoralité de ses excès, le capitalisme n'en reste pas moins, dorénavant, « l'horizon indépassable de notre temps », pour ne rien dire de ceux à venir.

Nouveaux poncifs

Sans doute quelques téméraires vont-ils, sans le nommer comme tel, jusqu'à envisager sa disparition, mais celle-ci surviendrait en même temps que celle de l'humanité. Un scénario catastrophe qui sert en général de prélude à un appel unanimiste à resserrer les rangs, toutes classes – si l'on peut dire, puisqu'elles n'existeraient plus – confondues autour d'une nouvelle grande cause mobilisatrice : le « développement durable ». Rien, en revanche, sur le mode de production capitaliste comme *mode de destruction* de l'environnement tant naturel qu'humain, et donc urbain, puisque c'est précisément lui qu'il s'agit de faire durer.

En dépit des déclarations d'intention rituelles sur le « pluralisme des approches » et le « caractère non consensuel des débats », force est de constater que « la pensée française sur la ville », telle qu'elle émane des ouvrages, articles ou colloques des vingt dernières années, est, sinon, « unique », du moins unanime. Elle obéit, en effet, à une conception du « pluralisme » contre laquelle on avait longtemps cru le monde intellectuel français immunisé : la diversité dans la conformité.

Le principe en est simple : s'affirmer résolument à contre-courant des « idées reçues », des « modes », du « politiquement correct », généralement identifiés aux « visions erronées » qui ont cours sur la scène médiatique ou politicienne, avant d'asséner avec gravité d'autres poncifs tout aussi conformes à l'idéologie dominante dont ils ne constituent qu'une variante savante. Dernier exemple en date : le débat suscité par les « émeutes de banlieues » de novembre 2005, opposant, au sein de la « communauté scientifique », les défenseurs du « modèle républicain

français d'intégration sociale » aux partisans d'une promotion « à l'anglo-saxonne » des « minorités » ethnico-culturelles voire des « communautés ».

Pour les premiers, la rébellion de la jeunesse des quartiers populaires résulterait du « mépris et de la violence des institutions » à l'égard de ces jeunes gens traités comme des citoyens de seconde zone, et du sentiment d'injustice provoqué par la tension entre ce déni de citoyenneté et l'idéal égalitaire. Pour les seconds, c'est cet idéal égalitaire lui-même qu'il faudrait incriminer, car son « universalisme abstrait », en niant le « droit à la différence », serait à l'origine des discriminations et de la stigmatisation des enfants issus de l'immigration. Mais il ne vient à l'esprit ni des uns ni des autres de confronter cette égalité proclamée aux inégalités socio-économiques inhérentes au système capitaliste. Tout ne serait, en somme, qu'affaire de « respect » et de « reconnaissance », d'« équité » et de « solidarité », donc de morale.

D'où le succès de la thématique de la « mixité » résidentielle comme antidote à la ségrégation socio-spatiale, alors que l'aggravation de la précarité et ses effets multiples la rendent impraticable sur le terrain. En fait, l'impératif de la « mixité » sert surtout à légitimer la dispersion et l'éloignement accru des « classes dangereuses » actuellement concentrées dans la périphérie immédiate des villes-centres promise, comme les quartiers populaires de ces dernières, à la « gentrification ».

Des chercheurs sont, en tout cas, passés maîtres dans l'art de la critique « intégrée » ou « interne », indispensable à la consolidation, tant idéologique que pratique, de l'ordre établi. Il faut, à cet égard, distinguer entre les anciens gauchistes qui, en cas de troubles politiques, renouent avec un langage radical, mais pour proposer des solutions réformistes rebaptisées « utopies concrètes » ; et, d'autre part, les experts « altermondialistes » dont les analyses et les propositions, inscrites dans la perspective improbable d'un retour à l'État-providence ou de l'avènement d'une « Europe sociale », œuvreraient à la concrétisation de cet « autre monde possible » dont ils oublient de préciser qu'il s'agirait d'un monde autrement capitaliste et non d'un monde autre que capitaliste. Tous dénoncent les politiques néo-libérales menées par les gouvernements de droite ou même de gauche, mais sans remettre en cause les rapports de production capitalistes. Ce qui correspond parfaitement aux visées réformatrices – et non réformistes – des représentants les plus lucides de la bourgeoisie et des politiciens néo-petits bourgeois à qui est souvent déléguée la gestion locale et spatiale des nouvelles contradictions sociales.

Affaiblissement des luttes urbaines

Pour ce qui est des critiques pratiques en matière territoriale, celles-ci sont, depuis quelque temps déjà, devenues assez rares. D'abord parce que les « luttes urbaines » extra-institutionnelles, voire illégales, menées par la néo-petite bourgeoisie ont quasiment disparu avec l'intégration politique de ses leaders à l'échelon national ou régional, départemental et communal dans le cadre de la décentralisation des responsabilités administratives au profit des collectivités locales. En investissant la vie associative, les structures de démocratie participative, voire les conseils municipaux, les militants écologistes, trotskistes et « altermondialistes » ont adopté et intériorisé une vision « citoyenne », c'est-à-dire étatique, de la politisation des questions urbaines qui les vide de leur contenu de classe.

Ensuite, la résistance à l'urbanisation capitaliste, quand elle subsiste, a pris un tour ponctuel et défensif sans vision d'ensemble ni alternative, comme, par exemple, dans le cas de l'opposition au rachat d'immeubles ou groupes d'immeubles en centre-ville par des promoteurs ou des fonds de pension étrangers à des fins de revente spéculative. Ces opérations condamnent les habitants financièrement incapables d'acquérir leurs logements à des prix élevés à les quitter. Certes, des « collectifs » de locataires se sont créés, mais leurs revendications, au lieu de remettre en cause la propriété privée des logements, se limitent à critiquer le mauvais usage qui en est fait et à demander aux politiciens d'édicter les lois pour les protéger. Ce qui, étant donné le rapport de forces actuel, favorable au capital financier, n'aboutit à rien. Toujours dans le domaine du logement, une seule organisation, appelée Droit au logement (DAL), milite activement pour que ce droit soit autre chose qu'un principe constitutionnel en manifestant dans la rue et en squattant des logements ou des bureaux vides, ce qui oblige les autorités soit à la répression, soit à loger ou reloger, soit à appliquer une loi de réquisition des logements vides en cas d'urgence. Mais cet activisme ne parvient pas, malgré la réflexion critique qui le nourrit ou qu'il provoque sur la « question du logement », plus aiguë que jamais, à réarticuler celle-ci à la « question sociale », quitte à reformuler l'une et l'autre à nouveau frais. Encore faudrait-il, il est vrai, que cette dernière ne soit pas décrété périmée voire réglée par tous ceux qui ont intérêt à ce qu'elle ne soit plus jamais posée, sous prétexte que la « démocratie de marché » l'aurait définitivement emporté.

Il en va de même pour les autres aspects de l'urbanisation capitaliste, comme la soi-disant « politique de la ville ». Des associations de jeunes résidents qui se sont constituées dans les quartiers d'habitat social classés « zones urbaines sensibles » lui reprochent naïvement d'avoir cherché à « réduire la conflictualité sociale » dans les « cités » – ce qui était son objectif réel –, au lieu d'assurer « la cohésion sociale et territoriale » – ce qui était son ambition affichée. Sans se rendre compte, en plus, du caractère à la fois irréaliste et mystificateur d'une telle ambition dans un contexte où le sort qui attend les citadins précarisés et paupérisés est la marginalisation urbaine, c'est-à-dire la relégation.

Pour qui voudrait dégager les tenants et les aboutissants idéologiques de la recherche urbaine en France « à l'aube du XXIe siècle », l'ouvrage mentionné au début de notre propos pourrait de constituer un corpus tout trouvé [25]. Censé réunir les « contributions synthétiques des meilleurs spécialistes français », on n'y compte plus, tout d'abord, les vœux pieux en forme de truismes, notamment dans nombre de paragraphes conclusifs. Exemple : « À l'échelle du monde, si l'humanité peut loger les siens, elle doit le faire. Ce défi peut être relevé. À condition d'être reconnu. [26] » Chez certains chercheurs, le vœu pieux est déjà devenu réalité, au prix d'une solide contre-vérité. Ainsi en va-t-il d'une tirade finale à la gloire du « modèle européen » de la « ville compacte » qui, « tous murs tombés, choisit librement l'être-ensemble dans l'espace public et chasse les démons de l'écart [27] ». L'auteur, un géographe de renom, avait débuté sa carrière avec la carte du parti communiste français en poche, dénonçant tous azimuts l'emprise de l'impérialisme mondial sur la destinée des peuples. Vingt ans plus tard, il se félicitera de « la réconciliation partielle entre deux groupes autrefois opposés, la bourgeoisie d'argent et les intellectuels », œuvrant en commun, « globalisation » aidant, à cette tâche grandiose : « Faire du monde une Cité. [28] » Visiblement, ce globe-trotter de la citoyenneté mondialisée ne s'est pas aperçu, au cours de ses pérégrinations subventionnées, de la prolifération des caméras de vidéo-surveillance, de l'intensification de la présence policière et du développement d'un

25. Thierry Paquot *et al.*, *La Ville et l'urbain*, *op. cit.*
26. Gustave Massiah, « Le débat international sur la ville et le logement après HABITAT II », *in ibid.*
27. Jacques Lévy, « La France urbaine dans l'Europe des villes », *in ibid.*
28. Jacques Lévy, *Le Monde pour Cité*, Hachette, 1996.

apartheid urbain de fait. Il est vrai que ce sont là des « mutations » qui ne sont pas spécifiques de « l'Europe des villes » !

À l'appui de ses vaticinations sur l'avenir de « la civilisation urbaine à l'échelle planétaire », un sociologue – ancien expert ès problèmes urbains, lui aussi, d'un PCF encore stalinisé, et qui officie aujourd'hui, entre autres, comme conseiller scientifique à la tête de l'Institut de la Ville en mouvement, une fondation de la firme Peugeot – use des grands mots dont raffolent les prophètes du temps présent : « enjeu décisif », « défis majeurs », « montée des risques » [29]. Ce qui lui évite d'avoir à appeler les choses par leur nom et à rappeler ce qu'il professait naguère. Le même, il y a une trentaine d'années, posait, en effet, des questions qui pourraient encore fâcher aujourd'hui : « Quels sont les rapports entre l'urbanisation et l'exploitation ? C'est-à-dire dans quelle mesure et comment la ville contribue à l'extorsion, l'appropriation et la réalisation de la plus-value. [30] » Mais la « modernité avancée » s'est substituée, au moins dans les textes, au « capitalisme monopoliste d'État », et Marx et Althusser ont dû s'effacer devant Ulrich Beck et Anthony Giddens, deux maîtres à penser d'un « social-libéralisme » de moins en moins social et de plus en plus libéral. C'est qu'à force d'être reçu dans les cabinets gouvernementaux ou les cénacles patronaux, on finit par « oublier » de « réintroduire les rapports sociaux » que « l'économie bourgeoise » s'ingénie à évacuer [31].

Trajet professionnel et trajet intellectuel

Que les prises de positions actuelles dans le champ scientifique de chercheurs épris jadis de « contestation » aient quelque chose à voir avec la position qu'ils sont parvenus à occuper dans l'espace social, c'est là un secret de polichinelle. Et cela, sans qu'il soit besoin de se référer à feu Pierre Bourdieu, accusé de « ne rien comprendre à l'émergence de champs de recherche comme celui de la ville » du fait de son entêtement sectaire à vouloir préserver l'autonomie du champ scientifique à l'égard

29. François Ascher, « Quelle civilisation urbaine à l'échelle planétaire ? », *in* Thierry Paquot *et al.*, *La Ville et l'urbain*, *op. cit.*
30. François Ascher, « Quelques critiques de l'"économie urbaine" », *Espaces et Sociétés*, décembre 1971, n° 4.
31. *Ibid.*

des sollicitations des gouvernants [32]. L'accusation ne manque pas de sel, venant d'un apparatchik de la recherche urbaine qui s'était fait, lui aussi, connaître jadis en se réclamant d'un « matérialisme dialectique » assaisonné à la sauce structuralo-marxiste pour mettre en lumière l'« univers totalitaire » d'un système urbain soumis à la « logique implacable » des grandes entreprises, relayée par l'État [33].

Comment, là encore, ne pas être tenté d'établir un lien entre le trajet intellectuel de nombre de chercheurs et leur trajet professionnel pour les replacer dans la trajectoire sociale qui leur donne sens, celle de leur classe d'appartenance ? Mais c'est justement le type de tentation qui, dans le milieu reformaté de la recherche en sciences sociales, n'est plus du tout en odeur de sainteté. L'imprudent – ou l'impudent – qui y cède se verra illico accusé du péché de « sociologisme marxisant », péché capital puisque parler de corde dans la maison du pendu revient maintenant à blasphémer.

Que les conditions sociales d'exercice de l'activité de recherche puissent entraîner des effets sur la mise en œuvre du projet de connaissance dont ils sont porteurs, voilà ce que les chercheurs répugnent aujourd'hui à envisager. Toute tentative d'objectivation sociologique de leurs prises de position théoriques sera ressentie comme une atteinte insupportable à leur indépendance autoproclamée, un véritable crime de lèse-majesté scientifique, comme si elles jouissaient d'un droit divin d'exterritorialité idéologique. La « distance » et le « recul » qu'ils se plaisent à préconiser dans l'examen des faits et de leur représentation n'auraient-ils plus lieu d'être à l'égard des « examinateurs » ?

La « Cité scientifique » ne se trouve pourtant pas sur une autre planète, pas plus que les êtres qui la peuplent ne sont des extra-terrestres, même si l'élitisme exacerbé qui caractérise leurs pratiques et leurs représentations peut faire croire le contraire. Est-ce faire preuve de « populisme », à cet égard, que de comparer l'archipel des campus universitaires, des centres de recherches et des palais des congrès entre lesquels vont et viennent ces capitalistes du savoir à un ghetto pour privilégiés, maintenant mondialisé, qui a les largement déconnectés des préoccupations et des aspirations populaires ? Cela dit, sauf à imaginer que les « ruptures épistémologiques » – appellation pompeuse donnée à certains produits dérivés du tournant

32. Francis Godard, « La ville, recherches transversales », *in* Thierry Paquot *et al.*, *La Ville et l'urbain*, *op. cit.*

33. Manuel Castells, Francis Godard, *Monopolville*, Mouton, 1974.

idéologique opéré dans le monde intellectuel français vers la fin du siècle dernier – prennent place dans l'éther des idées pures, l'interdit dont fait l'objet, depuis quelque temps déjà, la critique radicale de l'ordre établi n'est pas tombé du ciel. Si les sciences sociales sont passées en quelques années d'une « philosophie du soupçon » à une autre, que l'on a dénommée « de l'acquiescement », ce n'est pas, pour les raisons évoquées plus haut, en vertu d'on se sait quelle dynamique autonome et réflexive propre à l'univers scientifique, où la succession des paradigmes résulterait d'un mouvement autocentré d'ordre purement intellectuel.

Une chose est de dégager la logique interne de l'évolution du savoir, comme s'y emploie l'épistémologie historique, une autre est de mettre entre parenthèses son conditionnement « extérieur ». Les « grandes interrogations d'une époque » qui, aujourd'hui comme hier, traversent la recherche urbaine portent l'empreinte des conditions socio-historiques qui les ont suscitées. Par-delà la diversité de caractères et de styles des personnalités, les revirements, les reniements et les ralliements qui ont jalonné le retour des intellectuels « contestataires » – très présents, comme chacun sait, dans la recherche urbaine durant le dernier quart de siècle – au bercail d'une « démocratie » qu'ils qualifiaient jadis de « formelle » trouvent dans le processus résumé plus haut son explication majeure.

L'attitude la plus répandue consistera à faire comme si l'on ne voyait pas ce dont la bienséance ou la prudence commande de ne point dire mot. Ainsi, un sociologue qui, après avoir flirté quelque temps avec le trotskisme, était passé directement au service des puissants en jouant les experts ès « terrorisme » puis ès « violence urbaine », s'extasiera-t-il sur « le chatoiement multiculturel des populations urbaines » dans la « ville globale », sans trop se préoccuper des conditions de vie indignes des plus pauvres d'entre elles [34]. Dix ans plus tard, ce ravissement cédera la place au dépit et à l'indignation devant le flamboiement des voitures incendiées par les nouveaux barbares dans les « cités ».

D'autres « observateurs », chargés d'éclairer les « décideurs » sur les « dysfonctionnements » de notre société et de leur suggérer des modes de « régulation » – à défaut de solutions – pour en neutraliser les effets, opteront pour l'euphémisation. Ce qui amènera, par exemple, une politologue qui avait joué un rôle idéologique actif, pour le compte du ministère de

34. Michel Wieviorka, *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, La Découverte, 1996.

l'Intérieur, dans la promotion du sécuritarisme comme une valeur « de gauche », à baptiser « coproduction de sécurité » la collaboration des habitants avec la police pour venir à bout d'une jeunesse populaire rétive au salariat précaire. Et à présenter, de surcroît, cette collusion à base de délation comme un pas en avant dans l'« avènement d'une démocratie locale plus consensuelle [35] ».

À quoi bon multiplier les exemples ! On aura probablement compris que, lorsque des chercheurs désormais inféodés sans vergogne aux pouvoirs en place parlent de l'« état des savoirs » sur l'urbain, c'est de savoirs d'État qu'il s'agit. Et que de la domination multiforme d'un capitalisme devenu sans extérieur, ils ne veulent plus rien savoir, pas plus que de la question sociale qu'il préfèrent travestir en « problèmes urbains ». Autant dire que si une critique radicale de l'un et une solution révolutionnaire à l'autre il doit y avoir dans l'avenir, cela se fera sans eux. Et sans doute contre eux.

JEAN-PIERRE GARNIER

35. Sophie Body-Gendrot, « Sécurité et insécurité dans la ville », *in La Ville et l'urbain*, *op. cit.*

Comment la gentrification est devenue, de phénomène marginal, un projet politique global

LA NOTION DE « GENTRIFICATION » est apparue dans le lexique des sociologues et géographes urbains au début des années 1960. C'est une sociologue marxiste, Ruth Glass, qui créa ce néologisme en regard de la colonisation progressive des quartiers populaires entourant la City de Londres par une population nantie [1]. Le processus était le fait de fractions de la petite bourgeoisie aux valeurs pro-urbaines qui entreprenaient des opérations individuelles de rénovation du bâti ancien, souvent dans des quartiers bourgeois délaissés au fil du temps par les classes supérieures. Parfois, ce réinvestissement résidentiel profitait d'une nouvelle image donnée aux quartiers concernés par l'installation préalable de groupes en marge des normes sociales dominantes, artistes bohèmes ou communautés homosexuelles, par exemple. Dans certains cas, des investisseurs immobiliers plus puissants prenaient le relais des opérations individuelles de rénovation, si bien qu'une clientèle encore plus nantie « redécouvrait » à son tour ces quartiers, y achetant des biens rénovés clés en mains.

Comme le terme l'indique, la notion de gentrification fait explicitement référence à une dimension de classe. Pour Ruth Glass, elle avait

1. La mention originelle du terme « gentrification » apparaît dans l'introduction de Ruth Glass à un ouvrage commandé par les autorités londoniennes sur la structure sociale et les dynamiques de population à Londres au début des années 1960, *London : Aspects of Change*, Center for Urban Studies, MacGibbon and Kee, 1964.

valeur de métaphore, comme si une petite noblesse – la *gentry* britannique – s'appropriait une portion de la ville laissée jusque-là, comme en dépôt, à des ouvriers, des familles immigrées, des petits pensionnés… au prix de l'éviction de ces derniers.

Le contraste est saisissant avec le vocabulaire employé aujourd'hui *ad nauseam* pour désigner les transformations des quartiers populaires. Qu'il soit question de « renaissance urbaine », de « revitalisation », de « renouveau », les termes employés partagent la caractéristique d'être socialement lisses et porteurs de leur propre légitimation – qui pourrait être, *a priori*, en faveur de la « *dé*vitalisation » de la ville ? De plus, l'usage quasi-systématique du préfixe « re- » est porteur de l'image d'un « retour à la normale » ou du début d'un nouveau cycle dans l'évolution « naturelle » du tissu urbain. La dimension de classe du changement urbain est de la sorte complètement évacuée et toute critique des transformations urbaines en cours est anesthésiée. Il s'agit de susciter l'adhésion du plus grand nombre, classes populaires y compris, à un projet de remodelage *de facto* élitiste de l'espace urbain.

Quand l'intérêt des plus pauvres sert d'alibi…

Il faisait chaud à Bruxelles durant l'été 2006. Temps idéal pour l'ouverture de la quatrième édition de Bruxelles-les-Bains sur les berges du canal reliant Bruxelles à Anvers, copie bruxelloise de Paris-Plage – ou de Tokyo-plage, Strand aan de Maas à Rotterdam, Harbour baths à Copenhague, Quai des Guinguettes à Lyon, Budapest-plage, Tevere village à Rome, Lille-plage, Liège sur sable, Zomerbar à Anvers, Hasselt beach, etc. C'était le bon moment pour annoncer la réalisation prochaine d'une piscine à ciel ouvert dans le même site. Selon Pascal Smet, ministre bruxellois en charge des travaux publics, il s'agira d'une pierre de plus apportée au « projet global de revitalisation » de cette partie de la ville, à raison d'un investissement public d'au moins 20 millions d'euros, dont une bonne partie payée, par le programme FEDER de l'Union européenne, au titre de la « cohésion territoriale ».

Que la « cohérence » de ce « projet global » implique le déplacement forcé de quatre entreprises en activité et employant une petite centaine d'ouvriers est une donnée explicitement assumée par les promoteurs du projet. La motivation du ministre en charge du dossier est sans faille et, à l'entendre, de nature profondément sociale : « Il y a un manque crucial d'espaces verts

dans cette zone à forte densité de la ville, dont des milliers de jeunes qui n'ont pas d'endroit pour se détendre pendant les vacances. […] Beaucoup de gens n'ont pas les moyens d'aller deux ou trois fois par an à Cannes ou à Nice pour se détendre à la plage. […] De nombreux jeunes dans cette ville n'ont pas suffisamment de moyens pour se détendre lorsqu'il fait beau, et n'ont même pas les moyens d'aller à la plage belge, puisque le train coûte cher. […] Je me préoccupe également de ces jeunes kets [1] de Bruxelles, qui ont le droit de se détendre. […] Nous devons donner de l'espace à nos jeunes Bruxellois. [2] »

Ces arguments rappellent en tous points les motivations mises en avant pour l'opération Bruxelles-les-Bains, soit offrir un espace de détente aux personnes qui ne partent pas en vacances. Une enquête réalisée lors de l'édition 2007 de la plage bruxelloise révèle pourtant que six visiteurs sur dix sont des Bruxellois revenus ou sur le point de partir en vacances, soit une proportion identique à la part des vacanciers parmi l'ensemble de la population du pays [3]. À y regarder de plus près, le public de Bruxelles-les-Bains a, de fait, peu à voir avec « les jeunes kets de Bruxelles » ; c'est davantage le public « bobo » qui prédomine. Le « projet global de revitalisation » prend ici tout son sens : organiser le sponsoring public d'infrastructures de consommation « branchées » dans un cadre urbain où l'activité industrielle (présente) est réduite à un décor de carte postale (ancienne). Et au passage donner un signe d'encouragement aux opérateurs immobiliers misant sur la revalorisation foncière de cette partie de la ville. Car ce n'est pas un hasard si, depuis déjà un moment, plusieurs investisseurs immobiliers développent à proximité, des complexes résidentiels haut de gamme.

---

1. « Gamin » en brussellair.

2. Intervention du ministre Pascal Smet, principal instigateur du projet, devant le parlement bruxellois, le 9 mars 2007.

3. Cette enquête est le fruit d'un mémoire de fin d'études de Johanne Dendoncker, « Les plages urbaines : un produit touristique ? Le cas de Bruxelles-les-Bains », Université libre de Bruxelles, Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire, 2007.

Gentrification & nouvelles classes aisées

Jusqu'au milieu des années 1980, l'usage de la notion de « gentrification » reste largement limité au monde anglo-saxon. Dans le monde francophone (à l'exception du Québec) et, plus largement, dans le reste de l'Europe continentale, l'intérêt académique et politique se porte avant tout

sur les quartiers périphériques de relégation sociale (banlieues, cités, grands ensembles, etc.). Même si elle pique l'attention de certains chercheurs, la gentrification fait alors figure de dynamique d'ampleur limitée, à l'importance relativement marginale en regard de la marque bien plus conséquente laissée sur les paysages urbains par la migration en périphérie des classes moyennes – phénomène dit « suburbanisation ». Un auteur américain résume ce constat en une formule : la gentrification ne concerne que des « îles de renouveau dans des mers de délabrement [2] ».

Les cas de gentrification de quartiers populaires anciens se multiplient à partir des années 1980, en Amérique du Nord comme en Europe. Ce développement traduit l'ascension sociale de groupes dont la réussite est intimement liée à l'essor du capitalisme néolibéral : cadres de multinationales, consultants ou avocats d'affaires, experts financiers, entrepreneurs des médias, de la publicité ou d'autres « industries culturelles », etc. En même temps qu'elles accèdent à une position sociale favorable, ces nouvelles classes moyennes ou supérieures intellectuelles construisent leur place dans l'espace. Les médias les désignent en recourant au lexique de la segmentation des clientèles établi par le marketing : « *yuppies* » : « *young urban professionals* [jeunes cadres urbains] », « *bobos* [bourgeois bohèmes [3] » ou encore « *jupes* [jeunes urbaines professionnelles émancipées et seules] ». Habiter au centre d'une grande ville est souvent le sommet de leurs aspirations résidentielles. Il en va bien sûr de la proximité avec les fonctions de pointe du capitalisme, dit « post-industriel », qui les emploient. Mais des facteurs socio-démographiques pèsent également en faveur d'un habitat urbain central. En effet, ces groupes aisés privilégient souvent des formes de vie non familiales (hommes ou femmes seuls, couples sans enfant), ce qui les amènent à rejeter les stéréotypes organisés autour de la maison unifamiliale dans les périphéries aisées des villes. Ils valorisent au contraire bien davantage des critères de densité et de variété des fonctions urbaines (loisirs, commerces, infrastructures culturelles, etc.) et des usages individualistes de la ville (par opposition à des

2. L'expression est de Brian Berry, « Islands of Renewal In Seas of Decay » *in* Paul Peterson (dir.), *The New Urban Reality*, The Brookings Institution, 1985, p. 69-96.
3. Le sens initial, anglo-saxon, du néologisme « bourgeois bohème » fait référence à des profils sociaux généralement bien supérieurs à ceux auquel l'usage francophone renvoie habituellement. Lire David Brooks, *Les Bobos*, Florent Massot, 2000.

styles de vie familiaux). Ce ne sont pas tant les quartiers historiquement bourgeois qui attirent leur convoitise que les quartiers populaires limitrophes des centres d'affaires ou les espaces frappés par le recul industriel. Il y a donc bien une distinction à faire entre gentrification des quartiers populaires et embourgeoisement accru des « beaux quartiers ». Les choix résidentiels des grands bourgeois demeurent en effet extrêmement focalisés sur les quartiers huppés. La préoccupation première de ces derniers n'est certainement pas de façonner à leur image des quartiers ouvriers mais bien de préserver un entre-soi résidentiel haut de gamme, dans des cadres privilégiés permettant la transmission du patrimoine social et immobilier accumulé par les générations précédentes [4].

L'ère du sponsoring public de la gentrification

Les années 1980 marquent la transition vers une nouvelle configuration. Désormais, la gentrification ne peut plus être seulement pensée comme le produit de l'addition de choix résidentiels individuels en faveur de certains quartiers anciens au centre des plus grandes métropoles occidentales. Sa dynamique se trouve, d'une part, dans les stratégies d'investissement et de spéculation d'opérateurs immobiliers d'envergure (stratégies souvent adossées à des acteurs financiers internationaux) et, d'autre part, dans les politiques de « renaissance » ou de « revitalisation » urbaines. À la faveur du tournant néolibéral des années 1980, la gentrification s'est hissée au rang de projet politique et de vision normative du futur de la ville que gouvernements urbains et « partenaires » privés s'activent à mettre en œuvre [5]. Pas plus les agglomérations de vieille industrie lourde telles Manchester, Bilbao ou Liverpool que des villes régionales telles Lyon, Malmö, Ljubljana ou Leipzig n'échappent aujourd'hui au phénomène. En outre, la gentrification est désormais

4. Lire Michel et Monique Pinçon-Charlot, *Dans les beaux quartiers*, Seuil, 1989 ; *Les Ghettos du gotha*, Seuil, 2007.

5. Neil Smith fournit l'interprétation la plus stimulante de la gentrification comme « nouvelle stratégie urbaine globale » – lire « La gentrification généralisée : d'une anomalie locale à la régénération urbaine comme stratégie urbaine globale », *in* Catherine Bidou-Zachariasen (dir.), *Retours en ville*, Descartes & Cie ; Neil Smith, *The New Urban Frontier : Gentrification and the revanchist City*, Routledge, 1996.

d'actualité sur les cinq continents, de Melbourne à Moscou, Istanbul, Séoul, Le Cap ou Sao Paulo.

Certes, la gentrification était déjà favorisée par des programmes publics au cours des années 1960 ou 1970. L'incitation prenait la forme de primes individuelles à la rénovation octroyées dans des quartiers centraux populaires devenus « secteurs sauvegardés » (en France, depuis 1962) ou *General Improvement Areas* (en Grande-Bretagne, depuis 1969). Soho ne serait pas devenu l'emblème du marché des lofts dès les années 1970 sans la suppression par la Ville de New York des réglementations pesant sur les bâtiments industriels anciens (changement des plans de zonage, allègements des contraintes en matière d'incendie, etc.) et des programmes d'octroi de primes à la reconversion résidentielle de ces bâtiments. Mais cet interventionnisme a acquis aujourd'hui une toute autre envergure. Il ne s'agit plus d'accompagner à la marge une dynamique portée par des choix individuels mais d'initier et d'encourager vigoureusement le réinvestissement des marchés immobiliers centraux à partir de la construction de complexes résidentiels haut de gamme, de grands musées, de centres de congrès, de casinos, de marinas, etc. En outre, la gentrification est de plus en plus assumée par ses promoteurs publics comme objectif à atteindre. Ainsi, les réticences à encourager (en connaissance de cause) des processus menant à l'éviction des classes populaires régressent en même temps que sont démantelées les politiques keynésiennes, notamment en matière de logement social.

Promouvoir la gentrification, assumer son coût social

La gentrification paraît de plus en plus assumée en tant qu'objectif explicite des politiques urbaines. La présentation du nouveau plan du gouvernement néerlandais en matière de politique du logement, d'aménagement du territoire et d'environnement en donne un témoignage éclairant. Au chapitre intitulé « Des villes fortes et des campagnes dynamiques », le plan affiche ses ambitions : « Dans les villes, il y a besoin de développer l'offre de logements haut de gamme. Cela évite que les classes moyennes et les populations à hauts revenus quittent la ville. » Mais le propos ne s'arrête pas là, et on envisage d'ores et déjà une solution technique au coût social prévisible

d'une telle option (l'éviction des populations pauvres des zones urbaines réinvesties) : « Mais les villes ne peuvent gérer seules leurs problèmes. Les municipalités environnantes doivent à la fois tirer bénéfice du développement urbain et aider les villes à trouver des solutions aux problèmes. Par exemple, il est important que ces municipalités contribuent à fournir des logements pour les ménages à plus faibles revenus. » [1] Aux municipalités périphériques, donc, de se préparer à accueillir les ménages pauvres chassés des centres-ville.

Le schéma de base du « Plan de développement international » présenté en septembre 2007 par le chef du gouvernement bruxellois à un parterre d'opérateurs immobiliers est plus explicite encore : « La mixité sociale doit également être un des fils conducteurs du développement urbain à Bruxelles. Il s'agit d'assurer des flux sortants des zones d'interventions prioritaires [les quartiers centraux populaires] pour éviter le confinement de la pauvreté dans des ghettos sociaux et d'assurer des flux entrants en stimulant l'installation des classes moyennes dans les zones d'interventions prioritaires. [2] » Mettre à la porte les habitants en place (« assurer des flux sortants »), les remplacer par d'autres (« flux entrants »), le tout au nom de la « mixité sociale ».

1. Notaruimte, 2006, <www2.vrom.nl/notaruimte/>, traduction de l'auteur.
2. « Plan de développement international de Bruxelles. Schéma de base. Rapport final », Price Waterouse Coopers, 2008, p. 73 – <www.quartier-midi.be/wp-images/PDI.pdf>.

« *Urban Renaissance* »

Ce changement de cap des politiques urbaines a été particulièrement explicite en Grande-Bretagne. Une première rupture intervient avec la mise en œuvre, au début des années 1980, du modèle libéral anti-étatique cher à Margaret Thatcher. La stratégie de « reconquête » des centres-ville fut alors confiée aux promoteurs immobiliers tandis que l'État levait une à une les réglementations pesant sur les perspectives de profit et les opportunités de spéculation. La vague de gentrification qui en découla fut chaotique, marquée par la succession de booms et de crises du marché immobilier. Le méga-complexe de bureaux, de commerces et de résidences de Canary Wharf à Londres est le principal symbole de cette période. Avec l'ouverture de l'ère du New Labour (1997), un modèle

d'*Urban Renaissance* plus directement piloté par l'État est initié [6]. Sa mise en œuvre repose sur la systématisation de nouveaux schémas de « bonne gouvernance » urbaine, néologisme qui cache mal un déplacement du champ de l'action publique vers la sphère privée via le recours aux « partenariats publics privés » (PPP) dans pratiquement tous les domaines de la gestion publique, y compris la sécurité. Parmi les autres leviers du modèle de la « renaissance urbaine » à la britannique – abondamment copiés depuis – figurent également les campagnes de promotion vantant la « qualité de vie en ville » et les opportunités d'investissement dans le tissu ancien, les travaux d'infrastructures visant l'attraction de nouvelles clientèles (requalification des espaces publics, conversion de vieilles zones portuaires en espaces de loisirs, etc.), la cession à prix cassés de terrains industriels ou portuaires à des développeurs privés chargés d'y ériger de nouveaux ensembles résidentiels, d'affaires ou de chalandise (et l'octroi de multiples subventions pour ces projets) ou encore les modifications des plans de zonage pour permettre ces développements (réduisant de fait les possibilités d'extension des activités industrielles). Les résultats ont souvent été spectaculaires, à Londres bien sûr, mais aussi dans les centres-ville d'agglomérations telles que Liverpool, Manchester ou Glasgow. Les acteurs de la promotion immobilière ne cachent d'ailleurs pas leur enthousiasme au vu des récentes évolutions du centre de ces agglomérations, comme en atteste cette conclusion tirée par un courtier en 2005 au sujet de Leeds, Liverpool, Manchester, Newcastle et Sheffield : « De notre point de vue, le renouveau de la vie urbaine a été un succès encore plus grand que tout ce qu'on aurait pu imaginer il y a dix ans. Des milliards de livres d'investissements ont fondu sur les villes qui se cherchaient un nouveau destin après le déclin industriel, des centaines de logements sont sortis de terre, qui ont trouvé acquéreurs et, en moins de dix ans, un marché de l'habitat résidentiel totalement inédit a vu le jour. [7] » Grâce à d'énormes investissements publics, la construction de logements neufs par des développeurs immobiliers privés est en train

6. Pour une analyse plus détaillée, lire Claire Collomb, « Le New Labour et le discours de la "renaissance urbaine" au Royaume-Uni. Vers une revitalisation durable ou une gentrification accélérée des centres-ville britanniques ? », *Sociétés contemporaines*, 2006, n° 63, p. 15-37.

7. Knight Frank, *Future City. The northern residential review 2005* <www.ke.knightfrank.com/ResearchReportDirPhase2/10750.pdf>.

de supplanter la rénovation individuelle comme levier principal de gentrification résidentielle.

Il faut bien sûr largement relativiser ce « succès ». Au plan factuel, d'abord, la nouvelle attractivité des quartiers urbains centraux auprès de classes moyennes ou supérieures n'implique pas de « retour en ville » à proprement parler. Bien au contraire, les bilans migratoires des grandes villes par rapport aux périphéries urbaines restent souvent négatifs, indiquant que le mouvement de suburbanisation n'est pas du tout tari. En outre, et plus fondamentalement, l'enthousiasme des acteurs immobiliers prêts à mordre à pleines dents dans le gâteau de la « renaissance urbaine » ne peut dissimuler la nature profondément inégalitaire de telles dynamiques. Quarente ans de recherches empiriques dans une grande variété de contextes urbains ont montré plus qu'à suffisance l'ampleur et la diversité des effets destructeurs de la gentrification sur les quartiers populaires, leurs habitants et leurs usagers [8]. Selon le contexte et le moment, « revitalisation » va de pair avec éviction (directe ou indirecte [9]) des habitants ou usagers initiaux, marginalisation sur place des populations (dès lors que les quartiers sont mis en spectacle à destination d'un nouveau public [10]) ou mise sous surveillance des classes populaires dans l'espoir de « normaliser » leurs usages de la ville. Dans ce cadre, la « tolérance zéro » ne représente que la norme maximale d'intolérance des promoteurs de la

8. Pour une revue systématique de la littérature anglo-saxonne, lire Rowland Atkinson, « Does Gentrification Help or Harm Urban Neighbourhoods ? An Assessment of the Evidence-Base in the Context of the New Urban Agenda », ESRC Centre for Neighbourhood Research, 2005 <www.bristol.ac.uk/sps/cnrpaperspdf/cnr5pap.pdf> ; également Isabelle Berry-Chikhaoui, Agnès Deboulet et Laurence Roulleau-Berger (dir.), *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*, La Découverte, 2007.

9. Un argument récurrent des partisans de la gentrification est de nier l'existence même du processus sur la base du fait que la construction de *nouveaux* logements haut de gamme sur terrain vierge n'implique aucune éviction de résidents préalablement en place. C'est bien sûr faire fi des effets de contagion sur le marché immobilier provoqués par les nouvelles réalisations.

10. Lire par exemple Monika Alisch et Wolfgang Zum Felde, « Rénovation et embourgeoisement du centre-ville de Hambourg. Détresse et réactions des résidents », *in* Eva Lelièvre et Claire Lévy-Vroelant (dir.), *La Ville en mouvement : habitat et habitants*, L'Harmattan, 2000, p. 331-341, <www2.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/datas/docs/ouvr7/cilog25.htm>.

gentrification à l'égard des autres modes d'appropriation de l'espace urbain – notamment vis-à-vis des stratégies de survie des personnes sans logement, victimes les plus « visibles » de la gentrification.

De la théorie à la pratique : la théorie de la « classe créative », *ou* la gentrification clés en mains

L'année 2002 a vu la création d'une nouvelle petite entreprise prospère, la « R. Florida Inc. ». Acte de naissance de celle-ci, la publication par un professeur d'économie initialement basé à Pittsburgh et désormais installé à Toronto, Richard Florida, d'un livre devenu best-seller, *L'Émergence de la classe créative. Comment elle transforme le travail, les loisirs, les relations sociales et la vie quotidienne* [1]. Sous cet en-tête pour le moins ambitieux, l'auteur développe l'idée que la croissance économique des villes et des régions dépend désormais, avant toute autre chose, de leur capacité à attirer (et retenir) un groupe géographiquement très mobile : la « classe créative ». Sont regroupées sous ce label des catégories d'actifs (supposément) employés à des fonctions de conception, de design ou de gestion tels que scientifiques, écrivains, acteurs, architectes, éditeurs, journalistes, analystes financiers, avocats, managers, etc. Selon les calculs de Richard Florida, cette « classe créative » représenterait aujourd'hui près d'un tiers de la population active des États-Unis. Richard Florida parle de « talents » : c'est selon lui la dotation des villes en « talents » qui est la cause et le moteur de leur prospérité économique. Il s'intéresse dès lors à comprendre pourquoi certaines villes (San Fransisco ou Boston, par exemple) parviennent à aimanter plus que d'autres (Memphis, Las Vegas, etc.) les « talents » de la « classe créative ». Sa réponse tient en une formule-choc, reprise tant et plus dans les médias : « Pourquoi les villes qui n'ont pas de groupes de rock ni de communautés gay perdent-elles la course au développement économique ? »

La contribution de Richard Florida aux théories de la « société de la connaissance » est particulièrement maigre tant ses affirmations sont peu (voire pas du tout) étayées au plan empirique et tant son approche méthodologique est boiteuse [2]. Pire, des tests sérieux de la thèse de Richard Florida en ont

1. Titre original : *The Rise of the Creative Class. And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, Basic Books, New York, 2002.

2. En particulier son obsession à interpréter toute corrélation statistique entre deux variables comme relation de causalité directe et automatique. Ainsi, par exemple, une corrélation statistique entre présence d'artistes et localisation des firmes hi-tech deviendra « Il y a des

démontré la vacuité : affirmer que la croissance économique régionale est attribuable à un seul facteur – l'attraction des « talents » – est faux. Il n'y a, de fait, pas de « théorie » de la « classe créative » [3].

Les thèses de Richard Florida sont pourtant reprises tant et plus dans les grands médias étasuniens et ses partisans enthousiastes sont légion parmi les dirigeant urbains, les technocrates du développement économique ou les milieux d'affaires, en Amérique de Nord et aussi, de plus en plus, en Europe. Ce succès tient, d'une part, à la rhétorique employée et, d'autre part, au message politique qu'il véhicule. La rhétorique de l'auteur est à mille lieues des formats classiques de la littérature académique. Le propos est enjoué, le style narcissique, à l'image de l'écriture des essayistes à succès, tel David Brooks, père du néologisme « bobo » [4]. Selon Richard Florida, nous sommes désormais entrés dans l'« âge de la création » : autant comprendre comment en profiter. Cette rhétorique est mise au service d'un message inlassablement martelé. En termes d'action politique, en effet, la théorie de la « classe créative » a une déclinaison très simple : les villes doivent adapter leur aménagement, leurs infrastructures et jusqu'à leurs modes de fonctionnement administratif pour répondre aux attentes d'une élite jeune, dynamique, entreprenante, très mobile et aux revenus confortables. En bref, les pouvoirs publics doivent avant toute chose aider les riches à trouver, en ville, le cadre et le style de vie auquel ils aspirent. Chaque ville se doit d'opérer une métamorphose « branchée » pour qu'y bourgeonnent restaurants, bars ou clubs « cools », groupes rocks et produits culturels sortant de l'ordinaire, quartiers *gay-friendly*, bonnes écoles, espaces publics festifs et conviviaux, etc. À l'inverse, les « barrières à la créativité » doivent être levées, dont notamment la bureaucratie et la pauvreté [5].

La thèse de la « classe créative » offre une justification parée d'un vernis (vaguement) scientifique aux tenants d'une réorientation des politiques urbaines vers le sponsoring public de la gentrification. À ceux qui le taxent d'élitisme, Richard Florida a une réponse bien rodée : au bout du compte, l'ensemble de la population bénéficiera des retombées économiques de la

---

firmes hi-tech parce qu'il y a des artistes », puis « Si vous voulez des firmes hi-tech chez vous, attirez d'abord des artistes ».

3. Lire par exemple l'analyse de Richard Shearmur, « L'aristocratie mobile du savoir : quelques réflexions sur les thèses de Richard Florida », INRS, novembre 2005, working paper n° 9, <www.inrs-ucs.uquebec.ca/pdf/inedit2005_09.pdf>.

4. On trouvera une critique des rôles politiques de David Brooks, auteur du best-seller *Bobos in Paradise* et « très conservateur journaliste politique du *New York Times* », dans le livre que Thomas Frank a consacré à l'abandon par le parti démocrate américain de son électorat populaire, *Pourquoi les pauvres votent à droite*, Agone, 2007. [ndlr]

5. Lire <www.creativefortwayne.net/memphis_manifesto.php>.

croissance apportée par la « classe créative ». Il ne semble pourtant pas troublé par le fait que ses propres observations empiriques montrent exactement l'inverse : les villes qui attirent le plus la « classe créative » sont celles qui connaissent les vagues les plus fortes de hausse des coûts de l'immobilier résidentiel (d'où l'éviction des ménages à faibles revenus de ces villes) et celles dans lesquelles les inégalités sociales sont les plus fortes. Il est vrai que l'auteur fait état de ces observations de manière très discrète, au titre de « pistes de recherches » à explorer à l'avenir – mais sans doute pas par lui-même.

Stratégies & légitimation

Comment légitimer un projet aussi inégalitaire que la gentrification ? D'abord, on l'a dit, en naturalisant les transformations urbaines en cours, ce qu'indique bien l'emploi de métaphores organiques telles que « renaissance », « revitalisation » ou « renouveau ». La ville apparaît ainsi tel un organisme vivant mais moribond, que partenaires publics et privés s'attelleraient à soigner en bonne intelligence. Que ces derniers annoncent la « renaissance » ou la « revitalisation » de la ville, ils signifient subrepticement qu'à leurs yeux les quartiers populaires (et donc leurs habitants) sont « dévitalisés », sinon « morts ». Il s'agit, plus largement, de construire une tension entre, d'une part, une rhétorique du « déclin urbain » (désindustrialisation, appauvrissement, dégradation environnementale, etc.) et, d'autre part, la promesse d'un « sauvetage » de quartiers longtemps délaissés grâce au retour de la puissance publique et d'investisseurs éclairés. Tout contradicteur de la « revitalisation » de la ville est alors très aisément brocardé comme partisan forcément irresponsable du déclin urbain et de la constitution de « ghettos » et se trouve pris au piège de débats posés en termes binaires, « gentrification ou abandon », dichotomie absurde s'il en est. Car l'inverse de la gentrification n'est pas l'appauvrissement, l'abandon et le ghetto mais bien, notamment, la socialisation du marché du logement, l'appropriation collective de l'habitat, la rénovation des quartiers populaires aux bénéfices de leurs habitants actuels, etc. La gentrification n'est pas non plus une nouvelle phase dans un cycle « naturel » d'évolution des villes. Construire de cette manière la présentation du problème et de sa solution permet de camoufler les conséquences sociales effectives des actions

de « revitalisation » et de dissimuler sa propre incapacité à traiter des problèmes de pauvreté urbaine.

Dans ce cadre, les notions de « mixité sociale », de « cohésion urbaine » (plutôt que de solidarité) ou de « développement durable » (plutôt que de protection de l'environnement) – constamment mobilisées dans les discours cherchant à susciter l'adhésion aux stratégies de « renaissance urbaine » – épaississent efficacement le vernis apposé sur ce projet de normalisation élitiste des usages de la ville.

Par exemple, comment comprendre autrement la fonction de la « mixité sociale » dont les vertus qui lui sont attribuées dans les discours pro-gentrification n'ont plus court dès lors qu'il s'agirait, à l'inverse, d'ouvrir des espaces bourgeois très peu mixtes à d'autres populations [11] ? Dans ce cas, il est plutôt question du « danger » de voir troubler un entre-soi résidentiel âprement défendu par ses bénéficiaires. En outre, même lorsque la mixité est célébrée dans les discours, la réalité du mélange social résiste souvent très mal à l'analyse des modes de cohabitation dans les quartiers concernés. Souvent, manières de vivre et aspirations des nouveaux venus ont peu en commun avec celles des habitants d'origine [12]. Bien plus que de mélange social, c'est de ségrégation à micro-échelle qu'il est question, d'indifférence à l'égard des « autres », d'évitement, voire de conflit. L'idée simpliste que la proximité spatiale réduit automatiquement les distances sociales est infirmée par nombre de travaux de sociologie urbaine. En fin de compte, le plus solide fondement de l'imagerie contemporaine de la « mixité sociale » appliquée à l'espace urbain est ancré dans la légitimation de la gentrification : il s'agit d'embellir l'image des quartiers populaires à l'attention d'une population dynamique, instruite, consommatrice… que l'on verrait bien s'y installer en nombre croissant. Et de célébrer alors

---

11. Sur l'usage des valeurs de la « mixité » et de la « convivialité » dans des contextes de gentrification, lire par exemple Éric Charmes, « Le retour à la rue comme support de la gentrification », *Espaces et Sociétés,* 2005, n° 122, p. 115-135 ; également « Bruxelles : mixité sociale en théorie, ségrégation en pratique », *Cahiers marxistes* (Bruxelles,) 1998, n° 211.

12. Lire par exemple Damaris Rose, « Proximité spatiale, distance sociale : les rapports inter-ethniques dans un secteur défavorisé à Montréal vus à travers les pratiques de voisinage », *in* Alain Bourdin, Annick Germain et Marie-Pierre Lefeuvre (dir.), *La Proximité. Construction politique et expérience sociale,* L'Harmattan, 2005, p. 135-157) ; également Tim Butler, « Living in the Bubble : gentrification and its "others" in North London », *Urban Studies*, n° 40(12), p. 2469-2486.

l'idéal de la ville mixte de festivals urbains « conviviaux » en *happenings* « exotiques », d'ouverture de centres d'art contemporain en inauguration de plages urbaines ou de pistes de roller – mais sans pour autant s'interdire de présenter à l'occasion les quartiers populaires comme des espaces « dangereux » ou « sensibles » dans lesquels s'imposerait un investissement sécuritaire accru.

À côté des mécanismes d'exclusion de la sphère du travail stable et intégrateur, de réduction des assurances sociales et de privatisation des biens publics, la gentrification signifie la restriction du droit à la ville, notamment la possibilité de disposer d'un logement et des espaces publics. En ce sens, elle est intimement liée au projet politique néo-libéral. C'est devenu un projet politique de transformation élitiste des espaces urbains prétendant à l'hégémonie sur la vision du futur de la ville.

Bruxelles invente la gentrification durable

Le centre historique de Bruxelles fait l'objet, depuis le milieu des années 1990, d'efforts particuliers de « revitalisation urbaine » formulés en termes de « convivialité », de « mixité sociale » et de « développement durable ». Les politiques menées visent notamment à remettre sur le marché d'anciens bâtiments industriels de grande taille (ce qui a donné lieu à l'éclosion d'un marché des lofts très vite accaparé par la promotion immobilière), à requalifier les espaces publics (y compris par la pose de caméras de surveillance) ou à encourager la rénovation qualitative des biens privés par l'octroi de primes. L'option du développement durable tient alors en un raisonnement simple, quasi mécanique : « La revitalisation du centre historique de Bruxelles répond avant tout à un enjeu fondamental du développement durable, celui d'une ville compacte et dense par opposition à sa dispersion, ce qui optimalise l'implantation humaine par rapport à la préservation de l'environnement (et des campagnes) et à la problématique des déplacements. [1] »

L'analyse des résultats des mesures de « revitalisation durable » par leurs promoteurs eux-mêmes se passe presque de commentaires : « Le développement du centre a entraîné une relance et une revalorisation considérables sur le plan immobilier, mais difficile à chiffrer. Ce développement a surtout touché le secteur du logement, mais produit des effets plus globaux. Les biens industriels désaffectés ont par exemple quadruplé de valeur (qui était

1. CAVID, *Bruxelles Ville durable, Guide des actions, Région de Bruxelles-Capitale*, p. 66-67, <www.avcb.be/mati/dd/bp/del.htm>

beaucoup trop basse) ; le marché immobilier a rejoint les valeurs des communes du sud de la première couronne de la Région [les quartiers les plus chic de la ville]. L'enjeu sera de savoir maîtriser les effets du succès, en continuant à privilégier les interventions qualitatives sur le quantitatif. » Il est sans doute utile d'indiquer ici que ce « succès », en l'absence de tout mécanisme de contrôle foncier, s'est traduit par une explosion des coûts du logement au centre de la ville, forçant quantité de locataires à s'appauvrir sur place en consacrant une part toujours croissante de leurs revenus à leur logement (souvent supérieure à 50 %), ou à partir.

À cet égard, un récent rapport de la Cour des comptes établit un bilan fort critique de ce type d'action politique : « Les projets de logement ne bénéficieront probablement pas le plus aux catégories salariales les plus basses qui sont le plus mal logées. À ce propos, la création d'une mixité sociale est un objectif que l'on retrouve dans de nombreux projets. Dans la pratique, il s'agit souvent d'attirer les classes moyennes dans les quartiers défavorisés pour y créer une mixité sociale. Dans le cadre d'une politique axée sur les quartiers défavorisés, il faut prendre en considération les effets négatifs. Des augmentations de prix peuvent conduire à l'éviction hors de ces quartiers des titulaires de revenus faibles. Ces effets ne sont pas pris en considération pour le moment. [2] » Et les rapporteurs d'indiquer encore que, « dans le cadre d'une politique axée sur les défavorisés, [il faut] prendre sérieusement en considération les effets négatifs de la gentrification [3] ». À voir la réaction des responsables politiques les plus directement concernés, il n'est pas sûr que cette sage recommandation ait été entendue : « La Cour des comptes […] ferait mieux d'apprécier la légalité des actes que faire de la politique en se faisant l'écho du braiment de l'un ou l'autre sociologue français. [4] »

2. « La politique fédérale des grandes villes. Examen des contrats de ville et des contrats de logement 2005-2007 », Rapport de la Cour des Comptes transmis à la Chambre des représentants, Bruxelles, décembre 2007, p. 4.

3. *Ibid.*, p 47.

4. Propos de M. Charles Picqué, ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale, *Le Soir*, 18 février 2008, p. 10.

La mise en concurrence des villes

Le dogme néolibéral selon lequel le gouvernement des villes doit désormais favoriser les agents économiques opérant à l'échelle internationale pour pouvoir espérer quelques retombées « sociales » à l'échelle locale a acquis, au cours des deux dernières décennies, une puissance redoutable.

Pour les élus des agglomérations et les technocrates du développement économique, il s'agit dorénavant de se calquer sur les méthodes de la gestion d'entreprise et d'endosser autant que faire se peut le costume de représentants de commerce de « leur » ville. Briller de mille feux aux yeux d'entreprises multinationales, de cadres hyper-mobiles ou de touristes internationaux, tous avides de jauger les atouts de chaque ville en tant que site d'investissement, d'environnement de travail ou de cadre de loisirs, est devenu une obsession des politiques urbaines. Partout, le « *city marketing* » (ou « *city branding* » [13]) s'impose comme stratégie prioritaire et on voit politiciens de tous bords se presser en rangs serrés dans les séminaires réservés aux professionnels de l'immobilier international, dont les grandes foires annuelles des « villes à vendre » – telles le Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM) cannois ou la foire annuelle des technologies de Hanovre (Hannover Messe). Élites politiques, économiques et médiatiques ne lâchent désormais plus des yeux les « classements de villes » établis selon le degré d'appréciation du *business climate* et de la « qualité de vie » par un panel de dirigeants ou de cadres d'entreprises multinationales. Grands rassemblement internationaux, classements de ville et autres études de « *benchmarking* » contribuent largement à homogénéiser, voire à « discipliner » les modes de pensée en matière de développement urbain. De fait, un modèle mimétique de gouvernement des villes paraît s'imposer, prônant à toutes de faire reposer leur développement économique et social sur l'attraction de potentiels économiques exogènes dans le cadre d'une concurrence inter-urbaine exacerbée [14].

Chantiers et grands travaux se multiplient, motivés par la volonté d'« adapter » le tissu urbain, hérité de l'histoire économique et sociale locale, aux nouvelles normes de la « compétitivité territoriale ». La frénésie

---

13. « *City branding* » fait référence à la fabrication de représentations hégémoniques d'une ville, à la manière du travail sur la perception d'une marque commerciale auprès de sa clientèle ; il se traduit classiquement par la création de slogans et de logos envahissant les paysages urbains tels que « *Totally London* », « *I Love New York* », « *I Amsterdam* », « *OnlyLyon* », « *Edinburgh Inspiring Capital* », etc.

14. Pour un stimulant développement théorique de l'évolution contemporaine des politiques urbaines dans les pays occidentaux, lire David Harvey, « From Managerialism to Entrepreneurialism : the transformation in urban governance in late capitalism », *Geografiska Annaler*, 1989, 71(B), p. 3-17 ; également Jackson Hackworth, *The Neoliberal City. Governance, ideology, and development in american urbanism*, Cornell UP, 2007.

contemporaine de « grands projets urbains » est la partie la plus visible de cette concurrence que se livrent les villes prétendant à un statut de métropole – régionale, nationale, continentale ou mondiale, selon l'ambition. Pour ne prendre que l'Europe occidentale, on voit pousser comme des champignons centres de congrès internationaux (à Lille, Birmingham, Francfort, Lucerne, etc.), complexes d'affaires clinquants mêlant bureaux, hôtels, commerces et résidences haut de gamme (Canary Wharf à Londres, Zuidas à Amsterdam, Ørestad à Copenhague, Hafencity à Hambourg, Euroméditerranée à Marseille, etc.), technopoles couplées à de nouveaux campus universitaires (à Barcelone, Strasbourg, Berlin, etc.), musées d'art contemporain ou cités des sciences (à Londres, Bilbao, Paris, Valencia, Marseille, etc.), salles de concerts (à Copenhague, Newcastle, Porto, etc.) ou autres hauts lieux de la culture marchandisée. Un gain supplémentaire de notoriété internationale sera apporté par la signature d'un architecte de renommée mondiale – les Gerhy, Rogers, Foster, Nouvel, Koolhaas, Calatrava, etc. La compétition est également de plus en plus féroce pour accueillir un « grand événement » aux retombées médiatiques internationales. L'objectif a alors pour nom « capitale européenne de la culture », « exposition universelle » ou, mère de toutes les batailles, « jeux Olympiques » [15].

Il ne s'agit plus de chercher à attirer un potentiel industriel afin de développer une base productive locale (et d'assurer en aval la redistribution locale des fruits de la croissance aux termes du compromis fordiste-keynésien) mais de positionner le territoire urbain en regard d'investissements immobiliers adossés à des capitaux financiers globalisés et des flux transnationaux de consommateurs – touristes, congressistes, visiteurs d'un jour, etc. Le « succès » du musée Guggenheim de Bilbao est couramment montré en exemple, au prix cependant d'une lecture très partiale de la distribution des coûts et bénéfices de cette opération [16]. Le mégaprojet en développement de Gran Scala près de Saragosse (dont l'ambition n'est rien de moins que la création d'un « Las Vegas européen », doté de trente-deux casinos-hôtels et de deux grands parcs à thèmes [17])

15. Lire « Les jeux Olympiques, médaille d'or des expulsions », *infra*, p. 127.
16. Pour une liste d'études qui analysent l'opération Guggenheim à Bilbao, lire <www.scholars-on-bilbao.info/index.php>.
17. Pour une description plus complète (et enjouée), <www.parkothek.info/dossier.php?id=75&page=1>.

représente sans doute la version actuelle la plus démesurée de ce modèle en Europe. Ailleurs, Dubaï offre l'exemple extrême [18].

Dans ce cadre, l'imbrication des politiques publiques et des stratégies immobilières privées est très intime dès lors que les tactiques de valorisation du foncier urbain (en particulier au centre-ville) sont au centre de la stratégie de développement à laquelle « partenaires » publics et privés s'attellent de concert. En parallèle, le champ des politiques de redistribution est progressivement désinvesti (en matière de production de logements sociaux notamment) ou mis à la remorque des retombées escomptées de la politique d'attractivité du territoire. Dans l'idéal-type de la ville « revitalisée » ou « régénérée » (« gentrification » reste un mot tabou pour nombre de ses promoteurs), les quartiers populaires et leurs habitants ont une place très limitée. Ils y sont plus souvent indésirables et traités comme tels.

MATHIEU VAN CRIEKINGEN
Bruxelles, mars 2008

Géographe, chargé de recherche du Fonds de la recherche scientifique (FNRS), Mathieu Van Criekingen est attaché au laboratoire de géographie humaine de l'Université libre de Bruxelles (ULB).

18. Lire Mike Davis, *Le Stade Dubaï du capitalisme*, Les Prairies ordinaires, 2007.

Un déguerpissement exemplaire à Ouaga (Burkina Faso)

En Afrique, les délogements forcés sont quotidiens. On parle de « déguerpissements ». Les gouvernements africains n'ont pas totalement inventé cet usage du bulldozer, lancé sans aucun préavis à l'assaut des maisons en *banco* [1]. Les premiers à procéder de la sorte sur le continent furent sans doute les coloniaux français du Sénégal en 1914. On détruisit alors tout un quartier de Dakar identifié comme foyer d'une épidémie de peste. Les habitants qui ne pouvaient y reconstruire leur logement en matériaux durables ont été expulsés dans une zone extérieure à la ville qu'on appelle « La Médina », avec obligation, contre permis d'occuper, de ne pas y faire de commerce et de ne céder sa nouvelle habitation qu'à un autre indigène. Ainsi est née la ségrégation raciale et spatiale de Dakar, entre cette périphérie réservée aux Africains et ce qu'on appelle le « plateau dakarois », alors strictement habité par des Européens. En 1952, on reproduit la même opération pour repousser cette fois les habitants des bidonvilles entourant La Médina à plus de quinze kilomètres de l'agglomération. Cet endroit sableux et sans eau devait à son tour devenir une ville, Pikine, immense cité-dortoir qui compte aujourd'hui un million d'habitants et où la part des quartiers non lotis, dite « Pikine irrégulier », est passée de 33 % de la surface urbanisée en 1960 à 64 % en 1993 [2].

1. Matériau de construction traditionnel au Burkina, constituée de latérite (roche rougeâtre de la région) pillée, pétrie avec de l'eau et constituée en briques.
2. Élisabeth Dorier-Aprill, *Dakar et son double*, Éditions du temps, 2000.

La pratique du déguerpissement ne date donc pas d'hier au Sénégal. Mais elle se perpétue. Non loin de Pikine et dans le contexte d'un « plan d'assainissement », les quartiers irréguliers de Nietty Mbar et Mousse Dalifa à Djidda Thiaroye Kao sont sous le coup d'un ordre de déguerpissement en mars 2006. Il ne s'agit que d'un des nombreux exemples dans l'actualité la plus récente du continent. Le plus spectaculaire s'est déroulé au Zimbabwe, où une politique de destruction systématique des bidonvilles et des marchés informels, tout autour de Harare, lancée par le président Robert Mugabé, a fait plus de 750 000 sans-abri de mai à juillet 2005. L'opération avait été baptisée, non sans franchise, « *Murambatsvina* » – ce qui signifie « nettoyage des ordures ». Il est vrai que l'électorat le moins mugabiste résidait précisément dans cette périphérie urbaine.

Pour des motifs apparemment plus nobles, à Douala, au Cameroun, dans les quartiers de Bastos Ekoudou et Djoungolo I et sur l'île de Bonaberi, on évacue pour prévenir les risques d'inondation des zones marécageuses où se sont implantés les habitants. Mais la décision vient si tard qu'on se demande déjà si la sécurité de la population est vraiment le seul motif de la manœuvre. D'autant qu'aucun relogement n'est envisagé.

Le quartier de Niamakoro Karamokola, à Bamako, au Mali, est pareillement sous le coup d'un plan de réhabilitation qui a nécessité le déguerpissement de quarante familles, dont le logement a été détruit en 2001 puis reconstruit par certains habitants et finalement déclaré illégal. Depuis, la population résiste par de violentes manifestations à ce qu'elle considère comme une agression illégitime, montée par une municipalité spéculatrice contre la terre de ses ancêtres.

Dans le quartier d'Akébé, à Libreville, au Gabon, un groupe de trois cents SDF squattent l'ancien siège du parti démocratique gabonais pour protester contre le trop faible dédommagement de 500 000 francs CFA dont on les a gratifiés, qui ne permet pas de se reloger. Ils accusent en outre le pouvoir d'avoir détourné les sommes allouées à leur dédommagement.

En février 2006, les habitants du quartier de Koumassi-Akromiabla, à Abidjan, en Côte-d'Ivoire, qui compte 30 000 âmes, s'opposent violemment à leur expulsion. Ils sont d'accord pour qu'on modernise leur quartier mais veulent qu'un site de recasement soit trouvé par la mairie avant de quitter leur habitat actuel.

L'avenue Rail-Da à Bamako, au Mali, fait l'objet d'un plan de « transformation », soutenu par la Banque mondiale, qui nécessite un important déguerpissement de commerçants sans recasement possible.

Au Maroc, le bidonville de Karyan El Oued, dans la ville de Salé, est en butte à la réalisation du projet de Salé El Jadida (la nouvelle Salé), programme soutenu par l'Union européenne.

Enfin, les quartiers Abéna, Kamnda et Atrone de N'djaména, au Tchad, luttent encore contre le déguerpissement que leur impose un projet public de grande bibliothèque et de musée.

Ce phénomène d'appropriation du territoire par les dominants – qu'en Europe on nomme désormais « gentrification » [3] –, trouve en Afrique un relais spécifique dans l'alibi développementiste qui oppose la rationalisation du foncier au système traditionnel d'attribution des terres.

Conquête sur le foncier coutumier

Comme l'écrit Jean-François Tribillon, dans la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne, « la puissance publique obéit à une idéologie très forte de filiation coloniale : la ville est à la pointe de la modernité foncière. La tenure coutumière est rurale, archaïque. […] Elle ne doit pas franchir le périmètre urbain. Le sol de la ville doit être régi par un droit écrit et instrumenté par des spécialistes de la topographie, de la conservation des actes, du crédit hypothécaire. […] Il revient à l'État d'urbaniser le sol rural, en le "purgeant" (selon l'expression consacrée par le droit ivoirien) des droits d'usage et autres pratiques coutumières, puis de le lotir après avoir proclamé son droit de propriété sur l'ensemble du territoire inclus dans le périmètre urbain, pour enfin l'affecter à des usages publics (domaine public) ou à des usages privés (habitation, commerce, activités industrielles, etc.) [4] ».

En effet, la théorie et le droit donnent à l'État le monopole de l'aménagement des nouveaux territoires urbains. Mais un État qui est seul habilité à proposer à ses citoyens des terrains d'habitation légale et ne produit qu'une quantité infime des logements nécessaires ne fait, au total, qu'encourager les gens à s'implanter sur des terrains et dans des habitats parfaitement illégaux. C'est d'autant plus vrai que l'investissement foncier

3. Lire « Comment la gentrification est devenue, de phénomène marginal, un projet politique global », *supra*, p. 71.

4. Jean-François Tribillon, « La question foncière en Afrique sub-saharienne », AITEC 2002, <www.reseau-ipam.org/article.php3?id_article=111>.

puis immobilier est une des rares formes d'épargne et d'accumulation possible pour la plupart des Africains. Dans ces conditions, l'urbanisation se répand dans toutes les directions, monte à l'assaut des pentes érodables des collines, obstrue les *talwegs* [5], envahit les bas-fonds inondables.

Il arrive que le droit coutumier concerne encore des quartiers entiers au sein même des villes que l'on qualifie de « non lotis ». Héritant là encore de la tradition coloniale, les États africains tentent généralement de faire face à cette situation par de grandes opérations de reconquête et d'aménagement du sol qui ont le plus souvent pour seule finalité de les faire briller sur le plan international et auprès de la bourgeoisie locale : résidence de haut standing, locaux administratifs et diplomatiques pharaoniques, siège pour multinationales sont alors érigés, entre lesquels le nouveau paysage favorisera généralement le commerce du luxe et du tourisme. La requalification de ces quartiers, lorsqu'elle ne se contente pas de prendre pour prétexte le statut d'illégalité relative de ces zones non loties, s'appuie souvent sur une dépréciation du caractère désordonné de la trame ancienne qui menacerait le développement global de la cité.

Le bon élève burkinabé

C'est dans ce contexte que le Burkina Faso est dernièrement apparu comme le bon élève des institutions internationales. L'opération du déguerpissement des habitants des quartiers concernés par le projet ZACA (Zone d'activité commerciale et administrative) à Ouagadougou fut décrétée, en novembre 2004, « modèle de bonne gouvernance » par ONU-habitat, lors du lancement, dans cette ville, de sa campagne sur la sécurité d'occupation foncière et immobilière au Burkina Faso [6]. La création en 2005 d'une Banque de l'habitat du Burkina Faso, censée promouvoir le logement social, sur initiative personnelle du président Blaise Compaoré, n'est sans doute pas étrangère à ces honneurs. Non plus que la volonté déjà ancienne du pays de se positionner comme la Suisse de l'Afrique de l'Ouest, cohérente avec le projet actuel de redessiner Ouagadougou sur le modèle de Genève.

5. Lignes qui suivent les points les plus bas d'une vallée.
6. Rapport général des activités de lancement de la campagne sur la sécurité d'occupation foncière et immobilière et gouvernance urbaine au Burkina Faso, 13 octobre 2004.

La principale ressource de ce pays sans accès maritime – où, comme on l'a proclamé lors de la dernière réélection du président, « Nous n'avons pas de pétrole, mais nous avons Blaise Compaoré » – est en effet diplomatique. Plus que sur l'industrie nationale du coton (à laquelle ne laisse aucun espoir le concurrent américain) et la politique de privatisation impulsée par l'OMC, c'est sur la capacité du pays à accueillir dans sa capitale un maximum d'entreprises tertiaires, d'ONG et de colloques internationaux que le gouvernement actuel semble compter [7]. Il dispose, pour ce faire, d'un réseau international déjà puissant qui l'attache à la Libye (en vertu des liens personnels du président Compaoré avec Mouammar Kadhafi), au Liban (qui possède une diaspora très entreprenante dans le pays) et au Maroc (sur lequel le gouvernement calque manifestement le développement touristique du pays) ; sans compter les liens historiques de surveillance mutuelle qui unissent le pays à la Côte-d'Ivoire sur l'échiquier françafricain.

À l'image de cette place centrale dans ce qu'on pourrait appeler les « dictatures d'Afrique de seconde génération », la capitale du Burkina Faso se devait donc d'adopter un nouveau visage qui accrédite définitivement l'idée d'une marche constante vers le progrès.

Le précédent sankariste

En fait, l'actuelle politique de rénovation du centre de Ouagadougou n'est que le prolongement, et dans une certaine mesure le dévoiement, des grands travaux entamés sous la révolution sankariste [8].

La politique urbaine du gouvernement de Thomas Sankara, initiée au lendemain de sa prise de fonction en 1983, visait essentiellement la fin du non-loti dans la perspective affichée d'une meilleure qualité de logement accessible à tous les citoyens. Cette politique impliquait deux violences : la rupture avec les « féodalités traditionnelles » (qui se traduit

7. Lire Olivier Piot, « Paris brade le coton subsaharien », *Le Monde diplomatique*, septembre 2007, p. 18.

8. Libérée de l'occupant colonial le 5 août 1960, la Haute-Volta devient République voltaïque puis est rebaptisée Burkina Faso (« Pays des hommes intègres » en langues moré et djoula) par le commandant Thomas Sankara, qui en devient le président le 4 août 1983, au sein d'un régime de parti unique révolutionnaire et marxiste.

par un redécoupage administratif de la ville) et la destruction complète de certains quartiers de la capitale burkinabé pour l'édification de logements subventionnés. En août 1985, le Conseil national de la révolution (CNR) décide de reconstruire le marché central de Ouaga dans une architecture moderne et d'aménager ses alentours pour créer un ensemble harmonieux. Le projet prend peu à peu la forme plus globale d'une zone commerciale de quatre-vingt-dix hectares avec cahier des charges. Parallèlement, le CNR entreprend un plan de construction systématique de lotissements situés notamment à l'emplacement des quartiers Bilbambili et Tiepalgo, qui laisseront la place aux cités An III et An IV. Les déguerpissements suivis de destructions opérés au bulldozer à l'aube ne font pas partie des meilleurs souvenirs que les Ouagalais aient conservés du régime sankariste – même si le régime décidait dans le même temps le plafonnement puis la suppression de tous les loyers pendant toute l'année 1985 [9].

L'objectif affiché de stopper les extensions du non-loti dans Ouagadougou était d'ailleurs bel et bien atteint à la fin des années 1980. Mais les conditions extrêmement pointilleuses de relogement des personnes déguerpies et l'investissement que nécessitait trop souvent de leur part l'acquisition de nouvelles terres vint dans l'ensemble grever ce grand projet [10]. Au lendemain du régime sankariste [11], le tournant idéologique des années 1990 mettra fin à cette ambiguïté, lorsque, sous la pression des bailleurs de fond internationaux, le Burkina Faso cessera toute politique de logement subventionné et ensevelira sous une nouvelle croissance du non-loti ce que l'ancienne politique avait réalisé. Alors que la réforme agro-foncière de 1984 prévoyait la nationalisation des terres agricoles et du sol urbain regroupés dans le Domaine foncier national, on consacre alors le retour au secteur privé de la promotion foncière et immobilière avec apparition d'un nouveau secteur cherchant à capter l'épargne des burkinabé placée à l'étranger.

---

9. Claire Brisset, « Une nouvelle forme de mobilisation sociale au Burkina Faso », *Le Monde diplomatique*, mai 1987.

10. Alain Marie, « Politique urbaine : une révolution au service de l'État », *Politique Africaine*, mars 1989, n° 33, <www.thomassankara.net/article.php3?id_article=0216>.

11. Le capitaine Sankara est assassiné le 15 octobre 1987 par un commando dirigé par son ancien compagnon d'armes Blaise Compaoré, président du pays depuis lors, réélu pour deux septennats et un quinquennat depuis la Constitution républicaine du Burkina Faso en 1991.

Un chancre oublié

Aujourd'hui réservée à une population de fonctionnaires, les cités An I, An II, An III et An IV continuent de commémorer la révolution du 4 août 1983. La cité An IV-A, livrée en août 1987, a légué dans le paysage de Ouaga une précieuse perspective au régime qui suivrait : située à proximité de l'aéroport, elle donne à l'avenue Kwamé-N'krumah un rôle de pivot dans la trame urbaine et les premiers immeubles de trois niveaux avec boutiques au rez-de-chaussée et appartements aux étages. C'est cette situation et certainement une politique volontariste menée depuis la fin des années 1980 par le Fonds de l'habitat qui lui vaut d'être aujourd'hui considérée comme l'avenue la plus chic de Ouaga. On y trouve en effet les immeubles les plus hauts et les plus élaborés de la ville, qui abritent essentiellement des banques, des hôtels, des boutiques de luxe, des dancings branchés et quelques institutions comme le siège du CDP (Conseil développement et progrès, le parti présidentiel) ou encore la représentation burkinabé de l'Union européenne. Les grandes marques de boisson ou de téléphonie y font publicité et débit (CelTel, Coca-Cola, etc.). Elle comprend également, sur son allée centrale, un système d'arrosage au goutte à goutte assez peu discrètement financé par Total.

Cependant, cette vitrine possédait jusqu'à peu un envers moins flatteur pour le pouvoir en place : le quartier Zangouétin, épargné par les grands travaux sankaristes, au sein duquel l'avenue Kwamé-N'krumah n'est en fait qu'une passerelle de luxe entre le marché central et l'aéroport. Le nom même de cet « ancien nouveau quartier » de Ouagadougou en déroule l'histoire : initialement « Silmisin » (en référence aux habitants peuhls qui gardaient le troupeau du Mogho Naaba [12]) il est devenu « Zangouétin » (c'est-à-dire des Haoussa) parce que cette périphérie fut le point de chute d'une migration yoruba et haoussa venue notamment du Nigeria (peuple musulman et commerçant par excellence) qui, d'après l'imam Dankambary, vice-président de la coordination des populations des quartiers de la ZACA, s'installa dans les années 1920 sur des parcelles concédées par le Mogho Naaba Sigri lui-même.

La composante essentiellement musulmane de la population (dans un pays et une ville où toutes les religions cohabitent sans aucun conflit) et

12. Chef de l'ancien empire mossi, dont Ouagadougou a été la capitale. Il siège toujours mais n'a plus qu'un rôle honorifique.

la présence d'une des premières mosquées de la ville servirent sans doute de points de repère à différentes immigrations venues du Sénégal, du Niger, du Ghana, du Mali et du Togo, qui composèrent peu à peu le joyeux mélange de ce « quartier des étrangers » où l'activité ne s'arrêtait que quelques heures de la nuit. Vus de l'avenue Kwamé-N'krumah pourtant, les concerts traditionnels, les poulets brochés à des heures indues, le bon vivre dont les habitants de Zangouétin témoignent encore [13], ne valaient pas beaucoup face à la réputation de zone de prostitution, criminogène et insalubre. Il est vrai que le tissu extrêmement dense du bâti ne laissait guère d'espoir à l'intervention d'aucune police et que, comme d'autres quartiers pauvres de Ouaga, l'endroit donnait à voir un aspect généralement délabré et connaissait de sérieux problèmes d'évacuation des eaux usées.

Zangouétin présentait donc le décor idéal d'une grande opération de « requalification » : situé dans un endroit beaucoup trop stratégique pour être oublié des promoteurs, à proximité d'un aéroport international, de l'avenue la plus prestigieuse de la ville et du centre commercial, soigneusement laissé à ses dégradations par les autorités, bientôt stigmatisé pour la pauvreté de ses habitants. On a bien sûr aussi voulu enflammer la mèche de la xénophobie, qui n'a semble-t-il pas bien pris dans une ville où le ressentiment irait beaucoup plus spontanément aux possédants libanais – qui semblent régulièrement troquer leur monopole sur le marché de la grande distribution burkinabé contre une allégeance sans faille au président.

Le projet ZACA

En 1990 est décidée la création de la ZACA – acronyme de « zone d'activité commerciale et administrative », signifiant également, en moré, « maison et cour intérieure » –, qui vient compléter la zone commerciale initialement prévue en 1985 en y intégrant une bande de deux cents mètres de large, centrée sur l'avenue Kwamé-N'krumah et la cité An IV-A. Première ZACA qui, dix ans après, connaît une nouvelle extension sur

13. On trouvera des témoignages dans le mémoire de maîtrise de Béatrice Estelle Ouedraogo, « De la délocalisation à la trame d'accueil : les péripéties d'une lutte urbaine. Le cas de la Zaca de Ouagadougou », université de Ouagadougou, 2005 <www.ace-recit.org/rapport_ace/membea.pdf>.

les quartiers environnants l'avenue N'krumah dans un périmètre de deux cents hectares, soit une zone s'avançant sur six quartiers centraux : Zangouétin, Kamsaonghin, Kiedpaloghin, Peuloghin, Koulouba et le Camp Fonctionnaire.

Le projet doit marier trois fonctions : un vaste espace dédié au tertiaire, à l'est de l'avenue N'krumah, achèvera de faire de cette zone un lieu d'accueil pour les banques, les compagnies d'assurance, les sièges de grandes sociétés et des institutions internationales. À l'ouest de la même avenue devrait se retrouver la zone commerciale proprement dite, offrant l'accès à des galeries marchandes pourvues de plusieurs grands parkings. Enfin, dans une zone « mixte » – que les brochures présentant le projet situent très vaguement « entre les deux » –, les étages supérieurs des bâtiments commerciaux pourraient servir de bureaux.

La dénomination de ZACA comme « cour intérieure » – qui n'est donc *a priori* pas évidente dans un projet où il n'est nulle part question de logement –, se comprend mieux en considérant les visuels du projet finalement retenu lors du concours international d'urbanisme : de vastes allées piétonnes encadrées par les bâtiments sur un défilé d'environ six cents mètres, que viennent délimiter deux ouvertures monumentales. Une « Porte du passé » à l'est et, à l'ouest, une « Porte du futur », qui ouvre naturellement sur les extensions futures de la ZACA : quartiers Koulouba déjà partiellement rasé, Bilbalogho, Saint-Joseph, Saint-Léon et Saint-Julien.

Sus au secteur informel

La présence de bancs montés sur des calebasses ou de poubelles en forme de djembé fait bien sûr sourire. On semble avoir adapté ici l'idée de la tradition à cette nouvelle ville de la même manière qu'on projette l'univers d'un dessin animé sur les allées d'un parc d'attraction. Et, comme souvent devant ce type d'images, la comparaison des lieux avec leur transfiguration est pour le moins surprenante. L'un des écarts les plus frappants est le système de réglementation et de surveillance que suppose la vision aérée et ordonnée de ces esplanades commerciales. Pour être devenu familier aux habitants des centres-ville européens, ce type d'espace public semi-clos n'avait de réel équivalent à Ouaga que le marché central de Rood Woko, jusqu'à ce qu'il soit la proie d'un gigantesque incendie en

mai 2003. Cause supposée du sinistre (à propos duquel on a aussi parlé de la corruption des élus municipaux [14]) : l'infraction aux règles élémentaires de sécurité touchant notamment à la surabondance des commerces (implantés jusque sur les voix de circulation) et au stockage anarchique de la marchandise.

La pagaille du marché de Rood Woko ne mettait pas seulement en cause la corruption de la municipalité, il était à l'image d'une ville, d'un pays et d'un continent où le secteur informel est le premier secteur d'activité. L'encombrement – qui est le signe le plus archétypal des grandes villes du Sud, où, lorsque la voiture n'y est pas encore devenue reine, se mêle la circulation des deux-roues, des charrettes et le commerce à la sauvette que l'on pratique sur sa tête ou sur le sol – n'épargnait évidemment pas les abords et le cœur du marché central de Ouagadougou. Étrangement, il a pourtant totalement disparu des visuels qui représentent aujourd'hui ce qu'on veut faire de la ZACA.

Le texte qui accompagne ces images, dans le numéro zéro de *L'Immobilier* de novembre 2004, confirme que cette absence n'est pas un oubli malencontreux. Au titre d'un des dix principes du plan, il s'agit bien d'« accueillir, pour l'encadrer, l'économie marchande informelle ». Principe qui résume à lui seul toute la difficulté des États africains, qui ne savent comment capturer l'activité commerciale bouillonnante de la majorité de leurs citoyens dans une réglementation fiscale à laquelle, faute de moyens et de stabilité, elle ne saurait de toute façon nullement répondre [15]. Une des parades de cette politique semble justement passer à Ouagadougou et dans des villes de moindre importance du Faso par la transformation des marchés de plein air traditionnels en marchés couverts bâtis en dur, par laquelle tout commerçant sort de fait du secteur informel en signant le bail de son emplacement [16].

---

14. « Ils ne sont pas les vrais responsables », *L'Indépendant*, 10 juin 2003 ; « Pourquoi refuser une enquête parlementaire ? » *L'Indépendant*, 25 novembre 2003.

15. « Le secteur informel dans les principales agglomérations des sept États membres de l'UEMOA : performances, insertion, perspectives », rapport de l'Union économique et monétaire ouest-africaine <www.uemoa.int/Publication/2004/RapSectInform2.pdf>.

16. La coopération suisse finance le développement de dix villes burkinabé, notamment par la construction de marchés en dur, comme par exemple celui de Koudougou, où le loyer d'un emplacement varie de 2 000 à 25 000 FCFA – contre

Mais il reste un certain nombre de commerces informels que cette politique ne concerne pas : cirage de chaussures, vente de bananes, de noix de coco, de gâteaux, d'eau, de thé, de café, d'autocollants, de tissus, de livres et de guides touristiques à la sauvette, majoritairement exercés par des mineurs – qui ne seront semble-t-il pas les bienvenus dans la ZACA.

La suite du texte de *L'Immobilier* est d'ailleurs très explicite et mérite d'être citée *in extenso* : « On a pensé au secteur informel surtout en matière de restauration. Quand le centre-ville sera rénové, il y aura des restaurants de haut niveau sous les immeubles. Des restaurants populaires ou collectifs seront aménagés pour accueillir plusieurs restaurateurs. La préoccupation est de ne pas oublier le secteur informel, qui participe à l'économie urbaine. Si ce n'est pas réglementé, alors ça va se déployer dans le désordre. Le marché de Zangouétin passera de 2 000 à 9 000 mètres carrés pour accueillir afin de désengorger les alentours des immeubles et les bordures des voies. » Pour démontrer à quel point le projet ZACA n'oublie pas le secteur informel – censé *participer* à l'économie de la ville alors qu'il en constitue tout simplement l'essentiel –, signalons l'ironie que constitue la mention, en novembre 2004, de l'agrandissement du marché de Zangouétin entièrement rasé depuis août de la même année. En réalité, le secteur informel tel que les Ouagalais ordinaires le connaissent n'a d'ores et déjà pas de place dans la ZACA. Toute la question, que se gardent bien de poser les auteurs du projet, réside précisément dans la surveillance et la répression de son inévitable reflux sur la scène d'un Burkina réservé à une infime minorité de citoyens et de commerçants ; ou, comme le dit encore *L'Immobilier*, « le projet ZACA, processus d'accompagnement du développement du centre-ville de Ouagadougou et de ses activités, opte pour l'amélioration du cadre de vie au bénéfice des habitants pour créer une ambiance harmonieuse et une interaction synergique aux nouveaux besoins ». Le mot « synergie » n'a pas qu'un rôle décoratif dans cet énoncé : Synergie est aussi le nom de la société de communication qui a réalisé cette brochure.

Résistance

Le coût du projet était estimé en 2007 à 45 milliards FCFA (647 millions d'euros), couvrant le dédommagement des populations déguerpies, la démolition et la mise en valeur du site – hôtel, centre culturel et parkings mis à part, estimés à eux seuls à 77 milliards FCFA.

Alors que la population découvre les visuels dans les médias au début de l'année civile 2002, l'Assemblée nationale ne vote qu'en janvier 2003 l'emprunt d'État qui devra financer l'indemnisation et le recasement [17]. Une année, c'est officiellement la durée qu'il aura fallu pour évaluer les besoins à hauteur de 13,6 milliards de FCFA (195 millions d'euros). L'emprunt d'État doit être remboursé par un appel à souscription lancé en octobre 2002. Le souscripteur achète une parcelle de 500 mètres carrés minimum au prix plancher de 100 000 FCFA le mètre carré (152 euros) – les emplacements près des grandes voies et des esplanades étant plus chers. Le souscripteur doit en outre s'acquitter d'une taxe de jouissance de 3 000 FCFA le mètre carré (4,57 euros) [18].

Comme le soulignait Alain Bagré, alors chef sortant du projet : « Il n'est donc pas donné à tout le monde de s'acheter un terrain à la ZACA. Mais la loi au Burkina ne fait pas de distinction en termes de nationalité, de sexe et de race ; toute personne qui est en mesure de payer peut donc se procurer des parcelles que le projet commercialise. [19] » On voit cependant mal quel habitant de Zangouétin aurait eu l'idée de racheter sa parcelle trois ou quatre fois le prix pour lequel on allait l'exproprier pour y faire bâtir un immeuble au cordeau des nouvelles constructions. Aucun mystère n'aurait donc dû planer sur la destination des terrains libérés de la ZACA, d'une part, et des déguerpis, d'autre part, si on n'avait scrupuleusement différé l'annonce du montant des indemnisations jusqu'à l'épuisement de toute contestation.

Selon les différents responsables, une phase de communication et de sensibilisation aurait précédé les premières confrontations avec la population en février 2002. Mais ce n'est pas l'avis des principaux intéressés. Dans *Le Pays* du 16 avril 2002, des autorités coutumières du quartier déclarent : « Nous sommes les premiers concernés et nous n'avons jamais été

~~25 à 1 000 FCFA dans l'ancien marché.~~

17. « Le projet ZACA à l'Assemblée nationale », *Le Pays*, 27 décembre 2002, <www.lepays.bf/quotidien/pot-pourri.php?numj=2784>.

18. Conditions générales de souscription sur <www.projetzaca.bf>. À titre indicatif, la location d'une maison à Ouagadougou, avec cours, eau et électricité, revient environ à 60 000 FCFA par mois (91,46 euros) et le smic avoisine les 30 000 FCFA (45,73 euros).

19. « Alain Bagré, chef sortant du projet Zaca : "Ce n'est pas l'État qui expulse, c'est le marché" », *L'Observateur Paalga*, 4 février 2005, <www.lobservateur.bf/

consultés ni associés en quoi que soit. Du projet, nous n'en avons vu ni entendu quoi que ce soit de plus que ce que chacun a vu à la télévision et entendu à la radio. »

Selon le directeur de l'agence de communication Synergie, des animateurs ont sillonné la zone six mois durant avec pour objectif de donner toutes informations nécessaires et utiles en rapport avec le projet [20]. Comme il est clair que, du côté gouvernemental comme de la population, l'expérience des déguerpissements effectués sous la période sankariste sert de référence repoussoir, la ZACA est régulièrement annoncée comme un « projet participatif » qui associe les populations dans tout le processus de sa démarche. On prend même le soin d'intégrer d'emblée trois habitants au sein du conseil d'administration. Mais selon le texte « Des intellectuels de la zone contre le déguerpissement », paru dans *Le Pays* du 28 mars, la population n'a toujours pas eu vent d'un quelconque dédommagement contre son prochain départ.

L'inquiétude monte alors dans un climat politique délétère, qui n'exclut pas la possibilité d'être délogé sans contrepartie. Depuis un certain temps déjà, le pouvoir semble sur le point de sombrer dans l'autocratie : censée calmer les esprits après l'assassinat par le feu du journaliste Norbert Zongo, qui mettait en cause un membre de la famille du président, la « Journée nationale du pardon » ne date que de mars 2001. Et c'est dans un contexte économique particulièrement dur, où le prix des denrées de base grimpe à des niveaux records, que des familles pauvres perdent toute confiance dans l'avenir. Comme le dit un proverbe mossi : « Dormir sur la natte du voisin, c'est dormir par terre. »

Le 3 février 2002, lors d'une assemblée générale organisée à la maison des jeunes et de la culture du quartier, la direction du projet ZACA, qui semble espérer trouver une représentation unitaire de la population avec qui négocier au mieux de ses intérêts, se heurte d'emblée au refus de toute récupération politique. Le député Mahamadi Kouanda, qui avait voulu prendre la tête d'une fraction des futurs déguerpis, est alors violemment pris à partie par les jeunes du quartier, qui vont majoritairement se rassembler autour de l'imam Saïdou Bangré au sein d'une coordination des habitants de la ZACA. Mais l'imam, endossant de plus en plus un rôle

spip.php?article2371>.

20. Cité par Béatrice Estelle Ouedraogo, « De la délocalisation à la trame

temporisateur avant d'entrer dans le jeu du déguerpissement, sera à son tour lâché par une fraction de la coordination [21].

Suite à cette réunion d'information chahutée de février 2002, où les forces de police interviennent pour protéger le député Kouanda, on s'empresse de communiquer sur la création d'une trame d'accueil prévue pour le relogement des futurs déguerpis. Ce qui, en l'absence d'un plan de dédommagement clair, paraît tout à fait dérisoire. Durant les mois de mars et avril 2002 ont lieu différentes manifestations de la coordination – nommée aussi « Nous pas bouger [22] » –, qui campe sur un refus pur et simple du déguerpissement et du projet ZACA non concerté. Dans le même temps, le travail de recensement des parcelles et des propriétaires commence. Apparaît alors un grand nombre de situations juridiquement fragiles : des certificats de propriété perdus, des héritages sans trace, des maisons partagées avec une famille lointaine et souvent polygame, qui commencent à diviser les habitants pris au jeu de la faute administrative et des contentieux familiaux. En juillet, une partie des membres de la coordination organise une première marche nocturne, durement réprimée par la police. Ce qui entraîne une radicalisation et l'apparition du groupe « Al Quaïda », qui va, les jours suivants, brûler des pneus sur la voie publique et continuer à s'opposer à la police. On procède à vingt-huit arrestations. L'imam Bangré – qui échappera aux relocalisations – appelle au calme, avant de se rendre à la logique du déguerpissement : « Au regard de la zizanie qui existe déjà au sein de la population, il n'est plus maintenant question du problème de recensement et de la topographie dans la zone du projet mais plutôt de l'unité d'action en vue de défendre nos intérêts sur notre terrain d'accueil. [23] » Après que vingt-deux prévenus soient relaxés et les six autres condamnés à un mois de prison, se tourne la page de la résistance des habitants à la ZACA.

d'accueil… », *op. cit.*, p. 40.

21. *Ibid.,* p. 101.

22. Selon le titre d'une chanson de Salif Keïta, réagissant en 1989 à l'expulsion de cent un Maliens du territoire français, chanson reprise en 2006 avec les groupes français et sénégalais L'Skadrille et Daara J.

23. « L'imam Bangré favorable au déguerpissement », *Le Pays*, 12 août 2002 <www.lepays.bf/quotidien/nation2.php?codeart=1483&numj=2690> ; Béatrice

Quartier populaire contre banlieue résidentielle

Dans un numéro de *L'Hebdomadaire* – très riche en révélations –, le directeur de Synergie, M. Désiré Komboïgo, n'avait pas seulement l'occasion de se féliciter pour l'excellent travail de communication de son bureau. En bon pédagogue, il dressait également une typologie des différentes attitudes qui avaient accueilli le projet : « Ceux qui ont vite compris et sont venus s'imprégner des travaux. Ces derniers ont beaucoup influencé le projet afin que l'on prenne en compte la résolution de leurs problèmes et présentement ils sont rassurés et ont le sentiment d'être dans un projet où l'homme compte. Et au-delà du désagrément que cela va causer, ils ont le sentiment d'être respectés. Il y a une autre catégorie de personnes qui se sont trompées et présentement se sont heureusement ressaisies. [24] »

À cette étape du processus, il est donc devenu parfaitement clair que la dimension consultative du projet ZACA n'a jamais concerné la requalification du site lui-même mais simplement la façon dont les déguerpis seraient relogés ailleurs. Le cahier des charges des deux quartiers d'accueil achèvera, comme le suggèrent les propos du directeur général de la Sonatur (Société nationale des terrains urbains), de casser les usages ayant cours à Zangouétin : « C'est un quartier résidentiel, et on y est pour résider surtout. Il ne faudrait pas que les gens mélangent, comme dans les quartiers populaires où l'on fait du tout en même temps. Non, ça c'est un quartier résidentiel. Et si vraiment les gens respectent ce caractère résidentiel, les conditions de propreté dans la zone, avec le temps ils se rendront compte qu'ils sont vraiment dans un cadre agréable où il fait bon vivre, c'est ça l'objectif. [25] »

~~Estelle Ouedraogo, « De la délocalisation~~ à la trame d'accueil… », *op. cit.*, p. 102.

24. Cité par Béatrice Estelle Ouedraogo, « De la délocalisation à la trame d'accueil… », *ibid.*

25. « Amidou Ouédraogo, directeur général de la SONATUR : "Les gens ont essayé vraiment de respecter les conditions de construction" », *L'Hebdomadaire*, 5 mars

LE PROJET « OUAGA 2000 »

« Ouaga 2000 » est l'autre pendant des projets pharaoniques du président Compaoré. Il s'agit de regrouper tous les services de l'État dans un cadre résidentiel de très haut standing, à la lisière de la ville. Cet emplacement sera (dans un futur indéfini) desservi par une autoroute traversant toute l'Afrique de l'Ouest, dont l'échangeur est déjà presque fini. La présence d'une avenue Mouammar-Kadhafi et de l'hôtel trois étoiles Lybia-Sofitel-Ouaga 2000 rappelle la part que l'international aura toujours dans cette opération.

Des terrains restant à la lisière de ce périmètre prestigieux constitueront la première trame d'accueil destinée aux déguerpis de la ZACA. Les désagréments de la deuxième trame sont plus immédiats : dix kilomètres séparent Nioko I du centre et trois du marché de Saaba – seul point d'approvisionnement et de travail pour les nombreux commerçants déguerpis. Car le commerce informel est strictement interdit sur les trames d'accueil. Règle d'exception (car il y a peu d'endroits dans Ouaga où l'on ne trouve à acheter de la nourriture sur le pas des portes) et première raison sans doute pour laquelle le recasement proposé ne rencontra pas le succès escompté auprès des commerçants des quartiers déguerpis – la porte s'étant d'ailleurs entre-temps refermée pour eux.

Le 17 août, une matinée de bulldozer suffit pour mettre à bas les hangars et édicules du marché de Zangouétin. Dès 7 heures, les commerçants qui avaient voulu continuer à travailler jusqu'au dernier moment passaient entre les machines pour récupérer qui de la marchandise, qui un bout de tôle ou des briques dans l'espérance de pouvoir reconstruire ailleurs. Le reste est emporté sur des charrettes par des agents municipaux. À 10 heures plus rien ne restait. Malgré des mesures prises en leur faveur pour qu'ils acquièrent un nouvel emplacement sur des marchés voisins de la ZACA (cinquante et un commerçants au marché de la cité An II, le 14 janvier 2004, selon *L'Indépendant*), la plupart seront contraints de changer d'activité ou de partir en brousse.

Une deuxième réglementation achève de décourager nombre de déguerpis et de mettre en difficulté les autres : le coût d'une parcelle sur les trames d'accueil est de 6 500 FCFA le mètre carré, à charge pour le nouveau propriétaire de construire sa maison dans le respect du cahier des charges – qui impose, par exemple, l'usage du parpaing contre le *banco*.

Sur l'année que dure le déguerpissement, la démultiplication des chantiers fait s'envoler le prix des matières premières – par exemple, le ciment passe à 120 000 FCFA la tonne. Ayant épuisé les ressources de leur indemnisation, nombre d'habitants n'ont donc pas fini les travaux de leur nouvelle maison à l'heure de s'y installer [26].

En janvier 2003, lorsque des représentants de la coordination moribonde des résidents avait dû visiter, en compagnie des responsables du ministère des Infrastructures et de l'Habitat, les chantiers des deux trames, c'était un « satisfecit total » selon *L'Hebdomadaire*, qui cite Alain Bagré, pour qui « il y a très peu de quartiers lotis qui possèdent déjà le niveau d'équipement en infrastructures déjà mis en place à la trame d'accueil [27] ». Pourtant, un an après, le château d'eau, les conduites et les robinets de Nioko I ne donnent toujours pas une goutte. En outre, si la trame de Ouaga 2000 devait au départ disposer d'une école à six classes – et si l'électricité, l'eau et le téléphone y étaient « déjà installés » –, la Journée de la femme du 26 mars 2006 devait être l'occasion de rappeler que, trois ans après leur installation, les habitants n'avait toujours pas obtenu de pouvoir disposer d'un local pour mener des activités génératrices de revenus, et que, bénéficiant d'un nouveau dispensaire – mais sans infirmiers –, les malades du quartier étaient obligés de faire de longues distances pour recevoir des soins [28].

Ces circonstances inspirent à M. Abdoul Hamid Diallo, maître coranique et ancien résident de Zangouétin relogé dans la trame d'accueil de Ouaga 2000, des réflexions pessimistes : « Nous avons été chassés du centre-ville sous prétexte que notre mode de vie n'était pas conforme aux règles d'hygiène et de salubrité. C'est avec le même mode de vie que l'on

2004, <www.hebdo.bf/actualite2/hebdo256/grosplan_entretien256.htm>.

26. « Difficile adaptation pour les déguerpis de la zone du projet Zaca », *L'hebdomadaire* 5 mars 2004, <www.hebdo.bf/actualite2/hebdo256/grosplan_trame256.htm >

27. Le même Alain Bagré, chef du projet ZACA pendant toute la période de résistance des habitants, déclarait au moment de quitter sa fonction : « En ce qui concerne le projet ZACA, on ne peut pas parler de déguerpissement parce que le déguerpissement se fait sans indemnisation. Les gens ont tendance à confondre les choses. Pour rectifier, ou tout au moins nuancer les choses, je dirais qu'il faudrait plutôt parler de délocalisation », *Sidwaya*, 15 avril 2004.

28. « Trame d'accueil de Ouaga 2000 : les femmes célèbrent la "Solidarité au

nous a installés ici, à un jet de pierre de Ouaga 2000. Alors, nous craignons que dans l'avenir, nos enfants subissent le même calvaire que nous. [29] »

Au nom du développement

L'opération ZACA n'est donc pas aussi irréprochable que le laisserait supposer le titre d'« exemplarité » décerné par ONU-Habitat. Par certains aspects, elle ne rompt aucunement avec la tradition dakaroise de l'éloignement des populations indigènes. Peut-être le défaut d'information et de considération des habitants délogés, le faible niveau de leur indemnisation, les mauvaises conditions de leur déménagement ont-ils été considérés comme des dommages que les retombées de ce projet sur le développement de la nation rendraient bientôt marginaux.

Ce n'est pas l'avis des écologistes burkinabé, qui s'élèvent depuis longtemps contre le lotissement à outrance de Ouaga, qui dépossède les agriculteurs des surfaces nécessaires à leur travail. Si l'extension des limites de la ville ne laisse plus de place pour jardiner, cultiver et élever, c'est le quart de la population urbaine au moins qui perd une source de revenus et d'activités – sans parler des problèmes de malnutrition dont souffre le pays [30]. Et il en va des paysans expropriés pour la construction de Ouaga 2000 et de ses nouvelles banlieues comme des petits et moyens commerçants qui, à la périphérie de la ZACA, ont préféré vendre à de gros opérateurs économiques plutôt que d'être un jour expropriés.

En somme, le déplacement des populations pour libérer la place au tertiaire, s'il on s'en tient au strict point de vue économique, a pour conséquence la destruction de la majeure partie de l'activité existante. Sera-t-elle compensée en terme d'emplois et de bien commun par l'implantation de grandes entreprises privées ? La toute nouvelle Banque de l'habitat du Burkina Faso semble servir à autre chose qu'à compenser les effets d'exclusions ; et les sociétés SOCOGIB et SBMC (devenue TANALIZ),

féminin" », *Sidwaya*, 31 mars 2006.

29. « Aucun soupçon de béton sur le site, grogne à la trame d'accueil », *L'Observateur Paalga*, 28 juin 2006, <www.lobservateur.bf/spip.php?article4769>.

30. Étude du professeur Kiethéga de l'EIER-ETSHER ; lire également « Sécurisation foncière au Burkina : "La terre à ceux qui la travaillent" », *Le Faso.net*, 27 janvier 2006, <www.lefaso.net/spip.php?article12035>.

qui disposent du monopole de la construction du logement social dans le pays, ont été rachetées il y a quelques années, dans des conditions peu transparentes, par Mme Alizeta Gando, membre de la famille du président. Quant au maire de Ouagadougou – dont l'action consiste essentiellement à faire installer des poubelles dans les quartiers administratifs et à afficher son portrait sur les bus municipaux –, il aurait dernièrement déclaré (*off record*) que la ville n'était tout simplement pas faite pour les pauvres, qui se devaient dès lors d'aller tenter leur chance en brousse.

Le premier Burkinabé venu vous le dira : « Développement, oui. Mais lequel ? » Celui des multinationales et de l'élite qui entend en vivre ou celui de l'université surchargée des trois grandes villes ? Peut-être celui de l'alphabétisation de la population, encore largement déscolarisée ? Le développement du territoire où se concentrent les travaux de prestige ou celui de l'infrastructure routière qui permettrait de désenclaver le nord et l'est du pays ? Le développement du niveau de vie d'une minorité ou celui du grand nombre qui, faute de ressources, doit faire quotidiennement face à la pénurie d'eau, aux épidémies et à la malnutrition dans cette partie du monde qui dépend de saisons des pluies de plus en plus chahutées par le changement climatique ? À moins qu'il s'agisse encore de la vieille fable du développement des uns qui fera un jour (ou l'autre) celui de tous… On peut aussi espérer que l'implantation d'une grande banque libyenne au cœur de la capitale servira à éviter qu'une inondation ne sinistre en quarante-huit heures un village entier aux portes du Sahel.

PATRICK TALIERCIO
Février 2007

L'article ci-contre a été monté à partir d'un texte inédit, « Lifestyling India's Metros : The Elite's Civic Reform » (février 2007) ; la partie « La conversion du secteur associatif » est extraite d'un rapport beaucoup plus ambitieux de Solomon Benjamin et Raman Bhuvaneswari « Democracy, Inclusive Governance, and Poverty in Bangalore », Working paper n° 26, p. 161-176, International Development Department, School of Public Policy, University of Birmingham <www.idd.bham.ac.uk/research/Projects/urban-governance/resource_papers/stage2_casestudies/wp26_Bangalore.pdf>.

Ces travaux ayant été adaptés par nos soins et sous notre responsabilité pour la publication dans la cadre limité d'une revue, nous renvoyons le lecteur aux versions originales qui font seules scientifiquement foi.

Professeur de sciences politiques à l'université de Toronto, Solomon Benjamin fut longtemps chercheur indépendant, travaillant notamment pour des ONG à Bangalore.

Revitaliser la ville indienne

Milieux d'affaires, société civile & politiques anti-pauvres

Faire des métropoles indiennes des lieux branchés dignes des réclames sur papier glacé des magazines anglais, transformer Bangalore en Singapour, créer les conditions de la concurrence de Mumbaï avec Calcutta pour le titre de « Nouvelle Shanghai » et Delhi de « Nouvelle Londres », ces rêves mondialisés sont portés par des intérêts divers. Les États et le gouvernement fédéral indiens, conseillés par des cabinets internationaux financés avec l'argent du développement et par les grands donateurs internationaux ; les institutions financières et les banques internationales ; bien sûr, les promoteurs immobiliers et les grandes chaînes de distribution qui cherchent à « organiser le commerce de détail » dans de gigantesques centres commerciaux ; et, tout à fait centrales, les élites expatriées revenues au pays. Ces dernières ont les moyens de leur consumérisme et sont nostalgiques des banlieues du New Jersey, se pinçant le nez devant une Inde qu'elles perçoivent comme couverte de bidonvilles, sale, anarchique et livrée au crime.

Le développement du marché immobilier et de la consommation de produits de marque est un projet politique au sens fort, mené aujourd'hui au nom d'idées et de valeurs qui, autrefois, sous-tendaient des réformes progressives. En témoignent les habits neufs d'une partie du secteur associatif qui, en intégrant l'appareil d'État et en se convertissant à la définition capitaliste de la propriété privée, contribue à légitimer ce processus.

Agone, 2008, 38/39 : 109-126

Main basse sur Bangalore
Le tournant idéologique des années 1990

Avant les années 1990, les villes indiennes ne constituaient guère un enjeu politique. Mais l'année 1991 fut marquée à la fois par la « libéralisation » de l'économie indienne et par l'apparition d'une vision de la ville promue par la Banque mondiale au rang de principal facteur de productivité. L'objectif avéré était de transférer les financements consacrés à la satisfaction des besoins de base de la population (approche dominante dans les années 1970 et 1980) vers des méga-projets d'infrastructures visant à positionner les villes dans le circuit de la finance mondiale. La réduction de la pauvreté était censée suivre d'elle-même, avec juste un décalage dans le temps. Parallèlement au soutien accordé par la Banque mondiale, USAid et le Department For International Development britannique à de multiples instituts de recherche travaillant sur ce thème, les donateurs sélectionnèrent, au sein des bureaucratie d'État, des « agents du changement » qui seraient formés aux nouvelles idées dans des « forums » internationaux et régionaux. On l'a dit, ces idées consistaient donc à en finir avec les investissements publics dans les bidonvilles – qui couvrent pourtant la plus grande part du territoire urbain et abritent l'essentiel des activités productives –, pour se concentrer sur de grandes infrastructures, alimenter des partenariats public-privé (PPP) et des « fonds d'incitation ».

Les principales cibles de cette réforme étaient les investissements réputés « politiques » des municipalités. Les zones péri-urbaines et les bidonvilles des centres-ville dans lesquels se concentrent 70 à 80 % de la population sont en effet « illégaux », la propriété *de facto* y constitue la norme, et ils ne sont pas couverts par des plans d'urbanisme. Officiellement, les municipalités ne peuvent donc pas y financer des infrastructures. Les habitants ont cependant un poids électoral et des relais politiques suffisants pour que les pouvoirs locaux soient contraints de passer outre. Pour y mettre fin, des changements institutionnels s'imposaient (on parlerait plus tard de « bonne gouvernance ») : renforcement de l'autorité des partis politiques centraux sur les conseils municipaux, gouverneurs convertis à l'idéologie du management et nouvelles règles comptables contraignantes. Ce type de réformes – expérimenté d'abord en Amérique du Sud dans le cadre de la « sortie des dictatures » – est une véritable machine à dépolitiser les institutions, permettant d'ouvrir un marché au capitalisme international tout en préservant les investisseurs des « risques politiques ».

L'urbanisme indien, un frein à l'extraction des plus-values immobilières

Dans la nouvelle ville indienne globalisée, les pauvres sont bien sûr supposés bénéficier des réformes. Ce conte de fées laisse rêveur si on considère que les principaux freins à la globalisation de la ville sont réputés être les quartiers non planifiés et « anarchiques ». Que les villes indiennes ressemblent enfin aux banlieues du New Jersey n'est pas une simple question de look. La propriété individuelle est une condition première, socle d'un marché immobilier local intégré à un marché mondial où les investisseurs lorgnent avec concupiscence sur les taux de croissance indiens. Or l'anarchie de l'urbanisme indien contrarie ces développements. La propriété foncière est régulée par de multiples statuts du droit coutumier et les municipalités sont enclines à régulariser la propriété *de facto*. Cette situation conduit au partage des valeurs immobilières entre une grande diversité d'occupants du sol, pas forcément propriétaires. Ces particularités urbanistiques tiennent aussi le capital global en échec dans un autre domaine, celui du commerce de détail : selon les institutions financières internationales, le commerce « organisé » dans les métropoles indiennes ne représente que 2 % ; et l'énorme croissance du commerce de détail (30 % annuels) est le fait de petits magasins familiaux qui pratiquent des prix très bas, souvent sur des produits démarqués. La construction de grands centres commerciaux suppose l'élimination de cette concurrence en déclarant les commerces illégaux, notamment du point de vue de la propriété foncière, particulièrement dans les zones centrales convoitées.

Le bidonville est donc un sérieux obstacle à la concrétisation des profits auxquels prétend le capital international. Du même coup, il lèse considérablement les intérêts financiers des élites urbaines, et tout particulièrement des expatriés revenus au pays. Et cela de deux façons. Sur un marché local comme celui de Bangalore, qui est en plein boom, ces derniers investissent dans l'immobilier de luxe à fort potentiel. Mais cette classe dispose aussi d'une part significative de son patrimoine à l'étranger, souvent dans des paradis fiscaux. Et la part de capital qu'elle investit à l'international est souvent confiée à des fonds qui opèrent sur les « marchés émergents » d'Inde et de Chine. Dès lors, non seulement les bidonvilles dévaluent les propriétés mais ils font aussi douter de l'efficacité de réformes censées garantir la rentabilité du capital placé sur le marché international.

L'atterrissage des technologies de l'information

Bangalore est désormais promue au rang de « Silicon Valley de l'Inde ». L'accroissement des inégalités fait l'objet de moins de publicité. En 1991, la différence de revenu entre les 20 % les plus pauvres et les 20 % les plus riches était de 1 à 5. En 2001, ce rapport était déjà de 1 à 50.

En 1999, le gouvernement délimita en périphérie de Bangalore un périmètre d'expropriation réservé au secteur des technologies de l'information plus étendu que la ville elle-même (une fois et demie Paris, soit 154 km^2) et viabilisé pour un coût très élevé (construction d'infrastructures, connexion aux fluides.) Il en alla de même pour 5 000 autres acres dans le cadre du projet de nouvel aéroport international ; mais 40 % de cette dernière superficie était en réalité réservée à la promotion immobilière. Dans son zèle pour transformer Bangalore, l'État fit ainsi cadeau au PPP (mené par Siemens pour la construction de l'aéroport) de 3,65 milliards de roupies – ce qu'on rapportera aux 30 millions consacrés par l'État en 2000-2001 aux infrastructures scolaires ; ce qui représentait aussi le double des dépenses publiques pour la santé, l'éducation et l'aide sociale de cette année-là. Le cadeau reposait sur la cession à tarif très préférentiel de terrains que le consortium pouvait développer à sa guise, en plus des surfaces nécessaires à la construction de l'aéroport proprement dit. Avec une capacité quatorze fois supérieure, l'aéroport de Heathrow a une emprise de 35 % inférieure aux terres expropriées pour celui de Bangalore ; et au sein de ce partenariat public-privé, le gouvernement du Karnataka dispose de 14 % des parts, qui correspondent en fait à la valeur des terrains qu'il a apportés mais évalués au prix de l'expropriation de terres agricoles, soit 10 fois moins que le prix de terrains à bâtir [1].

Dans un autre cas qui, lui, déclencha un scandale politique, les paysans furent expropriés au prix très bas de 10 roupies par unité de surface, avant viabilisation par les pouvoirs publics pour un montant oscillant entre 800 et 1 000 roupies. Les terrains avaient ensuite été cédés à un PPP au prix record d'une roupie !

Certains pensent que ces investissements énormes destinés à attirer les grandes firmes informatiques sont compensés en termes de revenus et d'emplois, mais encore faudrait-il le prouver. Les statistiques montrent

1. Jacob John, « The Real Estate of the Runway' Mimeo », *Economic and Political Weekly*, février 2005.

que seuls 4 % de la population de la ville tirent des revenus directs ou indirects de l'industrie informatique, soit sans comparaison aucune avec le commerce, l'industrie, le textile et la soie. Il n'existe aucune étude permettant de savoir ce que rapportent ces entreprises à l'État et à la Ville, une fois déduits les réductions fiscales, les primes incitatives, le coût des infrastructures, les terres cédées à perte après l'expropriation de petits agriculteurs, etc.

Par contre, des études réalisées par des Français à la demande de l'agence de développement de Bangalore sont sans appel : les zones centrales ainsi que les périphéries sud et ouest qui concentrent les petits commerces et entreprises employant la majorité de la population ont bénéficié, selon le mode de calcul, de 40 à 60 fois moins d'investissements publics que celles aménagées au profit des industriels des technologies de l'information. Et cela alors que seulement 16 % des rues de Bangalore sont goudronnées, ces dernières étant d'ailleurs concentrées principalement dans les 14 % du territoire qui abritent les ménages les plus riches. Les mêmes études montrent que ce sont les quartiers de la ville non couverts par un schéma d'urbanisme (donc « illégales » et non planifiées) qui génèrent le plus de taxes (foncier exclu) et financent les coûteux investissements consentis notamment en faveur des zones résidentielles planifiées.

Essor de la spéculation immobilière

Le bilan que font les multinationales et les institutions financières internationales elles-mêmes de l'« entrée » de Bangalore sur le marché immobilier mondial est révélateur. Celles qui ont investi dans le « corridor des technologies de l'information » ont pu bénéficier de prêts à 2 % couvrant 24 à 30 % de leurs prises de participation, assurant des retours sur investissement de 40 % par an. Les gains reposent sur les conditions préférentielles accordées par l'État en matière foncière et d'aide au crédit, et plus généralement sur une architecture financière reposant sur des fonds d'investissement ciblés technologies de l'information mis en place par des banques comme ICIC (deuxième banque indienne). Cette dernière s'est parallèlement associée avec Tishman Speyer Properties pour investir 300 millions de dollars non seulement dans les grandes métropoles mais également dans les villes moyennes dont la croissance pourrait atteindre 15 à 20 % par an au cours des dix prochaines années. Tishman est un géant américain qui possède les Rockfeller et Christler Centers et dispose

d'un portefeuille immobilier de huit milliards de dollars. Cela fait partie d'un rapprochement plus global entre les secteurs bancaire et immobilier rendu possible par la libéralisation des investissements directs étrangers par le gouvernement indien. Dans ce nouveau contexte, les promoteurs tendent à constituer des « réserves foncières » dans des zones où ils espèrent que le développement des technologies de l'information apportera une plus-value aux terrains. Les promoteurs ont été rapidement rejoints par les grandes entreprises elles-mêmes, locales ou internationales comme Intel, Microsoft et des géants pharmaceutiques ou des télécommunications qui achètent des terrains dans toutes les métropoles et grandes villes indiennes.

Ces entreprises justifient leurs besoins immobiliers par les nécessités de la croissance de leurs filiales pour obtenir la vente des terrains pas l'État qui recourt pour cela à l'expropriation. Mais à y bien regarder, le nombre de mètres carré acquis rapporté à leur personnel est singulièrement élevé.

Retrait de l'État ?

On ne peut donc pas parler de désengagement de l'État mais bien de sa transformation au service d'une élite. Ses interventions se font désormais par le biais de nombreuses agences étatiques et para-étatiques qui ont récupéré des lignes budgétaires finançant autrefois des programmes sectoriels qui pouvaient être utilisés par les pouvoirs locaux sans trop de contrôle. Ces budgets publics alimentent désormais des fonds spéciaux, complétés par des prêteurs institutionnels comme la Banque mondiale, ou par le privé, ce qui aboutit à rendre leur utilisation beaucoup plus conditionnelle.

Cette conditionnalité aboutit en fait à déposséder les électeurs du contrôle des pouvoirs locaux. Ceux-ci passent sous tutelle, comme au temps des commissaires coloniaux – même si on parle désormais de consultants et autres conseillers payés par le privé sous couvert de programmes dits de « *capacity building* ». Ces derniers sont de véritables chevaux de Troie au sein des organes élus, qu'ils sont chargés de « dépolitiser ». C'est particulièrement important dans cet État du Karnataka, où il était de tradition que les élus soient très indépendants des partis et de leurs directives. Dans la nouvelle donne, on ne s'étonnera pas que les pouvoirs publics poursuivent désormais des politiques qui lèsent la majorité de leurs administrés, comme la destruction de l'habitat « illégal », sa

régularisation n'étant plus à l'ordre du jour. Alors que l'éducation et les infrastructures de santé sont insuffisantes, particulièrement dans les quartiers de la périphérie, les grandes entreprises poussent à la construction du plus grand centre commercial de Bangalore (avec comme principale enseigne Marks & Spencer !) et de parkings pour générer des rentrées fiscales. Une telle politique peut conduire à la destruction de quartiers entiers, condamnés pour cause de « constructions défectueuses », qui feront place à des palais de congrès et autres complexes commerciaux et multiplexes, jusque dans les centres-ville surpeuplés.

Les nouvelles technologies au service du marché immobilier

Deux logiques s'opposent du point de vue foncier, la première reposant sur la reconnaissance de l'occupation et de la mise en valeur du terrain au fil du temps par les habitants, la seconde centrée sur des titres échangeables sur le marché. Un programme d'informatisation du cadastre, désormais promu comme modèle par la Banque mondiale, est mis en œuvre par la Fondation pour l'e-gouvernement, appartenant au patron de la firme Infosys, géant de l'informatique indien. Bénéficiant de financements de la Banque asiatique de développement, il concerne 52 villes de l'État de Karnataka.

C'est la fondation d'Infosys qui héberge la base de données, et non le gouvernement, sous prétexte que celui-ci ne dispose pas des compétences techniques. Les municipalités n'y ont pas accès. Le patron d'Infosys reconnaît lui-même qu'il s'agit d'éviter que celles-ci régularisent la propriété *de facto* et renforcent ainsi les statuts fonciers coutumiers [2]. Le point important est que la digitalisation, loin d'être une technique neutre, ne se contente pas d'enregistrer la situation relevée sur le terrain : il s'agit du remplacement d'un système par un autre, qui va, sous prétexte de « rationalisation et simplification », jusqu'au reclassement des voiries en conformité avec le système américain. Une codification du foncier qui a pour objectif sa transformation en produit commercialisable sur le marché international.

---

2. En zones rurales, la centralisation du cadastre et l'abandon de sa gestion traditionnelle au niveau des villages dépossède les villageois de la maîtrise foncière au profit de l'État et du marché immobilier. (S. Benjamin *et al.*, « E-Governance Or An Anti-Politics Machine Necessary to Globalize Bangalore ? », A CASUM-m Working Paper, 2007.

Dans un entretien, le patron d'Infosys ne s'en cachait pas : « Je dois pouvoir être tranquillement dans mon bureau du New Jersey et, de mon portable, suivre mes propriétés, vérifier si des améliorations ont été faites à proximité, connaître les prix et décider ou non de leur vente. L'important, c'est la gestion *online*. »

La « société civile » contre les pauvres et la démocratie locale

Outre cette perméabilité entre l'État et le monde des affaires, une autre condition du changement est la création d'une demande « publique » pour les réformes et de processus « participatifs » qui ont l'apparence de la démocratie mais qui, en réalité, mettent à mal la démocratie locale. En effet, lors des élections municipales, il n'est pas rare que, dans des bidonvilles en partie régularisés, la participation atteigne 90 % alors que, dans les quartiers riches et planifiés, elle plafonne à 2 %. L'enjeu est donc, pour les élites urbaines, de contourner la démocratie locale et de réorienter les financements en leur faveur, de s'assurer la suprématie sur les vendeurs de rue et les usagers « illégaux » de l'espace urbain et de contrôler les actes municipaux.

Dans les années 1990, une grande partie de la recherche urbaine engagée prenait comme paradigme de la dualisation les « communautés fermées (*gated communities*) » qui se développaient sur l'exemple de Sao Paulo, analysant la façon dont celles-ci étaient connectées aux flux internationaux de capitaux et constituaient des modes de consolidation du capital lui-même. Ces quartiers fermés appartiennent désormais incontestablement au mode de vie des élites de Delhi, Bangalore et Bombay. Mais ce qui est plus important pour ce qui nous occupe, c'est l'apparition d'un « militantisme » élitiste, on peut parler d'une « société civile » agressive qui tente de réaménager le territoire urbain conformément à ses intérêts. De tels groupes développent une rhétorique développementaliste sophistiquée, qui peut paraître progressiste mais mène à la dualisation.

À Bombay et Bangalore, les agences semi-patronales de promotion des réformes urbaines qui financent la revitalisation développent l'idée sympathique d'un « urbanisme participatif » supposé « prendre en compte les vendeurs de rue » en aménageant des zones réservées à ce type de commerce, de sorte que les « citoyens » puissent se réapproprier les lieux publics, notamment dans le cadre d'une politique de mise en valeur du patrimoine. S'y ajoutent des projets d'art public et environnementaux. La

requalification des rives des fleuves est par exemple à l'ordre du jour, mais en conséquence les indésirables qui occupent ces lieux « dangereux » (sous-entendu : pour eux) sont déplacés vers des terrains « plus sûrs », souvent avec la complicité d'ONG qui fournissent « l'accompagnement social ».

Les programmes de revitalisation sont ainsi sous-tendus par une tentative d'institutionnaliser une notion particulièrement élitiste de « participation citoyenne ». Elle est dénoncée par les militants comme la mise en place d'une « démocratie de la cooptation » renforçant l'élite pour contrer le vote des pauvres.

De plus, l'accent est mis sur la corruption de la vie publique, visant à obliger les chefs de parti à refuser l'investiture à des politiciens « criminels » – même si aucune des mesures promues par les milieux d'affaires ne vise jamais l'administration centrale, le but étant au contraire de renforcer son pouvoir sur les autorités locales. On incitera donc les habitants les plus riches à former des groupes de pression pour en finir avec le « clientélisme » grâce auquel les politiciens locaux s'assurent les voix des pauvres en répondant à leurs revendications. L'exemple le plus radical de l'action de ces groupes est la tentative à Bombay de priver de droit de vote les « squatters ». Le principal problème du « clientélisme », pour les riches, est bien que les politiciens locaux utilisent des budgets publics dans des bidonvilles illégaux où se trouvent la majorité des pauvres et où ces investissements sont en principe interdits, suite notamment à des décisions de la Cour suprême saisie par ces administrés favorisés. Un homme politique représentant une circonscription pauvre a d'ailleurs de plus en plus de chances de finir inculpé, sort autrefois réservé aux militants engagés dans les luttes populaires.

Mais parallèlement à cette nouvelle « société civile », le secteur associatif né dans les luttes urbaines joue aussi son rôle dans la nouvelle configuration idéologique et institutionnelle qui permet la transformation des villes indiennes à travers notamment la normalisation du régime foncier.

La conversion du « secteur associatif »

Une caractéristique essentielle des ONG à Bangalore est leur structure hiérarchisée. Aussi, plutôt que de les catégoriser de façon strictement fonctionnelle (en isolant les « mouvements » des ONG orientées vers la

prestation de « services »), notre perspective est politique, faisant une distinction entre les ONG d'élite et les autres, plus petites, qui servent souvent de sous-traitantes aux premières. De nombreuses ONG ont en effet commencé comme de petites associations, quand il ne s'agissait pas de simples individus, au début des années 1970. Apparues en réaction à la répression menée contre les pauvres par l'État central, elles étaient largement inspirées par le marxisme ou la théologie de la libération. Des ONG se sont investies dans la question foncière sur le mode de la confrontation avec l'État pour lui arracher des titres de propriété « clairs et définitifs », légalisant la situation des habitants sur le terrain. Elles disposaient alors de financements décentralisés (provenant de fondations locales ou internationales) soutenant spécifiquement les formes de militantisme dans lesquelles elles étaient engagées.

Les premiers combats : la terre à celui qui l'occupe

Au début des années 1980, la grande majorité des terrains « squattés » était le fait des Tamouls. De nombreuses institutions en charge du développement urbain et partis politiques considéraient cette population comme un fardeau pour la ville. Des expulsions arbitraires à grande échelle furent engagées et des zones en périphérie créées pour les déplacés. Les victimes, de même que les ONG qui les représentaient (dans la plupart des cas composées de militants tamouls), confrontées à une hostilité institutionnelle et politique, n'eurent pas l'embarras du choix pour résister aux agressions de l'État. La stratégie privilégiée fut la voie légale, visant à obtenir des « ordres de rester » différant l'expulsion. Bien que, dans la plupart des cas, les habitants n'aient pas pu devenir propriétaires de leur terrain, la voie légale permit à ces groupes de se maintenir plus longtemps dans leur quartier. Ce qui aida à faire progresser la reconnaissance d'un droit de propriété *de facto*.

Au milieu des années 1980, le gouvernement assouplit sa position par rapport aux squatters : d'une part en raison du « clientélisme » [3] ; d'autre part de la pression internationale. Dans le même temps, la revendication du droit à la propriété et au logement gagna en popularité parmi les différents acteurs, tant sur la scène nationale qu'internationale. Les ONG

3. Suivant le « *Vote bank* », une politique consistant à sécuriser des voix dans une communauté – souvent au détriment des autres (concept forgé en Inde).

purent durcir leurs revendications, poussant à la reconnaissance du droit de propriété *de facto* ; à la différence de la période précédente, où elles jouaient le rôle de pompier devant les tribunaux pour différer les expulsions.

L'institutionnalisation des ONG

Entre la fin des années 1980 et le milieu des années 1990, cette situation a profondément évolué. Premièrement, l'État a opté pour une politique d'accès au « logement », même si cela devait supposer des « relocalisations ». Ce qui a généré une focalisation sur l'accès au foncier. Les ONG, quelles qu'aient été leurs options idéologiques initiales, virent leur rôle contestataire se réduire à mesure qu'elles étaient sollicitées comme partenaires dans ce processus.

Le deuxième changement est relatif à l'évolution de la réflexion sur les enjeux urbains au niveau de la scène internationale, où l'on pensait la situation mûre pour que le secteur caritatif prenne le contrôle des bureaucraties d'État. Du coup, les financements se spécialisèrent avec le lancement de grands « thèmes » de campagne structurant la collecte de fonds. Dans cette vision, le secteur associatif devait embrasser le management public et abandonner le militantisme. Cela supposait une troisième transformation : l'institutionnalisation des ONG elles-mêmes. Les plus grandes et les plus influentes adoptèrent une structure fédérale grâce à des alliances à l'échelle nationale : entre la fin des années 1980 et le milieu des années 1990, ces fédérations devinrent membres de grandes coalitions internationales, ce qui leur assura des liens institutionnels et politiques au plus haut niveau. Cet élargissement institutionnel aida à assurer leur légitimité : auprès des bailleurs de fonds internationaux devenus de plus en plus suspicieux quant à la corruption des ONG locales ; auprès des structures étatiques qui les acceptèrent progressivement comme partenaires au plus haut niveau ; auprès du personnel politique, car elles se prévalaient d'une large base mobilisable en période d'élections.

L'intégration de l'associatif à la bureaucratie d'État

La plupart des hauts fonctionnaires rechignaient naturellement à impliquer l'associatif dans les politiques publiques. Mais dès le début des années 1990, sous la pression des grandes agences internationales et considérant les habits neufs des associations, un nombre de plus en plus important

de bureaucrates les virent d'un meilleur œil [4]. Ils voyaient dans l'implication de fédérations de plus en plus gérées comme des entreprises et contrôlant de petites associations engagées sur le terrain et « proches des gens » la promesse d'une professionnalisation du management urbain et d'une planification plus réactive aux attentes populaires.

Aujourd'hui, le climat est à l'acceptation généralisée de la prise en charge par l'associatif d'autant de missions sociales que possible, bien évidemment les plus politiquement sensibles et les moins rémunératrices. Citons la collecte et le traitement des déchets, la prévention locale du crime, l'assistance aux pauvres, mais aussi le traitement paysager des ronds-points et des parcs… Les militants et les associations les plus lucides ne sont pas dupes des avantages qu'en tire la bureaucratie :

— réduction de ses responsabilités sociales, particulièrement en période de restriction budgétaire et de limitation des effectifs ;

— conformité avec un système dépolitisé de participation citoyenne correspondant largement à la vision de la gouvernance des classes moyennes ;

— sous-traitance des programmes les plus problématiques comme la lutte contre la pauvreté sans sacrifier la meilleure part du gâteau, particulièrement les gros contrats de travaux publics ;

— renforcement des intérêts de l'administration centrale face aux niveaux inférieurs alliés aux politiciens locaux.

Les ONG, actrices du contrôle social

Si les organisations inspirées dans les années 1970 par des idéologies émancipatrices continuent à s'en revendiquer, leur action sur le terrain en est bien éloignée. Un « modéré » considérerait aujourd'hui que les ONG ont simplement été cooptées par le système, mais une perspective plus

4. Un rapport gouvernemental de 1996 suggère ainsi : « Plus que l'administration, les ONG sont adaptées pour organiser les populations et favoriser le développement de structures adaptées à la participation de ces populations. Mais les ONG doivent être impliquées non seulement dans l'organisation des populations mais aussi dans la conception, la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation. Une cellule spéciale au sein ou à l'extérieur du ministère du Développement urbain devrait être créée pour favoriser et renforcer la coopération avec les ONG. »

radicale autorise à penser que les ONG d'élite constituent aujourd'hui l'un des acteurs principaux du contrôle des groupes les plus pauvres.

Et il faut bien reconnaître que, sur les causes les plus structurantes de la pauvreté, l'influence des ONG est devenue quasi nulle. La présence des plus importantes d'entre elles dans les zones où les pauvres se concentrent est extrêmement limitée. Même si cette présence peut se manifester dans le cadre de « grands programmes » (éducation, santé, environnement, etc.), cela reste pour ces ONG une activité marginale – avec, en outre, très peu d'efforts pour replacer les problèmes dans le cadre plus général des politiques urbaines. Certaines se consacrent certes par exemple aux enfants des rues, en fournissant des services, un soutien institutionnel et des programmes de formation, mais les quelques aspects positifs ne pèsent guère face aux problèmes beaucoup plus critiques auxquels sont confrontés les collectifs locaux à travers la lutte contre les expulsions et le flou juridique (institutionnellement entretenu) qui pèse sur le foncier – facteurs structuraux qui influencent directement l'emploi et la pauvreté. Dans certains cas, on trouve un seul militant investi sur le terrain politiquement difficile d'un quartier central. Souvent engagés dans une action politique acharnée visant à la régularisation foncière et à l'accès aux services de base, les efforts de ces David ont des résultats positifs, mais très localisés.

Étude de cas

La fétichisation du logement : loger et déloger les pauvres

Le logement constitue une pierre d'angle pour les ONG à Bangalore (et ailleurs), domaine qui en fédère une grande variété : certaines se consacrent à la construction, d'autres font campagne pour obtenir les financements adaptés, d'autre encore promeuvent le micro-crédit et le recours à la force de travail locale ; enfin certaines utilisent le logement pour faire du lobbying aux niveaux national et international.

Au début des années 1980, pour cause de projets au centre-ville, différentes communautés pauvres furent expulsées de Bangalore et déplacés à Koramangala, dans une périphérie du sud-est en cours de développement. La zone fut nommée « quartier Indira Gandhi » et 350 familles y vivaient. Vers le milieu des années 1990, les lieux furent choisis pour la construction de la cité olympique, financée par le gouverne-

ment central. Il s'agissait de 2 300 appartements de standing destinés à loger les athlètes et voués par la suite à la location ou la vente par le gouvernement. Cela conduisit pour la deuxième fois à l'expulsion et au déplacement des familles, à Egipura cette fois. Ces expulsions – et le fait que la construction du complexe se situait dans le bassin d'un lac – produisirent une intense mobilisation qui concerna différents types d'ONG. Ce projet intervenant au sommet de la bulle immobilière à Bangalore, il provoqua aussi l'intérêt au plus haut niveau politique et administratif [5]. Comme on pouvait s'y attendre, deux incendies eurent lieu, visant à pousser les habitants dehors. Le déménagement s'étala sur neuf mois. Le processus fut ralenti par le choix des personnes à reloger et l'appréciation de la légitimité des prétentions de chacun. Le quartier possédant deux leaders, l'affaire était hautement politisée, mais les plus pauvres (locataires et sous-locataires) sont bien sûr partis perdants. En outre, parmi les 350 familles initiales (résidents légaux assimilés juridiquement à des propriétaires), une cinquantaine furent spoliés, leur « leader » se montrant incapable de faire valoir leurs intérêts lors de la conciliation où les lots de compensation furent distribués ; d'autres le furent du fait de leur activité professionnelle, qui ne leur permettait pas d'être assidus aux négociations et donc de « participer ». En outre, on ignore combien il pouvait y avoir de familles locataires ou sous-locataires, mais certainement pas moins d'une centaine, qui s'ajoutent donc à la cinquantaine de « propriétaires » privées de relogement.

L'État souhaitait initialement construire à Egipura des immeubles à appartements. Les habitants réclamaient, eux, un terrain – mais cette option ne permettait pas de tous les reloger. Cette revendication de cent

5. C'est un secret de polichinelle que les méga-projets engendrent des pots-de-vin versés par le secteur de la construction, souvent au plus haut niveau. Nous ne nous plaçons pas ici sur le plan moral mais bien de la compréhension nécessaire des différentes circuits de corruption et des groupes sociaux concernés. Par exemple, la pose d'une canalisation dans un quartier suppose à coup sûr des versements à un conseiller municipal ou au leader local. Ce fait est connu de tous les habitants, qui l'utilisent pour faire pression tant sur l'entrepreneur que sur l'élu afin d'obtenir des infrastructures supplémentaires non prévues au contrat. En ce qui concerne les méga-projets, la décision se prend à un niveau hors de portée des populations locales. Dans ce cas, la soumission des leaders locaux est achetée (assurée par les structures nationales des partis) et celle des habitants obtenue souvent par la violence.

dix familles fut soutenue par des ONG. Initialement indépendantes, ces dernières allaient rapidement intégrer le comité de pilotage de la BUPP [*voir encadré ci-après*]. Ceci fait, elles poussèrent à ce que le cas de ces familles constitue une des dimensions explicites du projet.

La plate-forme contre la pauvreté urbaine de Bangalore

La Bengalore Urban Poverty Plateform (BUPP) a été créée en novembre 1993 par le ministère néerlandais pour la Coopération et le Développement et le ministère indien du Développement urbain. Elle se proposait de mettre en œuvre un « nouveau modèle » de résorption de la pauvreté centré sur des partenariats avec des ONG et des organisations de quartier. En voici le vocabulaire : « Planification participative émanant de la base avec autonomisation immédiate [*participatory bottom-up planning towards empowerment*]. » La BUPP a été l'objet de critiques sévères pour plusieurs raisons, dont le peu de fonds disponibles, la focalisation étroite sur quelques bidonvilles, le manque de compétence du personnel et de cohérence des financements. En résumé, la trame conceptuelle principale du BUPP prévoyait de développer de « nouvelles institutions à différents niveaux » dont :

— au niveau du bidonville, des équipes de développement (*Slum Development Teams*, SDT) composées à 50 % de femmes ;

— un comité de pilotage (*Steering Committee*) composé de cinq agences gouvernementales et de quatre ONG chargées de la prise de décision et de la « supervision » ;

— une unité de soutien au projet (*Project Support Unit*, PSU) avec à sa tête un directeur exécutif et divisée en trois sections : social, habitat, zones économiques, avec un conseiller néerlandais pour chacune.

Il est bon de noter qu'une rotation des ONG présentes dans le comité de pilotage était prévue, qui n'a jamais été concrétisée. Les trois objectifs principaux de la BUPP étaient le logement, l'organisation des pauvres et la création d'activités générant des revenus.

La doctrine du « vrai » logement comme mode d'exclusion

L'acceptation du transfert de la population et l'accent mis sur le logement « aux normes » eut des conséquences évidentes pour les habitants. Le processus avait d'abord divisé les pauvres entre eux et sélectionné par défaut ceux qui avaient la capacité de « participer ». Le prix de construction de

l'unité de logement fut fixé à 40 000 roupies et le béton armé choisi pour des raisons de rapidité, de coût et de visibilité du projet. La moitié du prix de construction restait à la charge des familles (en l'absence de tout prêt aidé), l'autre moitié était financée par le gouvernement. Les Néerlandais déboursèrent quand même 5 000 roupies par logement pour les toilettes. De plus, les familles devaient fournir la force de travail.

Le processus d'exclusion fut renforcé par l'exigence de maintenir « propre » et « net » le nouveau quartier jusqu'à l'inauguration officielle. À mesure que la date approchait, la pression augmentait sur les familles pour terminer la construction de leur maison. La plupart souscrivirent des prêts sur le marché privé et plongèrent dans l'endettement. Pour s'en sortir, elles divisèrent leur logement afin d'en sous-louer une partie et ouvrirent de petites échoppes et des entreprises de service.

Problème : le passage du bidonville à la zone d'habitat « propre » était au centre de la stratégie de communication des décideurs (hauts fonctionnaires, directeur de projet, et la plupart des ONG d'élite du comité de pilotage), ce qui supposait de lutter contre toute « mauvaise » appropriation de l'espace… Le secrétaire au développement urbain de l'État du Karnataka précisa qu'il n'était pas question de recréer un « bidonville ». Le chef de projet de la BUPP abonda dans ce sens et insista sur l'importance d'une inauguration sans tache. Les ONG poussaient aussi en faveur d'une bonne visibilité des maisons leur permettant de souligner qu'elles atteignaient leur objectif.

En conséquence, l'administration décida de faire détruire les échoppes, et les annexes construites pour la location furent saisies et murées. Enfin, il fut décidé qu'aucune modification extérieure des maisons fraîchement peintes ne pourrait avoir lieu avant l'inauguration. Des habitants firent banqueroute et furent obligés de quitter le nouveau quartier. Seule une vieille femme put résister aux pressions conjuguées de l'administration, des ONG et du chef de projet et conserver son stand de thé. Impuissantes contre ces destructions, les autorités locales perdirent en crédit auprès de la population.

Le logement anti-pauvres

Plusieurs points importants peuvent être dégagés de ce cas particulier. Le premier concerne l'idéologie dominante. Ici, procurer un « bon » logement est justifié comme un moyen d'intégrer les pauvres dans la ville. « Loger »

signifie appliquer des modèles standard, construire des maisons en dur et des infrastructures, tels des centres communautaires. Tout cela, dans une perspective très victorienne, est supposé former les ingrédients essentiels d'un environnement « civique ». Si on prend un peu de hauteur, il s'agit tout simplement du modèle de la « ville planifiée ».

Le deuxième point est que le « bon » logement crée des convergences d'intérêt conduisant à écarter des réponses foncières plus conséquentes. Ces projets, liés à la lutte contre la pauvreté, sont financés par l'intermédiaire du gouvernement central. Ils sont donc toujours négociés à cette échelle, où les fonctionnaires d'État ne peuvent se permettre de prendre des positions en faveur de la légalisation de la propriété *de facto*, qui seule permettrait pourtant aux plus pauvres des pauvres de rester sur place, notamment dans les centres-ville. Réciproquement, les politiciens locaux – qui peuvent être contraints, du fait de leur proximité, d'adopter des positions plus favorables aux électeurs – n'ont pratiquement pas leur mot à dire : pas plus la BUPP que le processus lui-même ne leur accordent la moindre place. Les ONG sont considérées seules représentantes des « communautés ».

Le troisième point concerne l'approche des ONG. Celles-ci mettent en avant que le « bon » logement permet aux pauvres d'accéder aux ressources urbaines dont les riches les ont privés. À première vue, voilà qui peut paraître comme une ambition aussi louable que radicale. Pour arriver à cet objectif, les ONG préconisent l'accès à la propriété foncière, condition pour développer leurs grands projets de construction de logements. Comme on l'a vu, cette approche anéantit les revendications des plus pauvres. Mais les ONG tirent de grands profits symboliques de ces programmes en faveur de l'« égalité » par l'« allocation » de terrains et l'accession à la propriété.

Cette approche contraste toutefois avec les efforts menés par le passé pour renforcer la reconnaissance de la propriété *de facto*, quand les ONG tentaient d'y parvenir en obtenant des sursis à expulsion – des « ordres de rester » prononcés par le juge – et par l'extension des infrastructures et des services aux quartiers illégaux. Un programme gouvernemental finit, par exemple, par donner le pouvoir aux policiers de quartier d'enregistrer les demandes de régularisation foncière en vérifiant sur place la situation du demandeur, fournissant un document qui pouvait ensuite être produit en justice. En contradiction totale avec cette approche, la nouvelle politique des ONG revient à détruire les logements existants en

échange d'une allocation de terrains tous identiques à des « habitants » sélectionnés par les ONG.

Le logement au croisement des intérêts institutionnels

Le quatrième point concerne la corruption. Elle cimente différents groupes d'intérêts : les contractants, le personnel du projet, les ONG, les politiciens locaux et l'administration. La corruption est une caractéristique de base des travaux publics. À tel point qu'il est difficile d'imaginer qu'il puisse en être autrement. Mais le logement pousse la chose à un plus haut niveau. On ne doit pas s'étonner que, dans le cadre de la BUPP, toutes les ONG se soient passionnées pour le logement, y compris celles qui n'y connaissaient rien. Il fallait s'y attendre, la BUPP n'ayant pas prévu grand-chose en matière de procédures internes et d'équilibre des pouvoirs.

Un dernier point est relatif aux bases fragiles des ONG censées travailler avec les pauvres dans la ville. En concurrence avec les politiciens locaux à différents niveaux, leur implication dans la création de logements et la « résolution globale » de la question foncière est devenue pour eux le moyen de gagner en légitimité auprès des habitants. Pour des ONG dépolitisées, le logement planifié est même d'une importance vitale comme instrument de mise en scène de leur efficacité dans la lutte contre la pauvreté. Mais la conséquence en est une approche de la question foncière qui consiste presque toujours à faire respecter la propriété *de jure* (prérequis pour participer à des programmes comme la BUPP), qui légitime les intérêts des milieux d'affaires en faveur de la libération du sol et de la création d'un marché immobilier connecté au marché mondial.

SOLOMON BENJAMIN
Traduit de l'anglais par Benoît Eugène

Les jeux Olympiques, médaille d'or des expulsions

L'appartenance au Mouvement olympique impose des responsabilités légales et morales

RAYMOND GAFNER
Comité international olympique, 1984

PENDANT L'ANTIQUITÉ GRECQUE, on donnait aux jeux Olympiques (JO) pour mission de promouvoir l'idéal, avec un message éthique global, d'un « corps sain dans un esprit sain ». En 1894, Pierre de Coubertin fut à l'origine de la refondation des JO, dont l'objectif affirmé était de promouvoir la paix, la fraternité et le fair-play. Un siècle plus tard, les membres du Comité international olympique (CIO) réaffirment le socle de cet héritage en insistant sur son importance pour la jeunesse mondiale [1]. « Mettre le sport au service de la paix » est aussi un objectif réaffirmé en 2005, dans le cadre de la proclamation de l'« Année internationale du sport et de l'éducation physique », l'assemblée générale des Nations unies déclarant que le sport est un moyen de « réaliser la solidarité et la coopération dans le but de promouvoir une culture de

1. Lire Henri Kissinger, « Minutes de la 110e session, Lausanne, 11-12 décembre 1999 », CIO, p. 7.

paix, l'égalité sociale et sexuelle, le dialogue et l'harmonie ». La résolution souligne également que le sport contribue aux objectifs de développement fixés internationalement [2].

Les valeurs au fondement de cette volonté de lier le sport à la paix et au développement (et particulièrement les principes éthiques qui sous-tendent les jeux Olympiques) sont certes admirables ; de même que les retombées bénéfiques attendues pour les populations des villes-hôtes. En effet, l'accueil des JO stimule en général le développement d'infrastructures, l'économie et le marché du travail ainsi que le tourisme tout en renforçant le statut et l'image de la ville-hôte, voire du pays. Les JO de Séoul firent ainsi de la Corée du Sud une destination touristique et ceux de Beijing ambitionnent d'« ouvrir la Chine au monde ». Pour le CIO et le Mouvement olympique [3], dont les entreprises sponsors, les Jeux constituent aussi, au niveau mondial, une publicité sans équivalent et des opportunités de profits financiers.

Mais les effets négatifs sont incontestables et de grande amplitude. Les dettes générées peuvent, par exemple, grever les finances municipales pour des décennies [4]. Par le passé, les JO ont parfois conduit à la construction de coûteux « éléphants blancs », restés à la charge des communautés locales [5] – à défaut d'avoir prévu la reconversion des infrastructures olympiques [6]. D'un point de vue environnemental, l'obligation pour les villes candidates de réaliser une étude d'impact atteste de la prise en compte d'un risque réel. Mais c'est la multiplicité des conséquences sociales qui est de loin la plus choquante. Certaines échappent à toute évaluation,

---

2. Nations unies, document A/RES/58/5.

3. Les membres du Mouvement olympique s'engagent à respecter la Charte olympique et reconnaissent l'autorité suprême du CIO. En font partie les Comités nationaux olympiques, les comités d'organisation des JO, les commissions consultatives et les groupes de travail, les fédérations sportives, les athlètes, juges et arbitres, les associations et les clubs, de même que toutes les organisations et institutions reconnues par le CIO.

4. Gary Cox, « Showing off or Showing Up the City ? The Social Impacts of Major Events », 16th Annual Meeting of the International Association for Impact Assessment, Lisbonne, juin 1996.

5. Les investissements consentis pour les JO de Montréal de 1967 ne furent remboursés qu'en 2006, notamment le stade olympique, construit pour un million de dollars canadiens.

6. Helena Smith, « Venues Rot as Greece Loses Its Olympic Gains' » *The Observer,* 6 Mars 2006.

c'est particulièrement vrai dans le domaine du logement. Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies (UNCESCR) a pourtant dénoncé à quel point les grands événements sportifs comme les JO sont cause d'expulsions à grande échelle [7]. La création de nouvelles infrastructures conduit à la destruction de logements publics ou privés. Les campagnes d'« embellissement » des villes – dites « *beautification* » – provoquent des déplacements de population. Selon UN-Habitat, les embellissements réalisés en vue d'un événement international constituent l'une des justifications les plus couramment utilisées pour éradiquer des bidonvilles [8]. En 1999, cette institution estimait ainsi qu'environ 720 000 personnes avaient été déplacées pour embellir les quartiers de Séoul pour les JO de 1988 [9]. Ce sont les quartiers les plus pauvres qui furent particulièrement affectés par les expulsions. À Beijing, on estime qu'au moins 1,25 million de personnes ont été déplacées dans le cadre d'un gigantesque plan d'urbanisme légitimé par les JO de 2008. Ce nombre devrait atteindre *in fine* 1,5 million. Au total, malgré le précédent de Séoul, ce sont deux millions de personnes qui ont été déplacées depuis vingt ans du fait des JO.

Les JO ont aussi des conséquences directes sur le marché du logement, faisant s'évaporer tout espoir de loyers bon marché pour les moins aisés. À Sidney, la spéculation immobilière a conduit à l'expulsion de locataires parfois très anciens et, en cinq ans, le nombre de sans-abri a triplé [10]. Les JO intensifient la gentrification des quartiers ouvriers ou immigrés et fournissent souvent un prétexte pour se débarrasser de minorités ethniques – comme les Roms à Athènes ou les travailleurs immigrés à Beijing. Par le passé, ces politiques ont conduit à la marginalisation accrue, voire la criminalisation des sans-abri – comme durant la phase préparatoire des JO d'Atlanta, où environ 9 000 d'entre eux furent arrêtés, en majorité afro-américains.

---

7. UNCESCR, General Comment 7,1997.
8. United Nations Commission on Human Settlements, *An Urbanizing World*, 1996, p. 245-246.
9. Outre le rapport d'UN-Habitat, lire aussi Asian Coalition for Housing Rights (ACHR), « Evictions in Seoul, South Korea », *Environment and Urbanization*, 1989, vol. 1, p. 89-94.
10. Helen J. Lenskyj, *The Best Olympics Ever ? Social Impacts of Sydney 2000,* SUNY Press, 2002, p. 95.

Record battu à Barcelone – en attendant Londres

En 1992, les JO de Barcelone ont eu un impact négatif sur la disponibilité et le coût du logement. Dans un contexte de réduction de l'intervention de l'État dans le secteur du logement, les JO exacerbèrent les effets de la privatisation. Les prix du logement à la location et à la vente augmentèrent respectivement de 145 et 139 % entre 1986 et 1993, faisant suite à une baisse globale de 75,92 % entre 1986 et 1992. Le secteur de la construction battit tous les records de croissance dans les années précédant les Jeux. La construction de logements neufs augmenta de 101 % entre 1986 et 1992.

La plupart des sites proposés par Londres – à savoir North Newham, Manor Park, Leyton, Homerton et Hackney Wick – présentent une force concentration de logements privés loués à des prix relativement bas. Ce type de logement est rare dans une ville comme Londres, et très précieux pour des milliers de personnes à revenu faible ou moyen. En conséquence, la crainte est générale que les JO de 2012 provoqueront une diminution du stock de logements abordables. À en croire le London's Advisory Services to Squatters, « le logement social promis par la société du village olympique ne sera pas disponible à temps pour compenser la perte importante de logements locatifs dans la zone ». Par ailleurs, des craintes se sont exprimées que le logement social promis par la candidature de Londres, dont la définition est floue, ne soit en fait pas accessible aux travailleurs à bas revenus…

Les PME sont aussi concernées par les JO. Selon un communiqué de presse du groupe d'opposants « No London 2012 », 5 542 emplois sont menacés de relocalisation ; et 284 lettres d'expropriation avaient déjà été envoyées début 2005 à des entreprises de la Lower Lea Valley. Les entrepreneurs de Marshgate Lane Estate protestent contre les indemnités d'expropriation qui seraient de 20 à 30 % inférieures au prix des terrains nus… Les autorités ont été accusées de présenter des offres « dérisoires » empêchant d'assurer la poursuite de l'activité. Selon The Marshgate Lane Business Group, celles-ci ont provisionné 450 millions de livres alors que des consultants professionnels estimaient les sommes nécessaires pour indemniser les coûts réels à 1,5 milliard.

LES JO, CATALYSEURS DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

> Les Jeux constituent un moyen important pour, littéralement, redessiner la ville
>
> JOHN RENNIE
> *Global Metropolitan*, 2004

> Ce que les jeux Olympiques peuvent faire pour une ville, c'est passer au bulldozer toutes les barrières au développement et nettoyer le terrain pour des projets de renouvellement urbain massifs qui, sinon, seraient impensables
>
> CHARLES RUTHEISER
> *The Village Voice*, décembre 2004

Comme le remarque David Schearf, « pendant la phase préparatoire [des JO], la frontière entre préparation de l'événement proprement dit et le long terme s'estompe : hôtels, stades, complexes de loisirs, parcs et monuments sont construits en vue des JO mais dans la perspective de projets de développement urbain plus larges. Bien souvent, dans les années qui précèdent [les JO], la ville-hôte connaît des taux de construction sans précédent pour se préparer à l'arrivée massive des visiteurs et au regain d'attention internationale [11] ».

C'est particulièrement vrai des centres-ville. Les installations olympiques (ou au moins une partie d'entre elles) sont généralement implantées dans les zones centrales qui font l'objet de plans de reconversion. Avec leur calendrier serré, les JO agissent comme un accélérateur de ces projets ou un motif pour les étendre afin d'atteindre l'« échelle olympique ». Même quand les sites olympiques sont excentrés, la nécessité d'améliorer le « look » de la ville et de disposer d'une offre d'équipements plus large peut aboutir au même résultat. Les sites olympiques, centraux ou non, sont communément planifiés dans les zones les plus délabrées ou négligées, dont la valeur foncière est la plus faible et les plus adaptées à la « revitalisation ». Pour les habitants pauvres ou aux revenus faibles qui vivent dans les zones visées par ces plans, celle-ci signifie la plupart du

11. Solomon J. Green, « Staged Cities : Mega-events, Slum Clearance and Global Capital », *Yale Human Rights and Development Law Journal*, 2003, vol. 6, p. 61-187.

temps l'expulsion ou le déplacement. Ces habitants manquent en général du pouvoir politique nécessaire pour exercer une quelconque influence sur les décisions ou bénéficier des avantages liés à ces transformations [12].

Loin de se limiter aux infrastructures des Jeux eux-mêmes, l'échelle des transformations et leur caractère permanent dépassent de loin ce qui serait nécessaire pour accueillir un événement sportif d'une durée de deux semaines. On ne peut dès lors que s'inquiéter du caractère massif de ces investissements et tout particulièrement du détournement de ressources politiques et financières qui pourraient être mises au service du logement abordable et d'autres objectifs sociaux.

Orgie d'infrastructures

Les JO ont un impact important sur les villes-hôtes en matière d'infrastructures Outre les équipements sportifs proprement dits, il s'agit de la construction de nouvelles routes, moyens de transport, aéroports, équipements de gestion des déchets, du nettoyage de zones contaminées et de protection du patrimoine culturel. En 1964, les JO de Tokyo ont ainsi vu la construction de vingt-deux autoroutes, de deux lignes de métro et de trois stations d'épuration. Le « nettoyage » de Tokyo s'est effectué à grande échelle – rues, rivières, sources, réorganisation de la collecte des ordures –, contribuant à améliorer significativement la santé publique. Quatre ans plus tard, Munich en profitait pour restaurer son quartier historique, développer ses transports publics et construire cent quarante-cinq kilomètres d'autoroutes. L'extension du métro est à porter au compte des JO de Montréal de 1976 ; et pas moins de trois nouvelles lignes virent le jour à Séoul pour ceux de 1988. Séoul étendit également son aéroport, quand, pour les JO de 1980, Moscou en construisit carrément un nouveau. Tel fut aussi le cas de Barcelone, en 1992, qui se dota également d'une rocade et plus généralement consacra en huit ans autant d'investissements aux infrastructures qu'au cours des cinquante années précédentes. Athènes développa ses transports publics, étendant le métro, se dotant d'un tramway côtier et d'un nouveau périphérique. Pour le rendez-vous de 2008, Beijing achève le plus grand aéroport du monde, cent cinquante kilomètres de lignes de tram,

12. Kristopher Olds, « Canada : Hallmark Events, Evictions, and Housing Rights », *in* A. Azuela, E. Duhau and E. Ortiz (dir.), *Evictions and the Right to Housing : Experience from Canada, Chile, the Dominican Republic, South Africa, and South Korea,* International Development Research Centre, 1998, <http://www.idrc.ca/en/ev-32007-201-1-DO_TOPIC.html>.

deux nouveaux périphériques, une nouvelle voie expresse, et trois cent dix-huit kilomètres de voirie sont construits ou prolongés. Deux gazoducs et la réfection de six cent quarante kilomètres d'égouts sont prévus au titre des objectifs environnementaux. L'industrie lourde au charbon a été délocalisée vers d'autres villes pour améliorer la qualité de l'air. À Séoul aussi on avait pris des mesures contre la pollution de l'air et dépollué le fleuve Han ; exemple suivi par Sydney, qui installa le village olympique dans la baie de Homebush fraîchement décontaminée. De même à Barcelone, où les développeurs incitèrent à reconvertir en site olympique une zone industrielle qui serait ensuite aménagée en zone de loisirs balnéaires ; et à la reconversion du port et de la zone côtière. Atlanta investit aussi de façon significative dans ses espaces publics, avec la construction d'un parc de neuf hectares au centre-ville. À Athènes, on planta des arbres, restaura ou nettoya les façades. La culture ne fut pas oubliée, comme à Séoul, où l'on édifia des Palais des arts et de la culture ; tandis que Barcelone rénovait ses musées, théâtres et autres galeries d'art. Athènes bâtit un réseau piétonnier reliant ses sites archéologiques et accorda une attention particulière aux nombreux sites liés à l'héritage olympique antique. Enfin Beijing rénove ses sites patrimoniaux du centre-ville, comme par exemple le quartier historique de Qianmen [1].

1. David Schearf, Alex Sullivan, « Beijing's Traditional Neighborhoods Fall Victim to Olympic Building Frenzy », *Voice of America,* 5 juin 2006 ; Anthony Kuhn, « The Lost Sounds of Old Beijing », *NPR,* 30 janvier 2006 ; Rob Gifford, « Olympic Preparations Change Beijing's Landscape », *NPR*, 22 mai 2006.

Convergence public-privé

> L'utilisation des JO comme moteur de la rénovation urbaine change les priorités. […] Le problème avec les JO, c'est que vous n'avez pas voix au chapitre pour définir ce qui est important pour votre ville. Dans les faits, les choix sont faits par un comité d'organisation.
>
> Don Butler
> *CanWest News*, juin 2006

Les JO sont souvent à l'origine d'une collaboration étroite et parfois sans précédent entre les autorités fédérales, nationales et locales et des entités publiques et privées. Celle-ci s'impose en partie du fait d'un calendrier

serré et de ce qu'Olds appelle l'« illusion du consensus » [13]. Différentes institutions trouvant là une opportunité de satisfaire leurs intérêts particuliers, elles peuvent converger temporairement dans le soutien et la promotion des JO. Ce fut le cas de la municipalité de Barcelone, des autorités catalanes et du gouvernement espagnol, qui coopérèrent ainsi, bien que poursuivant des objectifs fort différents. La municipalité considérait les JO comme une occasion unique d'obtenir les fonds nécessaires à la transformation radicale de la ville ; le gouvernement régional souhaitait promouvoir la Catalogne (et le nationalisme catalan) ; tandis que le gouvernement espagnol voulait démontrer la modernité de l'Espagne et asseoir sa position dans l'Union européenne.

La volonté d'une municipalité d'améliorer l'image de la ville et de « revitaliser » son centre rencontre l'intérêt de l'industrie du bâtiment pour les grands travaux. À Atlanta, les JO ont permis au monde des affaires d'obtenir le soutien du gouvernement et les financements nécessaires à ses plans de revitalisation. À Barcelone, la compagnie du gaz et d'autres entreprises ayant des intérêts dans des zones délaissées du bord de mer utilisèrent les JO pour obtenir les fonds publics nécessaires à la reconversion de ces espaces, supposant notamment l'amélioration de leur connexion aux réseaux de base [14]. À Séoul, le gouvernement sud-coréen, confronté à la nécessité de soutenir son industrie du bâtiment fragilisée suite à l'effondrement de ses marchés au Moyen-Orient, eut moins de mal à « vendre » ce projet au nom de la nécessité de préparer la ville aux JO. Une loi spéciale, dite de « redéveloppement conjoint », facilita l'appel aux capitaux, à l'expertise et à la technologie du privé, lui garantissant la rentabilité du processus de « réaménagement ». L'investissement privé joue ainsi un rôle crucial, la ré-urbanisation induite par les JO étant un processus coûteux rendant la collaboration entre les secteurs public et privé incontournable. Cela explique le recours très fréquent à des modèles de partenariat public-privé. Un exemple extrême est fourni avec la candidature du Japon pour les JO de 2016, où Goldman Sachs (un fonds d'investissement américain) propose de financer les infrastructures à Fukuoka sur ses fonds propres, postulant qu'un tel investissement lui assurerait des « retours appréciables » [15].

---

13. Kristopher Olds, « Canada… », *op. cit.*
14. Entretien avec un expert local, Barcelone, 5 juillet 2006.
15. Michiyo Nakamoto, « Goldman to back Fukuoka Olympics », *The Financial Times,* 26 août 2006.

Derrière la façade des JO d'Atlanta

« À Atlanta, explique Larry Keating, l'onction Olympique permit aux entreprises et aux promoteurs de masquer les enjeux politiques, autrement dit la population au sens large ne vit même pas ce qui était en jeu. Les JO coïncidèrent avec une relance de la gentrification, parée des habits neufs de l'aura olympique. Cela rendit les gens plus malléables. [1] »

Dans le cadre de la préparation des JO, le secteur des affaires et les planificateurs proposèrent la démolition de Techwoods Homes, le plus ancien complexe de logements sociaux des États-Unis (inscrit à l'inventaire du patrimoine historique) et de onze autres complexes de logements publics. À l'instar d'autres zones telles que Summerhill, la proximité de ce complexe avec les sites olympiques focalisait l'attention. Mais d'anciens responsables de l'administration du logement nous ont déclaré que le but était en fait de privatiser le parc de logements sociaux d'Atlanta, construit cinquante ans auparavant. Techwood était aussi surnommé le « problème Techwood », en raison de son délabrement. Mais ses habitants soulignaient que celui-ci n'était que le résultat d'une stratégie d'abandon des quartiers où vivaient les pauvres et les minorités, mise en œuvre très efficacement par la municipalité et le milieu des affaires depuis des dizaines d'années. La suppression des services publics, dont la police, visait à transformer les quartiers en ghettos pour qu'ils soient mûrs pour le redéveloppement et la gentrification. Les JO donnaient aux développeurs, au monde des affaires et à la municipalité l'occasion d'accélérer ce projet. Des personnes très en vue à Atlanta, notamment l'architecte Dick Bradfield, le spécialiste du logement Larry Keating et Max Creighton, directeur de l'Urban Design Center d'Atlanta, démontrèrent que les démolitions pouvaient être limitées à cent appartements. Couverts par le service du logement d'Atlanta, ils travaillèrent avec les habitants durant deux ans pour élaborer un contre-projet – qui ne fut jamais pris en considération. Le complexe fut entièrement détruit pour faire place au village olympique accueillant les athlètes et une partie de la presse. À l'issue des Jeux, la plus grande partie en fut cédée au Georgia Board of Regents qui avait financé sa construction. Le restant du site accueillit des logements destinés aux revenus moyens.

La rénovation du quartier de Summerhill, près du stade olympique, faisait aussi partie des projets de gentrification spécialement développés dans le cadre des JO. Les habitants les plus visibles, car situés juste en face du stade, bénéficièrent de logements flambant neufs, devenant la « vitrine de la façon dont la ville d'Atlanta traite ses quartiers pauvres ». Mais de nouveaux

1. Entretien avec Larry Keating, 13 juillet 2006.

bâtiments ne furent en fait construits qu'en front du boulevard menant au stade. Les façades fraîchement peintes cachaient une autre réalité : un bâti en piteux état et des sans-abri tentant d'échapper aux arrestations.

« Le premier site olympique livré exactement dans les délais » avait été la nouvelle prison – comme le directeur de cet établissement de détention préventive le décrivit. Beaucoup de comités de quartiers étaient persuadés qu'il avait été spécialement construit à l'intention des sans-logis dans la perspective des Jeux.

« État d'exception » mental

> La logique olympique […] s'insinua même chez les élus municipaux progressistes. Ils acceptèrent des exceptions du type « juste pour les Jeux » ou « on peut bien le tolérer pour quelques semaines ». La frénésie tourna au patriotisme, et les gens qui normalement se souciaient de la réalité de la vie urbaine étaient comme sous hypnose.
>
> Anita Beaty, *groupe de travail sur les sans-abri d'Atlanta (2007)*

> Si vous croyez dans les chances de Londres pour 2012, vous êtes un chic type qui aspire à la réussite de la Grande-Bretagne. Mais si vous exprimez des doutes, vous êtes un sale rabat-joie.
>
> Finlo Rohrer
> *BBC News, février 2005*

La volonté d'élever les villes olympiques au « premier rang » bénéficie en général aux populations les plus aisées. C'est au privilège des élites que la ville-hôte entre dans le club des villes mondiales, mais les pauvres et les défavorisés sont chassés et s'en trouvent un peu plus marginalisés, alors même que la ville devient une destination touristique mondiale. L'augmentation des prix de l'immobilier en avantage certains (les propriétaires fonciers et immobiliers) au détriment d'autres (les locataires et les bas revenus). Principales victimes des méga-événements, les plus

désavantagés sont massivement présents dans les zones vouées au réaménagement, aux embellissements et à la gentrification. Ils sont le plus souvent locataires ou ne jouissent pas de titres de propriété clairs et définitifs. Les groupes affectés de façon particulièrement disproportionnée sont les minorités ethniques (comme les Roms à Athènes [16]), les personnes âgées (particulièrement dans le cas de Barcelone et Sydney), les handicapés physiques ou mentaux, les vendeurs de rue (par exemple à Séoul et très certainement à Beijing), les travailleurs du sexe (auxquels Barcelone fit particulièrement la guerre) et les travailleurs migrants (Beijing).

Une sorte d'« état d'exception mental » accompagne en général l'annonce de la sélection de la candidature de la ville aux JO. Cette opportunité est considérée comme tellement importante pour la ville qu'elle réclame ou justifie des mesures d'exception pour se concrétiser. Dans ce contexte, la population et ses dirigeants acceptent plus facilement une simplification des procédures, la limitation des droits et autres mesures jugées « nécessaires » pour tenir le calendrier et mettre de l'huile dans les rouages. On voit généralement d'abord apparaître des mesures criminalisant les sans-abri qui, en d'autres circonstances, paraîtraient sans doute tout à fait inacceptables. D'autres mesures d'exception peuvent abaisser le niveau de protection des locataires, modifier les règles d'urbanisme et de chantiers et limiter les droits civiques [17]. Ce climat de fébrilité peut biaiser les décisions publiques au bénéfice des élites urbaines, permettre des niveaux d'endettement exceptionnels et mener à l'éradication de bidonvilles pour réduire la visibilité de la pauvreté en ville [18]. Le consensus (même temporaire) qui accompagne les JO permet l'exécution de grands

16. On estime qu'environ 2 700 Roms ont été affectés par la préparation des JO d'Athènes. Soit qu'ils aient été victimes d'expulsions, soit que les projets programmés pour les installer sur des terrains jouissant de l'accès aux services publics eussent été abandonnés à cette occasion. L'UNCESR s'est déclaré « gravement préoccupé par les nombreux témoignages de démolition de campements et d'expulsions extra-judiciaires de Roms de leurs lieux d'installation par les autorités municipales, souvent sous le prétexte de projets de constructions pour les JO de 2004 et sans compensation adéquate ou mise à disposition de logements de remplacement » (Nations unies, *Concluding Observations of the Committee on Economic, Social and Cultural Rights : Greece*, 2004, UN Doc. E/C.12/1/Add.97, p. 21).

17. Kristopher Olds, « Canada… », *op. cit.*

18. *Ibid.*

projets de réaménagement urbain sans trop de critiques publiques et absout les mesures destinées à neutraliser les résistances.

Si les JO stimulent la fierté nationale et la ferveur de la population, le soutien de celle-ci est aussi indispensable à leur réussite. Dès lors, ceux qui s'inquiètent des conséquences éventuellement négatives peuvent se voir reprocher leur manque de patriotisme ou être accusés d'être hostiles aux JO. Dans le pire des cas, ils peuvent être harcelés, intimidés, emprisonnés ou violemment réprimés.

Fierté nationale & répression à Beijing

Intervenant devant le CIO durant la dernière phase de sélection, à Moscou en 2001, Liu Qi, maire de Beijing, déclarait que « 95 % de la population soutient la candidature car ils savent que les JO de 2008 aideront à élever leur niveau de vie. Les Chinois soutiendront tous nos projets sociaux et économiques et bénéficieront aussi du renforcement de notre engagement dans le domaine des droits humains ».

Les documents officiels diffusés au niveau national et municipal soulignent que l'un des buts de la Chine en organisant les JO en 2008 est de faire de ceux-ci les « meilleurs de tous les temps », faisant ainsi la démonstration que la Chine est un pays de premier rang capable de réussir de grands projets. Le succès de ces JO doit cimenter la confiance des investisseurs étrangers et provoquer en conséquence un afflux de capitaux. Le gouvernement déploie ces arguments *ad nauseam* pour que les citoyens appuient les efforts officiels pour les Jeux.

Cette stratégie de communication des « JO les meilleurs de tous les temps » met une énorme pression de l'opinion publique sur les habitants qui rechignent à quitter leur logement. Le message implicite est qu'à défaut que toute la ville et le pays soient unis derrière l'objectif des JO l'échec est possible, aboutissant à faire perdre la face à la Chine sur la scène internationale. De nombreux témoignages prouvent que les habitants sont totalement résignés à l'inéluctabilité de leur déplacement. Les moins susceptibles d'être victimes d'expulsions soutiennent que sacrifier le bien-être de 10 à 20 % de la population de la ville n'est pas un prix élevé à payer si les JO permettent de maintenir ou d'accélérer la croissance actuelle et ainsi empêcher que d'autres perdent leur emploi ou sombrent dans la pauvreté. De nombreux habitants nous ont déclaré soutenir les Jeux à la fois en raison des bénéfices futurs que la ville pourrait en tirer et de la fierté qu'ils ressentent d'être la première ville chinoise hôte des JO. Les plus privilégiés

expriment souvent ouvertement le sentiment qu'« au final la nation en profitera, il est donc peut-être préférable que certains soient "sacrifiés" pour le bien de tous »…

La violence et la répression contre les militants du droit au logement et leurs avocats a été bien documentée par les ONG internationales et les médias. Citons quelques exemples :

— en 2004, Zheng Enchong, un avocat représentant des centaines d'habitants de Shanghai réclamant la restitution de leurs biens spoliés dans le cadre d'un gigantesque scandale immobilier portant sur des milliards de yuans fut condamné à trois ans de prison pour avoir rendu public des documents prouvant la corruption de responsables de haut rang. Aujourd'hui en liberté après avoir purgé sa peine, M. Zheng est toujours assigné à résidence et interdit de rencontrer ses anciens clients [1] ;

— un autre avocat, Xu Yonghai, fut condamné à la prison en 2004 pour avoir révélé des secrets d'État concernant des contrats immobiliers à Beijing [2] ;

— en 2003, Ye Guozhu fut expulsé de son logement à Beijing dans le cadre des grands travaux olympiques. Après avoir organisé différentes manifestations, il fut arrêté le 27 août 2004, pour « troubles à l'ordre social » et condamné à quatre ans de prison en décembre 2004. Selon Amnesty International, il a été torturé en détention, suspendu notamment par les mains et battu avec des bâtons électriques [3] ;

— Qi Zhiyong a été obligé de fermer son magasin à plusieurs reprises en raison des travaux. En février 2006, suite à sa participation à une grève de la faim, les autorités lui retirent sa licence commerciale et le condamnent à 51 jours de détention [4].

Dans ce climat répressif, les avocats et les défenseurs du droit au logement ont été dissuadés de porter des cas d'expulsions devant la justice. La Cour suprême a ainsi ordonné aux tribunaux de première instance de ne plus accepter de plaintes des personnes expulsées et le gouvernement a réduit les possibilités pour les avocats de défendre collectivement des groupes d'expulsés [5]. En mai 2006, l'association All China Lawyers a présenté son document *Guiding Opinion on Lawyers Handling Mass Cases* dans le même

---

1. Peijin Chen, « A Tale of Two People : Zhou Zhengyi and Zheng Enchong », *Shanghaiist*, 27 juin 2006, <www.shanghaiist.com/archives/2006/06/27/zhou_zhengyi_an.php>.

2. *Ibid*. Lire aussi Amnesty International, « People's Republic of China : The Olympics countdown – failing to keep human rights promises », *AI Index ASA 17/046/2006*, 21 septembre 2006, p. 4.

3. Human Rights Watch, « Demolished : Forced Evictions and the Tenants' Rights Movement in China », *Human Rights Watch*, 2004, vol. 16, n° 4(c).

4. Amnesty International, « People's Republic of China… », *op. cit*., p. 3-4

5. *Ibid.*

but. Celui-ci recommande aux avocats la plus « extrême circonspection » et leur impose, s'ils décidaient de s'engager dans de telles procédures, d'en référer à l'association pour obtenir « soutien, supervision et guidance ». En conséquence, de moins en moins d'avocats acceptent ces causes et leur indépendance est en péril.

La violence et la répression ne frappent pas seulement les dissidents. Les habitants courent les mêmes risques, et parfois leur vie, en résistant ou tentant d'éviter l'expulsion. Par exemple, en avril 2007, un blog chinois rapportait qu'une vieille femme avait menacé de se suicider en sautant par la fenêtre de son appartement (situé sur le site du futur siège de la télévision) après qu'il eut été vidé de tous ses biens par l'entreprise de démolition. Elle fut arrêtée pour trouble à l'ordre public en compagnie d'une autre personne lui ayant témoigné de la sympathie. « La perspective d'être expulsé peut être tellement terrifiante qu'il n'est pas rare que les gens risquent leur vie en tentant de résister ou, dans des cas extrêmes, se suicident lorsqu'il devient évident que l'expulsion ne peut être évitée. [6] »

Dans d'autres cas, certains directement liés aux JO, Human Rights Watch rapporte qu'en août 2003 « un habitant de la ville de Nanjing revenant de sa pause déjeuner, découvrant sa maison démolie, a mis le feu au bâtiment du service municipal des démolitions et des expulsions. En septembre, Wang Baoguan s'est immolé par le feu lors de son expulsion à Beijing. Le 1er octobre, le jour de la fête nationale, Ye Guoqiang a tenté de se suicider en se jetant du pont Jinshui à Beijing après son expulsion dans le cadre des grands travaux pour les JO [7] ».

---

6. Jean du Plessis, « The Growing Problem of Forced Evictions and the Crucial Importance of Community-based, Locally Appropriate Alternatives », *Environment and Urbanization*, 2005, vol. 17, p. 125.

Le droit au logement devant les grands événements internationaux

Le droit au logement n'autorise le déplacement d'habitants, évidemment sans violence, qu'à condition que toutes les autres solutions aient été envisagées et que les individus concernés aient épuisé tous les recours pouvant aboutir. Il exige que les dommages soient minimisés et que la situation du logement soit améliorée de façon continue.

La protection de ce droit suppose l'adoption et la mise en œuvre de politiques de logement qui correspondent aux prescriptions du droit

international [19]. Ces politiques doivent avoir un caractère permanent et ne peuvent être mises de côté à l'occasion de l'organisation d'un grand événement international. Elles doivent être conçues de façon inclusive pour permettre la participation de la population. Par exemple, les gouvernements doivent veiller à une coordination réelle entre les différents ministères, les autorités régionales et municipales afin de permettre une cohérence d'ensemble. C'est particulièrement vrai dans le cas de grands événements, où les entités en charge d'organiser les manifestations sportives et culturelles doivent impérativement coordonner leurs efforts avec les autorités responsables du logement et de la protection sociale.

Les grandes manifestations attirent en général d'énormes capitaux. Le respect des droits humains impose accès égal et utilisation efficace de toutes les ressources, notamment pour la mise en œuvre du droit au logement. Toutes les parties prenantes devraient connaître la façon dont ces moyens sont utilisés pour veiller à ce que le droit au logement soit protégé et effectivement appliqué de la façon la plus étendue possible.

Si l'article II du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (HCNUDH) postule que le droit au logement est réalisable « progressivement », cela ne saurait signifier que les efforts nécessaires pour assurer la pleine jouissance de ce droit peuvent être indéfiniment repoussés à plus tard ou suspendus dans le cadre des préparatifs d'une grande manifestation internationale. De plus, aucune régression n'est autorisée dans la réalisation de ce droit, les nécessités des JO en seraient-elles la cause… Le concept de réalisation progressive du droit au logement doit être compris à la lumière d'autres articles du HCNUDH, qui comportent une obligation d'« amélioration continue des conditions d'existence ». Par ailleurs, il y a de nombreuses dispositions du droit au logement qui peuvent être réalisées immédiatement, par exemple la protection contre les discriminations.

Les aspects centraux du droit au logement peuvent se résumer en trois mots : *respecter*, *protéger* et *réaliser*.

L'obligation de *respecter* le droit au logement signifie que les gouvernements et les parties prenantes doivent s'abstenir de tout acte en entravant

19. Il s'agit particulièrement du « Commentaire général n° 4 sur le droit au logement », adopté par le UNCESR le 12 décembre 1991 (UN Doc. E/CN.4/1991/4). [L'exposé de l'ensemble des normes internationales est disponible dans le document dont est tiré cet article, p. 30-36 – ndt.]

la jouissance par les populations. La plupart du temps, cela revient seulement à s'interdire certaines pratiques, telles que les expulsions. Rien ne devant être fait susceptible d'aggraver ou de faire régresser la situation du logement, on ne saurait arbitrairement et illégalement expulser des habitants et détruire leurs logements. Cet aspect du droit est immédiatement réalisable.

Afin de satisfaire à la *protection* du droit au logement, les gouvernements et les parties prenantes doivent empêcher efficacement la violation de ces droits par des parties tierces telles que propriétaires, promoteurs et autres entités ou individus appartenant au secteur privé. Cela requiert aussi, dans le cas où des violations ont été commises, d'y mettre fin et d'en permettre la réparation par des voies légales. Par exemple, les gouvernement doivent empêcher les promoteurs d'expulser avec violence les habitants situés sur les futurs sites olympiques. Afin de prévenir les expulsions forcées notamment par des organismes privés, des mesures immédiates doivent être prises pour sécuriser légalement l'occupation de leur logement par tous les résidents. De plus, les résidents doivent être protégés par des lois et toutes autres mesures efficaces contre la discrimination, le harcèlement, la coupure des services essentiels et autres menaces. Les gouvernements doivent aussi prendre des mesures pour assurer que le coût du logement pour les individus et les ménages soit ajusté aux revenus. Par exemple, des politiques de contrôle des loyers pourraient être introduites lors de la préparation et du déroulement des grandes manifestations internationales afin de garantir que le logement reste abordable pour les plus vulnérables. Des mécanismes légaux ou quasi légaux, administratifs ou politiques, doivent être instaurés de façon à rendre possible les réparations pour les victimes de violations du droit au logement. La protection du droit au logement ne peut être délaissée, particulièrement dans le contexte des grandes manifestations internationales. Étant de la responsabilité de toutes les parties prenantes, elle ne peut non plus être déléguée ou sous-traitée à des sociétés privées ou d'autres acteurs.

Enfin, *réaliser* le droit au logement comporte des obligations positives, comme les subventions au logement ou le logement social, et l'utilisation maximale des moyens disponibles pour y parvenir progressivement sans discriminations. Les grandes manifestations internationales devraient être considérées comme des opportunités majeures d'avancer dans la réalisation de ce droit. La construction de logements neufs, par exemple pour

loger les athlètes pendant les JO, peut potentiellement augmenter le stock de logements publics et à bas prix si les infrastructures léguées par les Jeux étaient utilisées dans ce but.

Principaux impacts des JO sur le droit au logement

« Accueillir les JO, c'est un peu comme organiser une soirée, mais à une échelle épique. Vous fixez le lieu, lancez les invitations et, quand c'est fini, avec un peu de chance tout le monde a passé un bon moment. Mais quand les invités sont partis, il vous reste encore à tout nettoyer. Dans le cas d'une soirée, on vous laisse en général avec une lampe cassée et des restes. Mais dans le cas des JO, c'est surtout le temps du bilan des conséquences sur le logement du plus important événement sportif et médiatique du monde. [1] »
Les conséquences typiques des JO sur le logement sont les suivantes :
— déplacement et expulsion de groupes et/ou d'individus pour la construction des infrastructures olympiques ;
— déplacement et expulsion de groupes et/ou d'individus suite au réaménagement et à la gentrification liés ou induits par les JO ;
— déplacement et expulsion de groupes et/ou d'individus (particulièrement des locataires) en raison de l'augmentation du coût du logement provoquée par les JO ;
— hausse des prix de l'immobilier ayant un impact réel sur la capacité de la population à se loger à un coût abordable ;
— réduction du nombre de logements sociaux et bon marché disponibles avant, pendant et après les JO ;
— criminalisation des SDF et opérations de « nettoyage » visant à soustraire les sans-abri au regard avant et pendant les JO ;
— prise de mesures législatives ou d'ordres de police « spéciaux » pour faciliter la préparation et la tenue des Jeux – par exemple, lois d'expropriation, mesures concernant les sans-abri ou les minorités, restrictions des libertés comme le droit de réunion ou de circuler ;
— discrimination et effets disproportionnés sur des groupes marginalisés, les pauvres, les populations à faibles revenus, les résidents sans titre de propriété, les sans-abri, les peuples indigènes, les minorités ethniques, les personnes âgées, les handicapés, les vendeurs de rue, les travailleurs du sexe, etc. ;
— limitation de la transparence et de la participation des habitants et de la société civile aux décisions ayant des effets sur le logement.

1. Canadian Broadcasting Corporation, « Hosting the Olympics », Creative Resistance, 22 novembre 2002, <www.creativeresistance.ca>.

La protection contre les expulsions forcées

La question des « expulsions forcées » se pose particulièrement dans le cas de la préparation et de la tenue des grandes manifestations internationales. Même si celles-ci n'en ont pas le monopole, elles en constituent une caractéristique constante. Les expulsions sont pourtant contraires aux droits humains. Par « expulsions forcées », on entend le déplacement de personnes contre leur volonté de leurs terres ou de leur logement, temporairement ou définitivement et sans recours ou accès à une protection légale [20]. Selon l'UNCESCR, les expulsions forcées sont *prima facie* incompatibles avec les exigences du HCNUDH [21]. Par le biais de la Commission des droits humains, la communauté internationale a condamné de façon répétée la pratique des expulsions forcées, considérée comme une violation grossière des droits humains, en particulier du droit au logement ; et ces dernières années, les organes des Nations unies mais aussi les tribunaux internationaux et nationaux ont rendu directement responsables de nombreux gouvernements, qu'ils aient directement diligenté ou simplement toléré des expulsions. Les expulsions ne peuvent intervenir, selon les normes internationales, que dans des circonstances exceptionnelles et quand toutes les autres solutions se sont révélées inapplicables. Même dans ce cas, les procédures suivantes en accord avec le droit international doivent être respectées :

1. consultation effective des personnes concernées ;
2. notification préalable aux intéressés ; pour les expulsions et les déplacements liés au développement, les Nations unies préconisent un délai minimum de 90 jours [22] ;
3. l'information concernant les expulsions et l'usage prévu pour les terrains doit être au préalable communiquée aux intéressés dans un délai raisonnable ;
4. présence sur place, lors des expulsions, de représentants des autorités ;
5. recensement effectif de toutes les personnes concernées par les expulsions ;
6. interdiction de pratiquer des expulsions la nuit et lorsque les

20. UNCESCR, *General Comment No. 7,* (1997).
21. UNCESCR, *General Comment No. 4*, (1991), § 18.
22. *Principes de base et directives concernant les expulsions et les déplacements liés au développement*, 1997, Nations unies, UN Doc. E/CN.4/SUB.2/1997/7, <www2.ohchr.org/english/issues/housing/docs/guidelines_fr.pdf>.

circonstances météorologiques sont particulièrement mauvaises ;

7. instauration de procédures d'accompagnement juridique destinées aux personnes expulsées et dans le besoin ;

8. relogement adapté.

Que les personnes expulsées soient propriétaires ou locataires, elles ont droit à des compensations et au relogement. Celui-ci doit intervenir à une distance raisonnable du lieu d'expulsion, avec un accès aux services de base tels que eau, électricité, emploi, écoles, hôpitaux et transports [23].

Enfin, même si ces expulsions sont tenues pour légales et satisfont à ces critères, en aucun cas elles ne doivent conduire quiconque à se retrouver sans-abri. Les conséquences des expulsions pour les familles et les communautés, particulièrement les pauvres, sont graves et profondément traumatisantes. Les biens sont souvent endommagés ou détruits, le capital productif est perdu ou rendu inefficace et l'accès aux services de base est coupé. Dans des cas extrêmes, des violences – notamment viols, agressions physiques ou meurtres – sont utilisées comme moyens d'expulsion. Une étude récente a souligné que les expulsions peuvent avoir le même effet sur le développement des enfants que les guerres [24].

Les normes du droit international quand Beijing se prépare aux JO

En référence aux dettes contractées pour l'achat d'un nouveau logement après que lui et sa famille eurent été expulsés de leur maison de Qianmen, Wang Daming déclara : « Les conditions de logement s'améliorent ; le niveau de vie s'écroule : un cas classique d'appauvrissement pour cause d'expulsion. Dès que tu es expulsé, tu perds ton gagne-pain. [1] »

1. Xianghong Nan, « Xiushi chengshi chaiqian jingji : Beijing pingmin chaifang maifang de kanke jilu [A review of the urban eviction economy : the painful record of an ordinary Beijing famliy's eviction and purchase of a new apartment] », *Nanfang Zhoumo*, 12 octobre 2006, <www.dzwww.com/caijing/cybd/200610/t20061012_1801620.htm>.

23. Respectivement *Concluding Observations of the Committee on Economic, Social and Cultural Rights : Dominican Republic*, 1994, UN Doc. E/C.12/1994/15, § 319 ; *Concluding Observations of the Committee on Economic, Social and Cultural Rights : the Philippines*, UN Doc. E/C.12/1995/7, § 131.

24. Sheridan Bartlett, « Urban Children and the Physical Environment », <www.araburban.org/childcity/Papers/English/Sheridan%20Barlett.pdf>.

La dégradation de Hujialou nous raconte une histoire typique des expulsions en Chine, particulièrement la façon dont un quartier voué à la démolition peut se transformer en un bidonville se développant autour des habitants les plus déterminés (*dingzihu*) qui, à défaut de toute autre solution viable, restent malgré tout.

Des habitants de Hujialou nous ont expliqué que l'entreprise de démolition-déplacement (*Chaiqian Gongsi*) avait retiré les fenêtres et les portes de sécurité en métal de tous les immeubles et appartements vides, creusé des tranchées à travers les espaces verts et les chemins, retiré les bouches d'égouts et l'éclairage public, brisé les murs et les aménagements intérieurs des appartements abandonnés, répandu les débris dans les escaliers et les halls d'entrée, là où les *dingzihu* continuaient à vivre [2]. En effet, les autorités locales sont désormais obligées par la loi à passer des contrats avec des entreprises pour libérer les terrains qui ont été voués au réaménagement, ce qui inclut l'évacuation des résidents, de leurs biens, et de tout ce qui occupe le sol. Il est fréquent que les responsables locaux ne soient pas pour rien dans la création des entreprises en question et soient intéressés à leurs profits. Les cas de versement de pots-de-vin abondent. Les habitants ont également dénoncé l'emploi par ces sociétés de « voyous » pour les harceler la nuit, jetant des ordures et déféquant dans les halls d'entrée. Certains des porte-parole les plus critiques des démolitions ont aussi été agressés physiquement. La situation s'est aggravée durant l'hiver 2006-2007, avec des températures frisant ou descendant en dessous de 0 °C, alors que les immeubles étaient privés de chauffage et d'électricité et la pression d'eau résiduelle. Le risque d'incendie était permanent. Les intéressés disent qu'ils ont demandé de l'aide au comité de quartier (*juweihui*), aux responsables municipaux de tout niveau, jusqu'au bureau du maire. Apparemment ces appels à l'aide sont tombés dans l'oreille de sourds. Les habitants sont persuadés que le comité de quartier, acheté par l'entreprise de démolition, ne fait rien pour soutenir leurs revendications.

Environ trois cent trente personnes, soit un tiers des habitants du quartier, occupaient toujours leurs appartements malgré la précarité de la situation. La plupart des ménages restants comptent des personnes très vulnérables : enfants d'âge scolaire, adultes au chômage et peu formés, handicapés ou malades chroniques et retraités vivant de maigres pensions. On retrouve le même type de population parmi les *dingzihu* des quartiers de Donghuashi, Qianmen, Liulichang et Sanlitun que nous avons visités entre 2003 et 2006. S'y ajoutent les immigrés qui ne peuvent prétendre à des indemnités car ne possédant pas de titres de propriété ou de baux – même s'ils ont pu récemment se domicilier légalement. La raison donnée par les habitants de Hujialou pour rester sur place, malgré ces difficultés, est la même que dans

2. Entretiens avec des habitants, octobre 2006.

les autres quartiers. Les indemnités offertes aux propriétaires et locataires par les *chaiqian* ne leur permettent pas de se rétablir dans les mêmes conditions. Même dans le cas peu probable où ces sommes permettent l'acquisition d'un appartement à bas prix, celui-ci sera situé à vingt ou trente kilomètres du centre-ville. Ce qui a pour conséquence de couper les personnes en état de travailler des opportunités d'embauche et, pour les autres, de les éloigner des services essentiels tels qu'hôpitaux, cliniques, écoles et magasins. Les banlieues éloignées sont très mal desservies par les transports publics, ce qui rend le déménagement inacceptable pour la plupart des habitants de Hujialou. De plus, même quand l'achat d'un nouvel appartement est rendu possible, les frais liés à la propriété ne peuvent pas être assumés, notamment le chauffage, l'eau et l'électricité fournis au prix du marché, ce qui représente plusieurs fois les charges payées à Hujialou. Enfin, personne ne peut assumer les frais de recherche et de location d'un logement temporaire précédant l'emménagement dans le nouvel appartement, ni d'ailleurs les frais d'aménagement de ce dernier dans la mesure où les appartements bon marché, très peu finis, nécessitent encore l'installation des planchers, de la plomberie, de l'électricité et de la cuisine.

Dans les quartiers comme Hujialou, anciennes « unités de travail » (*danwei*), beaucoup d'habitants ont utilisé l'épargne familiale pour acheter leur appartement à leur employeur au tournant des années 1990. Mais tous ne le purent ou le voulurent, et les locataires constituaient une proportion significative des habitants demeurant sur place. N'étant pas propriétaires, ces familles n'avaient droit à aucune indemnité. Ils habitaient dans un environnement sûr, propre et socialement stable, payant un loyer de 100 yuans (19 €) pour des revenus inférieurs à 1 000 yuans. Au prix du marché, un logement de même standing dans un quartier équivalent se loue, en fonction de l'emplacement, entre 1 000 et 2 000 yuans et a de fortes chances d'être en mauvais état, voire d'être menacé de destruction avant les JO ou peu de temps après.

Pour tout arranger, en plus des difficultés extrêmes à payer de tels loyers, les locataires déplacés (et même les propriétaires) ont beaucoup de mal à se reconstituer un réseau social et à s'approprier leur nouvel environnement. En effet, dans le quartier d'origine, ils disposaient de réseaux d'entraide. Les Chinois ont l'habitude de s'organiser collectivement, par exemple pour aller payer les factures, emmener les enfants à l'école et autres tâches qui nécessitent en général de faire longtemps la queue. Travailler pour le même employeur et résider dans le même immeuble rend ce degré de confiance et de dépendance mutuelles tout à fait normal. Par ailleurs, une bonne connaissance du quartier consiste à savoir à qui s'adresser pour certaines tâches ou demander de l'aide en cas de difficultés financières. Cette perte des réseaux sociaux fait partie intégrante du traumatisme provoqué par l'expulsion.

Conclusion

Depuis maintenant des décennies, les grandes manifestations internationales ont des impacts communs. Des milliers de personnes ont été et sont déplacées et victimes d'expulsions pour la seule nécessité de libérer les sites d'événements internationaux petits ou grands : 300 000 personnes à New Delhi pour les jeux du Commonwealth de 2010 ; 18 000 à Shanghai pour l'Exposition universelle de 2010 ; 42 familles à Lapu-Lapu pour le sommet de l'ASEAN en 2006. Ces manifestations induisent aussi indirectement des expulsions dues aux réaménagements urbains dont elles sont le prétexte : 400 000 personnes à Shanghai pour 2010 ; 1 000 maisons détruites à Abuja pour l'élection de Miss Univers ; 200 à 300 personnes à Dallas pour la coupe du monde de football de 1994 ; 180 000 personnes (30 000 familles) à Saint-Domingue pour le 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb ; 5 000 personnes à Bangkok, encore pour Miss Univers ; 2 000 habitants de bidonvilles, toujours à Bangkok, pour le sommet FMI/Banque mondiale en 1991 ; 400 familles pour le même événement à Manille en 1976 ; des centaines de maisons détruites à Jakarta pour les jeux Asiatiques de 1962 ; etc.

Les expulsions indirectes sont aussi monnaie courante, dues à l'augmentation des prix et à la diminution des stocks de logements sociaux ou bon marché : 1 400 à 3 000 personnes concernées à Brisbane à la suite de l'exposition de 1989 ; 1 000 à 2 000 logements à bas loyer disparus à Vancouver pour cause d'exposition internationale en 1986 ; 1 500 locataires perdent leur logement à Knoxville pour l'expo de 1982 ; etc.

La discrimination et le harcèlement des plus faibles est un autre trait commun : expulsions de Roms lors de « Patras capitale européenne de la culture 2006 » ; 28 campements de sans-abri (journaliers au chômage et dépourvus de la nationalité japonaise) démantelés par 800 agents de sécurité à Osaka en 2006 pour la Convention mondiale de la rose et 300 autres chassés dans la même ville en 2002 pour la coupe du monde de football ; sans-abri, mendiants et autres « indésirables » chassés de l'espace public à Bangkok en 2002 pour les jeux Asiatiques ; etc.

Ces faits ne sont pas des dommages collatéraux mais bien des violations des droits humains garantis par les conventions internationales, plus pré-

cisément le droit au logement. Ces droits sont protégés par de nombreux instruments internationaux, dont la Déclaration universelle des droits humains, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, des traités régionaux et les résolutions de la Commission des droits humains – pour n'en citer que quelques-uns. La prévention des violations du droit au logement, sa concrétisation pleine et entière et la protection contre les expulsions engage ainsi la responsabilité de toutes les parties prenantes : gouvernements, villes-hôtes, organisateurs, sponsors et autres entités privées, et même les participants et les spectateurs pris individuellement.

CENTRE ON HOUSING RIGHTS AND EVICTIONS
Genève, juin 2007
Traduit de l'anglais par Benoît Eugène

Cet article est constitué d'un montage d'extraits du rapport *Fair Play for Housing Rights : Mega-Events, Olympic Games and Housing Rights*, disponible en ligne sur le site <www.cohre.org>. Le Centre on Housing Rights and Evictions, basé à Genève, publie tous les deux ans un rapport sur la situation du droit au logement et les expulsions dans le monde, et mène également des

Les mirages du partenariat public-privé

Le cas des municipalités au Québec

Le 14 février 2008, le Conseil des ministres français adoptait un projet de loi « relatif aux contrats de partenariat ». Le but officiel est de relancer la croissance grâce à de grands travaux d'infrastructures en y associant le privé.

De même le Plan de développement international de Bruxelles préconise-t-il, à défaut de financements publics, des « partenariats public-privé » (PPP) afin de rendre la ville « digne de son statut de capitale de l'Europe. »

Les PPP sont désormais invoqués pour répondre aux besoins d'investissement sans dépenser d'argent public. L'auteur passe ici en revue les arguments mis en avant en faveur cette « solution miracle ».

Si on accepte une définition large de la formule des partenariats public-privé (PPP), on constate rapidement qu'ils ne constituent, dans le monde municipal, ni une révolution ni même une véritable nouveauté : ce n'est pas d'hier que des travaux ponctuels et même l'opération en continu d'un service sont confiés à des entreprises privées. Dans le cadre de la présente étude, on réserve l'appellation PPP à des projets où le partenaire privé est très profondément impliqué tout au long du processus – et ce, dès le départ –, lourdement engagé financièrement et sur une durée vraiment longue – au-delà en tout cas des « longues » périodes de trois ou cinq ans auxquelles le monde municipal était habitué.

Cependant, il est vrai que les PPP ne sont qu'une variante (nettement typée, certes) à l'intérieur d'une vaste gamme de formes de collaboration entre le public et le privé ; c'est d'ailleurs ce qui permet d'utiliser

des analyses qui portent sur des formes autres que les PPP pour comprendre certains mécanismes communs ou pour faire des hypothèses quant à ce qui pourrait survenir dans le cas d'un PPP au sens strict.

Notre objectif ici est de passer au crible les arguments en faveur des PPP, sans autre considération morale ou politique que le respect de valeurs les plus consensuelles qui soient, comme la flexibilité (souhaitable au moins du point de vue des décideurs municipaux), la responsabilité des élus, la transparence, etc.

1. Une réponse au problème du financement des infrastructures ?

Les PPP ne sont pas une panacée, un médicament miracle qui permettrait de solutionner tous les problèmes, partout et toujours. Plus particulièrement, dans le cas des municipalités, les PPP n'offrent pas de solution magique au réel problème de financement de leurs infrastructures.

Celui-ci ne tient pas à la disponibilité des fonds nécessaires, ni à l'accès aux marchés financiers, ni à la cote de crédit, ni non plus au coût des emprunts directement contractés par les municipalités. Personne ne remet en question le fait que les sommes nécessaires sont disponibles et accessibles et absolument personne ne doute de cet autre fait : les municipalités empruntent à un taux qui est toujours meilleur que celui qu'obtiendrait la plus solide entreprise privée.

On peut souligner qu'en faisant la promotion des PPP un des objectifs de nos gouvernements est d'ouvrir de nouvelles occasions d'affaires aux investisseurs. Un virage vers les PPP permettrait aux gestionnaires de nos fonds de pension d'investir au Québec (comme ils le font déjà ailleurs) dans des opérations stables et solides comme les services d'eaux municipaux. Ce dont ne se cachait pas le ministre fédéral : « L'un des grands défis consiste à maximiser l'impact des dépenses fédérales. On peut y parvenir en tirant parti de sources de financement novatrices par l'entremise de partenariats public-privé. Un recours accru aux PPP offrira aussi aux caisses de retraite et aux autres investisseurs canadiens la possibilité de participer à des projets d'infrastructure au Canada plutôt que d'avoir à le faire à l'étranger, comme c'est souvent le cas maintenant. [1] »

1. Jim Flaherty, « Avantage Canada. Bâtir une économie forte pour les Canadiens », 2006.

Incidemment, cela revient à admettre que les PPP offrent aux investisseurs un meilleur rendement que les obligations municipales qui normalement financent les mêmes services municipaux. Il est certain que les Caisse de dépôt et placement du Québec, Teachers' et autres OMERS de ce monde [2], mais aussi quantité de banques et de fonds d'investissement privés (l'australienne Macquarie, la franco-belge Dexia et autres) ont tout intérêt à voir se développer les PPP : ils l'expriment on ne peut plus clairement sur toutes les tribunes qui s'offrent à eux.

Or les PPP ne devraient être considérés comme intéressants que s'ils améliorent quelque chose pour la municipalité et ses citoyens, pas pour un fonds de pension et ses retraités. Laisser au partenaire privé la responsabilité d'assumer le financement, alors que le financement municipal classique est simple, facile et bien meilleur marché que l'équivalent privé, c'est une mauvaise solution à un problème inexistant. Mais il n'en demeure pas moins que certains ont intérêt à ce qu'on pense qu'il y a des problèmes… parce qu'ils ont des solutions à nous vendre !

Pour investir en catimini : louer plutôt qu'acheter ou bâtir

On lit de moins en moins souvent que les PPP compenseraient la difficulté qu'auraient les municipalités à dénicher un prêteur ou que les PPP donneraient accès à du financement à meilleur marché. Ce sont des affirmations beaucoup trop visiblement fausses et parfaitement intenables. Et, de nos jours, tout le monde en convient.

En revanche, une autre contrevérité de la même eau réussit à se maintenir ici et là. Ainsi, certains persistent à mettre en avant qu'un PPP permettrait de bénéficier d'un actif (l'immeuble de son hôtel de ville ou les murs d'un garage municipal par exemple) sans que cela ne se traduise par un emprunt inscrit au passif – ce qui est tout à fait juste : on ne s'engage pas à rembourser un emprunt mais à payer un loyer –, et donc, tour de passe-passe, sans que cela n'affecte le crédit de la municipalité. Mais ce triomphe de la pensée magique est trop beau pour être vrai !

Pour un individu comme pour une institution, le prêteur cherche en effet à identifier les engagements à long terme ; si un bail annuel éventuellement reconduit à son échéance est significatif en ce qui a trait à la

2. Respectivement fonds de pension des enseignants et des employés municipaux canadiens. [ndlr]

capacité de remboursement d'un ménage, qu'en est-il d'un engagement ferme sur vingt-cinq ou trente ans pour une municipalité ? Il semble bien que les responsables de la firme Moody's estiment qu'un PPP est un véritable partenariat, au sens fort, en ce qu'il implique un engagement à long terme, pour le meilleur et pour le pire ; et comme le pire, qui n'est pas souhaitable, n'en demeure pas moins possible, Moody's a rabaissé la cote de crédit de l'université du Québec à Montréal (UQAM) parce qu'elle s'est engagée dans un PPP important. Oh, certes, il ne s'agit que de la simple promesse de payer un loyer pendant une longue période, mais régie par un contrat : « Si les engagements relatifs au bail étaient pris en compte dans le calcul de la dette courante, le poids de celle-ci doublerait. […] Le poids budgétaire de ces engagements contractuels à long terme pourrait peser très fortement du fait des ressources financières limitées de l'université… »

Et de fait, il semblerait que Moody's avait raison en février 2005 : voici qu'en décembre on reconnaît que le projet – qui, soit dit en passant, est passablement avancé – s'engage vers des dépassements de coûts ; et depuis, le projet baptisé « îlot Voyageur » défraie la manchette chaque semaine [3].

Le mythe des engagements PPP hors bilan est encore, pour un certain temps, une vérité d'État au Royaume-Uni : grâce à un traitement comptable particulier, discutable et discuté, le gouvernement a fait construire en PPP quantité d'écoles et d'hôpitaux sans devoir porter au passif les engagements correspondants, ce qui lui permet d'afficher une baisse apparente de la dette publique. Mais voici que les comptables rechignent (enfin) à accepter l'inacceptable. Et cette question a déclenché un passionnant débat politico-comptable qui fait rage : « Une bataille rangée est sur le point d'éclater au ministère des Finances avec le changement surprise des règles de comptabilité publique, qui pourrait soudain ajouter des milliards de livres de PFI [4] aux dettes de l'État. […] Les camps rivaux se livrent bataille autour d'une obscure circulaire comptable de trente-huit pages connue sous le nom de "Note technique n° 1 relative à la note mode d'emploi F de FRS5". Le titre à lui seul suggère l'accessibilité de ce texte. Mais on ne saurait sous-estimer l'importance de ce document : il a

3. Marie-Andrée Chouinard, « UQAM : le projet de l'îlot Voyageur perdra du lustre. La rentabilité serait moindre qu'anticipé en mars 2005 », *Le Devoir*, 13 décembre 2006.

4. Private Finance Initiative, version britannique des PPP.

permis au gouvernement de dissimuler les engagements liés au PFI pendant près de dix ans. Aujourd'hui les conseillers du gouvernement et les experts comptables en demandent le retrait, et, s'ils parviennent à leurs fins, ils risquent bien de compromettre la réputation de prudence économique du ministre Goldon Brown, et de faire planer un doute sur le futur des PFI. […] Dès lors, Gordon Brown ou son successeur devront choisir entre deux solutions perdantes : faire bondir la dette et perdre sa réputation de compétence économique ou être accusé d'avoir joué quitte ou double avec les règles comptables – et les finances de la nation. [5] »

Certes, la signature d'un contrat de location d'un immeuble flambant neuf permet aussi d'éviter toute la procédure qui encadre les règlements d'emprunts municipaux – telle que l'ouverture du registre où les opposants au règlement d'emprunt peuvent venir signer pour exiger un référendum, autorisation du ministère et tout ce qui s'ensuit. Il ne faut donc pas négliger l'attrait des PPP pour certains en ce qu'ils offrent la possibilité indéniable de contourner de lourds mécanismes destinés à protéger les intérêts des contribuables et d'esquiver un débat sur la pertinence d'un investissement, mais ce n'est tout de même pas là un attrait très glorieux dont on pourrait se vanter publiquement.

Les revenus municipaux sont-ils suffisants ?

Les véritables problèmes des municipalités concernent le rythme insuffisant d'investissement dans l'entretien, la réhabilitation et la reconstruction des infrastructures existantes. Ces problèmes ne viennent pas d'une difficulté à emprunter ou d'une incompétence des services techniques municipaux – on sait assez bien comment faire. Le problème tient au volume des revenus municipaux, qui est souvent insuffisant pour rembourser les emprunts qui seraient nécessaires. Et la difficulté est de convaincre qu'il faut payer plus dès maintenant (et à jamais) pour s'assurer que jamais rien ne change : pas très excitant ni très vendeur !

Les solutions au manque de revenus municipaux sont connues, mais elles ne sont pas pour autant faciles à mettre en œuvre : à défaut d'obtenir un transfert des gouvernements supérieurs qui couvre la totalité des coûts d'un investissement, que ce soit pour une construction neuve ou

5. Mark Leftly, « Out Of the Blue… and Into the Red », *Building*, n° 5, <www.building.co.uk/story.asp?sectioncode=667&storycode=3080636&c=0>.

pour la réhabilitation d'infrastructures existantes, la municipalité doit forcément augmenter ses impôts ou ses tarifs (ou couper ailleurs dans ses dépenses), peu importe qu'elle économise le montant à débourser au fil des ans ou qu'elle l'emprunte pour répartir les sorties de fonds sur une plus longue période. C'est un problème de finances publiques des plus classiques, où ce qui est central c'est la capacité politique des autorités municipales de faire des choix qui remportent l'adhésion des citoyens. Ce n'est pas nouveau : il a toujours été plus populaire de promettre « du pain et des jeux », un nouvel aréna [6] ou un nouveau terrain de foot que d'annoncer qu'il faudra consacrer des sommes importantes pour maintenir en bon état un aqueduc (fut-il romain) ou pour s'assurer de la pérennité d'un réseau d'égouts qui fonctionne à peu près correctement, des infrastructures invisibles et dont personne ne se soucie jusqu'à ce qu'elles ne flanchent pour de bon. Le fait de recourir à un PPP ne facilite pas en soi le travail proprement politique de la persuasion des contribuables de la nécessité immédiate d'efforts supplémentaires pour préserver l'avenir.

2. Le partage de risques

Pour d'autres, le partenaire privé prendrait sur lui une partie des risques que, dans le cas d'une formule plus traditionnelle, le public serait seul à supporter. La belle affaire ! Plusieurs savants collègues s'ingénient à démontrer comment tel ou tel type de risques est réparti différemment dans telle ou telle forme de montage. Mais, finalement, en pratique, le partage me semble assez simple. Les entreprises privées qui décrochent le contrat forment généralement un consortium *ad hoc* et leur responsabilité est par définition limitée à la mise de fonds qu'elles apportent à ce consortium.

Un autre élément d'information à prendre en compte concerne la stratégie des entreprises qui se présentent – qui sont choisies pour ce qu'elles sont, pour leur réputation et leur expertise – et qui obtiennent un marché en PPP. Il n'est pas rare que ces entreprises commanditaires revendent leur participation et se retirent complètement de l'affaire ; c'est le cas notamment d'entreprises du BTP (bâtiment et travaux publics) qui sont intéressées d'abord et avant tout par la phase de construction ; le

6. C'est-à-dire une patinoire équipée pour les compétitions de hockey. [ndlr]

changement des propriétaires des partenaires privés est d'ailleurs d'autant plus fréquent que la durée d'un PPP prend des allures d'éternité pour des marchés financiers qui n'ont d'yeux que pour les résultats du prochain trimestre [7].

Tout cela fait en sorte que si, par malheur, un PPP capote en bout de piste, les entreprises privées en seront certes pour leurs frais – et c'est (parfois) un vrai risque, pour lequel il convient de compatir –, mais uniquement jusqu'à concurrence de leur mise de fonds et pas un seul centime de plus. Il est en effet très rare que les entreprises mères, qui commanditent le consortium, se portent pleinement garantes de leur filiale.

Le partenaire public quant à lui aura le choix suivant :

— soit il laisse le consortium privé faire faillite – cela se fait : c'est la règle, en espérant que l'affaire soit reprise et redémarre « sur des bases plus saines », comme on dit. Auquel cas, ceux qui perdent le plus sont généralement les créanciers non garantis et les travailleurs auxquels on proposera de retrouver leur emploi mais à des conditions « plus concurrentielles » ;

— soit il change les règles du jeu en cours de route (ce qui, soit dit en passant, est rétrospectivement injuste pour les concurrents non retenus, qui ont peut-être été écartés à cause d'une offre plus dispendieuse, parce qu'ils étaient plus réalistes ou en tout cas moins optimistes) auquel cas, le partenaire public peut intervenir :

— en subventionnant carrément le PPP ;

— en entrant dans le capital du consortium pour y apporter des capitaux frais, puisés à même le budget consolidé ;

— en allongeant la période pendant laquelle l'entreprise peut se rembourser. Par exemple, à même les péages : dans le cas d'une autoroute californienne, la durée de la concession a été prolongée de trente-cinq à quarante-cinq ans, afin, non pas d'éviter la faillite, mais bien de compenser des dépenses imprévues en cours de chantier – un grand classique dont on ne se lasse jamais ! – mais aussi de rehausser le rendement attendu vers un niveau « raisonnable » de 18,5 %, et cela en dépit de la

7. Cela ne concerne souvent qu'un seul projet, mais voici qu'Amec, gigantesque entreprise britannique, annonce qu'elle compte se départir de la totalité de son imposant portefeuille de projets PPP/PFI (Mark Milner, « Amec Issues Profit Warning and Unveils Construction Sell-offs », *The Guardian*, 14 décembre 2006).

8. Le texte officiel produit par l'État de Californie utilise les guillemets : « *Reasonable return » on investment,* <www.leginfo.ca.gov/pub/05-06/bill/sen/sb_0451-0500/sb_463_cfa_20060831_204613_sen_floor.html>.

forte opposition des fonctionnaires du ministère des Finances de l'État de Californie [8] ;

— soit en se portant garant de l'affaire pour permettre un refinancement ; etc.

Sans doute pourrait-on ainsi envisager placidement différentes hypothèses de la sorte dans le cas d'un projet d'aréna en PPP qui aurait mal tourné, car un peuple qui peut survivre à une annulation de saison de hockey professionnel peut probablement souffrir courageusement pendant la fermeture temporaire d'un aréna [9]. Mais comment se poserait la question dans le cas d'une catastrophe financière qui affecterait un opérateur privé des services d'eaux ou de transport en commun ? Peut-on imaginer un seul instant que la municipalité puisse regarder retomber la poussière en se croisant les bras ? Dans le cas des services d'importance vitale, le partage de risques d'un PPP me semble être un véritable jeu de dupes.

3. La flexibilité

Un des arguments fréquemment évoqués en faveur des PPP est qu'ils permettraient une grande flexibilité. Mais de quelle flexibilité parle-t-on alors ? Les discussions préalables à la rédaction des devis sont certainement plus ardues et plus longues dans le cas d'un PPP que dans le cas d'un projet classique. Y aurait-il alors plus de flexibilité en cours d'opération en mode PPP ? L'entrepreneur a tout intérêt à s'en tenir fermement à ce qui a été négocié au départ, quitte à modifier le projet en cours de route moyennant des compensations conséquentes. Car la flexibilité, elle aussi, a son prix. Les PPP induisent des rigidités telles qu'ils contraignent les élus et réduisent la marge de manœuvre dont ils devraient disposer pour s'ajuster à des circonstances imprévues.

La lourdeur de la rédaction des devis

Il n'est pas toujours simple de faire affaire avec le privé. Comme tout bon contrat, un contrat de PPP doit chercher à prévoir l'imprévisible, question

9. Allusion à l'annulation de la saison 2004-2005 suite à un conflit social entre l'Association des joueurs et la Ligue nationale de hockey. [ndlr]

de limiter les querelles en cours de réalisation : les élus et les citoyens veulent être rassurés sur les responsabilités de chacun et sur leurs recours en cas de désaccord avec leur partenaire privé ; de son côté l'entreprise, tout à fait légitimement, veut s'assurer qu'elle ne court pas à sa perte. Ce qui est déjà vrai de tout contrat prend une ampleur vertigineuse dans le cas des PPP puisqu'il s'agit de prévoir ce qui pourrait advenir non pas dans l'année ou dans les cinq ans qui viennent mais bien d'ici vingt, vingt-cinq ou trente ans. Après avoir reçu un service ou une marchandise non conforme à ses attentes, après avoir tenté sans succès d'obtenir un service après-vente prévu au contrat, on peut normalement changer de fournisseur dans un délai relativement court, au moment du renouvellement ; avec un PPP, on n'a d'autre choix que de rester avec le même pendant longtemps et de chercher à s'entendre ou à faire entendre raison. Comment prévoir ce qui adviendra au cours des vingt-cinq ou trente prochaines années ? Quelle vision de l'avenir avions-nous en 1982 ? Comment pouvions-nous nous imaginer ce que serait vraiment 2007 sans savoir, par exemple, le développement qu'allaient connaître la micro-informatique et Internet ? N'aurions-nous pas fait confiance, une confiance aveugle, à des entreprises à l'époque aussi solides et respectées que l'étaient les grands constructeurs automobiles américains ? Sans parler des brigands, des entreprises comètes, celles qu'on finit par condamner alors qu'on les encensait la veille.

Il y a un superbe consensus en matière de PPP, un point sur lequel absolument tout le monde s'entend : l'augmentation du recours aux PPP dans le monde municipal ferait sans doute des heureux, notamment chez les avocats d'affaires responsables de la rédaction des contrats que l'on voudra toujours les plus sophistiqués possible pour prévoir l'imprévisible (sur vingt-cinq ou trente ans !) et éviter de mauvaises surprises. Comme il y a consensus, il est inutile d'en rajouter, mais on tolérera tout de même les deux exemples qui suivent.

Le premier tient de la logistique nutritionnelle et concerne une arme de réconfort massif, le gâteau aux fruits destiné aux GI américains. Quand le Pentagone commande des gâteaux aux fruits au privé, il cherche bien sûr à en avoir pour son argent. Mais il n'y a pas que le prix : il y a encore le goût (un détail), la durée de conservation, la qualité des ingrédients, etc. Pour ne rien laisser au hasard, pour se prémunir contre un éventuel mauvais fournisseur, on a donc développé un devis aussi lourd et riche qu'un bon gâteau aux fruits : « Voici la recette du Pentagone. Le MIL-F-14499F

contient toutes les spécifications pour un gâteau destiné à 2,2 millions de personnes, soit dix-huit pages à comparer aux deux tiers de page du classique *Le Plaisir de cuisiner*… Le gâteau aux fruits tient la comparaison avec les vingt-deux pages de spécifications de l'armée pour son piège à souris. [10] » Si, pour garantir qu'on obtiendra un gâteau aux fruits correct, il faut un devis de dix-huit pages de paramètres précis, imaginons pour un PPP !

Un second exemple concerne le métro de Londres dont une bonne partie fait l'objet d'une réhabilitation majeure en PPP : « Le PPP du métro est à la fois coûteux et compliqué. […] 135 volumes et 28 000 pages de contrat. […] Au cours de la crise d'octobre 2005 affectant la Northern Line, il fallut employer une armée d'avocats pour examiner les deux millions de mots du contrat et savoir s'il autorisait d'imposer des niveaux de sécurité. [11] »

Un contrat : plus solide qu'une constitution

« On peut changer une loi, un règlement, même une Constitution, mais résilier un contrat, c'est très compliqué et très cher », prévient Marie-Claude Prémont [12].

À Ottawa, un conseil municipal nouvellement élu en a fait la douloureuse expérience. Le conseil s'est prononcé le 14 décembre 2006 sur le projet de train léger et a convenu qu'il valait mieux tout laisser tomber ou, en tout cas, qu'il fallait reprendre tout depuis le début. Or, le partenaire privé, Siemens, qui a investi dans la préparation du projet, ne l'entend pas de cette oreille : il réclame 175 millions de dollars pour bris de contrat si le conseil persiste dans son désir de revenir sur ce que planifiait l'ancienne administration ; et même si le conseil confirmait finalement la décision, Siemens exigerait un dédommagement de 70 millions, à titre de « pénalité » [13].

À plusieurs égards, un bail en PPP est plus contraignant qu'un contrat d'hypothèque : on pourra toujours décider de mettre en vente l'immeuble

---

10. « Fruitycake. A yummy MIL-F-14499F », *Time magazine*, 6 janvier 1986.
11. *Public Services not Private Profit. The Case Against Privatisation*, <www.publicnotprivate.org.uk/booklet.pdf>.
12. Ève Gauthier, « La démocratie soluble dans l'eau privatisée », *Alternatives. Le journal*, mars 2006, vol. 12, n° 6, p. 5.
13. Susan Sherring, « Things Go Bump In the Night », *Ottawa Sun*, 15 février 2007.

dont on est propriétaire (sans toutefois être assuré de trouver rapidement preneur), mais on ne pourra pas se défaire facilement des obligations d'un PPP qui court sur trente ans.

Il semble clair que les PPP induisent des rigidités telles qu'ils contraignent les élus et réduisent la marge de manœuvre dont ils devraient pouvoir disposer pour s'ajuster à des circonstances imprévues. En effet, le fait d'avoir conclu un contrat qu'il serait coûteux de résilier ou de modifier a pour conséquence de détourner les tensions budgétaires et de reporter le fardeau des ajustements et les éventuelles coupes budgétaires sur les maillons faibles : c'est ainsi que les ajustements vont d'abord porter sur les opérations qui ne sont pas en PPP, car le contrat bétonné de PPP « sanctuarise » en quelque sorte tel site de service au détriment des autres.

L'hôpital Monklands, qui n'est pas un PPP, « fut démantelé en raison des coûts de deux autres hôpitaux construits en PPP. […] Les contrats couraient sur trente ans. Donc, si vous vouliez faire des changements significatifs ou en fermer un, alors le consortium du PPP devait recevoir des compensations, c'est pour cela que Monklands a été sacrifié car il n'est pas protégé par un contrat de PPP [14] ».

En 1989, le contrat pour les services d'eaux à Grenoble avait été passé dans des conditions telles que le maire (qui était également ministre) a ensuite été accusé en 1994 d'avoir accepté un pot-de-vin ; il a été jugé et condamné en 1996 et par la suite emprisonné pendant plusieurs mois. Ses opposants ont remporté les élections suivantes ; la nouvelle administration, sitôt élue, a voulu casser le contrat. Mais tout ce qu'ils ont réussi à faire, c'est d'amener le concessionnaire à rouvrir le contrat pour n'obtenir en bout de course que des modifications somme toute mineures. Et il a fallu attendre jusqu'en 2000 pour reprendre le contrôle d'un service qui avait pourtant été privatisé de façon frauduleuse et reconnue comme telle par la justice en 1996.

La rigidité des PPP comme garantie d'un engagement à long terme

À vrai dire, la rigidité induite par les engagements à long terme constitue, paradoxalement, un des plus solides points en faveur des PPP. En effet, on peut reprocher aux municipalités, trop souvent à raison, de ne pas faire preuve d'une grande constance dans leurs interventions sur les infra-

14. « Reverse' Casualty Unit Downgrade », BBC News, 6 décembre 2006.

structures existantes : beaucoup trop fréquemment, le rythme d'investissement dans l'entretien et la réhabilitation des infrastructures se transforme en soupape d'ajustement pour libérer la pression budgétaire. Reporter *sine die* les investissements permet à court terme de diminuer le volume des déboursés et de contenir l'endettement, tout en maintenant constants les programmes de dépenses courantes. Trop souvent, les programmes d'entretien et de réhabilitation qui devraient suivre un rythme régulier et planifié subissent donc, au contraire, des arrêts et des départs brusques et plus ou moins prévisibles, selon la conjoncture budgétaire. On pourrait espérer que ces creux artificiels soient ensuite compensés par des vagues d'investissements en période de vaches grasses, mais tel n'est pas le cas, et, globalement, les municipalités ont généralement des pratiques de sous-investissement chronique.

Une réaction classique, surtout du côté des acteurs qui plaident pour une réduction du rôle de l'État, consiste à vouloir retirer ce pouvoir de nuisance des mains des élus, pour « sortir » des municipalités la responsabilité de maintenir les infrastructures en bon état. De nombreux cas américains s'inspirent très nettement de cette orientation : on retire un service à la municipalité pour le confier à un « *special district authority* » où ce seront des « experts » non élus qui disposeront d'une enveloppe budgétaire protégée, tenue à l'abri de toutes autres considérations, et qui alloueront le budget qui leur est confié en ayant uniquement en tête la pérennisation du meilleur service possible. On refuse alors aux élus le pouvoir de procéder à des arbitrages proprement politiques, qui conduisent forcément à des réajustements de priorités, souvent au détriment d'un investissement régulier dans la réhabilitation des infrastructures existantes. En fait, en gelant la dotation d'enveloppes protégées, on procède une fois pour toutes et « pour toujours » à un arbitrage « final », et on fixe « à jamais » une répartition des moyens entre diverses fonctions assumées par la municipalité. Parfois, plutôt que d'assurer une enveloppe budgétaire à même les recettes générales de la municipalité, on concède à un *special district authority* le produit d'un impôt, en tout ou en partie : par exemple, on fixera à 0,01 % la part de l'impôt foncier qui sera obligatoirement allouée à telle ou telle agence spécifiquement chargée d'une responsabilité particulière, sans qu'il soit possible d'en transférer une partie vers d'autres postes budgétaires.

C'est un peu dans la même perspective que les PPP permettent en principe de garantir une plus grande régularité, dans la mesure où le contrat

« bétonne » le financement d'un service et son rythme d'investissement. Par exemple, en début de contrat, les partenaires peuvent convenir du niveau où les investissements devront être maintenus (tout en tolérant quelques variations), en fixant un seuil minimal ou en établissant un niveau minimal de qualité à conserver, ou encore en définissant des seuils de détérioration au-delà desquels la situation serait inacceptable. Plus généralement, les promoteurs de la formule des PPP prétendent que, dans le cadre même de la poursuite de ses propres intérêts, le partenaire privé aurait tout avantage à agir « en bon père de famille » et à se contraindre de lui-même à respecter non seulement la lettre mais même l'esprit du partenariat. Mais cet espoir de garantir un rythme d'investissement régulier résiste difficilement devant l'examen de plusieurs cas concrets où il devient clair que le partenaire privé respecte difficilement cet engagement – comme pour l'eau en France et en Angleterre [15].

Chose certaine, il est malaisé pour les promoteurs de la formule PPP de mettre de l'avant à la fois sa flexibilité et sa rigidité.

4. La transparence

Chose plus claire encore, les PPP réduisent la transparence de la gestion des services, car c'est pratiquement la règle du jeu tout à fait légitime en affaires : personne n'a intérêt à dévoiler ses petits secrets de fabrication à des concurrents qui, la fois suivante, en profiteront pour rafler la mise.

La transparence dans les entreprises publiques et parapubliques

La transparence d'une activité exercée par le privé est davantage un souhait irréaliste qu'autre chose. En effet, déjà pour une entreprise complètement contrôlée par le public, il n'est pas simple pour un citoyen ou un élu d'obtenir toutes les informations qu'ils désirent (et encore moins de prétendre y exercer une quelconque forme de contrôle ou de vérification). On peut citer le cas d'un citoyen peu ordinaire qui a toutes les peines du monde à voir clair dans la gestion d'organismes pourtant parfaitement

15. Philippe Moreau, « Distribution d'eau : les opérateurs privés accusés de sous-investir », *Les Échos*, 24 novembre 2006 ; Mark Milner, « Leaks Stem Flow of Profits at Thames Water », *The Guardian*, 1er décembre 2006.

16. « Le vérificateur général n'est pas le bienvenu », *Le Devoir*, 7 décembre 2006.

« publics » : le vérificateur général du Québec reconnaît publiquement qu'il est limité dans son action puisqu'il n'a pas d'emblée le pouvoir d'enquêter sur la Caisse de dépôt et de placement ni sur Hydro-Québec [16].

Bien que, sans doute, la majorité des entreprises para- et péripubliques accomplissent leur tâche de façon irréprochable, on ne peut s'empêcher de constater que, plus souvent qu'à leur tour et aussi bien au Québec qu'en France, les para- et intercommunales défrayent la chronique pour des « affaires » en tout genre. Ce n'est probablement pas un hasard si on y dénonce, beaucoup plus souvent que dans le cadre des opérations classiques en régie, divers cas de détournement de fonds « publics » à des fins de financement occulte des partis politiques ou même d'enrichissement personnel.

Le premier exemple met en lumière le rôle difficile des élus locaux. En avril 2003, en France, on entendait parler du syndicat intercommunal de traitement des ordures de la région de Rambouillet, le SITCOM (dépendant lui-même d'un syndicat interdépartemental, le SYMIRIS), qui faisait affaire avec la SITA, une filiale du groupe Suez-Lyonnaise des eaux : une instruction est ouverte pour « détournement de fonds publics, faux et usage de faux, favoritisme et recel de ces délits ». L'un des premiers à s'être interrogé sur les comptes opaques de ces syndicats raconte que, comme beaucoup d'élus délégués par les municipalités, il faisait plutôt confiance aux administrateurs : « Je votais les budgets comme les autres. De temps en temps, il y avait bien des conflits, mais on ne discernait rien d'exceptionnel. […] En fait, on était intégré dans une procédure d'endormissement. [17] »

Même lorsque tout est fait dans le plus pur respect des règles et des lois, on constate que les para- et intercommunales sont loin du regard du conseil et on s'y permet de rapides petits tours de passe-passe qui seraient plus difficiles dans le cadre d'un service municipal classique – et c'est sans doute là une bonne partie de l'intérêt de ces organismes pour leurs promoteurs. À titre d'exemple curieux, il est tout de même symptomatique que, généralement, le salaire des PDG de ces sociétés dépendant des municipalités soit plus élevé que celui des plus hauts fonctionnaires de l'administration municipale. Quel étonnement alors de constater que le patron de l'Agence des partenariats public-privé du Québec est plutôt correcte-

17. Jacques Moran, « Ordures ménagères et scandales financiers », *L'Humanité hebdo Île-de-France*, 5-6 avril 2003.

ment dédommagé : « Avec un quart de million par année en salaire, le président de l'Agence gère une boîte d'un budget de 7,2 millions de dollars avec vingt-cinq personnes pour le moment. Le sous-ministre à la Santé, lui, gagne 30 % de moins pour gérer 22 milliards de dollars et 272 833 employés. Cherchez l'erreur ! [18] »

Et le reste est à l'avenant : par exemple, les patrons d'entreprises paramunicipales québécoises ont droit à des notes de frais « à la française », ce qui permet notamment d'accueillir correctement une délégation de visiteurs étrangers (avis aux intéressés), alors que, dans les mêmes circonstances, les élus municipaux en sont parfois littéralement rendus à payer de leur poche (ne serait-ce que pour rendre la pareille à leurs homologues français). Dans les paramunicipales et les intermunicipales, on retrouve très nettement cette distance avec le conseil local et cette logique du « payé d'avance » : une fois le budget annuel voté en conseil, après parfois moult discussions, le suivi et le contrôle ne sont plus de la même qualité que pour les opérations des services municipaux traditionnels. Comme me l'a dit un informateur, une fois le budget voté et les fonds versés à ce genre d'organisme, plus ou moins autonome, « ce n'est plus l'argent de personne ». Il est en effet très rare que des sommes non dépensées reviennent au budget général ; une fois le budget voté, c'est comme si les élus faisaient leur deuil de cet argent : tout sera dépensé ou engagé, ne serait-ce que pour pouvoir justifier le maintien, voire l'augmentation de l'enveloppe de l'année suivante.

La transparence dans les sociétés d'économie mixte

Entre une paramunicipale classique, possédée en totalité par la municipalité et cette dernière, il existe déjà une distance considérable. Cette distance s'accroît davantage avec les sociétés d'économie mixte (SEM), une espèce particulière qui associe en son sein même le public et le privé : selon la loi québécoise, le partenaire public possède au minimum la majorité absolue des actions. « Face au mouvement de redéfinition des frontières du public et du privé, à la fragmentation du gouvernement urbain et aux interrogations sur l'espace public local, les SEML [les SEM

18. Antoine Robitaille, « L'Agence des PPP coûte plus cher que prévu. Le PDG a un salaire plus élevé que le sous-ministre de la Santé, s'indigne le PQ », *Le Devoir*, 16 novembre 2006.

locales] peuvent être, pourraient être l'un des instruments au cœur de l'action publique locale. […] Elles peuvent aussi représenter la pire forme de collusion entre intérêt public et privé, d'occultation du débat public, de constitution de fiefs locaux pour certains élus, de manipulation de l'intérêt général. [19] »

La France n'est pas la seule terre d'élection des SEM : alors que le Québec a connu il y a peu un démarrage aussi modeste que tapageur, la Belgique vit une expérience de SEM au moins aussi longue et même plus diversifiée [20].

L'unique SEM québécoise s'appelle Compo-Haut-Richelieu et associe deux actionnaires : la municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Richelieu, détentrice de 60 % des actions et, pour les 40 % restants, un partenaire privé, la firme Compo-sortium, membre du groupe Suez-Lyonnaise des eaux. Compo-sortium, comme son nom le suggère, met en avant une expertise en matière de tri, de recyclage et surtout de compostage. Alors que la MRC dans son ensemble est l'actionnaire majoritaire de la SEM, trois municipalités membres ont préféré ne pas faire affaire avec elle et au moins l'une d'entre elle mène une bataille de longue haleine pour obtenir un accès à toute l'information qui lui semble nécessaire concernant cette SEM dont elle est pourtant coactionnaire en bonne et due forme.

Dans ces conditions, que reste-t-il aux citoyens pour s'informer ? Un rapport annuel conforme à la saine pratique comptable ? Il risque vraisemblablement d'être insuffisant, car les normes comptables concernent essentiellement les résultats et les positions financières d'une entreprise ; on n'apprendra rien, dans ce genre de rapport, sur la politique d'embauche d'une SEM et on en saura encore moins sur ses fournisseurs, ses achats, leur prix, les conditions qui y président : on n'aura aucune de ces informations qui sont publiques (et pouvant faire l'objet de discussions et de critiques) lorsque les décisions passent par un conseil municipal.

La nécessaire transparence des affaires publiques s'oppose ici au tout

19. Patrick Le Galès, Jacques Caillosse et Patricia Lonce-Moriceau, Les *SEML et la gouvernance urbaine, rapport de synthèse*, Centre de recherches administratives et politiques (CRAP), Institut d'études politiques de Rennes, 1995.

20. Alain Sterck et Pierre J. Hamel, « Les sociétés d'économie mixte en Belgique : les intercommunales et le groupe Tractebel », *in* Sylvain Petitet et Denis Varaschin (dir.), *Intérêts publics et initiatives privées. Initiatives publiques et intérêts privés. Travaux et services publics en perspectives*, École nationale des travaux publics de l'État/Presses universitaires d'Artois, 1999, p. 163-168.

aussi nécessaire secret commercial des affaires privées. Car il faut reconnaître que les arguments évoqués en faveur de la confidentialité sont, à bien des égards, convaincants : comme la SEM est une véritable entreprise, elle est en concurrence avec d'autres entreprises qui se régaleraient de tous ses petits secrets s'ils étaient étalés sur la place publique ; il deviendrait trop facile de battre la SEM, dont tous les coûts seraient connus, dans le cadre d'un appel d'offres concernant d'autres territoires, mais aussi sur le marché non résidentiel.

Est-il possible de concilier contrôle démocratique et entreprise ? Comment les citoyens peuvent-ils obtenir des informations sur la gestion de leur SEM sans que cela ne la désavantage dans sa lutte contre ses concurrents ? Comment s'assurer que les élus ne confondent pas l'intérêt public avec l'intérêt de leur administration, ou encore avec leur intérêt politique ou même personnel ? L'asymétrie du rapport de force entre partenaires du public et du privé reste l'un des problèmes essentiels que posent les SEM.

Les SEM ne datent pas d'hier, mais elles s'inscrivent maintenant dans un mouvement qui dépeint le secteur public comme inefficace et inefficient – ou, en tout cas, comme globalement moins performant que le privé –, un mouvement qui, d'autre part, considère que des agences spécialisées, centrées sur des missions spécifiques, seraient mieux placées pour fournir des services répondant plus efficacement aux attentes des consommateurs, dans une logique d'offre et de demande. Les SEM participent ainsi à cette tendance qui conduit vers la fragmentation du pouvoir public, pouvant aller jusqu'au démembrement des structures publiques locales. Que ce soit avec les SEM ou avec toute autre agence unifonctionnelle, on cherche à s'affranchir de certaines règles bureaucratiques et à court-circuiter des procédures jugées inutiles [21] ; mais il n'est pas du tout certain qu'on parvienne à gagner beaucoup en souplesse et en efficacité, ni non plus au niveau des coûts supportés par l'usager. En revanche, il est à peu près assuré qu'on perd, tant au niveau de l'imputabilité et de la transparence que du contrôle bureaucratique qui demeure en principe garant de l'intérêt public.

La dispersion des lieux de décision impose à des élus locaux, qui rem-

21. Patrick Le Galès, Jacques Caillosse et Patricia Lonce-Moriceau, « Les sociétés d'économie mixte locales : outils de quelle action publique ? », *in* Francis Godard (dir.), *Le Gouvernement des villes. Territoire et pouvoir*, Descartes & Cie, 1997, p. 23-96.

plissent leur fonction souvent à temps partiel, une gymnastique épuisante pour concilier les exigences de leurs mandats démultipliés avec celles de leur travail et de leur vie personnelle. C'est également ce que vivent nombre d'individus chargés de représenter leur organisme inévitablement sacré « partenaire » et siégeant *ex officio* dans quantité de conseils et de sous-comités. Il en est de même pour les médias locaux, qui ne peuvent plus couvrir toutes les réunions où se prennent les décisions affectant la vie de leurs lecteurs – qui sont aussi des électeurs –, ayant eux-mêmes bien du mal à s'y retrouver dans la nébuleuse gouvernance.

La transparence dans les PPP

Si la transparence et le contrôle par les élus dans une paramunicipale ne sont pas sans faille, alors que la municipalité est pourtant propriétaire de la totalité de l'entreprise, si la transparence et le contrôle par les élus dans une SEM, comment dire, s'éloignent de l'idéal, alors que la municipalité est pourtant actionnaire majoritaire de l'entreprise, comment pourrait-on espérer que ce soit mieux avec un PPP ? Si l'on se fie aux exemples étrangers, il est clair que le partenaire privé d'un PPP se conduit, comme il se doit, comme la véritable entreprise privée qu'il est. Il est à peu près certain que, transposée chez nous, la formule des PPP ne sera pas plus transparente que ne l'est la SEM. D'ailleurs, la transparence des PPP a déjà fait l'objet, de la part du gouvernement, de décisions non équivoques et particulièrement transparentes : la Commission d'accès à l'information « *avait aussi exigé que les contrats de PPP et les plans d'affaires aient un caractère public et que les entreprises privées engagées dans les PPP aient des obligations importantes en matière de transparence*. Monique Jérôme-Forget [ministre responsable des lois créant l'Agence des PPP et permettant la mise sur pied de PPP] *a refusé d'apporter des amendements en ce sens.* Ce sont les ministres qui demeurent responsables d'un PPP et qui devront rendre des comptes [22] », a-t-elle expliqué. Voilà qui a le mérite d'être clair.

5. La concurrence

22. Tommy Chouinard, « PPP : Québec corrige le tir. L'Agence des partenariats public-privé disposera de pouvoirs réduits », *Le Devoir*, 2 décembre 2004 (souligné par l'auteur).

Moins de flexibilité, des élus moins directement responsables, moins de transparence, les PPP sont également la promesse d'une diminution de la concurrence. Chose tout aussi certaine en effet, l'essence même de la formule des PPP, qui implique un engagement financier à long terme du partenaire privé, a pour conséquence inéluctable de réduire le degré de concurrence qui n'est déjà pas aussi vive qu'on pourrait le souhaiter.

Trop souvent : beaucoup d'appelés, peu d'offreurs

La concurrence n'est pas un état naturel. On suppose toujours ou on espère qu'il y aura quantité d'offreurs prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes pour décrocher n'importe quel contrat. Mais c'est loin d'être toujours le cas. Il suffirait de rappeler le cas de la MRC du Témiscamingue, qui a fait chou blanc avec son appel d'offres de l'automne 2006 et qui s'est retrouvée contrainte de prendre en régie la collecte des ordures. Mais un cas encore plus fréquent est celui de l'appel d'offres qui ne suscite qu'une seule offre, comme ce fut le cas, au printemps 2006, pour l'opération des usines d'eaux de Beauceville.

Une formule plus adaptée aux très grandes entreprises

Il semble clair que le recours aux PPP évince systémiquement les petites et moyennes entreprises locales et favorise la concentration des entreprises. Quel est le banquier qui accepterait de s'engager financièrement pour les vingt-cinq prochaines années afin d'épauler un petit entrepreneur en construction ? Poser la question, c'est y répondre !

Certains proposent de favoriser les entreprises locales, mais ils devraient se rendre compte que c'est tout sauf simple et que leur tentative pour orienter le cours des choses peut s'avérer rapidement futile. En effet, même si le contrat initial est octroyé à une entreprise locale, rien n'interdit qu'elle soit rachetée peu de temps après par une très grande entreprise. Ce qui a eu lieu à Hamilton : l'opération a d'abord été octroyée en 1994 à une entreprise locale, Philip Utilities Management Corporation, filiale à 70 % de Philip Services et à 30 % du Régime de retraite des enseignantes et enseignants de l'Ontario (TEACHERS) ; elle a été rachetée par Azurix, filiale d'ENRON, puis par AWS, American Water Services, elle-même filiale de la britannique Thames Water (propriétaire des réseaux d'eaux desservant Londres), elle-même à son tour filiale de

l'électricien allemand RWE)…

Il y a deux morales à cette histoire. Tout d'abord, octroyer un contrat au privé, c'est octroyer un contrat au privé en général et non à une entreprise en particulier, car celle-ci est toujours susceptible de changer de mains. Ensuite, on remarque que ce genre de contrat ne fait intervenir que les plus grandes entreprises.

Les ententes de cartel

Pour comprendre ce qu'est la concurrence, rien de tel que de regarder les situations de non-concurrence. Il est toujours étonnant de constater à quel point certains ont tendance à minimiser le phénomène pourtant bien réel des ententes de cartel [23]. Ces accords entre concurrents ont pour but de se partager le monde en répartissant les contrats, « équitablement », sans qu'il ne soit nécessaire de s'entre-déchirer et de proposer des prix trop bas, avec pour objectif que l'affaire demeure vraiment payante tout en limitant les frais importants qu'implique la soumission d'une offre de services dans le cadre d'une véritable compétition et, finalement, élégance suprême, en préservant les apparences d'une vive concurrence, aussi « pure et parfaite » que dans les chapitres les plus théoriques des manuels d'économie les plus classiques.

Il est par définition difficile d'aller au-delà des rumeurs et d'identifier hors de tout doute de véritables ententes de cartels ; les rares condamnations en bonne et due forme n'en sont que plus spectaculaires. Le record en matière d'amende revient à un quatuor de fabricants d'ascenseurs qui se seraient entendus sur les prix pour leurs affaires en Allemagne et dans les trois pays du Benelux : la Commission européenne leur a infligé, en 2007, une amende de 992 millions d'euros. Les montants ne sont pas toujours aussi fabuleux, mais l'actualité regorge sans cesse d'exemples de « petits arrangements entre amis ».

Le 22 mars 2006, le conseil de la concurrence infligeait une sanction record de 48,5 millions d'euros au total contre trente-quatre entreprises de BTP pour entente généralisée sur les marchés publics d'Île-de-France

23. Un lecteur d'une version préliminaire de ce texte a eu (à peu près) ce commentaire : s'interroger sur les risques éventuels de cartel lorsqu'une municipalité fait appel au privé, ce serait comme un touriste qui demanderait s'il risque de devoir affronter quelques moustiques en camping sauvage à la Saint-Jean.

entre 1991 et 1997. Cette affaire est un bel exemple du génie, du raffinement et du bon goût qui font l'honneur de la France. En effet, on ne pourra que remarquer la beauté, la sophistication et surtout la singularité de cette « entente généralisée » qui tient à ce qu'elle était en quelque sorte assistée par ordinateur, ceci étant rendue possible par « la mise au point par un ingénieur de Bouygues du logiciel Drapo (détermination aléatoire du prix de l'offre) permettant de truquer les réponses des entreprises à des appels d'offres publics ». Le Conseil de la concurrence a ainsi établi que, de la fin 1991 à 1997, « les principales entreprises du secteur se sont entendues pour se répartir les marchés de travaux publics d'Île-de-France, entre elles ou entre leurs filiales, entraînant avec elles de nombreuses autres entreprises » ; cette répartition se faisant au moyen de « tours de table » au cours desquels les responsables des entreprises exprimaient leurs vœux pour les chantiers futurs. Ensuite, un système « particulièrement élaboré » permettait d'« organiser le partage et [de] veiller au respect des attributions prévues » grâce à des « compensations qui pouvaient consister dans le versement de sommes d'argent, l'octroi de travaux en sous-traitance officielle ou occulte ou encore par la constitution de sociétés en participation [24] ».

Le logiciel Drapo permettait, à partir d'une offre de services que l'on voulait gagnante, de sortir en deux temps trois mouvements des offres concurrentes qui avaient toutes les apparences de propositions étudiées et solides tout en étant systématiquement un tantinet plus chères : l'astuce consiste à produire des estimés de coûts crédibles, qui sont parfois inférieurs, parfois supérieurs à ceux du concurrent qui a préalablement été désigné comme le vainqueur, en s'assurant qu'au total, le vainqueur élu par le cartel sortira… gagnant.

À ceux qui ricaneraient en feignant de croire que nous ne courons aucun risque que ces vilaines pratiques ne traversent l'Atlantique, il faudrait peut-être rappeler que quatre des cinq plus importantes entreprises sur le marché québécois des travaux publics sont des filiales de groupes

---

24. Cyrille Poy, « 34 entreprises du BTP sanctionnées pour entente », *L'Humanité*, 24 mars 2006 ; « Décision n° 06-D-07 du 21 mars 2006 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur des travaux publics dans la région Île-de-France », <www.conseil-concurrence.fr/pdf/avis/06d07.pdf>.

25. André Dubuc, « Deux géants français dominent l'industrie du pavage d'ici », *Les Affaires*, 2 août 2003.

européens (qui sont incidemment les plus grands groupes internationaux) et que le podium de la distribution des contrats ministériels québécois est… européen [25].

Il ne faudrait pas être naïf en ces matières. Quiconque croit que la libre concurrence pure et parfaite règne sans partage et que la main invisible du marché régule partout et toujours les relations entre le secteur privé et les municipalités a moins de quatre ans et demi ou n'a jamais mis les pieds dans une administration municipale.

Des stratégies pour stimuler la concurrence : fractionner les lots, réduire les durées et concurrencer le privé

Au contraire de la logique des PPP, on voit fréquemment les municipalités réduire les durées de contrat et fractionner les lots qui font l'objet d'appels d'offres (par exemple, pour les routes de collecte des ordures ou pour le déneigement), avec précisément pour objectif avoué de faire de plus petites bouchées accessibles à de plus petits entrepreneurs. C'est notamment le cas à Montréal, où on fait des appels d'offres sur des lots suffisamment petits pour que de nombreux camionneurs artisans puissent concourir. Bien plus, à Montréal toujours, on constitue un secteur témoin en réservant certaines routes, qui sont desservies en régie, pour obtenir ainsi des informations de première main ; et, au renouvellement des contrats, on remet ces routes en appels d'offres, en connaissant très bien les conditions particulières de service, pour en reprendre d'autres et ainsi « brasser les cartes » à chaque fois.

Un de mes exemples préférés concerne un service municipal des travaux publics, qui jouait, en respectant toutes les règles, le jeu de la compétition avec les entreprises privées : répondant à des appels d'offres en bonne et due forme, le service municipal et des entreprises privées déposaient côte à côte leur soumission, chacun s'engageant à respecter le devis et espérant proposer des coûts inférieurs à ceux de ses compétiteurs. De 1968 à 1984, la municipalité de Hull (désormais Gatineau) a lancé soixante-dix-neuf appels d'offres pour des travaux d'infrastructures – ce chiffre ne comprend pas les contrats qui portaient essentiellement sur des travaux de revêtement de la chaussée (pavage, planage ou scarification) ou sur la construction ou la réfection de trottoirs. Le service municipal des travaux publics (TP) a participé à la moitié des appels d'offres (39) et l'a emporté deux fois sur trois (24 sur 39) : deux fois sur trois, les TP ont proposé un prix

inférieur à celui de l'entreprise privée. En moyenne, les TP ont réalisé les travaux en dégageant une économie d'au moins 16 %. À première vue, il s'agit donc d'une participation très active et d'une jolie performance. Pour avoir fouillé cette histoire (et nous être assurés notamment que tous les coûts étaient pris en compte, ce qui était presque le cas) en rencontrant de nombreux intervenants privés et publics et en épluchant les archives, nous sommes d'avis que cette compétition était tout à fait loyale. D'ailleurs, si les concurrents privés avaient senti que les dés étaient pipés en faveur des TP, on comprendrait mal pourquoi ils auraient perdu leur temps et gaspillé leur argent à soumettre des propositions en aussi grand nombre et aussi souvent : pour les soixante-dix-neuf appels d'offres, près d'une cinquantaine d'entreprises différentes ont déposé deux cent trente soumissions, et les plus combatives ont déposé jusqu'à huit, treize et même vingt et vingt-trois soumissions. De deux choses l'une : ou bien ces entreprises acharnées étaient masochistes, ou bien elles avaient l'impression que la partie était honnête et que les TP jouaient selon les règles du jeu. Tout compte fait, la participation des TP aux appels d'offres était nettement avantageuse pour tout le monde, sauf pour les entrepreneurs [26].

Finalement, une autre façon de stimuler la concurrence est d'éviter de la restreindre en spécifiant, dans le devis d'appel d'offres, des paramètres tellement particuliers, des clauses si restrictives que cela a pour effet d'exclure *a priori* une partie des concurrents potentiels. Par exemple, le vérificateur général de la Ville de Sherbrooke a déposé au conseil municipal, en février 2007, un rapport sur le processus d'adjudication des contrats de bacs roulants utilisés pour la collecte des matières recyclables : le devis était tellement restrictif, et sans motif raisonnable, qu'un seul fournisseur pouvait y répondre. Le vérificateur explique cet accroc par un « malentendu ». Faisant référence au cas de Sherbrooke mais aussi à d'autres, un journaliste s'interroge : « Jusqu'ici, aucune preuve n'a été faite que des élus ou des fonctionnaires municipaux auraient obtenu des faveurs ou pots-de-vin pour empêcher la mise au point de rigoureux appels d'offres. Mais il est clair que l'absence de rigueur dans plusieurs cas

26. Pierre J. Hamel, Nancy Guénette, « La concurrence entre le privé et le public », *in* Marcel Miramond et Thierry Prost (dir.), *La Vétusté des infrastructures urbaines*, actes du colloque tenu dans le cadre des sixièmes Entretiens Jacques-Cartier, Lyon (décembre 1993), p. 191-212, <www.ucs.inrs.ca/pdf/hull.pdf>.

27. Louis-Gilles Francoeur, « Polémique au sujet de l'achat de bacs de recyclage au Québec », *Le Devoir*, 7 février 2007.

explique que des municipalités ont payé plus cher pour le même produit ou des produits supérieurs achetés à meilleur prix par des voisines plus strictes sur les règles du jeu [27].

Il semble cependant que de semblables pratiques, à plus de mille lieues d'ici, s'expliquent parfois par des circonstances moins anodines. En effet, au sujet d'appels d'offres du même genre, on relève, de temps en temps, des condamnations pour « délit d'entente illicite ». Ainsi cette affaire récente sur les panneaux utilisés pour la signalisation routière : « Selon les premières investigations menées à Nantes par le juge Frédéric Deseaunettes, cela fait plus de dix ans que Bouygues et les autres spécialistes de la signalisation routière se partageaient en secret ce marché de 300 à 400 millions d'euros par an. […] Certains comploteurs rédigeaient à la place des collectivités locales les cahiers des charges qui régissaient les appels d'offres. […] Ainsi, ils avaient introduit pour certains marchés une clause exigeant l'usage de rivets d'un diamètre particulier utilisés par une seule société en France. […] Le Conseil [de la concurrence] s'est penché sur leur cas à sept reprises depuis 1997. […] Après la mise en examen d'une dizaine de dirigeants, policiers et magistrats s'interrogent […] sur le degré d'incompétence ou de complicité des élus et des fonctionnaires qui passaient les contrats. [28] »

Trop souvent, la concurrence est davantage un souhait qu'une réalité et les PPP viendront limiter encore le nombre de marchés où de nombreux compétiteurs se feraient la lutte.

Conclusion

Il est d'autant plus difficile de dresser un bilan positif des PPP sur la base de réalisations concrètes, au-delà des principes qui sont forcément radieux, qu'il n'y a que peu d'expériences en cours depuis suffisamment de temps pour qu'il soit possible d'y faire la part des choses. Sans compter que, dans les municipalités nord-américaines, les cas de PPP ou de quasi-PPP les plus imposants font généralement long feu.

Le cas de Hamilton a longtemps été présenté sur toutes les tribunes comme l'exemple parfait d'une entente heureuse et mutuellement avan-

28. Hervé Liffran, « Bouygues veut faire tomber les juges dans le panneau », *Le Canard enchaîné*, 20 décembre 2006.

tageuse, jusqu'à ce que le conseil municipal, au vu d'une expérience qui a duré dix ans, ne décide à son échéance de ne pas reconduire le contrat. Il ne faut certes pas généraliser un cas unique, mais les cas ayant déjà connu une longue période d'expérimentation sont objectivement plutôt rares, sans compter que celui-ci impliquait une ville importante pour un service important. Dans ce cas particulier, on peut présumer que ce refus de se rengager pour dix années supplémentaires a été fait en connaissance de cause, sur la base d'analyse – on l'espère – compétente et assise en tout cas sur une expérience réelle et d'une bonne durée.

Le cas d'Atlanta n'est guère plus brillant : un contrat obtenu en 1999 et résilié en janvier 2003 ; de même cet autre contrat à Porto Rico, obtenu en mai 2002 et résilié en janvier 2004, qui était, avec 4,5 milliards de dollars sur dix ans, « le plus important contrat d'exploitation et gestion dans le domaine de l'eau au monde ».

En cherchant, on trouvera bien des cas plus heureux, car les municipalités sont sans cesse en questionnement et l'expérimentation y est pratiquée beaucoup plus fréquemment que ne semblent le croire certains : si la plupart des municipalités finissent par décider de maintenir un arrangement (en régie ou avec un partenaire privé) qui fonctionne plutôt bien sans être jamais parfait, chaque année un petit nombre d'entre elles changent leur fusil d'épaule, dans un sens ou dans l'autre. Il est vrai que, plus souvent qu'autrement, la balance penche davantage du côté d'une gestion en régie, où la municipalité finance elle-même le projet et où des fonctionnaires sont responsables de l'opération du service, tout en faisant généralement appel à des entreprises privées pour la plupart des étapes de la construction de nouveaux équipements. La part du privé dans la construction des infrastructures et des équipements municipaux est considérable, mais la participation des entreprises à la fourniture des divers services est faible et parfois même marginale. En soi, ce partage est-il bon ou mauvais ? C'est en tout cas le fruit d'une multitude de petites et de grandes décisions prises par les nombreux conseils municipaux.

Depuis de nombreuses années, on nous annonce le retour imminent du privé dans le secteur municipal sans qu'on n'ait observé de grands changements, jusqu'à présent. La tendance la plus vraisemblable, si tant est que les conseils municipaux conservent leur autonomie décisionnelle, c'est qu'on continuera d'observer des déplacements, dans un sens comme dans l'autre (vers le privé et vers le retour en régie) ; cependant, comme la mode est à conclure des ententes ou des partenariats de plus longue durée, il

serait plausible que la part du privé (qui n'est encore que très faible) ait tendance à croître légèrement par effet cliquet, ne serait-ce que parce qu'il sera plus difficile (parce que plus coûteux) de changer d'idée en cours de route, après cinq ou dix ans : il faudra désormais attendre vingt ou vingt-cinq ans avant de pouvoir se reposer la question ; et il y a fort à parier qu'il sera alors plus difficile de revenir en régie – les employés municipaux autrefois affectés à ces tâches auront pris leur retraite, les techniques auront évolué sans que personne à l'interne ne se soit maintenu à jour, et les compétences auront été perdues.

PIERRE J. HAMEL

Ce texte est un montage d'extraits du rapport « Les partenariats public-privé (PPP) et les municipalités : au-delà des principes, un bref survol des pratiques » remis en 2007 à la Fédération canadienne des municipalités, dont l'intégralité est disponible en ligne : <www.ucs.inrs.ca/pdf/PPPMun.pdf>.

Pierre J. Hamel est chercheur et enseignant à l'université du Québec à Montréal et à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-Urbanisation, culture et société).

L'international sera le genre humain

Une expérience de planification néolibérale au quartier Midi (Bruxelles)

> Attendu que la gare du Midi ne peut plus être le terminus des migrants pauvres en quête de Terre promise.
>
> *Jugement d'expropriation pour cause d'utilité publique du 2 décembre 2007*

> Si cela faisait quinze ans qu'on cassait du pauvre, cela se saurait.
>
> CHARLES PICQUÉ
> *ministre-président socialiste de la Région Bruxelles-Capitale et bourgmestre de la Commune de Saint Gilles*

> Vous ne respectez pas les droits de l'homme. Tous vos trucs, ça ne sert à rien. Vous n'avez pas encore compris ?
>
> *Un petit propriétaire*

PRÈS DE VINGT ANS après la décision, prise en 1989, d'installer un terminal TGV en gare de Bruxelles-Midi, située sur le territoire de la commune de Saint-Gilles, la capitale de la Belgique, de la Région flamande et de l'Europe offre chaque jour à des milliers de voyageurs, sortie Fonsny, un paysage de ruines dont émergent péniblement au fil des ans quelques immeubles de bureaux à prétentions futuristes, formant les

abords d'une prétendue place à laquelle l'inculture et le cynisme politiques ont donné le nom de l'artiste Marcel Broodthaers [1]. À la sortie opposée, le voyageur débarque place Victor-Horta (le grand architecte de l'art nouveau), battue par les vents et cernée de bureaux construits par la société Eurostation, filiale de la société des chemins de fer belges. C'est sur cette « place », particulièrement emblématique de l'affairisme contemporain, qu'on inaugurait, le 28 janvier 2008, « capitale de l'Europe » oblige, un buste de Paul Henri Spaak, « père de l'Europe » et ancien bourgmestre de Saint-Gilles. Participaient à la cérémonie le vicomte Étienne Davignon, architecte occulte du plus grand partenariat public-privé du monde après le gouvernement des États-Unis, l'Union européenne façonnée par et pour les lobbies d'affaires [2] ; avec d'un côté la fille de Spaak, Antoinette, coprésidente du kitschissime « musée de l'Europe » sponsorisé par des multinationales européennes, et Siim Kalaas, vice-président de la Commission européenne ; et de l'autre le bourgmestre socialiste de Saint-Gilles, Charles Picqué, également ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale, flanqué de son échevin en charge du « développement économique du quartier Midi », Patrick Debouverie, libéral adoubé à cette fonction plus qu'équivoque par une majorité absolue socialiste. Quant au buste lui-même, il avait été réalisé à peu de frais par la « maçonnerie espace-formation » dans le plus pur style pompier, devenu une marque de fabrique des « symboles de l'Europe [3] ». Une « manifestation sobre et digne », selon François Robert, journaliste au *Soir*, qui jetait ainsi un voile pudique sur des réalités dont la brutalité et la grossièreté s'inscrivaient pourtant indiscutablement dans le paysage urbain.

Les habitants qui n'existaient plus

Retraité d'origine marocaine, M. Mohammed Mouniati est devenu une figure emblématique du quartier Midi, ou, plus précisément, des cinq pâtés de maisons couverts par le « plan particulier d'aménagement du sol

1. Artiste belge (1924-1975), notamment connu pour son « Triomphe des moules ».
2. Lire *Europe Inc. Comment les multinationales construisent l'Europe et l'économie mondiale*, Agone, 2005, spéc. p. 57-90.
3. Lire Benoît Eugène, « Quand l'Union européenne s'adresse aux "masses". La "citoyenneté active" contre la démocratie », *Agone,* 2005, n° 34.

Fonsny 1 » (PPAS) approuvé par la Région de Bruxelles-Capitale présidée par Charles Picqué en 1995, trois ans après avoir été voté par le conseil communal de Saint-Gilles, dont le même personnage était, et demeure aujourd'hui, le bourgmestre « empêché » [4]. Ce PPAS réaffecte les cinq îlots en logements et en « zones mixtes » mais, dans le détail, cette réaffectation correspond à des bureaux pour 65,21 % des surfaces plancher, le tertiaire atteignant au total 75 % [5], le but affiché étant d'attirer de grandes sociétés internationales dans le quartier.

L'îlot de M. Mouniati, propriétaire-habitant, officiellement affecté en logement, est sous le coup d'un plan d'expropriation « pour cause d'utilité publique » et « en extrême urgence », plan daté de 1996 et renouvelé en 2008. M. Mouniati aurait théoriquement pu, au cours de l'année 2007, c'est-à-dire entre deux plans valables dix ans, demander un permis à la Commune pour rénover sa maison – qui en aurait bien besoin. Le reste du temps, c'était proscrit. La famille voisine s'était d'ailleurs vu refuser un permis pour transformer la salle de bains et la rendre accessible au père devenu handicapé. M. Mouniati, qui vit d'une petite pension d'ouvrier, n'avait cependant guère les moyens d'investir à perte dans une maison qu'à tout instant la Région promet de saisir – la menace pesant depuis 1992…

La loi de 1962, qui a instauré les expropriations en « extrême urgence » pour construire les autoroutes, laisse dix ans renouvelables au bon vouloir de l'expropriant pour déclencher (ou non) la procédure. L'arrêté de 1996 stipule pourtant « qu'il est indispensable pour cause d'utilité publique de prendre *immédiatement* possession des parcelles figurant au plan [6] ». Quand la Région se décide, et si elle se décide, l'audience d'expropriation a lieu dans les dix jours au domicile même de l'intéressé ; et le juge de paix, ordinairement compétent pour de petits litiges, doit statuer dans les quarante-huit heures. S'il prononce l'expropriation, celle-ci n'est pas susceptible d'appel. Le juge fixe une indemnité libératoire (qui

4. Toute l'ambiguïté de la règle de non-cumul des mandats est de faire coexister un « bourgmestre empêché » et un « bourgmestre faisant fonction ». Le premier n'a officiellement que des fonctions honorifiques mais, dans la pratique, reste le vrai patron de la commune.

5. Véronique Gailly et Alain Maron, « Mutation du quartier du Midi à Bruxelles : Fruit d'une alliance entre pouvoirs publics et promoteurs immobiliers, contre les populations ? », mémoire de fin d'études, université catholique de Louvain, 2007, p. 48-49.

6. Souligné par nous.

pourra elle être révisée) et, dès que l'expropriant s'en est acquittée, il peut prendre possession du bien.

À deux îlots de chez M. Mouniati vivait la famille Bouali, un couple d'épiciers et leurs enfants. Ils font le marché du Midi, le plus grand de Belgique, qui se tient tous les dimanches de part et d'autre de la gare. Au début de l'été 2006, les Bouali s'apprêtaient à prendre leurs vacances annuelles au Maroc. À quelques semaines près, ils auraient pu être expropriés en leur absence, sans même bénéficier de ces maigres dix jours pour préparer leur défense. L'expropriation prononcée, ils ont finalement pu occuper « leur » maison encore quelques mois, le temps de trouver où se loger – mais pas de fonds de commerce. Peu de temps après leur départ, le bâtiment, abandonné aux quatre vents par la Région, son nouveau propriétaire, brûla, provoquant la mort de deux sans-abri.

Parfois, l'expropriant ne se saisit pas tout de suite du bien. En 2007, le juge de paix fixa une indemnité d'expropriation six fois supérieure à celle proposée par les pouvoirs publics – condamnant la Région pour « violation de plusieurs droits humains ». Et il fallut la pression d'astreintes pour que celle-ci daigne finalement s'acquitter de son emplette.

D'un autre bien, la Région se saisit au contraire très rapidement. En janvier 2008, des locataires eurent la surprise, moins de vingt-quatre heures après le transfert de propriété, de découvrir la porte de rue enfoncée à la hache, les parties communes détruites et leurs appartements violés. Il s'agissait aussi des locaux où le comité du quartier Midi organisait ses réunions. Les locataires ont dû s'y reprendre à deux commissariats pour qu'on accepte d'enregistrer leur plainte.

Quant à M. Mouniati, il ne demande en fait qu'à partir. Il a perdu ses voisins du bloc d'en face, regardé de sa fenêtre tout le quartier partir à vau-l'eau à mesure que la société de développement régional en acquérait et murait (ou non), détruisait (ou non), les maisons une à une, selon une logique mystérieuse. Puis pendant quelques années, il s'est trouvé face à un vaste terrain vague. Ensuite il a subi la construction d'un immeuble de bureaux qui ébranlait sa maison parfois dès cinq heures du matin, week-ends compris. Certains jours, sa porte est encore bloquée par les engins de chantier. Il faut dire que la rue de Norvège, où il demeure, n'existe plus depuis déjà quelques années. Selon les prescrits du PPAS, cette rue étant un terrain à bâtir, elle a disparu des plans de la ville et des GPS des chauffeurs de taxi. Évidemment, il n'y a plus d'éclairage public ni de collecte des ordures. De toute façon presque toutes les maisons sont murées.

M. Mouniati, qui est asthmatique, voudrait bien partir avec sa femme et ses enfants. Seulement voilà, il n'a qu'une maison, c'est celle-là, et, depuis plus de dix ans, la société mixte régionale SA Bruxelles-Midi le harcèle pour la lui racheter à bas prix. En 2006, la famille Mouniati a finalement reçu une offre écrite : auparavant, tout se passait par oral lors d'« amicales » visites. Cent mille euros. C'est bien loin de ce qui lui permettrait de se rétablir dans les mêmes conditions, comme la loi d'expropriation en pose le principe [7]. Des promoteurs alléchés par l'arrivée du TGV lui en avaient offert cent cinquante mille avant l'entrée en vigueur du plan d'expropriation. Et les prix de l'immobilier ont plus que doublé depuis… La Commune avait alors déconseillé aux Mouniati de vendre parce qu'« elle allait de toute façon racheter [sa] maison à un meilleur prix et qu'il valait mieux ne pas vendre à des sociétés étrangères [8] ». Ayant fait confiance, comme beaucoup d'autres, aux pouvoirs publics, M. Mouniati s'est ainsi retrouvé piégé en situation de « quasi-expropriation » dans une rue qui n'existe plus.

Et lui qui voit toujours dans le parti socialiste le parti des travailleurs a eu l'occasion d'expliquer sa situation à M. Jacques Van Grimbergen – socialiste flamand, ancien chef de cabinet de Charles Picqué, directeur de l'urbanisme à la Région et président de la société mixte SA-Bruxelles-Midi –, lors d'une des deux seules rencontres officielles avec les habitants, concédées sous la pression du comité de quartier en 2005. « J'ai six enfants. Je voudrais déménager aujourd'hui. Je donne ma petite maison à qui la veut, à ce monsieur ou celui-là. Je voudrais déménager aujourd'hui. » Cette scène figure désormais dans un film [9]. Deux ans plus tard, aucune mesure, même conservatoire, n'ayant été prise, M. Mouniati interpelle de nouveau M. Jacques Van Grimbergen, lors d'une rencontre-débat à l'initiative du centre culturel flamand De Pianofabriek, rare institution subventionnée par la Commune qui prit le risque d'aborder les questions

7. C'est afin de contourner ce principe que la société régionale a privilégié le traitement « au gré à gré », en attendant que les propriétaires craquent ; une stratégie qui a bien fonctionné dans l'ensemble puisque seulement neuf expropriations judiciaires ont été prononcées à ce jour.

8. Mehmet Koksal, « Quartier Midi, quartier maudit ? », *La Tribune de Bruxelles*, 31 mai 2007.

9. Gwenaël Breës, *Dans dix Jours ou dans dix ans. Chronique d'une revitalisation urbaine 1987-2007*, 2008, <film.quartier-midi.be>

qui fâchent [10]. « Ce n'est pas une bonne politique pour les habitants, déclara M. Mouniati. On a fait des travaux dans les charbonnages, on a fait des travaux dans le métro, on a fait des travaux dans les entreprises comme la Fonderie… Aujourd'hui, on est vieux, pourquoi vous jouez à cache-cache comme ça avec nous ? On a assez de mal comme ça, cela fait déjà quinze ans qu'on attend ! C'est la maison communale de Saint-Gilles qui a fait cela contre nous. Ce n'est pas catholique ! On est des habitants, des êtres humains, ce n'est pas normal tout ça… Tout à l'heure, j'ai entendu M. Charles Picqué parler des voyous à côté de la gare du Midi. On n'est pas des voyous monsieur, on est des hommes ! [11] »

Quelques mois plus tard, des jeunes manifestaient leur mécontentement à la suite d'une expulsion locative effectuée dans une tour de logements sociaux. Une partie de la presse en fit ses choux gras, recyclant les manchettes des journaux français encore toutes fraîches des « émeutes de banlieue » [12]. Les « émeutes de Saint-Gilles » avaient provoqué la perte irréparable de plusieurs extincteurs et étoilé quelques vitres d'un hall d'entrée qui, quelques mois plus tard, n'étaient toujours pas remplacées. On apprit à cette occasion que le directeur du théâtre de la Place à Liège, Serge Rangoni, membre du PS saint-gillois habitant un somptueux loft du quartier aménagé dans un de ces îlots réputés « dépourvus de qualités architecturales », présidait, de façon bien improbable, la société de logement social. Il annonça martialement sa décision d'installer des digicodes à l'entrée des immeubles.

Ces émeutes n'avaient fait flamber que les journaux mais tombaient à pic pour accréditer les conclusions d'un audit commandé par la Commune à un cabinet de conseil qui insista sur la nécessité de supprimer, au bas des tours, le seul terrain de sport du bas de Saint-Gilles, jugé criminogène. Les citoyens présents n'en avaient pas cru leurs oreilles lors de la présentation de l'audit à la réunion du contrat de quartier de Fontainas. Ils

---

10. À l'évidence, ce sont les subsides de la communauté flamande qui donnent à De Pianofabriek cette indépendance. Sur l'attitude de son homologue francophone, le Centre culturel Jacques Franck, lire Bendy Glu, « Portrait de l'artiste en réformiste », *Agone*, 2007, n° 38.

11. Mehmet Koksal, « Mohammed Mouniati : "Ce n'est pas catholique !" », blog « Humeur allochtone » <http://allochtone.blogspot.com>, 16 juin 2007.

12. « Deux tours infernales au cœur de Bruxelles… », *La Dernière Heure*, 27 novembre 2007.

ignoraient alors que, comme le révélait le Plan de développement international de Bruxelles, ce qu'on leur avait vendu comme un exercice de démocratie participative avait pour « ambition le redéploiement de la gare vers le centre de Saint-Gilles » dans le cadre d'un « pôle business du futur » au Midi. Qui veut noyer son chien…

Une « mission d'ordre public » : faire « cracher » les bureaux

Voici maintenant l'histoire du « redéveloppement » du quartier Midi telle que l'a racontée Jacques Van Grimbergen aux habitants. La perspective de l'installation du terminal TGV à la gare du Midi avait déclenché une importante spéculation, les « professionnels de l'immobilier » se jetant « comme des vautours » sur le quartier, il importait donc de ne pas laisser les « bons morceaux » au privé, tandis que le public financerait le logement et l'espace public dans une perspective de rénovation des abords de la gare, décrits comme profondément dégradés du fait de l'action de ces spéculateurs, de la pauvreté de ses habitants et de l'incertitude générée par des précédents plans datant des années 1970. En d'autres termes, il convenait de créer et de capter – la tertiarisation au moins partielle du quartier étant « inéluctable » – une rente foncière via le changement d'affectation du sol afin d'utiliser le profit pour des objectifs d'« ordre public ». « Construire du logement, parce que ça c'est mon souci principal. Le bureau, il se fera, et ce sont les promoteurs qui le feront. […] Même si on est peut-être actuellement dans un creux. […] Les bureaux se feront tout seuls, ils n'ont pas besoin d'aide. Au contraire, ils peuvent cracher. » M. Van Grimbergen oubliait cependant de préciser que le logement « moyen » en question ne serait pas abordable pour les habitants actuels.

Du côté de la Commune et de Charles Picqué, on insiste aussi sur « un quartier qui pourrissait sur pied », qu'il fallait absolument « rénover » ; et sur la nécessité d'implanter des bureaux, sources espérées de revenus fiscaux. On est à peine plus discret sur l'objectif de « mixité », qui consiste à remplacer du logement populaire par des constructions d'un autre standing dans le but d'augmenter l'assiette de la fiscalité sur les personnes. La concurrence fiscale entre les communes ne se joue en effet pas seulement sur leur capacité à attirer des bureaux, mais aussi des cadres supérieurs ou des fonctionnaires internationaux.

Au final, les bureaux n'ayant pas « craché », on sait, depuis 2007, que c'est l'argent du « plan logement de la Région » qui financera l'achat, la destruction et le remplacement des dernières maisons situées dans les zones réservées au logement du PPAS. Autrement dit, le plan logement va financer des violations du droit au logement [13]. En terme de création nette de logements, l'opération sera, en effet, pratiquement blanche. Mais des gens comme la famille Mouniati seront remplacés par des contribuables plus aisés. Et le juge de paix ne s'y est pas trompé, qui justifia l'« utilité publique », lors d'un prononcé d'expropriation, en ces termes : « Attendu que la gare du Midi ne peut plus être le terminus des migrants pauvres en quête de Terre promise… » La Cour des comptes a de son côté dénoncé l'utilisation du plan logement à des fins de gentrification [14]. Ce qui n'indique toutefois toujours pas aux occupants des vingt-deux dernières maisons quand sonnera l'heure de l'Exode, ni dans quelles conditions.

Seule concession aux habitants, plus de quinze ans après l'adoption du premier plan d'expropriation par la Commune de Saint-Gilles : la lenteur du rachat de leurs maisons s'expliquerait par l'insuffisance de la dotation initiale de la société mixte chargée de s'assurer, avant de les revendre à des promoteurs choisis par elle en fonction de ses objectifs d'aménagement, du contrôle foncier des 133 parcelles et 176 immeubles du PPAS. Avec 1 860 000 euros de capital initial (si on exclut le quart des immeubles acquis par les promoteurs avant l'adoption du PPAS), la SA Bruxelles-Midi disposait en effet de 14 000 euros par maison [15]. D'où, selon Charles Picqué (qui a lui-même créé et doté cette société en tant que ministre-président de la Région), un incroyable jeu de Monopoly : « On s'est rendu compte qu'il fallait attendre de l'opérateur public qu'il vende trois maisons avant de pouvoir acheter les trois suivantes. [16] » Or, de l'aveu du même décideur, le seul « accompagnement social » prévu pour les petits propriétaires en butte à la dégradation accélérée du quartier et de leur bien, c'est le rachat de leur maison, au gré à gré ou par voie d'expropriation.

---

13. Sur les normes internationales du droit au logement, lire « Les jeux Olympiques, médaille d'or des expulsions », *supra*, p. 127

14. Lire « Bruxelles invente la gentrification durable », *supra*, p. 84.

15. Véronique Gailly et Alain Maron, « Mutation du quartier du Midi à Bruxelles… », *op. cit.*, p. 123.

16. « Compte rendu intégral. Commission de l'aménagement du territoire, 29 mars 2006, session 2005-2006 », Région de Bruxelles-capitale, CRI. COM (2005-2006) n° 52, p. 21.

Pour les locataires, leur « accompagnement social » figure parmi les missions assignées par la « délégation de service public » accordée à la SA Bruxelles-Midi. Outre que les aides sont très faibles, elles ne sont allouées que lorsque la société mixte décide d'acquérir un bien, ce qui condamne les locataires à subir, eux aussi, la lenteur avec laquelle l'« extrême urgence » est mise en œuvre. Quant à l'idée de relogement, elle a été abandonnée – malgré une promesse de Charles Picqué que les habitants du quartier n'ont pas oubliée : « Nous avons une fiche individuelle pour chaque ménage et un accompagnement social est prévu. De plus, la société Bruxelles-Midi supervise cet aspect des choses et veillera à prévoir des opérations-tiroirs avec les investisseurs. Nous entamons la construction de quarante logements sociaux dans le quartier pour les premiers ménages appelés à quitter leur logement. [17] » Aucune « opération-tiroir » n'a jamais été réalisée. On connaît par contre le cas d'une famille relogée dans la zone d'expropriation et de nouveau expulsée quelques années plus tard. Les logements sociaux construits sont évidemment attribués en fonction de règles qui ne permettent pas de les réserver pour « les premières familles concernées » et l'essentiel du logement prévu, outre qu'il reste à construire, n'est pas financièrement accessible aux familles du quartier… [18]

L'EXTRACTION DE LA PLUS-VALUE

Autre raison invoquée à l'origine des délais calamiteux d'accomplissement du PPAS, le « crash de l'immobilier » expliquerait le peu d'enthousiasme des promoteurs. Selon le scénario conçu par Charles Picqué en 1994, les « conditions du marché » devaient rendre la SA Bruxelles-Midi « à même de remplir pleinement les missions qu'elle s'est assignées ». La mission « d'accompagnement social » étant donc directement liée à sa

17. « Charles Picqué se dit prêt à mobiliser 111 millions », *Le Soir*, 27 mars 1996.
18. Par ailleurs, Alain Maron et Véronique Gailly – deux conseillers communaux qui ont étudié les rapports d'activité de la SA Bruxelles-Midi – ne sont pas parvenus à estimer « l'ampleur réelle des aides financières spécifiques attribuées » notamment en raison de l'indigence du bilan tenu par la société mixte : « Le contenu général de ces rapports est fort sibyllin et consiste en de multiples "copier-coller" d'une année à l'autre. » (Véronique Gailly et Alain Maron, « Mutation du quartier du Midi à Bruxelles… », *op. cit.*, p. 81-82)

profitabilité. Dans cette fable, la SA Bruxelles-Midi passerait pour un modèle d'« entreprise sociale de marché » puisqu'elle est censée se taxer elle-même pour prendre en charge une politique sociale – comme y sont de plus en plus incitées les grandes sociétés. C'est d'une certaine façon, telle qu'on la promeut aujourd'hui, l'« entreprise citoyenne » par excellence. Plus elle fera de profits, plus elle investira dans l'espace public et subventionnera le logement, plus l'accompagnement social sera exemplaire et le quartier « harmonieux ». En d'autres termes, la maximisation de son profit est d'« utilité publique ».

Dommage qu'il ne soit pas si facile de faire « cracher les bureaux ». Il faut en effet réserver une profitabilité suffisante aux promoteurs pour qu'ils acceptent d'acquérir des terrains que la SA ne peut en outre contrôler sans leur participation à son jeu de Monopoly. Sans compter que les promoteurs ne pourront pas faire ce qu'ils veulent en raison de la planification instaurée par le PPAS. En outre, comme la concurrence (au sein d'une industrie oligopolistique qui s'y entend pour se partager les opportunités) ne se presse pas au portillon pour acheter et que les spéculateurs initiaux tiennent 25 % du foncier, ces derniers (dont les plus gros sont réunis dans la SA Espace Midi) peuvent attendre que la conjoncture leur soit le plus favorable possible. Qu'elle soit habitée n'y change rien : le PPAS a *de facto* créé une réserve foncière dont la valorisation dépendra de la profitabilité du marché, qui impose son tempo. Dès lors, l'intérêt pour les promoteurs de faire traîner en attendant des jours meilleurs est aussi celui des autorités, qui ne se soucient guère de recapitaliser leur société ni même de lui verser les charges d'urbanisme prévues, la menant au redressement judiciaire [19].

La partie de Monopoly se joue évidemment aussi à l'échelle de la Région, puisque ce sont les services de Jacques Van Grimbergen qui délivrent les permis indispensables aux promoteurs et contrôlent d'importantes ressources foncières – soit à des niveaux auxquels locataires et petits propriétaires n'ont aucun accès à l'information.

Il est remarquable que la conjonction d'une procédure d'extrême urgence et de la période de validité de dix ans renouvelables du plan d'expropriation transforme des terrains habités en quasi-liquidité, avec toutes les conséquences sur les conditions de vie des habitants, qui payent le prix fort de cette flexibilité, anéantissant toute valeur d'usage de leurs

19. *Ibid.*, p. 117-119.

biens. Une situation qui peut sans doute perdurer tant que son coût politique est faible, mais qui revient à livrer une partie de la population, privée de ses protections légales (baux) et constitutionnelles (droit de propriété) à la force brute du marché.

Il semble bien que l'extraction de la plus-value foncière, autrement dit la profitabilité de la SA Bruxelles-Midi (assimilée à l'« intérêt public »), ne peut se faire qu'au détriment des petits propriétaires du quartier et non des promoteurs. Là encore, le temps est un facteur majeur. C'est ce que Jacques Van Grimbergen explique aux habitants en 2005 : « Il est évident que Bruxelles-Midi, ce n'est pas Saint-Nicolas. On n'est pas là pour distribuer de l'argent. Soyons très clair là-dessus, même si c'est une société à participation principale publique, c'est une société que l'on peut appeler commerciale. […] On n'avait pas intérêt non plus à faire de la pression sur les biens pour avoir une montée des prix contre-productive par rapport à l'objectif poursuivi. […] Ça peut paraître comme une spéculation, je suis d'accord, mais ce n'est pas du tout l'intention. [20] »

En 1992, l'adoption d'un « faux plan d'expropriation » par la Commune – dont la Région mit trois ans à « découvrir » qu'il était entaché d'un vice grossier – semble ainsi bien avoir fait partie d'une stratégie pour faire baisser les prix qui s'étaient envolés sous l'effet des offres des promoteurs [21]. Puis les pouvoirs publics ont fait confiance au temps pour provoquer la dégradation du quartier et de la valeur des biens. En juin 2007, dans un jugement d'expropriation, le juge de paix de Saint-Gilles parle d'une « phase passive de pourrissement (de 1975 à 1991), durant laquelle les pouvoirs publics mirent fin à tout effort de réhabilitation du quartier et où le bruit de l'expropriation dissuada de nombreux riverains à entreprendre quelque effort de maintien en l'état ; à laquelle succéda la phase active de pourrissement (de 1991 à nos jours), [durant laquelle l'expropriant] acquit et expropria à la petite semaine, démolissant un immeuble, abandonnant un autre ou obturant un troisième, avec pour résultat des infractions systématiques graves à l'hygiène publique, des occupations sauvages, du vandalisme, de l'insécurité, des incendies mortels ».

Si des espaces publics dignes de ce nom finissent un jour par être créés, c'est certainement les habitants (pauvres) ayant bradé leur maison

---

20. Citation tirée du film de Gwenaël Breës, *Dans dix jours…*, *op. cit.*

21. Lire « Le "Plan secret" de Charles Picqué pour le Midi », <www.quartier-midi.be/?page_id=25>.

qui en auront payé le prix fort – et pour des aménagements bénéficiant à d'autres (certainement plus riches qu'eux). La fiscalité des pauvres était faible, mais les élus et leurs alliés sociaux ont quand même trouvé le moyen de tirer quelque chose de leur patrimoine, accumulé le plus souvent au prix d'une vie de travail. Avec ou sans « intention ». Car telles sont les règles du Monopoly dès lors qu'on a fait le choix politique de faire dépendre le bien public des profits d'une entreprise capitaliste. « Nul n'est méchant volontairement » – mais il est des conditions sociales nécessaires à la vertu…

Les propriétaires qui se plaignaient des prix qu'on leur proposait au gré à gré, non sans toutes sortes de pressions – « Je l'aurai, ton tas de briques ! » répliqua un fonctionnaire éconduit par un commerçant –, ont régulièrement été traités par les responsables de « petits spéculateurs », alors qu'ils ne faisaient qu'invoquer le droit à une juste compensation leur permettant de se rétablir dans des conditions équivalentes. C'est un des effets de la déclaration d'« utilité publique » que d'imposer qu'à la différence de celui des promoteurs leur « intérêt privé » ne peut entrer dans le calcul de l'intérêt général.

À supposer qu'on puisse légitimer le choix politique consistant à détruire une partie de la ville au nom des lendemains qui chantent (mais pour qui ?), le coût de la libération des terrains devrait évidemment correspondre, si on voulait générer un profit du point de vue du bien commun, à son coût social. Sinon, on retombe dans les pratiques de sacrifice humain : pour s'attirer les grâces divines, exclure un membre de la communauté.

Si ce n'est pas « catholique », ce n'est pas non plus « socialiste ». Car, du point de vue matérialiste auquel invitent les pouvoirs publics, on pourrait rappeler que ces maisons sont, aussi, tout le peu de capital accumulé par des travailleurs et qu'ils souhaiteraient (ce qui est bien légitime) pouvoir transmettre à leurs enfants. C'est un peu comme si l'État – qui, en temps de rapports de force sociaux plus favorables au travail, avait un peu forcé le capital à mettre la main au porte-monnaie – collectivisait aujourd'hui le sol au service de grands groupes capitalistes. Mais c'est surtout la limitation dans le temps de la valeur d'usage qui intéresse les promoteurs : le pouvoir dont dispose l'État de décréter qu'une maison n'est qu'un « tas de briques » et un quartier que pourriture.

Outre un important stock de logements bon marché, la « restructuration » sans plan social du quartier Midi aura aussi détruit quatre cent vingt-sept emplois et soixante-douze établissements commerciaux. Ce que

l'échevin libéral du développement économique du quartier Midi – qui ne jure que par les supermarchés et ne manque pas une occasion de célébrer sa « maison de l'emploi » – balaie d'un revers de main : « Les vrais indépendants sont condamnés à disparaître. » Pourtant, à deux pas de là, sur le territoire de la Commune de Bruxelles, le boulevard de Stalingrad s'est « revitalisé » de tout autre manière. Boulangeries, restaurants (certains luxueux), poissonneries et cafés ont redonné vie à une avenue longtemps aussi à l'abandon que la Canebière à Marseille. Le boulevard Stalingrad est devenu un lieu de promenade évoquant une forme urbaine qu'on croyait disparue, le « cour » des villes méditerranéennes. On le doit en effet à des commerçants surtout turcs et marocains qui, après avoir « reconquis » la rue de Brabant, à proximité de la gare du Nord, investissent désormais les rues proches de la gare du Midi. La rue de Brabant est connue dans toute l'Europe et visitée par des touristes d'un jour qui viennent par cars entiers de France, d'Allemagne et des Pays-Bas. Une forme d'internationalisation que l'échevin du développement économique n'a manifestement pas envie d'encourager, aussi profitable soit-elle…

Saint-Gilles-Capitale, Inc.
Le charme discret de la gouvernance

Le comble du partenariat public-privé est sans doute atteint quand le privé, comme pour la SA Bruxelles-Midi, émane directement du public. Cette société ne compte qu'une employée, Mme Chapeveyer. On la voit souvent promener son caniche dans le quartier. Elle explique invariablement aux locataires qu'ils doivent quitter les lieux au plus vite sous peine d'expulsion, et aux futurs locataires que l'immeuble sera détruit dans les six mois [22]. Il s'agit visiblement de priver les propriétaires de ressources locatives.

Mme Chapeveyer ordonne aussi les destructions sporadiques (et sans justification immédiate) qui rendent la vie impossible aux habitants. En janvier 2008, elle demanda à la compagnie des eaux de couper le raccordement d'une maison en cours d'expropriation en affirmant (faussement) que la Région en était propriétaire. Bien que société privée à but

22. Nous pouvons témoigner du cas d'un immeuble détruit neuf ans plus tard.

lucratif, la SA Bruxelles-Midi joue ainsi régulièrement de son actionnariat public pour se faire passer pour la Région elle-même. C'est d'autant plus aisé que son président, Jacques Van Grimbergen, est aussi le haut fonctionnaire régional qui contrôle les services de l'urbanisme. La SA Bruxelles-Midi a donc peu de peine à se faire obéir des administrations ou sociétés publiques. Ni d'ailleurs des entreprises privées, qui se savent couvertes par leur « partenaire », la Région. Il en est ainsi de la société de démolition De Meuter, qui, sur ordre de Mme Chapeveyer, défonce en janvier 2008 la porte d'entrée d'une maison et en saccage les parties communes, rendant l'immeuble inhabitable et hâtant le départ de locataires légalement installés. La société mixte sert d'écran bien utile aux responsables politiques, qui peuvent toujours lui faire endosser la responsabilité des « dysfonctionnements ». Le ministre-président s'estimera ainsi « surpris » de la faiblesse des prix proposés par la SA Bruxelles-Midi au gré à gré. Selon les circonstances, invoquant le rôle protecteur de la puissance publique, Charles Picqué peut aussi feindre d'ignorer qu'il a créé une société privée dont la logique lucrative a favorisé l'adoption des méthodes des promoteurs sans foi ni loi : « Certains me disent que si nous avions laissé le privé se déployer sur base d'un PPAS cela aurait été déjà fini depuis longtemps. Mais comment est-ce que cela aurait fini ? […] Peut-être dans un esprit de spéculation, dans une certaine brutalité aussi par rapport aux habitants. [23] »

Le niveau de confusion Région-société privée est tel que, pendant une période, les immeubles acquis par la SA sur fonds propres étaient tout simplement transférés au patrimoine de la Région – sans d'ailleurs que les autres actionnaires (Dexia, chemins de fer belges et compagnie régionale de transports) n'y trouvent à redire [24]. C'est cette confusion que souligne, dans un prononcé d'expropriation, le juge de paix de Saint-Gilles : « L'intermédiaire créé par le pouvoir public, étant le véhicule Bruxelles-Midi, créa de surcroît, par sa seule existence, un brouillard et une équivoque de nature à installer le trouble dans l'esprit des citoyens concernés » ; parlant aussi d'un « modèle d'administration mal conçue et malfaisante » [25]. Mal conçue ? Tout dépend du point de vue… Créée dès l'origine pour

23. « Transversales », RTBF, 17 mars 2008.
24. Véronique Gailly et Alain Maron, « Mutation du quartier du Midi à Bruxelles… », *op. cit.*, p. 67-68.
25. Mehmet Koksal, « Quartier Midi, quartier maudit ? », *op. cit.*

échapper à tout contrôle [26], cette « administration » est une société privée à but lucratif que sa proximité avec la Région enveloppe d'une aura « publique » propre à susciter la confiance « citoyenne » de ses victimes.

La confusion des pouvoirs étant totale, il ne reste aucune protection hors de la justice, bien difficile et coûteuse à saisir, pour les citoyens. Échelon politique le plus proche des gens, la Commune n'est, avec à sa tête le même responsable que la Région, d'aucun recours à ses habitants harcelés.

En proie à des difficultés financières, Saint-Gilles est d'ailleurs sous tutelle de la Région. S'adressant à l'« empêché » Picqué, un parlementaire souligna le conflit d'intérêts dès le début du processus : « Je crains qu'il n'y ait parfois confusion entre la commune de Saint-Gilles dont vous êtes le bourgmestre et la Région bruxelloise ; et que vous utilisiez des instruments régionaux pour atteindre des objectifs communaux. [27] » Il arrive ainsi que des journalistes enquêtant sur les responsabilités de la Région soient renvoyés à l'échevin du développement économique du quartier Midi – « mon échevin », comme l'appela le ministre-président répondant à une interpellation au Parlement.

Mais aussi, en toute justice, si l'on peut dire, la Commune couvre systématiquement les activités de la SA Bruxelles-Midi. Dans le cas du saccage de l'immeuble exproprié en janvier 2008, l'échevine en charge du logement déclara sans rougir à la presse qu'un des deux locataires avait été relogé dans le centre de Saint-Gilles (il s'était en fait débrouillé tout seul) et que l'autre avait refusé un relogement (aucune proposition ne lui avait été faite.) Par ailleurs, la Commune refuse d'appliquer la taxe sur les logements vides aux bâtiments laissés à l'abandon par la SA Bruxelles-Midi ou la Région. Elle n'oblige pas plus la société privée à sécuriser ses bâtiments et les terrains vagues qu'elle a créés, se contentant, pour la galerie, de créer un nouveau partenariat public-privé avec la multinationale de la publicité JC-Decaux, qui financera une palissade purement médiatique en échange de l'installation de panneaux publicitaires dérogatoires [28]. Ensuite, par sa gestion des services publics (nettoyage, éclairage public,

26. Elle a ainsi été explicitement exclue de tout contrôle par le Parlement. Lire Véronique Gailly et Alain Maron, « Mutation du quartier du Midi à Bruxelles… », *op. cit.*, p. 59-60.

27. Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale du 19 novembre 1992.

28. Sur les relations de la Commune avec la multinationale Decaux, voir <www.diablesroses.be>.

travaux de voirie), la Commune participe activement à la dégradation du quartier, à l'étranglement des commerçants et à la censure des initiatives citoyennes – comme lorsqu'elle ordonne à ses services de retirer en urgence tout affichage du comité de quartier. Mais le plus impressionnant, qu'il faut sans doute avoir vécu, est encore le niveau de soumission du personnel communal et des élus à l'autorité du bourgmestre « empêché », qui semble exclure tout débat au sein même de l'institution [29].

L'État fédéral, qui intervient dans ce dossier par l'intermédiaire du comité d'acquisition du ministère des Finances, n'est pas plus impartial. Ou, plus précisément, sa conception de l'intérêt public semble être – par souci des finances publiques et non de justice sociale – de minimiser le prix des expropriations et des indemnisations. Le représentant des Finances pour le quartier Midi ne passe pas pour un tendre : surnommé le « cow-boy des expropriations » par les professionnels de l'immobilier eux-mêmes, il « proposa », par exemple, à un locataire installé depuis neuf ans, 1 000 euros d'indemnité et un mois pour déménager dans le cadre d'une audience d'expropriation. Là encore, les intérêts des locataires et des (petits) propriétaires sont présupposés contraires à une conception de l'intérêt général que les institutions ne défendent plus.

Quant à la seule possibilité institutionnelle pour les citoyens de se faire entendre, la Commission consultative de concertation – maigre conquête des luttes urbaines des années 1970 –, elle est composée de fonctionnaires régionaux sous l'autorité de… Jacques Van Grimbergen. En 2007, lors de l'adoption du renouvellement du plan d'expropriation, tous ses membres se sont abstenus après une séance particulièrement vive les confrontant aux habitants et à leurs associations. Par la suite, certains expliquèrent confidentiellement que, s'étant déjà fait taper sur les doigts en raison de leur abstention, ils ne pouvaient faire plus ni surtout émettre un avis négatif…

Le citoyen fait donc face à une confusion totale des pouvoirs entre Région, société mixte et Commune. Une nouvelle « gouvernance urbaine » qui a sans doute de beaux jours devant elle.

Le « partenariat » avec les promoteurs est évidemment la source principale de « confusion » entre intérêt public et intérêt privé. Et c'est aussi la plus cachée. La SA Bruxelles-Midi, société qui peut se faire passer pour publique, fait le « sale boulot » consistant à vider la zone de ses habitants. On imagine que, directement confrontés aux promoteurs, les habitants se

29. *Ibid.*

défendraient plus efficacement que face à l'autorité de la Région qui menace de les « envoyer devant le juge » ; d'autant que leur cause bénéficierait plus facilement du soutien de l'opinion publique (et des médias) : lorsque les promoteurs sont en première ligne, le « méchant » est connu – et reconnu. Mais au Midi, qui a entendu parler des promoteurs ? et qui pourrait même les nommer ? Leurs noms n'apparaissent que rarement dans la presse.

On a vu l'intérêt convergent entre la Région et les promoteurs suspendus à un sursaut du marché pour assurer la profitabilité de l'opération. Prenons le cas d'un autre îlot à proximité, acquis maison par maison par l'immobilière De Waele. Avant toute chose, le promoteur est récompensé de ses efforts : le sol est réaffecté en bureau par les autorités – qui se défendent de donner ainsi une prime à la spéculation en invoquant l'intérêt (public) de concentrer les bureaux dans cette zone. Cette initiative créant cependant une offre supplémentaire difficile à « digérer » par le marché, l'autorité publique veilla à assurer la profitabilité du projet de ce promoteur, par ailleurs actif dans le PPAS Fonsny : « Heureusement pour Jean Thomas, administrateur délégué de De Waele, Charles Picqué, ministre-président de la Région bruxelloise, est conscient du problème et a décidé de bloquer l'avancement des PPAS riverains (Fonsny 1 et Bara 2). De cette manière, l'offre aura des chances de rattraper la demande… et l'immobilière De Waele une belle longueur d'avance sur tous les autres futurs projets de bureaux lors de l'arrivée du TGV en gare du Midi. [30] »

Certaines des parties prenantes à ce qu'il faut bien appeler « une économie administrée du bureau » sont par ailleurs sous le coup d'une inculpation pour trucage des marchés publics au bénéfice de la société De Waele dans un autre grand projet régional. Il s'agit notamment du président de la SA Bruxelles-Midi (en tant que fonctionnaire régional) et de Jean Thomas, décrit en ces termes par la presse : « Ce qui caractérise plus précisément son parcours professionnel, […] c'est sa faculté à marier les intérêts de ses entreprises à ceux de l'État, des collectivités et des parastataux. Familier du pouvoir politique, il s'est même présenté sur la liste PS à Bruxelles-Ville aux dernières élections communales. Avec succès. On chuchote (bruyamment) que cette démarche politique lui a surtout permis de renforcer son pouvoir dans les marchés immobiliers à Bruxelles. [31] »

30. « Table rase des immeubles dévastés d'un îlot du quartier Midi », *Le Soir*, 24 décembre 1993.
31. *La Libre Belgique*, 14 avril 2007.

On pense ici aux pages consacrées par Alèssi Dell'Umbria au defferisme marseillais et à ses sociétés d'économie mixte, où des socialistes basculent « dans la cogestion ouverte du capitalisme local [32] »… Les choses n'ont peut-être pas tant changé depuis les années 1970, où la « cogestion », tous partis politiques confondus, était de notoriété publique à Bruxelles – comme le dénonce Albert Martens, au sujet du quartier Nord [33]. On le sait peut-être seulement un peu moins depuis qu'on parle de « partenariat public-privé » et que les architectes « progressistes » font de la « participation », pour le compte de la Région, sur le thème « Qui construit Bruxelles et comment ? » [34] ; quand leurs homologues des années 1970 s'interrogeaient, plus pertinemment, sur *qui la détruit et pourquoi*…

« Lorsque l'Europe sera posée comme entité politico-économique (avec ou sans la Turquie et l'Ukraine), elle pourra alors, comme à Washington, décider de gestes forts. On démolira alors (sans regret) nos bâtiments actuels devenus, entre-temps, probablement totalement obsolètes. Une telle évolution sera sans doute radicale mais elle répondra d'un autre besoin de développement. Les pelleteuses d'aujourd'hui et de demain auront remplacé les incendies, les tremblements de terre ou les guerres de jadis. [35] » Ces rêves puissants de Michel Jaspers, architecte bien en cour auprès de la Région et actif à Fonsny, ont le mérite de préciser les ambitions sans limites de certains « partenaires » de la partie de Monopoly régional supposée d'utilité publique.

Le même Michel Jaspers estimait la durée de vie des bureaux à environ quinze ans, ce qui promet des jours heureux à la « destruction créative » de la ville, autrement dit aux profits, à court terme, garantis par l'État et toujours renouvelés des promoteurs. Ce n'est sans doute pas un hasard si, au même moment, le concept de « ville durable », bien fait pour cacher la réalité de ce processus, fait florès – comme celui de « développement durable », qui prétend marier l'écologie et l'industrie [36].

À une époque où les esprits n'avaient pas encore été brouillés par les

32. Lire « Le paysage contemporain de la ville de Marseille », *supra*, p. 27.
33. « Le plan Manhattan, ou Que crèvent les expulsés », s. l., 1974.
34. Programme sur <enhoe.org/home.php?lang=fr>.
35. Michel Jaspers, « Urbanisme et cohérence », *Bâtiment*, mai-juin 2005, n° 298.
36. Lire Benoît Eugène, « Le développement durable, une pollution mentale », *Agone*, 2005, n° 34.

oxymores néolibéraux, René Schoonbrodt résumait le problème en quelques lignes : « La main basse sur la ville s'opère par la construction de bureaux en lieu et place de l'habitat. […] Le capitalisme exploite la ville. Il exploite aussi des carrières de pierre. Exploitation signifie disparition. [37] » Le même n'est pas loin de prétendre un peu vite aujourd'hui que Bruxelles a été sauvé de la destruction, notamment grâce à ses efforts [38]. Et il est vrai qu'au Midi la « morphologie » de la ville, grand cheval de bataille des architectes progressistes des années 1970, est conservée. La Région en a d'ailleurs tiré un temps une caution supplémentaire en sélectionnant l'Atelier d'art urbain (AAU) – ensuite imposé aux promoteurs dans un souci d'« harmonie » –, un cabinet d'architectes fondé par d'anciens contestataires, issus des « écoles urbaines » des années 1970, selon lesquels l'architecture néo-gothique de leurs bureaux respecte la ville grâce au « traitement des corniches » et au « respect des gabarits ». Sous la pression des promoteurs, ils ont finalement été remerciés avant que cette « harmonie » néo-conservatrice ne prenne totalement forme… À défaut de symétrie, la place Marcel Broodthaers sera bordée de bureaux de l'AAU et d'un hôtel de Michel Jaspers. Au moins évoquera-t-elle le partage du gâteau…

Combat de Léviathans autour d'une gare

L'« économie du bureau » est à ce point administrée que ce sont les administrations publiques elles-mêmes qui en sont bien souvent les utilisateurs finaux. D'autant plus que les différentes entités constituant l'État belge sont de grosses consommatrices de bureaux ayant liquidé leur patrimoine immobilier – pour le louer parfois après rénovation, comme la tour du ministère des Finances. Sans compter évidemment l'Union européenne…

Au quartier Midi, les « grandes sociétés » promises n'étant jamais venues et les premières surfaces construites peinant à trouver preneur, une petite partie a été louée à un commissariat de police et d'autres sont déjà réservées à une association para-étatique belge, qui ne paieront donc pas la taxe

37. René Schoonbrodt, *Essai sur la destruction des villes et des campagnes*, Mardaga, 1987, p. 37.
38. René Schoonbrodt, *Vouloir et dire la ville*, Archives d'architecture moderne, 2007.

tant convoitée. Pas plus que l'occupant des bureaux de l'îlot De Waele, la compagnie des chemins de fer belge (SNCB), bénéficiant elle aussi de la mainmorte. C'est en elle que la SA Bruxelles-Midi a d'ailleurs trouvé son seul contre-pouvoir. Confrontée à la nécessité d'autofinancer la nouvelle gare, néolibéralisme oblige, la SNCB s'est faite promoteur immobilier à travers sa filiale Eurostation, anticipant à peine sur la séparation de ses comptes exploitation et infrastructures imposée par la Commission européenne, qui allait pousser ce gros propriétaire immobilier bénéficiant du droit d'expropriation pour raisons ferroviaires à spéculer sur le foncier pour atteindre ses objectifs d'« ordre public ». Finalité qui est très exactement celle du Léviathan régional incarné par la SA Bruxelles-Midi. Rétrospectivement, Charles Picqué avait donc mauvaise grâce de jouer les vierges effarouchées face à cette « hydre » venant saturer le marché de bureaux saint-gillois avant même qu'il n'existe : « La SNCB apparaît comme un promoteur privé dans l'opération. Rappelons que nous avons demandé à notre compagnie de chemin de fer de financer le TGV grâce à des opérations immobilières, qui avaient parfois un caractère quelque peu spéculatif. Il s'agit d'un premier indice de sous-financement de politique publique dans ce pays. Tout le monde en a ri. Il a fallu justifier l'expropriation de l'îlot Côte-d'Or pour défendre les intérêts de la SNCB. Or, la SNCB fait-elle de l'immobilier ou du chemin de fer ? Ce fut un grand moment de l'histoire des procédures urbanistiques. Je comprends que l'on donne à la SNCB un droit d'expropriation sur une assiette de chemin de fer. Mais à un moment donné, la SNCB s'est muée en promoteur immobilier. [39] »

La SNCB menaça ensuite de déplacer son terminal TGV si elle n'obtenait pas satisfaction, à savoir l'affectation de ses parcelles en bureau (PPAS France). La Région avait trouvé son maître sur fond de concurrence public-public pour la plus-value foncière… Quant au financement de *sa* gare, la SNCB la doit *in fine* aux utilisateurs de *ses* bureaux, soit diverses administrations publiques. Comble du néolibéralisme, ce sont donc les composantes de l'État (ou de ce qu'il en reste) qui ont financé une gare qui devait s'autofinancer. Et on a beau retourner le problème dans tous les sens, on ne voit pas comment cette solution originale pourrait ne pas

39. Cité par Véronique Gailly et Alain Maron, « Mutation du quartier du Midi à Bruxelles… », *op. cit.*, p. 92.

40. Le passager débarquant de l'Eurostar aura par ailleurs tout loisir d'apprécier, pour finir son voyage, la qualité des installations que ses impôts ont payées,

avoir été plus coûteuse que toute autre pour le contribuable [40].

On frémit en apprenant, mars 2008, que le Léviathan régional et son concurrent ferroviaire se sont réconciliés en signant un « protocole de coopération gare de Bruxelles-Midi et ses environs, [visant] à faire de la gare du Midi et de ses abords une entrée de la ville digne de la capitale de l'Europe et une vitrine pour Bruxelles et la Belgique ». Un « master plan » devrait voir le jour, mais en attendant les compères n'accompagnent le protocole que d'une carte aux contours imprécis, tracé magique jetant dans l'incertitude les quartiers entiers de trois communes inclus dans une vaste zone de part et d'autre de la gare. Jetée en pâture aux « professionnels du métier » ?

L'intérêt public, c'est l'intérêt des investisseurs

Ce sont les professionnels du secteur immobilier qui ont eu la primeur de la présentation du Plan de développement international (PDI) concocté en 2007 par un cabinet de conseil international dont la filiale belge est dirigée par un ancien chef de cabinet de Charles Picqué… Le quartier de la gare du Midi y est désigné comme « nouveau pôle de développement économique de Bruxelles à destination du business international ».

Le Parlement a dû attendre… Autre indice de « bonne gouvernance » : la liste des personnes consultées pour son élaboration ne compte que d'éminents représentants du secteur privé, à défaut de tout responsable associatif ou culturel. Ce qui n'empêche pas les auteurs du PDI d'affirmer qu'il s'adresse « aux habitants de la Région bruxelloise qui doivent participer et profiter au premier rang du développement international de la ville ».

Il n'existe apparemment, pour le PDI, aucun conflit d'intérêts, même

---

et qui révèlent toute la dimension du projet global : le choix entre un minuscule escalier tortueux et deux ascenseurs sous-dimensionnés. Par ailleurs, pour accomplir le développement du TGV, catalyseur de la concurrence entre métropoles destiné à attirer fonctions tertiaires et cadres supérieurs, la SNCB a supprimé ses lignes classiques Bruxelles-Cologne et Bruxelles-Paris, en attendant Bruxelles-Amsterdam, dans le but de renforcer la « profitabilité » de sa filiale à grande vitesse – commune notamment avec la SNCF –, vouée à la privatisation. Les tarifs sur ces liaisons en sont devenues inabordables, sauf peut-être pour les futurs occupants des logements « moyens » qui seront financés, bien sûr, par le plan logement de la Région…

potentiel, entre les « gens qui utilisent la ville dans leur vie quotidienne et ceux qui accumulent du capital à travers le bâti [41] ». Tous bénéficieront de la « vente » de Bruxelles aux investisseurs étrangers grâce à un plan de *city marketing* forcément « audacieux ». Sur la base de recherches qu'on imagine approfondies – puisqu'elles ont été facturées la modique somme de 70 000 euros –, les auteurs du PDI sont parvenus à la brillante conclusion que l'avantage comparatif principal de Bruxelles dans la « concurrence des villes mondiales » est son « statut de capitale de l'Europe ». Bien qu'il soit solidement établi par la présence des principales institutions européennes que butinent des armées de lobbyistes, il faut de toute urgence consacrer d'immenses investissements pour asseoir ce statut, notamment à travers la construction d'infrastructures géantes (grand stade, salle de spectacle, palais de congrès) qui, selon un des mythes classiques de la planification néolibérale, irrigueront bien sûr de leurs bienfaits les « quartiers ». Des quartiers dont la « mixité » – c'est-à-dire, comme au Midi, l'embourgeoisement – doit être renforcée.

Bien évidemment, ce plan de « destruction de Bruxelles » conçu pour faire saliver le secteur de la promotion immobilière passe par l'intensification des partenariats public-privé. Le 23 novembre 2007, lors d'une conférence de presse concluant « La semaine de la ville » – colloque organisé par la Région pour une somme astronomique –, dont l'invité vedette était Peter Hall, penseur de la planification néolibérale britannique, le ministre-président ne semblait guère avoir tiré de conclusions trop douloureuses du plan particulier d'aménagement du sol Fonsny 1 : « Dans le cadre des PPP, il conviendra sans doute de revoir notre système actuel de planification (schémas directeurs et PPAS), afin de permettre une plus grande souplesse dans les projets. Parallèlement, le pouvoir public doit définir les conditions garantissant les objectifs publics d'un projet urbanistique. Je songe à l'exemple de Berlin, où, dans des zones de reconstruction, des grands projets doivent respecter la règle de 60 % de bureaux, 30 % de logements et 10 % de commerces, en laissant le secteur privé développer son projet dans des normes de qualité. » (À cette fin, la Région a déjà créé une société d'acquisition foncière (SAF) sur le modèle de la SA Bruxelles-Midi, régulièrement invoquée comme un improbable exemple à suivre.)

L'adoption de la logique de la promotion privée par les pouvoirs publics

41. Ståle Holgersen, *Class Conflict and Planning. A case study of contempory development at King's Cross in London*, thèse de géographie, université de Bergen, 2007.

et surtout le renforcement de la concentration des pouvoirs urbanistiques si caractéristiques de l'expérience menée au Midi semblent avoir de beaux jours devant eux. Les auteurs du PDI prônent ainsi une « gouvernance plus efficace » au service de l'« internationalisation de Bruxelles ». D'abord en posant que « le chantier prioritaire est celui, déjà engagé, de la simplification administrative, en particulier dans les matières d'urbanisme, tant au niveau communal que régional » ; ensuite en demandant la création de zones encore plus simplifiées : « La possibilité de mettre en place des procédures spéciales sur certaines zones stratégiques de niveau européen et international » ; enfin en promouvant un « système d'octroi de permis au niveau régional pour les grands projets ou sur les zones stratégiques, […] les communes conservant évidemment une compétence d'avis sur ceux-ci » [42].

Et de tout cela la Commission européenne serait demandeuse : « Acteur économique majeur du secteur immobilier, la Commission doit avoir pour objectif de participer *ex ante* à la définition de projets d'aménagement et de développement d'îlots et/ou de rues aux côtés des autorités belges et de devenir corrélativement un acteur à part entière du processus décisionnel. Remplir un tel objectif suppose l'existence d'un interlocuteur unique au niveau du pays d'accueil sous la forme d'un organisme public détenant les pouvoirs adéquats dans le secteur du développement urbain. […] Dans ce contexte, la Commission souhaite la mise en place, à la diligence des autorités compétentes, d'un organisme public associant les niveaux administratifs concernés. [43] »

La création d'agences publiques de développement échappant au contrôle démocratique et ouvertes aux « partenaires privés » permet de « dépolitiser » les questions d'aménagement urbain en éloignant le plus possible les prises de décision du niveau local et en les soustrayant au regard des citoyens, soupçonnés de défendre des intérêts égoïstes en faisant systématiquement obstacle au progrès. En échappant bien souvent à tout contrôle, elle permet d'allier les charmes de la spéculation à ceux

42. PriceWaterhouseCoopers, *Plan de développement international de Bruxelles, schéma de base, rapport final*, 2007, p. 25 et 84, <www.quartier-midi.be/wp-images/PDI.pdf>

43. Cité par René Schoonbrodt, *Vouloir et dire la ville*. Archives d'architecture moderne, 2007, p. 421.

44. Lire « Les mirages du partenariat public-privé. Le cas des municipalités au Québec », *supra*, p. 151.

de l'autoritarisme de la planification publique [44].

Créée en 1989 en soulevant bien des espoirs, la Région bruxelloise, loin d'avoir rapproché le pouvoir des citoyens, est en bonne voie de transformation en « super-agence de développement » obnubilée par la construction de bureaux et la promotion immobilière – devenus une fin en soi et un produit financier. Ne reste plus à cette entité politique néo-libérale qu'à convaincre ses administrés que, désormais, l'intérêt public est celui des promoteurs. Un tour de passe-passe qui trouve sa place naturelle dans l'« Europe », cette machine à abolir à grande échelle la distinction entre public et privé – à commencer dans son propre fonctionnement.

Les auteurs du PDI ne s'y trompent pas : constatant que « les Bruxellois eux-mêmes ne visualisent pas toujours les aspects positifs que l'Europe leur apporte (emplois, dynamique commerciale, etc.) et se focalisent sur les effets négatifs de la présence européenne en matière de logement et d'urbanisme notamment », ils préconisent « un important travail d'appropriation du fait européen par les Bruxellois, […] notamment à travers le *city marketing*, […] avec un projet de ville qui en priorité humanise l'Europe pour les Bruxellois et Bruxelles pour les Européens ». Autrement dit, l'identité « européenne » doit prendre le pas sur les « identités réductrices » – comme celles de M. Mouniati, Marocain, Belge, Bruxellois et membre de la classe ouvrière ?…

Reste aussi à neutraliser la société civile, héritière des luttes urbaines des années 1970. Elle est, à cette fin, plus étroitement associée – à travers les savantes techniques de « développement communautaire » tant promues au Royaume-Uni depuis Blair [45] – à des « politiques du possible », où l'intérêt public est au mieux un sous-produit de la rentabilité du capital, drapé dans « la mobilité et le développement durable ».

Malheureusement, les luttes urbaines du passé n'ont guère permis de laisser de traces vraiment « durables » dans l'État. Le traumatisme de la destruction, au nom du plan Manhattan, du quartier Nord (cinquante hectares en pleine ville et au moins 12 000 expulsés pour un taux de relogement de 15 %) n'a pas même empêché de promouvoir, dans un premier temps, le projet du Midi sous le nom – qui aurait dû être maudit – de « Petit Manhattan ». Et la loi d'expropriation de 1962 n'a été ni

45. Lire « Critique of the Communicative Approach In Planning », *in* Ståle Holgersen, *Class conflict and planning…* , *op. cit.*, p. 33.

abrogée ni amendée, signe que la légitimité de la destruction de quartiers d'habitations au nom de l'utilité publique n'est pas fondamentalement contestée, alors que c'est là même que réside toute la menace.

À Bruxelles, depuis plus de cent ans, une catastrophe urbaine suit l'autre dès que l'indignation générée par la précédente est retombée, autorisant en janvier 2008 le chef de cabinet de Charles Picqué à inaugurer une exposition régionale « Bruxelles, une capitale et ses habitants » en réduisant l'histoire urbaine à une marche continue vers le progrès. Au passage, ce dernier s'extasiait devant la photo d'ouvriers s'apprêtant à faire disparaître des maisons du style de celles de la Grand'place pour la construction de la jonction ferroviaire Nord-Midi. Il en soulignait pompeusement les qualités picturales, donnant le sentiment que son seul contact avec les classes populaires passait désormais par la peinture et la photographie.

Toute régionalisée qu'elle fut, l'administration de l'urbanisme fit aussi preuve d'une remarquable continuité historique en ressortant de ses cartons un plan de secteur de 1971 pour le quartier Midi : du fait qu'il est « situé à côté de la grande gare internationale de la capitale […] et en bordure d'autoroutes urbaines essentielles au réseau routier. [… il serait "voué"] à se développer comme un pôle d'activités d'affaires et de commerce d'importance majeure, couvrant une large superficie. […] Il s'agit de l'aménager en ce qui sera en quelque sorte une réplique du quartier Nord, la réalisation du réseau autoroutier devant déclencher cette transformation [46] ».

Hommage du vice capitaliste à la vertu réformiste, c'est désormais la « mobilité douce » – et non plus les autoroutes – que mettent en avant promoteurs et pouvoirs publics, unis par un seul et même « intérêt public », pour imposer de « densifier autour des gares ». Cette « réplique » – au sens sismique du terme – en annonce d'autres, tant l'absence d'équilibre des pouvoirs et de protection des droits fondamentaux, « en plein cœur de l'Europe », laisse de beaux jours devant lui au Léviathan régional : né de la « destruction créatrice » de l'État, ce nouveau pouvoir public-privé s'avance sous bannière européenne qui allie au sabre de la compétitivité des « villes internationales » le goupillon de la citoyenneté

46. Cité par Jacques Aron, *Le Tournant de l'urbanisme bruxellois, 1958-1978*, Fondation Jacquemotte, 1985, p. 85.

et du développement durable.

Si, comme le répéta *ad nauseam* Siim Kalaas lors de l'inauguration du buste de Spaak maçonné par des chômeurs en formation, « l'Europe, c'est la paix », il est plus qu'urgent de rappeler que les destructions ont lieu aussi en temps de paix. De ce point de vue-là, le paysage qu'offrent les alentours de la gare du Midi est peut-être autant d'« utilité publique » que l'Église du Souvenir à Berlin [47]. Il est piquant que ce panorama typique de la « bruxellisation », qui a tant fait pour le *city marketing*, s'offre chaque jour à des milliers de voyageurs, parmi lesquels les moines-combattants de la compétition globale Paris – Londres – Bruxelles – Cologne – Amsterdam – etc. reliés par les TGV des réseaux transeuropéens.

BENOÎT EUGÈNE
Bruxelles-Marseille, hiver 2007-2008

Ce texte est en grande partie basé sur la documentation et les analyses du comité du quartier Midi – voir <www.quartier-midi.be>. En outre, il fait suite à neuf ans de présence des éditions Agone dans le quartier, jusqu'au saccage, le 15 janvier 2008, de l'immeuble que nous y occupions.

47. L'Église du Souvenir est un édifice à moitié détruit par la guerre et laissé en l'état en signe d'avertissement aux générations futures.

« Ce ne sont que les émanations toxiques de la cerfelle d'un prof ! »

Le texte qui suit est extrait du premier tome de La Toison d'or*, qui constitue la saga de la famille Njegovan, fil conducteur utilisé par le romancier Borislav Pekić pour conter cinq cents ans d'histoire des Balkans. Siméon, dit « le Patron », cinquième du nom, dans sa cent seizième année, privé de la parole et contemplant en 1941 de son fauteuil la destruction du monde qu'il a connu, monologue (avec le cheveu sur la langue qui le caractérise) à l'attention de sa défunte épouse Tomania. Homme d'affaires avisé, Siméon le Patron livre ici une leçon de spéculation foncière en même temps qu'il révèle le sens paradoxal de l'utilité publique.*

TE SOUFIENS-TU, Tomania, c'est ce qui m'est arrifé lorsque je me suis querellé afec ce *kumbaros* de Josimofić, le professeur d'architecture du lycée, à propos de son plan d'urbanisation de la fille basse de Belgrade ? Son plan était fort beau, il n'y a pas redire, pour ce qui est du dessin des rues et des quartiers, mais il afait un peu exagéré afec les plantations d'arbres. A-t-on besoin de hêtres dans une fille commerçante ? Que ceux qui recherchent l'ombre se réfugient sous leur treille ! Ou bien qu'ils aillent faire un tour dans la forêt de Topčider. Ou bien encore qu'ils achètent un chapeau de paille. Belgrade n'était quand même pas le désert de Karakum ou le Sahara. Les Serbes n'afaient pas à craindre d'être fictimes des mirages. Quant aux coups de soleil, ils en afaient déjà tant pris qu'ils étaient immunisés… Je ne comprenais pas non plus pourquoi il fallait

dépenser autant d'argent pour ériger des monuments patriotiques. Il me semblait plus urgent de construire des immeubles afin que nous puissions enfin fifre comme des êtres humains et ne soyons plus obligés de commercer dans des échoppes donnant sur des cours intérieures. Oufrons d'abord des defantures fitrées afin que tout un chacun puisse en se promenant admirer la marchandise… Pour les morts, on ferra ensuite… On pourra toujours leur ériger une stèle là où il restera de la place et où cela ne gênera pas la circulation… On ne fit pas dans le soufenir des batailles, compère Josimofić… Quant aux princes, pas de danger qu'on les oublie ! Pas besoin d'en planter un à chaque coin de rue… Leurs lois sont là pour les rappeler à notre mémoire ! *Afto den dulevi*… Quoi qu'il en soit, son plan était quasiment accepté… À cette époque-là, en 1867, personne à part moi ne connaissait ce Josimofić. Certes, cela faisait trois ans qu'on le foyait effectuer des relefés topographiques, mais personne n'afait la moindre idée de la manière dont il allait nous redessiner Belgrade. Hormis le prince et quelques-uns de ses ministres et collaborateurs, il fa de soi. S'il m'afait montré ses croquis, ce n'était pas parce que nous étions compères. Nous ne le sommes defenus qu'un peu plus tard, quand j'ai été témoin à son mariage. C'était plutôt parce que je l'afais défendu face à nos concitoyens attachés au mode de fie hérité des Turcs, à l'administration, qui craignait qu'il ne fide les caisses, et, surtout, aux propriétaires de maisons de rapport et de terrains fagues enfahis par les maufaises herbes, qui se demandaient comment ils seraient dédommagés lorsqu'on abandonnerait la plume pour la pioche. Te rappelles-tu, Tomania, ce que *Le Journal serbe* a écrit à propos de mon soutien ? « Sans la générosité et les vues progressistes de Siméon le Patron, le projet de redessiner Belgrade, qui – nous l'espérons – deviendra bientôt notre capitale, sur le modèle de Vienne, de l'européaniser pour le plus grand plaisir et le bien-être de ses habitants, n'aurait sans doute jamais abouti, nombre de nos concitoyens n'étant pas conscients du bénéfice qu'ils pourront en tirer et les instances de l'État, qui manquent encore d'expérience, s'avérant incapables de le leur faire comprendre… » Tu fois, les journaux peufent parfois se montrer utiles. Seulement, cela n'a pas duré longtemps. Ni entre Josimofić et moi, ni entre nous deux et la presse. Il y afait dans la fille basse de nombreuses terres appartenant à des Turcs ayant quitté le pays afant le Hatisherif [1]. Mon

1. Ou *Khatt-i-cherîf* : édit par lequel le sultan reconnut Miloš Obrenović prince héréditaire de Serbie en 1830. Il prévoyait, entre autres, que les Ottomans ne

compère, afec la fision scientifique des choses qui était la sienne, aurait foulu que l'État les rachète pour éfiter, Dieu nous en préserfe, la spéculation lors de la mise en œufre du plan. Ce qu'il proposait, c'était, peu s'en faut, le communisme. Tout entre les mains de l'État. Comme chez les Russes maintenant. *Apaye Satana*, pas de ça chez nous ! Notre professeur de lycée foulait donc instituer la Commune. Comme l'a dit Frédéric le Grand : *Vierzig Proffesoren Vaterland Verloren* [2]. Ce que le grand-père Lupus traduisait par : « Si tu envoies un fou chercher de l'eau, ne viens pas pleurer si la cruche est cassée. » *Bun*, madame… Poufais-je me permettre de rester attendre sagement dans l'antichambre tandis qu'on attentait au droit à la propriété et à l'initiatife prifée ? Dans cette affaire, je suis interfenu en tant que défenseur de la Constitution. Aujourd'hui encore, je me soufiens très bien ce qui est écrit dans la Constitution de quarante-quatre. Certes, elle a été promulguée par le goufernement d'Alexandre [3], mais qu'importe la dynastie, du moment qu'on ne me spolie pas… Attends que je me rappelle… Oui, elle disait : « Tout bien ou droit détenu par un Serbe lui appartient en propre, ce qui revient à dire que tout Serbe est le seigneur et maître de ses biens, qu'il peut en jouir et en disposer à sa guise et donc les aliéner, selon une procédure conforme à la loi… » Foilà, c'est une sorte de credo, et l'État n'a fait que lui donner une formulation juridique afin de mieux protéger la propriété prifée. Mais dans notre ancienne Serbie, ne chantait-on pas déjà ?

Jeunes et fieux se réjouissent,
Jeunes et fieux se sentent refifre,
Car enfin justice leur a été accordée.
Plus question désormais de les asserfir,
Ni de confisquer leurs terres,
Fignes ou prairies…
Que chacun jouisse maintenant des fruits de son labeur
Et de la liberté d'entreprendre et de commercer…

Pendant toute la nuit, tu m'as fait des reproches, Tomania :

— Ce n'est pas bien, Siméon. Cet homme t'a montré son projet de plan de circulation parce qu'il avait confiance en toi. Comment oses-tu

---

résideraient plus en Serbie, sauf dans les garnisons. Mais ces derniers devaient vendre leurs biens immobiliers. [ndlr]

2. Quarante professeurs et la patrie est perdue. [ndlr]

3. C'est-à-dire un Karadjordjević.

maintenant le tromper ? Tu n'es plus tsintsare, Siméon. Tu es serbe désormais. Il te convient d'agir en conséquence.

— Mais que fient-il m'instituer à Belgrade une sorte de communisme ? *Acel aeste un glar !* Ce n'est qu'un imbécile, madame ! Il feut remplacer les exactions prifées par des exactions d'État.

— En quoi cela te regarde-t-il ? Les Njegovan se sont-ils jamais mêlés de politique ?

— Non, jamais. Ou seulement dans la mesure où le commerce l'imposait.

— Et alors ?

— Quoi, et alors ?

— Pourquoi t'occupes-tu maintenant de celle de l'État ?

— Qui te parles de politique de l'État ? Ce projet qui fa fider les caisses publiques n'a rien à foir afec la politique ! Ce ne sont que les émanations toxiques de la cerfelle d'un prof ! De la brume socialiste, qu'il faut dissiper à coups de pipe, comme le faisait le grand-père ! On sait ce qui est du ressort de l'État : la promulgation des lois, le recours aux baïonnettes et aux matraques si besoin est, l'hymne et les drapeaux lors des célébrations, un point, c'est tout. Le reste demeure entre les mains des personnes sensées qui safent faire la différence entre les arrérages et les épandages. Quant au brouillard rouge du compère Émilien, je saurai bien l'empêcher de nous engloutir. Je le chasserai. En soufflant dessus, comme ça !

Et là, j'ai soufflé. J'ai éteint la bougie, et nous nous sommes ensuite occupés chacun de nos propres affaires. Ah mais ! Cependant, tu afais réussi à semer le trouble dans mon esprit, madame. Personne n'a jamais su comme toi m'amener à douter de moi. On aurait dit que la concurrence te payait pour emmêler la nuit l'échefeau que j'afais réussi à démêler le jour derrière mon comptoir. La discussion terminée, tu te tournais fers le mur et tu t'endormais, me laissant me tracasser jusqu'à une heure tardife et parfois même, ma foi, jusqu'aux premières lueurs de l'aurore. Ou jusqu'au troisième chant du coq. J'ai réfléchi, allongé près de toi, toute cette nuit de pleine lune. Au clair de lune, mon cerfeau trafaille toujours plus fite, de manière plus efficace. Je pensais : « Tomania a raison. Ce n'est pas bien de tromper la confiance de son prochain. Ce n'est pas digne d'un être humain. C'est un peu comme si tu lui fourguais de la fausse monnaie… » Mais sur l'autre plateau de la balance, il n'en demeurait pas moins qu'il s'agissait là de manigances diaboliques allant à l'encontre de la Constitution et de la propriété prifée. D'une trahison des intérêts natio-

naux, en quelque sorte. Un citoyen est-il lié par sa parole si jamais il apprend qu'on fomente un complot dont le peuple pâtira ? Non. Bon, d'accord… Mais il n'empêche que tu restes un être humain qui ne peut s'empêcher d'écouter ce que lui dicte sa conscience. Il n'était nullement question de jouer un sale tour au compère Émilien ! Cela aurait été un péché, un peu comme si j'afais mené en bateau mon propre père. Mais, n'afaient été mes scrupules, j'aurais pu, *ston diavolon*, racheter en cachette tous ces terrains et gagner des millions en l'espace d'une nuit. Le compère Émilien m'aurait, certes, tordu alors le cou. Le monde des affaires aurait protesté que nous étions de connifence et Dieu seul sait s'il aurait réussi à conserfer son poste au lycée. Éfidemment, je n'enfisageais rien de tel. Je n'afais pas besoin de ces millions. J'étais déjà le *Domnu*, le Patron, et des millions, j'en afais déjà tant que je n'arrifais plus à les compter. Mais je n'afais encore jamais rencontré un tel *kumbaros* que mon compère, malgré sa fonction, ses titres et son instruction. Si l'on excepte, éfidemment, Ilija Garašanin ! « Tu as raison, Siméon, d'autant plus que cela te permet de n'afoir à rougir de rien », as-tu approufé. Mais pour équilibrer les comptes, il me fallait inscrire quelque part ce qu'il m'en coûtait de fouloir écouter ma conscience. Car le prix était un peu élefé. Et même beaucoup. *Poly akrivo*. Il ne serait pas possible de conserfer encore longtemps le plan d'urbanisation de Josimofić sous l'étouffoir. Tôt ou tard, la concurrence en definerait les grandes lignes. Et dès afant sa publication officielle, tous les Rothschild locaux – Thomas Opulos le Hadji, le capitaine Miša Anastasijefić, Michel Terzibasić, les frères Pandjel, Rista Danić, Rista Praporce ou bien encore les Rezafac, les Kolarac et les Krmanofić – s'empresseraient d'acquérir pour une bouchée de pain tous ces terrains que tu serais ensuite encore bien content de leur racheter au double de leur prix… Mais qu'importait après tout, si cela me permettait de ne pas me déshonorer defant mon compère Émilien ? *Nu are civa !* Cela n'afait pas d'importance ! Que falent l'argent, les biens, le *ktima* et le *tutiputo*, face à l'amitié ? Rien. Que pèsent toutes les richesses de ce monde face à la probité d'un Achille ou d'un Patrocle ? Rien. C'est pourquoi, le jour à peine lefé, j'ai sauté à bas du lit et me suis précipité en fille. Sous le prête-nom d'hommes de confiance – des courtiers, des agents, difers compagnons et partenaires ainsi que des parents, amis, débiteurs et autres personnes m'étant redefables –, j'ai acheté pour deux fois rien les terrains turcs – et aussi serbes chaque fois que leurs propriétaires foulaient bien les fendre – sur le futur tracé de la rue de Dubrofnik, de la place de Stamboul et des

autres artères préfues sur le merfeilleux plan de mon compère Émilien. J'ai littéralement fidé ma caisse. Je n'ai pas regardé à la dépense. L'important était que j'afais réussi à saufegarder mon honneur, mon nom ne figurant sur aucun des actes de fente. Malheureusement, le pot aux roses a été découfert. Tous ces intermédiaires afaient la langue bien pendue, comme notre progéniture ici réunie, Tomania. Il sont allés se fanter de l'affaire dans les cafés. Le lendemain matin, j'étais en train de prendre mon petit déjeuner quand je fois rappliquer mon compère Émilien. Habillé de pied en cap de confection fiennoise, achetée dans mes magasins et pas encore payée. Je ne lui mettais pas le couteau sous la gorge. Je n'allais quand même pas relancer un ami, un homme aussi instruit. Sa tenue était donc de première classe, mais un peu en désordre, chiffonnée. Comme si, en proie à un cauchemar, il s'était débattu toute la nuit pour échapper à des démons. Il ne s'était pas encore assis qu'il me lança :

— C'est donc ainsi que tu me traites, compère Siméon, hein ?

— *Kalimera*, bonjour, compère Émilien. *Ti kanete, ti kanete ?* Comment allez-fous, comment allez-fous ? *Pos piyeni i dulia ?* Comment font les affaires ?

À l'époque de la Remise des filles, je ne parlais plus régulièrement le grec, l'usage s'en étant perdu dans le monde des affaires. Je n'y recourais que de temps en temps, quand j'étais déconcerté.

— *Kathiste, parakalo !* Feuillez fous asseoir, je fous en prie, mon cher compère !

— Je ne suis pas venu pour m'asseoir, monsieur Siméon, mais pour que nous nous expliquions, si vous le voulez bien.

— *Endaxi !* Je n'ai rien contre, pas du tout, bien que j'ignore pourquoi nous defrions nous expliquer. Mais si nous mangions d'abord un morceau ? Ce n'est pas bon de discuter affaires le fentre creux.

— Je ne suis pas venu pour manger, monsieur, et je n'ai nullement envie de faire honneur à votre table. Je préférerais que vous m'apportiez des éclaircissements sur ce que l'on raconte à votre sujet dans tout Belgrade.

— *Den xero*, compère Émilien. Oui, fraiment, j'ignore ce qu'on raconte. Les pires choses sans doute. Comme sur tout personnage un peu en fue. Il en fa ainsi dans toutes les filles. Il faut bien que Sodome et Gomorrhe troufent quelque ragot pour se rincer la bouche, sinon elles auraient l'haleine trop fétide. Jadis, mon aïeul Siméon le Grec en a fait les frais, puis cela a été mon grand-père, Siméon Lupus. Foici fenu mon tour de serfir de solution dentaire. Plus tard, on se gargarisera sans doute de la même

façon de mon petit Siméon. Nous sommes habitués, nous, les Tsintsares. Cause toujours… Autant en emporte le fent…

Rien. Aucune réaction. Il lui en faudrait dafantage pour le détourner de son propos.

— Sodome et Gomorrhe ? Oui, évidemment. Comment notre ville ne serait-elle pas Sodome et Gomorrhe quand elle est livrée à des spéculateurs qui cherchent à tirer parti de tout, même des projets visant au bien de la nation ?

— *Den sas katalaveno, ti simveni ?* Je ne vous comprends pas, de quoi s'agit-il ?

— Il s'agit qu'on raconte en ville que tu as acheté tous les terrains appelés à être placés sous préemption. Voilà ce dont il s'agit !

— *Kyrie imon !* Moi, j'aurais fait ça !

— Oui ! Toi ! Et n'essaie pas de venir m'embrouiller l'esprit avec tes proverbes grecs. J'en ai soupé !

— *Ma ton theon*, que fiens-tu me raconter là ? De quels terrains parles-tu ? *Den to ekana ego*, compère Émilien, *kanete lathos, den me afora !* Pourquoi t'aurais-je fait ce sale coup, compère ? Je n'ai rien à foir avec tout ça. *Den me afora ! Theos fylaxi !* Parole d'honneur de négociant !

— Comment n'as-tu pas honte, Siméon le Patron, de prêter de faux serments ? Que fais-tu de ton âme ?

— *Yati yinete afto ?* Que ne m'est-il pas donné de connaître, à mon âge ? J'aurai fécu jusque-là pour que mon compère fienne me briser le cœur ? Je te jure que je ne suis pas mêlé à tout cela. Tiens, je suis prêt à afaler tout rond tout acte de fente portant ma signature !

J'ai réussi tant bien que mal à le rassurer. Mais cela n'a pas été facile, bien sûr. L'eau a tendance à bouillir fite dans une petite casserole. Les gens de petite taille s'emportent pour un rien. Il m'a fallu ferser beaucoup d'eau froide sur cette tête en ébullition afin de la refroidir. Nous nous sommes réconciliés, nous nous sommes embrassés, puis nous afons déjeuné ensemble (les professeurs et les safants ont toujours une faim de loup). Je me soufiens qu'il afait un bon coup de fourchette… Seulement l'amour retroufé n'a pas duré longtemps. Il a fallu que ce fou aille fourrer son nez au cadastre. Et il y a si bien fouillé qu'il a fini par mettre à jour Siméon. Nous afons failli nous battre defant la basilique, oui, defant Notre-Dame. Il était dans tous ses états et se moquait pas mal de profoquer un scandale. Il brandissait son parapluie, comme pour m'en donner un coup sur la tête. Tout ce qu'il gagna fut de le casser. Un parapluie que je lui afais cédé à cré-

dit. Il l'afait acheté l'hifer d'afant, et déjà il n'était plus bon qu'à jeter. Et c'était un homme qui prenait si peu soin de ses affaires qui foulait instituer la Commune à Belgrade ! Afoue, je ne poufais quand même pas le laisser faire, Tomania ! Tu assistais à la scène, ferte comme le drapeau turc qui flottait sur la forteresse. Que poufais-je faire d'autre ? J'ai appelé les policiers à la rescousse… Ils ne l'ont pas trop malmené… Il lui ont juste déchiré un peu son bel habit fiennois, qui m'appartenait encore. Il ne me l'a jamais payé, tiens ! J'ai renoncé à le poursuifre. Je ne foulais pas le traîner defant les tribunaux afec son parapluie cassé. Sa pensée était honnête, mais son cerfeau ne safait tenir compte des impératifs commerciaux. Ensuite, pour m'achefer, il a suggéré à la municipalité de m'imposer des délais de construction, de m'obliger à ériger sans plus attendre les immeubles et bâtiments préfus sur lesdits terrains. Il croyait qu'après l'achat des terrains je n'aurais plus assez de fonds disponibles… À cette époque, il était difficile d'obtenir des prêts… Ainsi, il aurait pu à noufeau imposer ses fisées socialistes… Hé, mon compère, on ne ferre pas un chefal mort. Le professeur afait oublié que j'afais un doigt dans toutes les banques de Belgrade, et la main tout entière dans celles de Budapest et de Fienne. Il m'aurait suffi de leur télégraphier. Cependant, je n'afais pas enfie de me lancer aussitôt dans de noufelles dépenses. Je préférais prendre le temps de foir où j'en étais. Il me fallait d'abord faire mes comptes. Ces têtes brûlées n'allaient pas m'obliger à agir précipitamment. Je me suis contenté d'élefer sur ces terrains des bicoques profisoires. Juste pour me mettre en accord afec la loi. Il m'a alors coufert de boue dans le journal. Oui, lui, mon compère Émilien. Enfin, compères, nous ne l'étions plus guère. « La coque d'une vieille barge a été traînée par des mulets depuis la rive du Danube. On l'a recouverte d'argile et fixée au moyen de plaques de fer-blanc avant de goudronner le tout, puis on l'a abandonnée tel un affreux piédestal dans cet espace où, dans ma folie, j'avais vu un jardin à la française avec, en son centre, un monument en l'honneur de nos patriotes ou bien une fontaine décorative avec un jet d'eau. Le pont du bateau a été laissé en l'état. On a érigé au-dessus un toit constitué de lattes et de chaume, puis des semblants de murs en torchis, pour la plus grande honte du propriétaire, monsieur Siméon Njegovan, et de nous tous… »

Trelos anthropos ? Il était complètement fou, cet homme, non ?

— Il est complètement fou, notre ancien compère ? t'ai-je demandé une fois que nous afons été au lit.

— Je ne sais pas, m'as-tu répondu.

Dans l'obscurité, je ne distinguais pas ton fisage. Je ne safais quelle signification accorder à ce « Je ne sais pas ». Qu'y afait-il là à ne pas safoir ? J'afais l'impression de discuter afec le diable. J'étais à sa merci, à découfert sous le clair lune, alors que lui, dans l'ombre, me posait des énigmes.

— Qu'est-ce que tu ne sais pas ?

— Je ne sais pas quel est le plus utile, une espèce de tonneau goudronné ou un parc à la française.

— Les honnêtes gens, ma foi, n'ont besoin ni de l'un ni de l'autre. Mais les personnes mal intentionnées souhaitent malgré tout les comparer. Ma coque goudronnée est certainement plus confortable que tous les jardins à la française que fous pourriez imaginer, toi et Josimofić. Dans cette espèce de tonneau, on peut au moins se sentir à l'abri, chez soi, alors qu'un parc est un espace public, on y est exposé au regard de tous. De ce tonneau qui t'appartient, personne ne pourra te déloger, la Constitution elle-même te protège, tandis que les gendarmes peufent à tout moment te chasser à coups de gourdin d'un jardin. Au demeurant, Diogène lui-même a fécu dans une barrique. Seuls les fagabonds et les traîne-safates passent la nuit dans les parcs !

— Je ne sais pas.

— Qu'est-ce que tu ne sais toujours pas ?

— J'aime bien les monuments et les fontaines décoratives avec un jet d'eau.

— Peut-on savoir pourquoi ?

— Au printemps, c'est agréable de se promener autour.

— Ah bon ? Madame est donc d'humeur printanière ? Moi aussi, je troufe que cela agrémente les promenades, mais j'apprécie un peu moins, une fois rentré chez moi, de defoir courir au fond du jardin si jamais – excusez la trifialité – une enfie pressante me prend, ou qu'il faille charrier l'eau de boisson dans des outres depuis le torrent de Bulbuder. Le jour où la Serbie aura résolu le problème de ses excréments et de l'eau potable, je serai le premier à réclamer la création de jardins à la française afec des jets d'eau autour desquels il fera bon se promener ! Sur ce, bonne nuit, madame !

BORISLAV PEKIĆ
Extrait de La Toison d'or. Premier registre *(Agone, 2002)*
Roman traduit du serbo-croate par Mireille Robin

HISTOIRE RADICALE

« Souvenirs », *Pierre Monatte*, précédé de « Pierre Monatte & le congrès d'Amiens », par *Miguel Chueca* 215

« Après Varian Fry », *Daniel Bénédite* 255

Pierre Monatte & le congrès d'Amiens

LE TEXTE QUI SUIT fut rédigé en 1956 par Pierre Monatte (1881-1960), alors dans les dernières années de sa vie, à l'occasion du cinquantenaire du congrès syndicaliste d'Amiens, un congrès qui passa à l'histoire pour la fameuse « charte » adoptée à l'issue de ses travaux, dont la postérité n'a guère retenu que l'affirmation de l'indépendance du syndicalisme à l'égard des partis politiques. Cinq décennies après le vote de la « charte » d'Amiens, Pierre Monatte revenait, pour la revue *Actualité de l'histoire* [1], sur un congrès qui fut le premier auquel il assista, tout jeune militant de vingt-cinq ans, avec une passion que, selon ses propres dires, il ne devait jamais plus ressentir au cours de sa longue vie militante. Que des considérations personnelles de ce genre aient pu pousser Monatte, cinquante ans après l'événement, à présenter de ce congrès une image qui ne correspond pas tout à fait à ce qu'il fut réellement, il suffit, pour s'en convaincre, de lire ce que le même Monatte en écrivait à l'époque des faits [2]. Faut-il penser pour autant que, comme il le suggère dans les

1. Le texte fut repris peu après dans le volume *Trois scissions syndicales*, paru en 1958 à L'Atelier-Éditions ouvrières.

2. L'homme de plus de soixante quinze ans qui parle de la passion avec laquelle il suivit le congrès d'Amiens se souvient-il des premières phrases du compte rendu qu'il avait consacré à cet événement quelques semaines à peine après sa conclusion ? « On avait prévu, écrit-il alors, que ce congrès serait passionné, que la lutte des idées y serait violente. Il n'en a rien été. » (*Les Temps nouveaux*, 27 octobre 1906)

premières lignes de « Souvenirs », ces considérations-là aient pu le conduire à accorder une importance exagérée à l'événement ? Certainement pas. S'il est un seul congrès du mouvement ouvrier français qui soit resté dans les mémoires – aussi peu que ce soit –, c'est bien celui-là, et s'il fallait citer le nom d'une ville dont l'évocation soit (ait été ?) liée à la tenue d'un congrès ouvrier, c'est sans doute celui d'Amiens qui viendrait en premier. Cela étant, le souci de l'exactitude nous oblige à noter que le caractère « historique » qu'on accorde généralement au congrès d'Amiens ne lui vint en vérité qu'après coup : il fallut, en particulier, qu'on commence – dès 1908 puis de plus en plus massivement à partir de 1912 [3] – à se référer à la motion votée à l'issue des débats d'octobre 1906 comme à la « charte » du syndicalisme pour qu'on se décide à le regarder comme un congrès « historique », le « congrès de la charte d'Amiens ».

Quoi qu'il en soit, aussi important qu'il soit dans l'histoire du mouvement ouvrier français, rares furent, parmi les délégués présents à ce congrès, ceux qui portèrent témoignage sur un événement qui, à dire vrai, ne parut pas plus « historique » aux yeux des militants ouvriers de l'époque que les congrès immédiatement antérieurs, celui de Bourges en 1904 et de Montpellier en 1902. Pierre Monatte fut de ces délégués-là, qui donna un long texte à l'hebdomadaire anarchiste *Les Temps nouveaux*, ainsi qu'Émile Pouget – l'ex-Père Peinard, devenu en 1906 un des militants les plus en vue de la CGT et co-auteur, avec Griffuelhes, de la résolution d'Amiens [4] –, qui fit de même pour la revue *Le Mouvement socialiste*, dirigée par Hubert Lagardelle, le porte-parole des intellectuels du syndicalisme révolutionnaire. Bien plus tard, un autre des quelque trois cents délégués présents à Amiens, l'assez obscur Eugène Marty-Rolland, rassemblerait ses souvenirs

3. J'avoue ici ma dette à l'égard d'Anthony Lorry, du CEDIAS-Musée social, qui m'a signalé que l'usage du terme de « charte » pour désigner la résolution d'Amiens est inauguré par Louis Niel en 1908, dans un article, « La course à la mort », paru dans *L'Humanité* le 29 octobre de cette année, peu après le congrès de Marseille. Mais il nous semble que c'est à partir de 1912, l'année où l'exguesdiste Victor Renard présente une motion similaire à celle qui, en 1906, avait été à l'origine de la résolution d'Amiens, que le terme, acclimaté une fois pour toutes, est massivement utilisé dans la presse et le discours syndicalistes.

4. Émile Pouget est alors une des trois « têtes » de la CGT, avec Victor Griffuelhes et Georges Yvetot. Son compte rendu paraît en plusieurs livraisons sous le titre « Le congrès syndicaliste d'Amiens ». Il a été repris, sous ce même titre, par les Éditions CNT-RP à l'occasion du centenaire du congrès.

– parfois incertains, au demeurant – sur le sujet dans la petite brochure *Comment fut élaborée la Charte d'Amiens ?*, qui ne fut publiée qu'en 1939.

Pouget, fatigué et découragé, ayant pris ses distances avec le mouvement ouvrier organisé dès 1909, pour s'en écarter définitivement après 1918, seul Monatte pouvait revenir une seconde fois sur le congrès d'Amiens. Et c'est ce qu'il fit, un demi-siècle plus tard, dans une période historique qui n'avait plus guère de points en commun avec celle qui avait vu la naissance et l'éclosion du syndicalisme d'action directe français. Si on devait ne reconnaître qu'un seul mérite au texte de Monatte repris ci-après – et il en a bien d'autres, à l'évidence –, on pourrait d'emblée retenir celui-là.

Les indications de l'auteur étant parfois trop allusives, surtout pour les lecteurs peu familiers de l'histoire du mouvement ouvrier français d'avant 1914, nous avons jugé nécessaire de lui adjoindre, en bas de page, un certain nombre de notes explicatives et de compléter ces annotations par quelques observations sur la trajectoire de l'auteur du texte dans les années antérieures – et légèrement postérieures – au congrès d'Amiens. On nous permettra de renvoyer le lecteur désireux de mieux connaître cette attachante figure du mouvement ouvrier français au petit ouvrage *Pierre Monatte, une autre voix syndicaliste*, dû à l'historienne Colette Chambelland, dans lequel nous avons puisé une partie de nos informations. Le lecteur y trouvera tout ce qu'il importe de savoir sur le parcours de Monatte dans les années qui vont de la Première Guerre mondiale à 1956.

Pierre Monatte naît en 1881 à Monlet, un village de la Haute-Loire peuplé de paysans et de petits artisans, d'une mère dentellière et d'un père forgeron et maréchal-ferrant. Dans une région aux sentiments majoritairement monarchistes, la branche familiale dont est issu Pierre Monatte est, elle, de convictions républicaines, teintées chez son père de sentiments vaguement anticléricaux et antimilitaristes, ce qui valut à la famille le sobriquet de « Monatte-les-Rouges », chargé de les distinguer de leurs homonymes conservateurs. Excellent élève, il passe son certificat d'études à neuf ans et, grâce à une « demi-bourse », il poursuit ses études au collège laïc de Brioude, où il se découvre un goût pour la lecture qui l'accompagnera tout au long de sa vie. Passionné aussi par les luttes politiques, il lit le quotidien socialiste *La Petite République*, que lui apporte son camarade de collège Guy Tourette. Ils adhèrent tous deux, en 1895, au groupe des Jeunesses socialistes de Clermont-Ferrand, mais Monatte

se sent bien vite attiré par la doctrine anarchiste, qui connaît alors en France ses années les plus fastes.

Son attrait pour le journalisme militant se manifeste dès 1898, avec la création de l'hebdomadaire *La Démocratie vellavienne*, l'« organe des groupes avancés de la Haute-Loire », dont il est, à dix-sept ans, le rédacteur en chef. Bachelier sans moyens de subsistance, il est répétiteur dans l'académie de Clermont avant d'accepter un poste dans celle de Lille. Répétiteur stagiaire dans cinq collèges du Nord et du Pas-de-Calais de mai 1898 au printemps 1902, il met à profit ses vacances parisiennes pour passer au siège des revues auxquelles il est abonné, *Le Mouvement socialiste*, *La Revue blanche* [5] et *Les Temps nouveaux*, où il fait la connaissance de Jean Grave, représentant d'un anarchisme plutôt traditionnel, et, surtout, de Paul Delesalle et Émile Pouget, déjà engagés l'un et l'autre dans le jeune mouvement syndicaliste. C'est cette voie qu'il va emprunter à son tour, suivant en cela le conseil que Fernand Pelloutier, le brillant secrétaire général de la Fédération des Bourses du travail (FBT), a donné aux libertaires dans sa *Lettre aux anarchistes*, parue en février 1900, un écrit qui reprenait les réflexions ébauchées cinq ans auparavant dans son article des *Temps nouveaux* « L'anarchisme et les syndicats ouvriers ».

Monatte s'installe à Paris au printemps 1902, l'année même où, à l'occasion du congrès de Montpellier, la FBT va s'unir à la CGT, une fusion qui est comme une seconde naissance pour l'organisation ouvrière et dont elle va tirer tout l'élan et l'énergie qui lui ont manqué au cours de ses premières années d'existence. Tout en consolidant les amitiés nouées au fil des ans aux *Temps nouveaux*, Monatte se lie avec les responsables de la revue *Pages libres*, fondée par l'ex-polytechnicien Charles Guieysse en 1901, qui lui proposent un emploi au service de librairie de la revue, qu'il occupera jusqu'en 1904. C'est aussi au cours de ces années que Monatte fréquente les ESRI (Étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes [6]), dont il sera du reste le dernier secrétaire en 1903.

---

5. Revue littéraire et artistique fondée en Belgique en 1899 puis reprise à Paris deux ans plus tard, *La Revue blanche* bénéficie du concours d'écrivains et d'artistes de premier plan. Félix Fénéon, critique d'art de convictions anarchistes, en est le secrétaire de rédaction de 1896 jusqu'en 1903, l'année de la disparition de la revue.
6. Le mouvement des ESRI est fondé en 1891 et rassemble des étudiants appartenant à plusieurs écoles socialistes. Après le départ des guesdistes, en 1893, les ESRI s'orientent vers l'anarchisme et s'ouvrent à des syndicalistes libertaires comme Paul Delesalle ou Monatte.

Deux ans plus tard, en 1904, Monatte quitte *Pages libres* et son occupation d'employé de librairie pour embrasser le métier de correcteur, une activité qu'il gardera jusqu'au bout de sa vie professionnelle. C'est cette même année – celle du congrès de Bourges, où s'affirme le courant révolutionnaire de la CGT mené par le duo Victor Griffuelhes-Émile Pouget – qu'il est « harponné » par ce dernier, qui, à la recherche de militants de valeur pour un « syndicalisme révolutionnaire [7] » en plein essor, le fait entrer au Comité des Bourses du travail comme représentant de celle de Bourg-en-Bresse.

Un an plus tard, au cours de la grande manifestation populaire qui accompagne la dépouille mortelle de Louise Michel vers le cimetière de Levallois-Perret, le secrétaire de la fédération syndicale des Mineurs du Pas-de-Calais, Benoît Broutchoux – qui s'attend à être emprisonné très bientôt –, vient demander à Monatte de prendre sa place à la tête de *L'Action syndicale*, l'organe du « jeune syndicat [8] » des Mineurs du Pas-de-Calais. Dans cette demande joue autant la proximité doctrinale entre les deux jeunes hommes, libertaires confessés l'un et l'autre, que la bonne réputation que Monatte s'est faite déjà par ses articles parus dans *Pages libres*. On verra dans l'article repris ci-après que c'est encore à son talent de plume qu'il devra d'être présent au congrès d'Amiens, avec un mandat qui lui vient du secrétaire du syndicat des Marins de commerce de Marseille, frappé lui aussi par la qualité des articles signés de son nom dans *Les Temps nouveaux*.

Cet aperçu de la trajectoire de Pierre Monatte avant Amiens, aussi bref qu'il soit, donne, il nous semble, une idée fidèle de ce que fut son engagement militant d'avant Amiens, très similaire à bien des égards – avec quelques années de retard – à celui de Fernand Pelloutier. Passés tous deux, à grandes enjambées, du républicanisme à l'anarchisme après une courte étape socialiste, ils ont trouvé bien vite dans le syndicalisme l'instrument le plus approprié pour la réalisation de leurs idéaux. Tous deux – amateurs de cette « culture de soi-même » dont parla Pelloutier dans

7. On s'interroge souvent sur le qualificatif qui conviendrait le mieux au courant syndicaliste qui mène la CGT du début du siècle jusqu'à la veille de la Grande Guerre. Émile Pouget, pour sa part, utilisait souvent le terme composé « révolutionnaire-réformiste » pour désigner cette « double besogne quotidienne et d'avenir » à laquelle se voue le syndicalisme.

8. Il est appelé ainsi pour le distinguer du syndicat mené par le socialiste Étienne Basly – le Lantier de *Germinal* – dans le Nord.

sa belle *Lettre aux anarchistes* – sont également convaincus de la nécessité où est le prolétariat de se donner les instruments intellectuels indispensables à son émancipation. Tous deux ont aussi en commun d'être avant tout des militants de la plume, venus au syndicalisme par le « haut », poussés par leurs convictions, plutôt que par le « bas », par l'enracinement dans un métier, et c'est tout naturellement qu'ils consacreront une bonne partie de leur temps et de leur énergie à l'animation de publications étroitement liées au mouvement ouvrier.

Un point essentiel les sépare toutefois : si Pelloutier ne recule pas devant les postes des plus hautes responsabilités, tant à la Chevalerie du travail française [9] qu'à la Fédération des Bourses, Monatte, assez piètre orateur et peu porté sur la course aux mandats, n'occupera jamais qu'un seul poste de responsabilité syndicale jusqu'à sa démission du comité confédéral de la CGT à la fin 1914 [10]. C'est là une règle de conduite – très caractéristique de sa personnalité – à laquelle il ne dérogera plus après 1914 et que relèvent dès 1908 les auteurs du livre *Ces messieurs de la CGT*, les journalistes Girod de Fléaux et Maurice Leclercq, lesquels notent son « rôle de conseiller intime » au sein du comité confédéral de la CGT, « apprécié par Pouget, écouté par Griffuelhes », non sans avoir remarqué auparavant qu'il « ne s'est jamais occupé d'aucune grève » et qu'on ne l'a jamais « entendu parler dans aucun meeting important ».

Monatte, qui va occuper encore quelques années une place au sein du comité confédéral de la CGT, se voue avec passion à ce qui est alors – et qui restera – son activité principale, l'écriture militante, la collaboration aux organes de presse du syndicalisme révolutionnaire. Aux côtés de Griffuelhes, Pouget, Delesalle, Lagardelle, Dunois et Cornelissen, il anime, de janvier à octobre 1908, l'hebdomadaire *L'Action directe*, qui ne survivra pas à la répression postérieure aux affrontements sanglants de la fin juillet 1908 à Villeneuve-Saint-Georges [11]. Mais il reprend bientôt du

9. Sur cette organisation secrète, fondée à l'image du Noble Order of the Knights of Labor américain, nous ne pouvons que renvoyer à la lecture d'un des plus grands livres de Maurice Dommanget, *La Chevalerie du travail française, 1893-1911*, Rencontre, Lausanne, 1967.

10. À ce propos, on lira « Pourquoi je démissionne du comité confédéral », la lettre de démission de Monatte récemment reprise dans *Agone*, 2006, n° 35/36, p. 273-277.

11. Lire le petit livre de Jacques Julliard, *Clemenceau, briseur de grève*, Julliard, 1965.

service auprès d'Émile Pouget, qui, toujours désireux de créer un quotidien syndicaliste de qualité, susceptible de rivaliser avec *L'Humanité* de Jaurès, lance *La Révolution* le 1er février 1909. L'expérience tourne court très vite, trop même, mais l'échec cinglant de l'aventure ne change rien à la conviction de Monatte qu'un quotidien est nécessaire à la bonne santé du syndicalisme et qu'il est en outre « parfaitement viable », à condition qu'il s'assure de ces bases solides qui avaient manqué au projet de l'ex-Père Peinard.

Si l'échec « piteux » de *La Révolution* lui a fait voir les difficultés inhérentes à la vie d'un quotidien, la disparition de *Pages libres*, absorbée par *La Grande Revue*, et les premiers signes d'essoufflement du *Mouvement socialiste*, abandonné par Georges Sorel et son disciple Édouard Berth, vont le convaincre – et convaincre ses amis, dont son jeune camarade Amédée Dunois, chargé des questions syndicales aux *Temps nouveaux* – de l'opportunité de créer une revue capable de former ces militants et propagandistes dont le syndicalisme révolutionnaire a tant besoin à un moment où, comme il le dira bien plus tard, le mouvement commençait à manquer de militants, « de bons militants ayant de la jugeote et de la flamme » [12]. Ce sera *La Vie ouvrière*, dont le premier numéro paraît le 5 octobre 1909 – presque trois ans, jour pour jour, après le congrès d'Amiens –, qui emprunte son titre à un ouvrage des frères Pelloutier (Fernand et Maurice), *La Vie ouvrière en France*, paru en 1900.

Bien qu'elle ne soit pas le porte-parole officiel de l'organisation ouvrière, *La Vie ouvrière* n'en reçoit pas moins l'appui de plusieurs des fédérations de la CGT qui animent son courant révolutionnaire, dont, entre autres, la Métallurgie, le « jeune syndicat » des Mineurs, les Cuirs et Peaux, la Bijouterie et le Bâtiment. Cependant, Monatte s'est adressé d'abord à deux hommes de confiance, Charles Guieysse et le vieux libertaire James Guillaume, l'animateur de la fameuse section jurassienne de la Première Internationale, qui lui ont apporté une aide financière non négligeable.

La Vie ouvrière, qui s'affiche d'emblée, et assez paradoxalement, comme une « revue d'action », affirme ce caractère œcuménique qui caractérise si bien le syndicalisme révolutionnaire français d'avant la Grande Guerre : « Les camarades qui se sont rencontrés autour de *La Vie ouvrière* ne

12. Les citations de Monatte sont tirées du dernier article signé de lui dans *La Révolution prolétarienne*, en décembre 1959 et janvier 1960, où, peu avant de mourir, il commémorait le cinquantenaire – un de plus – de la création de *La Vie ouvrière*.

partagent pas tous les mêmes opinions. Il en est qui appartiennent au parti socialiste et y militent activement ; d'autres consacrent tout leur temps et toute leur activité au mouvement syndical – c'est la majorité ; d'autres, enfin, sont anarchistes et ne s'en cachent nullement. Mais tous nous sommes unis sur le terrain syndicaliste révolutionnaire et nous nous proclamons nettement antiparlementaires. [13] »

Les premiers succès rencontrés par *La Vie ouvrière* n'ont cependant pas effacé le souvenir de l'échec de *La Révolution* et le projet d'un quotidien lié à la CGT mais sans en être un organe officiel va refaire surface très bientôt. Monatte fait partie du comité d'administration provisoire du quotidien et c'est lui qui est chargé de la circulaire d'appel aux syndicats. Soutenue elle aussi par quelques-unes des fédérations les plus représentatives du courant syndicaliste révolutionnaire, celle du Bâtiment au premier chef, *La Bataille syndicaliste* paraît enfin le 27 avril 1911.

Cependant, ici encore, les difficultés vont s'accumuler très vite et, après un violent affrontement entre Griffuelhes et Monatte, le premier se retire du journal pour ne plus y revenir, convaincu qu'il n'y a pas de place, en France, pour une publication de ce type. D'autres le suivront, à un moment où la crise au sein de la CGT – et de son courant révolutionnaire – bat son plein : c'est le cas d'Amédée Dunois, qui délaisse *La Bataille* pour le quotidien de Jaurès, à la « tribune syndicale » duquel Émile Pouget collabore déjà régulièrement. Après la démission de Griffuelhes, c'est l'équipe de la *VO*, Rosmer et Merrheim en tête, qui se charge également de faire vivre le quotidien syndicaliste. Mais, devant les difficultés pressantes auxquelles font face les deux publications, Monatte va choisir d'abandonner le conseil d'administration de *La Bataille* afin de mieux aider à l'animation de *La Vie ouvrière* [14], celle des deux publications à laquelle, à l'évidence, il tient le plus.

---

13. Extrait de la « Lettre familière aux 5 000 abonnés possibles », qui ouvre le premier numéro de la revue. De fait, malgré ses grandes qualités, la revue n'atteindra jamais un tel objectif et ne parviendra même pas aux 3 000 nécessaires à son bon équilibre financier.

14. Il ne rendra son tablier à la *VO* qu'à la fin de l'année 1921, une fois consommée la première scission au sein de la CGT. Quatre ans plus tard, en 1925, il lance *La Révolution prolétarienne*, revue « syndicaliste-communiste », puis « syndicaliste-révolutionnaire », à partir de 1930, quand son équipe et lui rompent tous les ponts avec le bolchevisme. Ce sera là sa dernière expérience éditoriale, et la plus longue aussi.

L'engagement dans la presse syndicaliste absorbe alors, et depuis quelques années déjà, toutes ses énergies militantes et paraît l'éloigner peu à peu des milieux libertaires, bien que, comme on l'a vu, il entretienne toujours des liens avec certaines grandes figures du mouvement. Colette Chambelland date son éloignement de l'anarchisme du congrès anarchiste international de 1907 à Amsterdam [15] – auquel il s'est rendu sur les instances d'Amédée Dunois et où il a croisé le fer avec Errico Malatesta à propos des relations entre l'anarchisme et le syndicalisme –, bien qu'elle n'en donne, hélas, que d'assez vagues explications, en se bornant à relever l'opposition de Monatte à l'anarchisme individualiste et à ses représentants, pour lesquels il ne ressent, dit-elle, « ni sympathie ni affinité [16] », une explication d'autant plus courte et peu satisfaisante que les préventions – pour ne pas dire la franche antipathie – de certains de ces anarchistes à l'endroit du syndicalisme ne sont pas, en 1907, une chose nouvelle. Il conviendrait ici, sans aucun doute, de pousser un peu plus avant l'analyse de Colette Chambelland, en se penchant de préférence sur la détérioration des liens de Monatte avec ces autres libertaires – parfois proches de l'équipe de l'hebdomadaire *La Guerre sociale* [17] – qui, contrairement à leurs coreligionnaires individualistes, sont « venus sincèrement, entièrement au syndicalisme » et amorcent à son égard ce « mouvement de repliement, de retraite » que Monatte signale, pour le regretter, dans *La Vie ouvrière* [18].

Toutefois, notre sentiment est qu'il faudrait chercher ailleurs que dans le domaine des relations personnelles et de faits purement psychologiques la raison profonde d'un éloignement qui, comme on vient de le voir, opère d'ailleurs dans les deux sens, Monatte prenant ses distances, peu à peu, à l'égard de l'anarchisme dans le même temps que certains de ses compagnons de la veille en font de même vis-à-vis du syndicalisme. En réalité, l'évolution de Monatte, fort similaire à celle qu'a suivie Émile

15. Sur le sujet, lire *Anarchisme & syndicalisme. Le congrès anarchiste international d'Amsterdam (1907)*, publié en 1997 par Nautilus et les Éditions du Monde libertaire.
16. Colette Chambelland, *Pierre Monatte, une autre voix syndicaliste*, L'Atelier/Éditions ouvrières, 1999, p. 39.
17. Hebdomadaire révolutionnaire fondé à la fin de l'année 1906 autour de Gustave Hervé par une équipe composée, pour l'essentiel, de socialistes « insurrectionnels » et de libertaires.
18. « Le congrès du Havre », *La Vie ouvrière*, 20 octobre 1912, p. 118.

Pouget avec quelques années d'avance, est probablement déjà *in nuce* dans la conception qu'ils se font tous deux des liens entre la doctrine anarchiste et le syndicalisme. Les réflexions faites par Pouget dans le compte rendu rédigé pour *Le Mouvement socialiste* [19] quelques semaines après la clôture des débats d'Amiens donnent une bonne clé pour comprendre le trajet suivi par Monatte après le congrès d'Amsterdam. Dans le très intéressant passage qu'il consacre aux relations entre l'anarchisme et le syndicalisme – une réflexion rendue nécessaire par les attaques portées par les guesdistes mais aussi par plusieurs leaders syndicalistes du courant réformiste de la centrale ouvrière contre la mainmise des « anarchistes » sur la CGT –, où Pouget relève les motifs pour lesquels de nombreux libertaires sont allés au syndicalisme, on peut aussi trouver la raison pour laquelle nombre d'entre eux s'en sont progressivement écartés. On nous autorisera à en extraire les lignes suivantes, particulièrement significatives : « La critique que font du parlementarisme les libertaires, écrit-il, leur horreur de la conquête des pouvoirs publics, ils la trouvaient dans les syndicats, non sous une forme combative, mais sous forme d'indifférence : les syndicats n'étaient pas antiparlementaires, mais, très nettement, ils se manifestaient *a-parlementaires*. […] De plus, les fins révolutionnaires poursuivies par les syndicats s'identifient avec l'idéal anarchiste. Le fédéralisme économique qu'ils entrevoient comme devant s'épanouir sur les ruines de la centralisation étatiste et capitaliste, avec des groupements de production, de circulation et de répartition pour base sociale, […] qu'est-il, sinon le communisme libertaire ? [20] »

Dans la mesure où, aux yeux de Pouget – qui exprime ici, probablement, un sentiment répandu chez de nombreux libertaires, à commencer par le Monatte du congrès d'Amsterdam –, le syndicalisme intègre le meilleur de l'anarchisme et son aspect le plus pratique, il était assez logique que, pour nombre de ses coreligionnaires comme pour lui, l'engagement syndical se suffise à lui-même et rende inutile leur activité au sein des petits groupes de propagande. Une évolution au fond assez similaire à celle qu'ont connue les autres fondateurs du syndicalisme grève-généraliste, les socialistes révolutionnaires de la faction allemaniste.

---

19. Lire *supra*, note 4, p. 216.
20. Émile Pouget, *1906. Le Congrès syndicaliste d'Amiens*, Éditions CNT-RP, 2006, p. 101-102.

Si, au lendemain des débats d'Amiens, Monatte pouvait encore nier – à juste titre, il nous semble – l'existence d'une quelconque rupture entre « syndicalistes anarchistes » et « syndicalistes tout court » [21], il va cependant s'écarter, presque insensiblement, des positions des premiers pour adopter celles des seconds avant d'entamer un voyage sans retour qui, à partir de la révolution d'Octobre, l'entraînera, à l'instar de nombre de syndicalistes révolutionnaires d'avant 1914, dans le giron du mouvement communiste. Dès lors, c'est une tout autre histoire qui commence pour lui, solidaire – durant quelques années, du moins – de celle d'une partie du mouvement ouvrier français.

Nous parlions plus haut des similitudes entre le parcours de Monatte et celui de Pelloutier. Hormis le goût ou la répulsion de l'un et de l'autre pour les postes de responsabilité, il est encore une différence notable entre les deux hommes. Si la vie fut chiche avec l'admirable animateur de la FBT, disparu en 1901 à l'âge de 34 ans, elle eut au moins l'élégance de l'abandonner à un moment où le syndicalisme révolutionnaire – ou « grève-généralisme », pour le dire avec l'expression créée par ses détracteurs guesdistes – était encore en plein essor et riche encore de toutes ses promesses. Plus généreuse avec Monatte, elle lui concéda cependant ce triste privilège de voir se déliter peu à peu les énormes espérances dont le syndicalisme était encore porteur en 1906, au cours d'un processus qui, après la faillite de l'été 1914 et la révolution d'Octobre, fut comme une revanche des « vaincus » du congrès d'Amiens, la CGT s'orientant majoritairement vers le plus plat des réformismes ou vers un néo-guesdisme – auquel *nolens volens* participa Monatte lui-même – qui, en matière de subordination politique du mouvement syndical, dépassa de très loin tout ce qu'avaient pu désirer, et même imaginer, les guesdistes du début du XXe siècle.

21. Voilà ce qu'écrivait Monatte à la fin du congrès d'Amiens, en réaction aux jugements de Pierre-Marius André, un journaliste de la tendance guesdiste : « Certain socialiste a voulu remarquer qu'une prétendue scission s'était manifestée au cours du congrès entre les syndicalistes anarchistes et les syndicalistes tout court. Regardez de plus près, citoyen André, et vous verrez que de scission il n'y en a pas, il n'y en a jamais eu que dans votre imagination ou dans votre désir. L'inaction pourrait délier les efforts ; mais, tant qu'il y aura action dans le sens indiqué par le congrès d'Amiens après le congrès de Bourges, […] les syndicalistes anarchistes ne bouderont pas à la tâche. » (*Les Temps nouveaux*, 3 novembre 1906)

Le temps qui s'est écoulé depuis 1906 n'est pas passé en vain et c'est un Monatte fort d'une longue et amère expérience – où les échecs ont été plus nombreux, à l'évidence, que les succès [22] – qui revient sur un événement dont il est d'autant plus difficile de prendre l'exacte mesure en 1956 qu'il ne reste alors rien, ou presque, de l'inspiration du congrès d'Amiens dans le mouvement syndical français : son courant principal, lié au « communisme » stalinien, a tourné le dos à l'idée d'indépendance du syndicalisme à l'égard des partis – un des points majeurs de la « charte » votée en 1906 –, et le courant minoritaire qui s'en réclame encore n'en retient que cela, au détriment de l'esprit révolutionnaire qui inspire la motion rédigée par Victor Griffuelhes et Émile Pouget.

Particularité du syndicalisme révolutionnaire à la française, qui n'aurait pas existé sans l'apport des anarchistes et de l'« esprit libertaire » mais qui fut cependant l'« œuvre commune de militants ouvriers venus de tous les camps socialistes, de tous les horizons révolutionnaires ». Refus de réduire le riche contenu doctrinal de la motion votée à Amiens à la seule mention de l'indépendance du syndicalisme à l'égard des partis politiques. Et, enfin, vision du congrès comme point culminant d'une marche entamée longtemps avant par le mouvement syndicaliste, « dix à vingt ans peut-être » [23] : une fois parvenu là commence l'irrémédiable descente dont Monatte voit le début en 1910, avec l'affaire de la Maison des fédérations, et qui, de secousse en secousse, va le mener au désastre de l'été 1914. Ce sont là, brièvement résumées et extraites de l'évocation précise des faits et des hommes de 1906 – au passage : il y a encore très peu de femmes dans

22. « Son soutien enthousiaste à la Révolution russe, son adhésion moins enthousiaste au parti communiste, son impossibilité à retrouver la voie de l'indépendance syndicale, sont pour lui des échecs. » (Colette Chambelland, *Pierre Monatte, une autre voix syndicaliste*, *op. cit.*, p. 184)

23. Cette vision du sens du congrès d'Amiens et de la résolution qui en est issue va complètement à l'encontre, est-il besoin de le dire, de celle de tous ces analystes d'obédiences diverses – communistes, socialistes et même certains anarchistes – qui, à l'instar des guesdistes de l'époque, veulent voir à tout prix dans la motion issue du congrès de 1906 une atténuation, un affadissement voire une rupture avec l'orientation précédente de la centrale ouvrière. Sur ce point, Monatte reste attaché à l'interprétation qui était la sienne – ainsi que celle de tous les représentants du courant révolutionnaire de la CGT – à l'époque du congrès. Sur les interprétations suscitées par le congrès et sa motion finale, nous renvoyons à notre introduction au livre *1906. Le Congrès syndicaliste d'Amiens*, *op. cit.*, p. 39-43.

le syndicalisme français des « temps héroïques » –, les principales leçons que nous retiendrons, pour notre part, d'un texte qui va bien au-delà de ce que suggère son titre et repose sur une connaissance et une compréhension intimes du syndicalisme français d'avant 1914.

En présentant aux lecteurs d'aujourd'hui ces « Souvenirs » – que nous avons fait précéder du texte de la « charte » d'Amiens –, nous espérons contribuer à mieux leur faire connaître [24] un événement dont le centenaire fut certes assez modestement fêté en 2006 – peut-être plus, à tout prendre, que ne l'avait été son cinquantenaire –, mais qui n'en demeure pas moins très emblématique de la brève, et passionnante, histoire du syndicalisme révolutionnaire français. Ces textes inciteront peut-être les lecteurs – c'est du moins notre espoir – à étudier plus à fond, et pour leur compte, un mouvement qu'on a trop souvent considéré comme une sorte de maladie infantile ou de péché de jeunesse appelé, comme naturellement, à être « intégré » et « dépassé » par ce qui viendrait après alors qu'il fut une tentative cohérente et originale de mettre sur pied un véritable socialisme ouvrier.

MIGUEL CHUECA

24. Nous nous sommes déjà employés à cette tâche dans les pages de la présente revue, avec la publication du texte « La grève générale révolutionnaire (Réponse à Jaurès) », signé de la Commission de propagande de la grève générale de la CGT (*Agone*, « Le syndicalisme et ses armes », 2005, n° 33, p. 175-201).

Motion présentée par Victor Griffuelhes à l'issue du congrès d'Amiens, dite "Charte" d'Amiens

Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la Confédération générale du travail, disant :
"La Confédération générale du travail groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat."
Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.
Le Congrès précise par les points suivants cette affirmation théorique :
Dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicat poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme : il prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale.
Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation de salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.
Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.
En ce qui concerne les organisations, le congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale.

Souvenirs

Il y aura bientôt cinquante ans que se tint le congrès confédéral d'Amiens. Il se déroula du 8 au 16 octobre 1906 [1]. La résolution qui y fut adoptée est restée connue sous le nom de « Charte d'Amiens ».

Je viens de relire le compte rendu officiel publié à l'époque, il m'a paru bien froid. Comment les historiens parviendraient-ils, à sa seule lecture, à reconstituer la signification d'un tel congrès ? Les militants ouvriers d'aujourd'hui, guère mieux.

D'où l'utilité pour les survivants d'Amiens de rassembler leurs souvenirs. Combien restons-nous encore ? Difficile à dire. Mais il y en a sûrement une ou deux douzaines.

Suis-je entraîné à accorder à ce congrès trop d'importance ? C'est le premier congrès confédéral auquel j'ai assisté. J'avais vingt-cinq ans. J'y intervins peu, mais je le suivis avec une passion que je n'ai ressentie dans guère d'autres congrès depuis.

Il est incontestable que le congrès d'Amiens fait date dans le mouvement ouvrier de ce pays. Il est situé sur une hauteur que nos syndicats mirent dix à vingt ans, plus peut-être, à gravir [2]. Ensuite ce fut la descente, jusqu'à l'éclatement de la guerre de 1914-1918. Depuis, que d'événements ! Une Deuxième Guerre mondiale. La révolution russe, la révolution espagnole, la révolution chinoise.

Pour comprendre la signification exacte du congrès d'Amiens, il faut se reporter assez loin en arrière. Il constitue en fait le couronnement de la

1. Le congrès d'Amiens proprement dit se tient du 8 au 13 octobre dans le préau de l'école de garçons du quartier Noyon. Une fois ses travaux conclus, il est suivi, les 15 et 16 octobre, de la conférence des Bourses du travail, selon les règles établies à l'issue du congrès de Montpellier de 1902, qui vit la fusion des deux organisations syndicalistes concurrentes, la FBT et la CGT. [Toutes les notes sont de la rédaction.]

2. Sur l'histoire du mouvement syndical à la fin du XIXe siècle, on se reportera à l'*Histoire des Bourses du travail* de Fernand Pelloutier (Phénix, 2001) et au chef-d'œuvre de Maxime Leroy, *La Coutume ouvrière* (Éditions CNT-RP, 2007), qui prolonge l'étude de Pelloutier jusqu'à la première décennie du XXe siècle.

lutte contre le millerandisme [3]. Une longue lutte caractérisée ainsi par Griffuelhes dans son intervention au congrès : « Le millerandisme a tenté de domestiquer le mouvement syndical, mais il n'y est pas parvenu. L'explosion de vitalité de la CGT résulte de ces événements. Il y eut une coalition d'anarchistes, de guesdistes [4], de blanquistes [5], d'allemanistes [6] et d'éléments divers pour isoler du pouvoir les syndicats. Cette coalition s'est maintenue : elle a été la vie de la Confédération. Or le danger existe encore. Il y a toujours des tentatives pour attirer le pouvoir les syndicats. »

En 1902, le congrès confédéral de Montpellier avait réalisé l'unité ouvrière en englobant dans une même organisation la Fédération des Bourses du travail [7] et la CGT d'alors, créée à Limoges en 1895, mais qui n'avait pas pris son élan [8].

---

3. L'entrée de Millerand dans le gouvernement Waldeck-Rousseau en tant que ministre du Commerce et de l'Industrie, au côté du général Galliffet, un des massacreurs de la Commune, lui valut une critique en règle de très nombreux socialistes, guesdistes et vaillantistes en tête. Elle est une des raisons qui expliquent du reste l'échec des premières tentatives de réunification des factions socialistes tentées avant 1905, l'année de la création de la SFIO.

4. Ex-anarchiste, Jules Guesde – de son vrai nom Jules Bazile (1845-1922) – fonde, en compagnie de Paul Lafargue, le parti ouvrier de France (POF), premier parti qui se soit réclamé de l'enseignement de Marx. D'abord partisan de la voie insurrectionnelle vers le socialisme, il se convertit rapidement au socialisme parlementaire.

5. Les blanquistes – ou vaillantistes, du nom du dirigeant le plus connu de cette faction socialiste, Édouard Vaillant – sont parmi les animateurs du syndicalisme révolutionnaire de la fin du XIXe siècle. Ils participent à la création de la FBT, conçue pour faire pièce à une FNS (Fédération nationale des syndicats) inspirée par les guesdistes, et sont massivement présents à la fondation de la CGT en 1895. Victor Griffuelhes, le secrétaire général de la CGT à Amiens, vient de leurs rangs.

6. En référence au typographe Jean Allemane (1843-1935), qui, ayant participé à la Commune, est condamné et déporté en Nouvelle-Calédonie. Amnistié en 1880, il milite dans les rangs de la Fédération des travailleurs socialistes de France (FTSF) inspirée par Paul Brousse ; puis il impulse la création du parti ouvrier socialiste révolutionnaire (POSR), de tendance fédéraliste, qui mise plus sur la grève générale que sur l'action politique pour instaurer le socialisme. Les militants allemanistes sont parmi les principaux fondateurs du syndicalisme révolutionnaire.

7. La FBT est fondée en février 1892 à Saint-Étienne. Succédant à deux blanquistes, Bernard Besset puis Rieul Cordier, Fernand Pelloutier est nommé secrétaire général de l'organisation ouvrière grève-généraliste, qui connaît, grâce à lui, un élan remarquable.

8. La création de la CGT a lieu un an après le congrès corporatif de Nantes, où

En 1904, le congrès confédéral de Bourges enregistrait la victoire des révolutionnaires sur les réformistes après une vive lutte sur le problème de la représentation proportionnelle [9]. Il décidait en outre un vaste mouvement pour les huit heures à la date du 1er mai 1906.

Enfin en 1906, devant une attaque menée par les socialistes guesdistes [10], par ceux du Nord plus particulièrement, le congrès d'Amiens repoussait tout accord avec le parti socialiste, proclamait que le syndicat était le groupement ouvrier essentiel et que le syndicalisme entendait mener à lui seul la double tâche journalière et d'avenir, réformiste et révolutionnaire. Par la mise en pratique de l'action directe, la suppression des bureaux de placement avait été réalisée ; de là devait naître la décision de Bourges en faveur des huit heures. Quant à l'avenir, le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, deviendrait le groupement de production et de répartition, la révolution sociale étant associée à l'idée de grève générale [11].

On n'a longtemps retenu de la résolution d'Amiens que le refus de tout lien avec les partis politiques et les sectes [12]. C'était en fausser l'esprit. La

~~les partisans de la grève générale l'ont em~~porté, une fois de plus, sur les guesdistes, lesquels se sont retirés du congrès. Ceux-ci restent à la tête de la FNS, qui ne survivra pas longtemps à la scission, pendant que les premiers vont fonder la Confédération générale du travail en septembre 1895 à Limoges. Mais, victime du dynamisme de la FBT, la CGT végète jusqu'à la mort de Pelloutier, en 1901, et n'est relancée qu'à la fin de la même année, avec l'accession de Griffuelhes au secrétariat général.

9. Le débat sur la représentation proportionnelle a été lancé à Bourges par le secteur réformiste ou modéré de la CGT, qui souhaitait que les fédérations aient, dans les congrès, un poids en accord avec leur importance numérique respective, contrairement aux porte-parole du courant révolutionnaire, qui voyaient de nombreux dangers dans le principe de la représentation proportionnelle.

10. La proposition du Textile, défendue par Victor Renard au cours de la séance du 11 octobre au soir, se concluait par les mots suivants : « Le comité confédéral est invité à s'entendre toutes les fois que les circonstances l'exigeront, soit par des délégations intermittentes ou permanentes, avec le conseil national du parti socialiste pour faire plus facilement triompher ces principales réformes ouvrières. »

11. Ici, Monatte ne fait que citer le contenu de la résolution d'Amiens et, en particulier, les deux points par lesquels ses auteurs réaffirmaient l'orientation nettement anti-étatique du courant révolutionnaire de la CGT : la grève générale – et non la conquête des pouvoirs publics par l'insurrection ou par les urnes – comme moyen par excellence pour la classe ouvrière d'instaurer un régime d'égalité et de liberté, et la gestion de l'économie par les producteurs eux-mêmes.

12. Dans la circulaire « Aux travailleurs de l'industrie textile », lue par Dhooghe

résolution commençait par une reconnaissance de la lutte de classe et concluait ainsi : « Afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes [13] qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale. »

La coalition de militants divers dont parlait Griffuelhes avait dégagé de son expérience une conception nouvelle, le syndicalisme révolutionnaire.

On peut se demander si l'appellation d'anarcho-syndicalisme [14], utilisée dans un but de polémique par la social-démocratie, de droite et de gauche, par les social-démocrates allemands comme par les bolcheviks, est bien fondée. Regardez la formation du bureau confédéral d'alors : la CGT de 1906 avait comme secrétaire général Victor Griffuelhes [15], venu des blanquistes ; comme secrétaire adjoint Luquet [16], venu des guesdistes ;

~~au cours de la séance du 11 octobre 19~~06 au soir, on trouve déjà cette fameuse allusion aux « partis et sectes » qu'on retrouvera dans le texte de la « charte » d'Amiens et qui a été la cause de tant d'interprétations. Il n'est pas exclu que le mot de « secte » utilisé par le libertaire Dhooghe vise en priorité la faction guesdiste de la SFIO, que la réunification de 1905 n'a pas fait disparaître. « Il faudra montrer, écrit Dhooghe, que, s'il y a, dans la fédération textile, des syndicats politiciens, il en reste cependant qui veulent rester "syndicalistes" et indépendants de toute secte comme de tout parti. » (*1906. Le Congrès de la Charte d'Amiens*, Éditions de l'Institut CGT d'histoire sociale, 1983, p. 264)

13. Sur ce thème, lire notre introduction à *1906. Le Congrès syndicaliste d'Amiens, op. cit.*, p. 34-39.

14. Les premiers utilisateurs de ce mot, en France, ont été – à notre connaissance – les responsables du quotidien *Le Réveil du Nord*, farouches adversaires du syndicalisme révolutionnaire, qui, dès 1907, dénoncent les « anarcho-syndicalistes parisiens », qu'ils accusent de vouloir fomenter des troubles dans le Nord.

15. Cordonnier de profession, militant blanquiste, Victor Griffuelhes (1874-1922) est présent au congrès socialiste de 1899 à la salle Japy. La même année, il est nommé secrétaire de l'Union des syndicats de la Seine puis, en 1900, secrétaire de la fédération des Cuirs et Peaux. Il est appelé au secrétariat général de la CGT en septembre 1901. Emprisonné quelques mois à la suite des heurts sanglants qui ont lieu l'été 1908 à Villeneuve-Saint-Georges, il quitte son poste de secrétaire général en 1909, collabore à la feuille syndicaliste révolutionnaire *L'Action directe* puis travaille au lancement du quotidien *La Bataille syndicaliste*.

16. Secrétaire de la fédération des Coiffeurs en 1898, Alexandre Luquet (1874-1930) mène campagne pour la semaine de huit heures et le repos hebdomadaire. Secrétaire adjoint de Griffuelhes dès 1903, il le remplace pendant que celui-ci est

comme trésorier Albert Lévy [17], venu des allemanistes. Certes l'apport d'anarchistes comme Fernand Pelloutier [18], mort en 1901, qui avait si fortement marqué la Fédération des Bourses, ou celui de Pouget [19], alors rédacteur de *La Voix du peuple*, l'hebdomadaire confédéral, ou celui encore d'Yvetot [20], secrétaire de la Section des Bourses, sont loin d'être négligeables. Point négligeable non plus certainement l'esprit libertaire dans son effort vers la culture de soi-même et vers l'action individuelle, ce qui explique pour une part le rôle joué par ce qu'on a appelé les « minorités

emprisonné après les événements de Villeneuve-Saint-Georges.

17. Employé, venu des rangs de l'allemanisme, Albert Lévy (1871-1926) est trésorier de la FBT puis de la CGT. En 1906, il fait partie du comité confédéral de l'organisation ouvrière.

18. Fernand Pelloutier (1867-1901) collabore très jeune à *La Démocratie de l'Ouest* puis à *L'Ouest républicain*, où il côtoie Aristide Briand. Passé au socialisme, il adhère au parti ouvrier français de Guesde avant de se séparer de ce dernier sur le sujet de la grève générale. Il s'oriente alors vers l'anarchisme et appuie, avec sa fameuse *Lettre aux anarchistes*, l'entrée de ces derniers dans les syndicats. Délégué de la Bourse du travail de Nantes, il participe lui-même au mouvement syndicaliste en formation. D'abord secrétaire adjoint de la FBT, fondée en 1892, il accède en 1895 au secrétariat général de l'organisation ouvrière et publie, la même année, la brochure *Qu'est-ce que la grève générale ?* Il est présent au congrès socialiste international qui se tient à Londres en 1896, au sein d'une délégation française qui comprend de nombreux anarchistes.

19. Anarchiste, Émile Pouget (1860-1931) participe très tôt à l'action syndicale. Il fait paraître la fameuse publication *Le Père Peinard* à partir de 1889. Exilé à Londres, il y découvre certaines méthodes du *trade-unionisme*, qu'il popularisera plus tard au sein du syndicalisme français. En 1906, il est, en tant que secrétaire de la Section des fédérations, l'alter ego de Griffuelhes. Propagandiste de premier ordre, il dirige *La Voix du peuple* et contribue à l'animation des campagnes de la CGT contre les bureaux de placement, pour la journée de huit heures ou encore pour le repos hebdomadaire. Auteur de très nombreux articles dans la presse syndicaliste et socialiste, collaborateur au *Mouvement socialiste*, on lui doit aussi quelques importantes brochures sur la doctrine et la pratique du syndicalisme révolutionnaire.

20. Typographe de métier, anarchiste, Georges Yvetot (1868-1942) succède à Pelloutier à la tête de la FBT à la mort de celui-ci. Après la fusion de 1902, il est confirmé au poste de secrétaire à la FBT et devient donc, aux côtés de Griffuelhes et Pouget, un des trois secrétaires de la CGT. Antimilitariste convaincu, il participe aux activités de la section française de l'Association internationale antimilitariste (AIA). À l'issue du congrès d'Amiens, il propose – selon l'usage établi dans les congrès ouvriers de l'époque – une motion qui demande l'intensification

agissantes ». Mais il n'est pas téméraire d'avancer que le syndicalisme révolutionnaire a bien été l'œuvre commune de militants ouvriers venus de tous les camps socialistes, de tous les horizons révolutionnaires. Instinctivement une nouvelle génération ouvrière reprenait, retrouvait, à la lumière de sa propre expérience, la formule essentielle lancée par la Ier[e] Internationale quarante ans auparavant : « L'émancipation des travailleurs ne peut être l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes. »

C'est à ma participation à la grève des mineurs de mars-avril 1906 [21] et à mon inculpation dans l'« affaire du complot [22] » que je dus d'être désigné par mon syndicat comme délégué au congrès d'Amiens. Sans me prévenir, Villeval [23], le secrétaire du syndicat des Correcteurs, en fit la proposition au conseil syndical ou à l'assemblée générale, je ne me souviens plus. La grève des mineurs et le complot ne manqueraient pas de venir sur le tapis, ma présence au congrès était nécessaire. Certes, je comptais bien me rendre à Amiens, mais je ne voyais pas mon syndicat désigner un autre délégué que Villeval, dont l'intervention au congrès précédent, celui de Bourges, avait été utile et remarquée. J'obtiendrais certainement quelque autre mandat, soit chez les mineurs, soit ailleurs. Il m'en vint un, en effet, sur lequel je ne comptais pas vraiment. Celui de l'important syndicat des Marins du commerce de Marseille. Son secrétaire, le camarade Réaud, que je ne connaissais pas, avait été frappé par mes articles des *Temps nouveaux* [24] d'avant le congrès, il m'avait fait désigner par son syndicat comme délégué.

~~de la propagande antipatriotique et anti~~militariste.

21. Il s'agit de la grève qui suit la catastrophe de Courrières [lire *infra*, note 33, p. 237].

22. Lire *infra*, p. 238.

23. Venu de l'anarchisme, Albin Villeval (1870-1933) est en 1906 à la tête du syndicat des Correcteurs, d'inspiration syndicaliste révolutionnaire, opposé à la direction réformiste de la fédération du Livre.

24. Parmi les articles de Monatte parus dans cette publication avant le congrès d'Amiens, on citera « Le complot », « Le député socialiste ventriloque », « Le parti socialiste et la Confédération », « Parti socialiste et syndicats », « Aide et étranglement », « Dirigeants et militants », « L'unité minière ». L'hebdomadaire *Les Temps nouveaux*, qui succède à *La Révolte*, est une des principales publications libertaires françaises du début du XX[e] siècle. Animée par Jean Grave, elle est plus favorable à l'activité des anarchistes dans les syndicats que *Le Libertaire*. La « tendance » syndicaliste libertaire s'y exprime régulièrement dans ses colonnes, par

Les débats du congrès d'Amiens devaient être dominés par deux grands faits : 1° le mouvement pour les huit heures du 1er mai 1906 précédé par la grève des mineurs du Pas-de-Calais et du Nord, consécutive à la catastrophe de Courrières ; 2° la réalisation de l'unité socialiste l'année d'avant [25], qui avait fait espérer aux éléments guesdistes qu'il allait être possible de réaliser en France l'alliance entre le parti socialiste et le mouvement syndical qui était de règle dans les pays étrangers où le mouvement ouvrier subissait l'influence social-démocrate.

Une autre question, l'antimilitarisme et la grève générale en cas de guerre, figurait à l'ordre du jour, mais les discussions passionnées sur le rapport moral, puis sur les rapports entre les syndicats et les partis politiques ayant absorbé beaucoup de temps, elle ne provoqua pas de débat et fut sanctionnée par un simple vote [26].

Dès l'arrivée à Amiens, on put constater que la proposition du Textile n'avait pas mordu sur les syndicats de province. De toutes parts, on signalait une nette hostilité à son égard. Pourtant, que feraient les éléments réformistes qui avaient, deux ans auparavant, à Bourges, mené une si vive lutte contre le bureau confédéral révolutionnaire, à propos de la représentation proportionnelle ? Réformistes à la Keufer [27] et guesdistes à la Renard [28] s'associeraient-ils ? C'était peu probable, mais ce n'était pas impossible. Plus vraisemblablement, les premiers formeraient une tendance à part. Un autre point d'interrogation se posait. Parmi les éléments de la majorité révolutionnaire de Bourges on comptait pas mal de

~~l'entremise de Paul Delesalle, d'Amédée~~ Dunois et de Pierre Monatte.

25. Après l'échec des tentatives précédentes, dont le congrès général des organisations socialistes françaises, tenu en décembre 1899 à la salle Japy, les diverses factions socialistes se rassemblent enfin en avril 1905, à la salle du Globe, à Paris.

26. Contrairement à la résolution présentée par Griffuelhes, la motion antimilitariste d'Yvetot ne rallie qu'une majorité relative, de nombreux syndicalistes révolutionnaires – dont Monatte – ayant refusé de voter un texte qui leur paraissait aller à l'encontre de la neutralité proclamée dans la résolution adoptée le matin même.

27. Secrétaire général de la fédération française des travailleurs du Livre (FFTL) de 1884 à 1920, Auguste Keufer (1851-1924) est parmi les fondateurs de la CGT en 1895. Membre de l'école positiviste, il participe aussi, en 1906, au congrès du « Sillon » de Marc Sangnier.

28. Né en 1864, ouvrier du textile, socialiste de tendance guesdiste, Victor Renard est élu secrétaire de la fédération du Textile en 1903, un an après l'entrée des syndicats du Textile du Nord à la CGT. Malgré l'échec d'Amiens, il propose à nouveau, au congrès du Havre (1912), l'instauration de liens permanents entre

membres du parti socialiste. N'y aurait-il pas du flottement parmi eux ? Le syndicat des Mineurs de Montceau, par exemple, était un cas type. Bouvert, le député socialiste de la région, aurait-il essayé de retourner ses camarades du syndicat ? Merzet [29], le militant syndicaliste, était là, toujours solide. Il devait d'ailleurs apposer sa signature au bas du texte présenté au congrès par Griffuelhes quelques jours après. L'expérience des deux grèves des mineurs de Montceau, celle de 1900 et celle de 1901, avait marqué ce syndicat pour toujours, pour longtemps au moins.

Le congrès s'ouvrait naturellement par l'examen du rapport moral. Deux questions tranchèrent tout de suite : le mouvement pour les huit heures et le secrétariat international des syndicats.

On se rappelle – se le rappelle-t-on vraiment ? – comment le mouvement pour les huit heures avait été décidé à Bourges. Il y avait eu quelque surprise dans le congrès quand le rapporteur de la commission des huit heures était venu présenter son rapport. Une surprise même pour le bureau confédéral qui ne s'attendait guère à pareille proposition. Le rapporteur, Dubéros, était un jeune militant des coiffeurs parisiens. Il appartenait à l'équipe de militants qui avaient mené dans leur corporation la lutte contre les bureaux de placement et qui avaient enlevé le morceau. Pourquoi ne pas appliquer aux huit heures, pensaient-ils, la même méthode ? Voilà assez longtemps que les manifestations du 1er mai se poursuivaient sans résultat [30]. Depuis 1890, chaque année, pétitions et démarches auprès des mairies et des préfectures se répétaient sans résultat. Il fallait changer de tactique. Des partisans de l'action directe se devaient de prendre exemple sur le mouvement de 1886 des *trade-unions* américaines. À telle date, les travailleurs refuseraient de travailler plus de huit heures. Cet exemple américain, depuis des années, Pouget lui consacrait le numéro spécial du 1er mai de *La Voix du peuple*. Le souvenir des martyrs de Chicago était entré dans la légende ouvrière. La commission des huit heures du congrès de Bourges proposait qu'à partir du 1er mai 1906 les ateliers et les usines soient abandonnés une fois la huitième heure faite.

~~la CGT et la SFIO.~~

29. Ouvrier mineur, syndicaliste et socialiste, secrétaire du syndicat des Mineurs de Montceau-les-Mines en 1899, Étienne Merzet (1869-1934) rompt avec la fédération conduite par Basly et Lamendin et fait adhérer les mineurs montcelliens à la CGT. Secrétaire du l'union fédérative des Mineurs en 1904, il restera cependant éloigné des « broutchoutistes » du « jeune syndicat ».

30. Lire Maurice Dommanget, *Histoire du Premier Mai* (1953), Le Mot et le reste,

La proposition de la commission trouva immédiatement un défenseur en Pouget. Il l'appuya devant le congrès. Plus encore peut-être auprès de ses camarades du bureau confédéral, un peu effrayés par la lourde charge et les risques du mouvement envisagé.

Pendant un an et demi, la propagande avait été menée, à grand renfort d'affiches, de réunions, de brochures [31]. Les difficultés n'avaient pas manqué, au premier rang l'opposition des réformistes. Le Livre avait décidé de revendiquer les neuf heures au lieu des huit heures. D'autres réclamaient une réduction de travail sans parler des huit heures. Chez les mineurs, une vieille proposition de loi avait fini par être déterrée, les neuf heures allaient être appliquées, assurait-on. La classe ouvrière dans son ensemble s'ébranlerait-elle ? Quitterait-elle le travail le 1er mai 1906, une fois effectuées les huit heures, comme le demandait la résolution de Bourges ?

Pour la presse bourgeoise, il ne s'agissait pas seulement d'un mouvement de réduction du temps de travail. Le grand quotidien réactionnaire du moment, *L'Écho de Paris*, mena six mois durant une violente campagne pour faire accroire que c'était la Révolution qui était en vue. Cette campagne porta sur les bourgeois parisiens ; beaucoup accumulèrent les provisions dans leurs caves ; d'autres quittèrent la capitale avant le 1er mai. L'émotion était grande dans l'armée. Un officier, le lieutenant Tisserand-Delange, croyant que la Révolution était là, se rendait à une réunion à la Bourse du travail de Paris, la veille du 1er mai, pour déclarer que, s'il recevait l'ordre de tirer sur les travailleurs, il n'exécuterait pas cet ordre. Depuis bien longtemps Paris n'avait pas vécu dans une pareille atmosphère [32].

Or voilà que la catastrophe de Courrières, avec ses 1 200 victimes, venait déclencher une grève des bassins miniers du Pas-de-Calais et du Nord [33]. Le manque de charbon risquait d'amener l'arrêt de nombreuses industries.

2006.

31. Sur l'effort mené par la CGT autour de la campagne des huit heures et l'importance du rôle joué par Émile Pouget, l'animateur de *La Voix du peuple*, lire « Pouget, l'âme de l'agitation », *in ibid.*, p. 274-276.

32. Lire « La grande peur », *in ibid.*, p. 280-283.

33. En mars 1906, un coup de grisou provoque la mort de 1 200 mineurs dans le puits de Courrières. Dès le 16 mars, 40 000 mineurs sont en grève. Le 17, Monatte fait paraître un article de deux pages dans *Les Temps nouveaux* sous le titre « Un crime capitaliste : Courrières ». La CGT l'envoie sur place afin de seconder Benoît Broutchoux et l'équipe du « jeune syndicat ». L'activité de ces derniers leur vaudra de très violentes attaques de la part des dirigeants du « vieux syndicat »,

Gros problème pour Clemenceau, nouveau ministre de l'Intérieur dans un cabinet Sarrien. Il recourut à tous les moyens pour terminer cette grève avant la fin avril. Mais les compagnies minières, habituées à la résistance contre leurs ouvriers, n'entendaient pas céder. Un vaste coup de filet fut jeté sur les militants du jeune syndicat des Mineurs et sur un certain nombre de jeunes du vieux syndicat. Cela ne suffisant pas, Clemenceau, se faisant jouer par la Sûreté nationale, lança une ridicule histoire de complot, où les militants de la CGT apparaissaient associés à des bonapartistes pour créer des troubles. Les documents établissant cette association auraient été découverts au cours d'une perquisition à mon domicile de Paris après mon arrestation à Lens dans le large coup de filet d'après le 20 avril [34]. J'aurais reçu des fonds d'un bonapartiste pour fomenter les troubles du Nord : de là les conflits entre la troupe et les grévistes en plusieurs endroits et l'incendie de la maison de M. Reumeaux, le directeur de la Compagnie de Lens. Pendant que la presse se gargarisait de ces révélations, j'étais en cellule à la prison de Béthune, ignorant tout ce qui m'était imputé. C'est seulement lors de mon premier interrogatoire, retardé à plaisir, que mon avocat, Ernest Lafont [35], m'apprit de quoi il était question : « Vous n'avez pas l'air de vous douter que vous êtes accusé de complot et d'avoir touché 70 000 francs d'un comte Durand de Beauregard [36] ? — Vous voulez rigoler ? — Mais pas du tout. » Comment aurais-je pu m'en douter ? J'étais au régime de droit commun, dans une cellule de la prison de Béthune, ne recevant pas de visites et ne voyant pas les journaux. Passe pour moi, mais Griffuelhes et Lévy, le secrétaire et le trésorier de la CGT, avaient aussi été

~~Basly et Lamendin, et du quotidien *Le Réveil du Nord*~~.

34. Sous le titre « Un complot clérical », *Le Réveil du Nord* annonçait, dans son numéro du 28 avril, les perquisitions opérées au siège de la CGT, du journal *La Croix* et au domicile de militants royalistes. Il assurait que « d'importants documents » avaient été saisis « chez l'amiral de Cuverville et le broutchouteux Monatte ». Le lendemain, le même journal affirmait : « Les documents saisis ne laissent plus de doutes sur l'existence de relations déjà anciennes entre les champions de la monarchie et les meneurs anarchistes qui s'efforcent un peu partout de changer en émeute les manifestations pacifiques de la classe ouvrière. »

35. Militant de la SFIO (parti socialiste unifié), Ernest Lafont (1879-1946) représente, en 1906, avec André Morizet et Hubert Lagardelle, la tendance syndicaliste ; il collabore régulièrement à la revue animée par ce dernier, *Le Mouvement socialiste*.

36. Le comte Durand de Beauregard était un des organisateurs de la résistance aux inventaires dans les églises de Paris, menés en application de la loi de séparation

arrêtés. Ils devaient être libérés une huitaine de jours après le 1er mai. Je ne l'étais qu'à la fin du mois.

Quelle influence eut cette invention du complot sur le mouvement du 1er mai ? Il est difficile de le dire. La CGT, ainsi calomniée à plaisir, gardait-elle aux yeux des travailleurs toute son influence ? Cela ne pouvait qu'accroître le trouble des esprits.

Dans le rapport moral établi en vue du congrès d'Amiens, Griffuelhes a donné ce tableau du mouvement du 1er mai 1906 : « À Paris, dans certaines villes de province, la manifestation fut importante. Les travailleurs y participèrent nombreux. Il serait difficile d'en indiquer le nombre. Ce qui est à retenir, c'est que jamais semblable effervescence ne s'était produite. […] Les grèves qui éclatèrent le 2 mai furent nombreuses. […] La fédération du Livre avait, au 18 avril, afin de profiter des circonstances favorables pour son industrie, fait la mise-bas pour les ouvriers travaillant dans les maisons refusant les conditions de travail élaborées par les syndicats. Dans plusieurs villes, les patrons accédèrent aux demandes des ouvriers, dans d'autres villes il fallut recourir à la grève. À Paris, la grève fut importante. Il reste, au moment où nous écrivons, encore des grévistes : à Paris, ils sont plus de 500. C'est la grève qui aura le plus duré.

» Puis le 25 avril, à Paris, les bijoutiers et orfèvres partaient à leur tour. Trois semaines après, le travail était repris moyennant quelques satisfactions accordées par le patronat. Ajoutons que, pour ces corporations, le meilleur moment n'était pas arrivé, c'est au mois d'octobre et suivants que, le travail battant son plein, la lutte était préférable.

» Le 2 mai, ce sont les ouvriers de la Voiture, les terrassiers, les charpentiers, les menuisiers, les peintres, les maçons et tailleurs de pierres, les monteurs-levageurs, les lithographes, qui se mettaient en grève. Les imprimeurs-conducteurs et certaines catégories du Papier avaient suivi la corporation des typos. L'Ameublement, comprenant les ébénistes, les sculpteurs, les menuisiers en sièges, etc., partait lui aussi. C'était, au bas mot, pour ces corporations un chiffre de plus de 150 000 grévistes.

» D'autres grévistes vinrent grossir ces chiffres ; c'étaient les Métallurgistes, comprenant les mécaniciens, les mouleurs en cuivre, les ferblantiers, les ouvriers du bronze, les chaudronniers en cuivre, etc. Leur chiffre, pour le département de la Seine, dépassa 50 000.

» C'est dans plusieurs de ces corporations que se produisirent les faits les plus curieux. L'union des Mécaniciens, peu de jours avant le 1er mai, dans une réunion, avait déclaré qu'il n'y avait pas lieu de faire grève, la

corporation n'étant pas prête. De son côté, le syndicat des Métallurgistes, qui compte des mécaniciens, avait fait de la propagande en faveur de l'agitation. Ce dernier étant moins nombreux, il semblait que la corporation ne bougerait pas. Le contraire se produisit. Les non-syndiqués, tant de Puteaux que d'ailleurs, déclarèrent les premiers la grève et celle-ci fut conduite en dehors de toute intervention officielle des organisations. Les syndiqués étaient hostiles à la grève, les non-syndiqués la déclaraient. Nous nous garderons de tout commentaire susceptible d'être mal interprété. Nous exposons simplement les faits.

» En province, l'agitation fut moins intense que nous l'avions espéré. À Lorient, la grève fut générale durant plusieurs jours. À Hennebont, la grève dure au moment où nous écrivons. À Brest, l'arbitraire s'exerça sans autre limite que le bon vouloir ministériel. Le 4 mai, la Bourse était fermée, dix-huit camarades choisis parmi les plus militants étaient incarcérés. À Rosières, dans le Cher, plus de 600, à Montluçon plus de 3 000 métallurgistes entraient en conflit. Là encore, le pouvoir montra son profond mépris des travailleurs en mettant toutes ses forces de répression à la disposition des patrons. Dans d'autres localités, les grèves surgirent. Nous ne pouvons en donner la liste, ce serait trop long. »

Ce n'était pas évidemment le vaste mouvement qu'avait décidé le congrès de Bourges, mais c'était un mouvement sérieux. Il avait posé carrément le problème des huit heures, de la réduction de la journée de travail sans réduction de salaires. Il avait mis le cran d'arrêt à la méthode des longues journées pour sortir un salaire convenable. Aujourd'hui, où l'on revoit dans pas mal d'industries les ouvriers courir après les heures supplémentaires pour atteindre une paye capable de faire vivre une famille, on peut mesurer la valeur d'un mouvement comme celui de 1906.

Quant à l'élan donné aux syndicats par un tel mouvement, une déclaration de Fareny, délégué du Bâtiment du Havre, la fait ressortir excellemment : « Si nos organisations sont devenues actives et vivaces, c'est grâce à la propagande confédérale des huit heures. »

Avant l'ouverture de la discussion du rapport moral, un incident fut soulevé par la présence du docteur Desmons, le directeur du *Réveil du Nord* [37], au banc de la presse. Dhooghe déposa une protestation contre son

des Églises et de l'État de 1905.

37. Quotidien proche des dirigeants du « vieux syndicat », lié à la franc-maçonnerie, il répand, avant le 1er mai 1906, le bruit de l'existence d'un « complot clérical »,

attitude au cours de la dernière grève des mineurs et particulièrement dans l'affaire du complot. Pour éviter que l'on puisse interpréter cette protestation comme une atteinte au droit de critique, je fis passer sous les yeux du congrès quelques coupures du *Réveil du Nord* où les délégués de la CGT étaient accusés de faire la propagande de l'incendie, du cambriolage et de la mendicité à main armée. Seuls quelques guesdistes, Inghels, de Lille, et Clévy, de Troyes, quoique un peu gênés, présentèrent la défense du *Réveil du Nord* [38]. Le docteur Desmons dut quitter le congrès.

Par la suite, Renard et quelques autres délégués du Nord déclarèrent que *Le Réveil du Nord* n'était pas leur organe. En effet, il était plutôt le quotidien du socialisme réformiste, notamment pour le Pas-de-Calais. Mais l'hebdomadaire guesdiste de Lille, *Le Travailleur*, avait publié sous la signature de son correspondant du Pas-de-Calais, au cours de la grève des mineurs et à l'occasion du complot, des gentillesses assez semblables à celles du *Réveil*. J'étais jeune et assez timide, j'attendis pour l'affirmer qu'un de nos camarades soit allé chercher et m'ait rapporté la collection du *Travailleur.* Les articles du *Réveil du Nord* avaient frappé les délégués. Ceux du *Travailleur*, du même ton, ne firent pas remonter le crédit des guesdistes du Nord.

La discussion du rapport moral commença par une intervention de Voilin, des mécaniciens de la Seine, contre le passage du rapport de Griffuelhes où il était dit que les mécaniciens syndiqués avaient été hostiles à la grève du 2 mai, tandis que les non-syndiqués la déclenchaient. Le syndicat des Mécaniciens venait de publier un tract traitant d'infamie le paragraphe du rapport moral. Voilin exposa longuement la propagande faite par son syndicat pour les huit heures. Restait que les mécaniciens, à leur assemblée générale du 17 avril, avaient examiné la situation dans leur corporation et conclu que la propagande faite n'avait pas donné les résultats escomptés et pu vaincre l'indifférence. Le 1er mai venu, des syndiqués avaient fait grève les premiers. Mais le 2 mai, une maison importante, Belleville de Saint-Denis, ayant accordé la semaine anglaise,

~~dans lequel auraient trempé les « anarchi~~stes » de la CGT.

38. Dans son intervention, le guesdiste Clévy fait mine de s'étonner « qu'on fasse au *Réveil du Nord* un pareil honneur » et il note que, au moment du 1er mai, « tous les organes de la presse bourgeoise se sont mis au service de Clemenceau ». Il demande, en conclusion, qu'à la motion présentée par Dhooghe on ajoute un « amendement flétrissant l'attitude de toute la presse bourgeoise ». La proposition

10 heures par jour et le repos du samedi après-midi et du dimanche, d'autres boîtes avaient débrayé : De Dion, Panhard, Renault, notamment. Si bien qu'un véritable *lock-out* s'en était suivi. Il s'en dégageait que le syndicat des Mécaniciens avait été surpris par les événements. Ne voulant pas paraître forcer la main aux non-syndiqués, il avait appelé [*sic*] leur large participation au sein du comité de grève. Les faits exposés de part et d'autre, on pouvait déduire que le syndicat des Mécaniciens de la Seine avait fait un effort de propagande mais que, dans cette première grève de l'automobile, il avait manqué d'expérience pour juger la situation et pour la dominer.

Keufer devait ensuite, après avoir rappelé l'effort de la fédération du Livre et l'obtention de la journée de neuf heures dans plus de cent cinquante villes, soulever l'épineuse question des relations avec le Secrétariat international des syndicats.

La CGT ne s'était pas fait représenter à la dernière conférence internationale. Elle avait demandé l'inscription à l'ordre du jour de trois questions : l'antimilitarisme, la grève générale, les huit heures. Cette inscription ayant été refusée, elle n'avait pas envoyé de délégué.

Griffuelhes exposa le peu de travail fait par les conférences précédentes de Stuttgart et de Dublin. Il rappela la délégation infructueuse faite par lui à Berlin, en janvier 1906, au moment des incidents du Maroc [39]. Il était allé proposer à la commission syndicale allemande l'organisation de deux démonstrations communes contre la guerre, à Berlin et à Paris. Pour le Secrétariat international, toutes les questions de principe étaient du ressort des partis socialistes ; il s'en tenait quant à lui à l'échange de renseignements administratifs sur les différents mouvements syndicaux.

Deux ordres du jour se trouvèrent en présence ; l'un de Keufer,

~~Dhooghe et l'amendement Clévy sont a~~doptés tous les deux.

39. Il s'agit des incidents diplomatiques apparus entre la France et l'Allemagne de Guillaume II à propos de la question marocaine, où on voyait poindre un motif de guerre de plus entre les deux pays. Sur le traitement des questions internationales au cours du congrès d'Amiens, on lira « Les relations internationales » *in 1906. Le Congrès syndicaliste d'Amiens*, *op. cit.*, p. 71-82.

40. Né en 1860 à Saint-Étienne, Pierre Coupat contribue à l'introduction du socialisme en région stéphanoise avant de se consacrer au syndicalisme. Secrétaire de la fédération des Ouvriers mécaniciens en 1901, il est un des porte-parole les plus en vue du courant réformiste au sein de la CGT de 1906. Lié à Millerand, il a été élu en 1903 au Conseil supérieur du travail [lire *infra*, note 61, p. 252], dont

Coupat [40] et Niel [41], demandant le maintien de la participation de la CGT au secrétariat international ; l'autre de Delesalle [42] et Pouget, proposant que la CGT renouvelle sa demande de discussion de la grève générale et de l'antimilitarisme à la prochaine conférence internationale et dans le cas de refus qu'elle s'adresse directement, par-dessus la tête du Secrétariat international, aux centrales syndicales des divers pays. C'est ce dernier ordre du jour qui fut adopté.

Enfin on allait aborder la grande discussion de ce congrès, les rapports entre le parti socialiste et la CGT. Victor Renard, le secrétaire fédéral du Textile, ouvrit le feu. Il présenta sa proposition avec une grande habileté. L'action syndicale est obligée de se préoccuper de la protection légale des travailleurs. D'où l'utilité de rapports avec le parti socialiste, dont les élus sont tout désignés pour établir des projets de réformes ouvrières et pour les soutenir au Parlement. En outre, syndicats et parti mènent une action complémentaire. C'est la méthode employée dans le Nord. Elle peut présenter des résultats précieux : 315 syndicats, 76 000 syndiqués, 300 groupes, de nombreux conseillers municipaux, huit députés et 105 000 électeurs. Si partout on agissait de même, il n'est pas de force bourgeoise qui pourrait résister à la CGT unie au parti socialiste.

Le premier orateur à répondre fut Dhooghe, au nom du syndicat textile de Reims. Dhooghe, homme du Nord aussi, mais militant anarchiste. Souvent les ouvriers du textile de Roubaix et Tourcoing étaient forcés de descendre à Reims pour trouver du travail. Renard l'avait mis en cause à propos d'une circulaire envoyée après le congrès fédéral du Textile récemment tenu à Tourcoing et qui avait adopté une résolution analogue

~~il sera vice-président de 1910 à 1912.~~

41. Typographe, secrétaire de la Bourse du travail de Montpellier et militant de la fédération des Agricoles, Paul Niel (1872-1952) est un des artisans de la fusion entre la FBT et la CGT. Ex-anarchiste, il penche peu à peu vers le réformisme. En 1909, il succède à Griffuelhes à la tête de la CGT mais doit démissionner bien vite après l'échec de la grève des postiers.

42. Anarchiste, très tôt acquis au syndicalisme révolutionnaire, Paul Delesalle (1870-1948) assiste au congrès de Londres de 1896 en tant que délégué syndical et de la Bourse du travail d'Amiens. En 1906, il est secrétaire adjoint à la section de la FBT et membre de la commission de la grève générale. Présent au congrès d'Amiens, il propose l'ordre du jour auquel Monatte fait allusion et y lit un long rapport sur la continuation de la campagne des huit heures, où il annonce la création d'une commission de propagande des huit heures et de la grève générale,

à celle soumise au congrès confédéral. Pour Dhooghe et la minorité fédérale du Textile, lier syndicats et parti, c'était subordonner les premiers au second, les engager dans les luttes électorales et les détourner du terrain économique. Perdant leur autonomie, ils perdaient leur propre force.

Desjardins, des Tisseurs parisiens, avait expliqué, dans *La Voix du peuple*, comment Renard et les syndicats du Nord avaient rallié la fédération du Textile [43]. Ces donneurs de leçon de syndicalisme étaient restés sourds, des années durant, aux appels fédéraux. Ils n'avaient adhéré que le jour où on leur avait offert le siège fédéral.

C'est un autre homme du Nord, Merrheim [44], l'un des secrétaires fédéraux des Métaux, qui devait mettre à bas la cathédrale dressée par Renard. Des 315 syndicats indiqués, d'après l'annuaire du ministère du Commerce de 1905, il convenait de défalquer au moins 130 syndicats jaunes, nombreux particulièrement dans les centres textiles de Roubaix, Tourcoing, Lille, Armentières et comptant, certains, plus de 1 000 membres. Même remarque sur le chiffre des syndiqués : les deux syndicats de Mineurs du Nord, portés comme ayant 8 000 membres, venaient de payer à leur fédération unifiée pour 900 membres. Le syndicat du Textile de Roubaix, compté comme ayant 6 200 membres, en avait à peu près 3 000, d'après les chiffres fournis au récent congrès fédéral de Tourcoing. Dans le bassin d'Anzin, où il y avait plus de 30 000 ouvriers de la métallurgie, on trouvait trois députés socialistes, mais seulement 600 syndiqués. « Vous êtes glorieux à tort de vos cathédrales. Elles ont, peut-être, de belles façades, mais c'est tout. Roubaix, proclamée la "ville sainte", La Mecque du socialisme, est une cité de souffrances et de misères. Il est peu de villes où l'on trouve des salaires aussi bas. Quel est l'ouvrier de l'article "robes" qui pourrait dire qu'il gagne, en le tissant, au long d'une année, neuf francs par semaine ? Je prétends que c'est la conséquence de votre tactique. »

~~dernier avatar en date de la vieille comm~~ission de la grève générale créée en 1893.

43. « Brandon de discorde », *La Voix du peuple* (12-19 août 1906). Le texte est reproduit *in Le Syndicalisme révolutionnaire, la Charte d'Amiens et l'autonomie ouvrière* (à paraître aux éditions CNT-RP).

44. Ouvrier chaudronnier en cuivre, Alphonse Merrheim (1871-1925) adhère au POF puis passe dans les rangs allemanistes. Syndicaliste révolutionnaire, il est secrétaire de la fédération du Cuivre en 1904. Il œuvre à la fusion des fédérations métallurgistes, qui débouche en 1909 sur la création de la fédération des Ouvriers en métaux et similaires. Il est poursuivi en 1907 pour l'affiche « Gouvernement d'assassins », placardée après la fusillade de juin à Narbonne. En 1909, il est, aux

Merrheim avait ainsi détruit par des chiffres toute la base de l'exposé de Renard. Que restait-il des reproches faits à la méthode et à l'esprit de la CGT ? Griffuelhes, dans son intervention, devait l'examiner.

Avant 1900, dit-on, la CGT n'avait pas prêté le flanc aux critiques. Oui, parce qu'elle n'existait pas. C'est l'entrée de Millerand au ministère Waldeck-Rousseau qui donna naissance à cet esprit. À peine Millerand ministre, parut une déclaration signée de Keufer, Baumé, Moreau, approuvant cet acte. Cette déclaration n'était-elle pas un acte politique ? À l'Union des syndicats de la Seine on vint proposer un banquet à Millerand. Au lendemain de la fusillade de Chalon [45], les membres de la commission de la Bourse du travail de Paris reçurent pour eux et leurs familles une invitation à une soirée du ministre du Commerce. Deux jours après, nouvelle invitation, de Galliffet, pour un carrousel. Que voulait-on, sinon domestiquer les syndicats ? Les protestataires, peu nombreux au début, eurent vite fait d'ouvrir les yeux de leurs camarades. L'explosion de vitalité de la CGT résulte de ces événements. La coalition formée à ce moment pour isoler du pouvoir les syndicats s'est maintenue ; elle a été la vie de la Confédération.

Est-ce l'influence anarchiste ou l'influence du pouvoir qui entraîne la division ouvrière ? Griffuelhes cite l'exemple des mineurs : « En 1901, dit-il, on s'opposa à la grève des mineurs pour ne pas contrarier l'œuvre "socialiste" de Millerand-Waldeck-Rousseau. Quatre ans après, Jouvaciel, des mineurs de Carmaux, qui avait tout fait pour s'opposer à la grève, reconnaissait que le pouvoir n'avait pas tenu les promesses faites, que le gouvernement avait roulé les mineurs. Est-ce les anarchistes de la CGT qui ont créé le conflit ? Non. Pas plus qu'ils n'ont créé celui des travailleurs municipaux. »

Griffuelhes aurait pu ajouter que, dans le Pas-de-Calais, Broutchoux [46]

côtés de Monatte, un des fondateurs de *La Vie ouvrière*.

45. Début juin 1900, la troupe riposte à des jets de pierres des ouvriers mécaniciens-constructeurs de Chalon-sur-Saône, en grève depuis le 21 avril. Deux grévistes sont mortellement atteints.

46. Anarchiste, Benoît Broutchoux (1879-1944) s'oppose, à partir de 1903, au « vieux syndicat » des Mineurs de Basly. Emprisonné en 1905, il est remplacé par Monatte à la direction de *L'Action syndicale*, l'organe du « jeune syndicat » de la fédération des Mineurs du Pas-de-Calais. Libéré en 1905, il organise la grève consécutive à la catastrophe de Courrières [lire *supra*, note 33, p. 237]. En 1907, il assiste au congrès anarchiste international d'Amsterdam.

47. Mineur, militant coopérateur et syndicaliste, Ovide Goudemetz (1868-1913)

n'avait fait que continuer l'œuvre entreprise en 1902 par Goudemetz [47] et ses camarades guesdistes, les véritables fondateurs du jeune syndicat des Mineurs.

« Créer des rapports entre la CGT et le parti ? Or qui dit rapport dit entente, qui dit entente dit accord. Comment s'établirait cet accord fait de concessions mutuelles entre un parti qui compte avec le pouvoir, car il en subit la pénétration, et nous qui vivons en dehors de ce pouvoir ? Nos considérations ne seraient pas toujours celles du parti, d'où impossibilité d'établir les rapports demandés. » Pour les guesdistes, le syndicat est de nature foncièrement réformiste et réduit à jouer un rôle secondaire, tandis que le rôle révolutionnaire revient au parti.

Quand survint le vote final des motions, un mouvement surprenant se produisit. La proposition du Textile fut repoussée par 724 mandats contre 34 pour et 37 abstentions, ces dernières représentant les voix du Textile amené à cette attitude par le refus du vote par division sur sa motion.

La fédération de la Céramique avait retiré sa motion en déclarant prématurée la réglementation des rapports entre la CGT et le parti. Le bloc réformiste Keufer, Coupat, Guérard [48] retirait celle que Keufer avait dépo-

appartient à la section du Pas-de-Calais du POF puis du PS de F (parti socialiste de France) – qui rassemble les partisans de Guesde et les blanquistes de Vaillant. En 1904, il quitte la France pour s'installer aux États-Unis.

48. Cheminot, membre de la Chevalerie du travail et socialiste de la fraction allemaniste, Eugène Guérard (1859-1931) est un des principaux porte-parole du courant grève-généraliste tant au congrès international de Londres en 1896 qu'au sein de la CGT, dont il sera nommé secrétaire confédéral en 1901, une fonction qu'il n'occupera du reste que quelques mois. Fonctionnaire syndical quasi inamovible du syndicat des Employés des chemins de fer et membre du Conseil supérieur du travail, il devient, à partir de 1902, un des premiers représentants du courant modéré de la CGT.

49. Dans son compte rendu du congrès d'Amiens, Pouget note que la résolution proposée par Niel a une « physionomie intermédiaire » entre celle que présente Griffuelhes au nom du courant révolutionnaire de la CGT et celle que défend Keufer en représentation de la fraction réformiste (*1906. Le Congrès syndicaliste d'Amiens*, *op. cit.*, p. 118). Dans l'article « Amiens-Marseille », paru dans *L'Humanité* le 20 novembre 1908, Griffuelhes devait préciser que Niel, présent au cours de la rédaction de la « charte » d'Amiens, avait modifié ensuite sa propre proposition « dans le but de nous la faire accepter ». Ce témoignage précieux – non démenti par Niel dans les numéros suivants du quotidien socialiste – invalide l'affirmation

sée pour se rallier à une motion présentée par Niel [49], que celui-ci retirait dès lecture de la motion Griffuelhes.

Si bien que le Livre, par la voix de Jusserand [50], déclarait voter la proposition Griffuelhes, en faisant toutefois des réserves sur la grève générale, étant donné que le Livre y était momentanément hostile. Ce qui m'amenait à déclarer qu'au nom de mon syndicat, adhérent à la fédération du Livre, je voterai la motion Griffuelhes sans faire aucune réserve.

Les résultats du vote étaient éclatants. Pour : huit cent trente mandats ; contre : huit ; blanc : un.

Ce n'était pas une majorité, c'était presque l'unanimité que recueillait la motion Griffuelhes, appelée depuis la charte d'Amiens. Toutes les tendances du syndicalisme français, sauf les guesdistes, avaient rallié le syndicalisme révolutionnaire. Renard avait espéré entraîner avec lui les réformistes. Il n'avait pas tenu assez compte de l'impression produite sur eux par l'attitude des socialistes du Nord, tant réformistes à la Basly que guesdistes à sa façon, dans la grève des mineurs et l'affaire du complot. Il n'avait pas tenu compte non plus que le passé ne s'oublie pas facilement. Toutes les tendances syndicales, depuis les débuts du mouvement ouvrier français, avaient dû lutter contre l'autoritarisme des guesdistes et contre leur mépris du syndicat, regardé comme une organisation inférieure. À Amiens, le syndiqué s'affirmait en face de l'électeur et du citoyen, le syndicat se déclarait le groupement ouvrier essentiel. D'où l'isolement du guesdisme, révolutionnaire en paroles sur le terrain électoral, mais réformiste sur le terrain syndical.

Le syndicalisme révolutionnaire revenait d'Amiens la tête haute, mais les épaules chargées d'une lourde responsabilité. Il allait pouvoir continuer sa marche avec plus de confiance, puisque la CGT à peu près entière lui avait manifesté son accord sur l'essentiel de sa pensée.

Allait-il poursuivre son effort pour les huit heures industrie par industrie ?

Allait-il réussir à constituer des fédérations d'industrie en fusionnant les

~~de Jacques Julliard qui, frappé sans doute~~ par les similitudes entre les deux textes, parle de « l'insertion [au sein de la "charte" d'Amiens] de formules directement empruntées à la motion de Niel » pour accréditer l'idée que la résolution proposée par Griffuelhes serait « le résultat d'une négociation, voire d'un compromis entre éléments modérés et éléments radicaux au sein de la majorité confédérale. » (« La charte d'Amiens, cent ans après », *Mil neuf cent*, 2006, n° 24, p. 15)

fédérations de métier ? La lutte pour les huit heures lui avait fait sentir les inconvénients d'avoir dans les mêmes usines ou sur les mêmes chantiers des éléments rattachés à différentes fédérations de métier. Ç'avait été le cas pour les Métaux : la fusion des fédérations de Mouleurs, de Mécaniciens et de Métallurgistes était posée. De même dans le Bâtiment. On peut dire que la fédération d'industrie du Bâtiment est sortie du 1er mai 1906.

Le branle était donné dans les services publics et chez les fonctionnaires. Les postiers, les instituteurs formaient leurs premiers syndicats. Les cheminots remuaient et Guérard, le Guérard écrasé par l'insuccès de la grève des cheminots de 1897 [51], sentait frémir un nouvel état d'esprit qui l'amènerait à la grève de 1910.

Trouverait-on les militants capables de faire face à tous les besoins d'un mouvement en plein développement ? Dans les rangs des vieux, une certaine lassitude se traduisait. Le mouvement syndical est un terrible mangeur d'hommes. Le meilleur militant ne reste pas toujours un entraîneur. À ce moment, être secrétaire de syndicat ou de section syndicale, ou simple militant, n'allait pas sans coups et sans aventures. Où trouver ces militants ? Comment les découvrir, comment les former ?

Surtout, il fallait bien s'attendre à ce que le gouvernement et le patronat cherchassent à briser l'élan de la CGT.

Le parti socialiste lui-même, comment prendrait-il la défaite de ses éléments guesdistes ? On allait être vite fixé. Le congrès socialiste de Limoges, au début de novembre 1906, avait grand mal, malgré Jaurès et Vaillant, à réunir une majorité, se résignant à accepter la résolution d'Amiens [52].

Après la montée vers Amiens, on peut parler de descente. Une descente à brusques secousses, débutant par la crise intérieure provoquée par l'affaire de la Maison des fédérations, pour tomber dans le gouffre de la guerre de 1914-1918.

Un homme, dans le cabinet Clemenceau de 1906, connaissait assez le mouvement syndical pour se rendre compte de la situation exacte de la

50. ~~Typographe, H. Jusserand fut un mi~~litant de la fédération du Livre.
51. C'est en fait le 14 octobre 1898 qu'eut lieu le cuisant échec de la grève générale des transports.
52. De fait, non seulement la majorité socialiste prend acte à Limoges du désir d'« indépendance du syndicalisme à l'égard de tout parti politique », mais elle se résigne même au mot d'ordre syndicaliste de la grève générale.
53. Avant d'entamer, à partir de 1906, une longue carrière ministérielle, Aristide Briand avait été un des premiers propagandistes de la grève générale, en parti-

CGT. C'était Aristide Briand. Il avait été amené à la grève générale par Fernand Pelloutier [53]. Un curieux homme dont Anatole France avait dit un jour : « Briand ? Il a, sans en éprouver aucune tristesse, un grand mépris de l'humanité. » La force de la CGT était en voie de devenir immense, mais elle était encore fragile. Comment la briser ? Il eut vite fait de trouver le point sensible.

Chassée de la Bourse du travail de Paris, la CGT avait transporté ses bureaux cité Riverin, puis rue de la Grange-aux-Belles, cette fois dans un immeuble industriel acheté avec les fonds prêtés par un ami du syndicalisme. La mise en état de l'immeuble et sa transformation en bureaux d'organisation n'étaient pas une petite affaire. Griffuelhes s'y donna corps et âme. Il y réussit. Une imprimerie fut installée. Ensuite une clinique médicale. Mais les besoins d'argent étaient harcelants. Pour y faire face, Griffuelhes dut recourir aux fonds mêmes de la CGT. C'était pour elle, pour assurer son fonctionnement et son indépendance que ces travaux étaient exécutés. N'était-il pas naturel d'y employer ses fonds ? Évidemment. Mais quand le trésorier confédéral, Albert Lévy, comptable de métier, sortant de prison, retrouva la comptabilité confédérale plus ou moins bien tenue, il poussa de grands cris. Simples comptes mal tenus ou détournements ? Griffuelhes n'avait pas que des amis, même dans la tendance révolutionnaire, même au lendemain d'Amiens. Briand avait gardé des relations avec certains éléments. Une fois au courant, il vit très vite le moyen d'abattre Griffuelhes et par là de briser l'élan de la CGT. Dans nos milieux syndicaux, les histoires d'argent peuvent provoquer de terribles ravages. Il suffisait d'agir sur le trésorier confédéral. Lévy, un garçon nerveux en diable, et qui, d'ailleurs, ne s'entendait pas avec Griffuelhes. On s'y employa. Des mois durant, Griffuelhes fut en butte aux attaques d'une coalition formée de quelques révolutionnaires renforcés par les réformistes d'hier. Il aurait pu facilement, il aurait dû répondre, livres en mains. Par orgueil, par mépris de telles attaques, alors qu'il était en droit, pensait-il, d'escompter les remerciements et la reconnaissance de la CGT, longtemps il refusa de s'expliquer, rendant difficile la défense par

~~culier au congrès corporatif de Marseille~~ (1892). La même année, Pelloutier et lui rédigent un manuscrit (inachevé) intitulé « De la révolution par la grève générale ». Il s'en fera encore le chantre au congrès général des organisations socialistes tenu à Paris en 1899, puis au congrès socialiste international d'Amsterdam de 1904, mais il ne la conçoit plus alors que comme une arme parmi d'autres de

ses amis. Quand il le fit, tardivement, le malaise s'était approfondi. Il avait dû quitter, d'ailleurs, le secrétariat de la CGT, où Niel, candidat cette fois des réformistes, devait le remplacer durant quelques mois, avant d'être lui-même obligé de démissionner. C'est alors que Jouhaux fut désigné comme secrétaire de la CGT.

Le désarroi provoqué par une telle crise, Griffuelhes abattu, on peut dire que l'élan pris à Amiens était perdu. Dans cette période de 1907 à 1910, il aurait fallu renforcer la CGT, aménager sa maison, organiser ses moyens de propagande. Qui veut renverser le régime bourgeois doit prouver sa propre capacité de gestion. Le syndicalisme avait aménagé sa maison rue de la Grange-aux-Belles, mais sans en garder le mérite moral. Pouget avait quitté la *Voix du peuple* pour fonder un quotidien syndicaliste, grâce aux fonds provenant d'un héritage de vieux militant, héritage recueilli par Charles Malato [54] et confié en partie par celui-ci à Pouget. Le quotidien, *La Révolution*, mal préparé, mal administré, mal rédigé, devait vivre quarante jours seulement. Deux ans après, un nouvel essai de quotidien était tenté. *La Bataille syndicaliste* devait tenir la mer plus longtemps [55], mais dans des conditions difficiles et sans accroître réellement la force de propagande du syndicalisme et de la CGT.

La guerre de 1914 pouvait venir. Elle provoquerait en France l'effondrement de la CGT et de tout le mouvement ouvrier, de même que dans la plupart des pays d'Europe. Non seulement le mouvement ouvrier international avait été incapable de barrer la route aux forces de guerre, mais on peut se demander s'il les avait vues s'approcher. La petite équipe de *La Vie ouvrière* [56] était traitée de défaitiste parce que nous osions prévoir l'approche de la guerre. Naturellement, ceux qui n'avaient rien prévu devaient être, l'ouragan venu, les premiers à jeter au diable tout ce qui avait caractérisé le syndicalisme révolutionnaire, l'antimilitarisme et l'internationalisme ouvrier. Ils se mettaient à la remorque du gouvernement d'union

l'arsenal révolutionnaire.

54. Militant anarchiste, auteur de *Philosophie de l'anarchie* (1889), Charles Malato (1857-1938) s'exile à Londres, où il côtoie Kropotkine et Malatesta au sein du groupe « L'Avant-garde ». De 1907 à 1914, il collabore à *La Guerre sociale*, l'hebdomadaire de Gustave Hervé, et à *La Bataille syndicaliste*.

55. Sur *La Bataille syndicaliste*, lire *supra*, p. 222. Le quotidien syndicaliste ne parviendra jamais à décoller et restera bien loin des ventes de *L'Humanité*, qui s'assure le concours de syndicalistes révolutionnaires comme Amédée Dunois et Émile Pouget lui-même.

sacrée ; ils publiaient une édition de *La Bataille syndicaliste*, à Bordeaux, avec des fonds gouvernementaux.

Dans les autres pays, même situation. Le mouvement international avait été incapable de prévoir la guerre et d'organiser la résistance contre elle. L'hégémonie social-démocrate, affirmée au congrès international de Londres de 1896, et qui n'avait fait depuis que s'appesantir tant sur les partis socialistes que sur les centrales syndicales, faisait en 1914 une faillite lamentable.

La France, par la CGT et le syndicalisme révolutionnaire, avait tenté de réagir contre cette hégémonie ; elle n'y était pas parvenue. Pour dresser un réel barrage contre la guerre, il eût fallu en premier lieu que travailleurs allemands et travailleurs français eussent confiance les uns dans les autres et confiance en eux-mêmes. Faute de cette double confiance, pas de barrage possible. Prolétaires de tous les pays, incapables de s'unir, il ne leur restait plus qu'à s'entretuer.

La dure leçon de la guerre de 1914-1918 ne resta pas incomprise des prolétaires de France, ni de ceux d'Allemagne, semble-t-il. Après la Révolution russe de 1917 et la Révolution allemande de 1918, la CGT se trouva devant un choix décisif. Malheureusement, au congrès confédéral de Lyon, en 1919, les principaux militants qui s'étaient dressés dès la fin de 1914 contre le reniement du syndicalisme et l'abandon de l'internationalisme ouvrier, Merrheim et Bourderon [57], Dumoulin [58] et Million [59],

56. Sur *La Vie ouvrière*, lire *supra*, p. 221-222.

57. Venu de l'allemanisme, Albert Bourderon (1858-1930) participe en 1905 au congrès qui voit la création de la SFIO. Coopérateur et syndicaliste révolutionnaire, il fonde la fédération du Tonneau en 1903. Il évolue vers le réformisme après la Grande Guerre.

58. Mineur, Georges Dumoulin (1877-1963) adhère au POF de Jules Guesde avant de découvrir le syndicalisme et de se lier d'amitié avec Monatte. Présent au congrès d'Amiens, il est nommé trésorier adjoint de la CGT en 1910. Il collabore à *La Vie ouvrière* et, à partir de 1913, devient responsable de *La Voix du peuple*.

59. Typographe et correcteur, Francis Million (1882-1960) est présent au congrès du Havre (1912), où il intervient en faveur de l'antimilitarisme. Secrétaire de l'UD-CGT du Rhône de 1913 à 1920, il écrit à Monatte après la démission de ce dernier du comité confédéral pour lui demander de revenir.

60. Au congrès de Lyon (septembre 1919), le comité confédéral de la CGT voit son rapport d'activité voté par une large majorité. Cependant, la minorité va combler une grande partie de cette différence au cours des deux années suivantes. La nouvelle crise ouverte au sein de la CGT aboutit, en 1921, à une scission et à la créa-

avaient fait défection [60]. Que pouvions-nous, à quelques-uns, sauf sauver l'honneur du syndicalisme et sauvegarder l'avenir révolutionnaire ?

La charte d'Amiens était en somme reniée. La CGT tombait dans le pire millerandisme. Elle perdait toute indépendance, tant à l'égard du gouvernement que des partis politiques.

Certes, on continuait, en paroles, à se réclamer de la charte d'Amiens, comme on continue encore, en 1956, à le faire. Mais dans la pratique, on ne s'inspire plus d'elle. Un morceau du mouvement syndical, hier la CGTU, aujourd'hui la CGT, va infiniment plus loin que ne le demandaient Renard et les guesdistes en 1906. Il ne s'agit plus simplement d'accord, on accepte d'être à la remorque et aux ordres d'un parti. D'autres morceaux du mouvement, FO, CFTC – la CGT elle-même – ne courent plus au Conseil supérieur du travail [61] de Millerand mais au Conseil national économique et au Bureau international du travail ou au Conseil économique et social de l'ONU.

Pourtant on continue à discuter autour de la charte d'Amiens. Ses idées flottent toujours dans l'atmosphère ouvrière française. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si la charte d'Amiens est morte définitivement ou si elle est capable de renaître pratiquement en s'adaptant aux conditions de 1956. Je suis convaincu qu'elle renaîtra, car la leçon de ces cinquante dures années, de deux guerres, de plusieurs révolutions, et particulièrement la Révolution russe, le commandent.

PIERRE MONATTE

~~tion de la CGT-Unifiée, impulsée par les~~ courants révolutionnaires du syndicat.

61. Créé en 1891, le Conseil supérieur du travail était un organe consultatif, chargé de réfléchir à la législation ouvrière. Millerand y fit entrer des délégués ouvriers élus et s'en servit pour encourager les arbitrages dans les conflits sociaux. La participation de membres en vue de la CGT à cet organisme fut durement critiquée par les porte-parole du courant syndicaliste révolutionnaire.

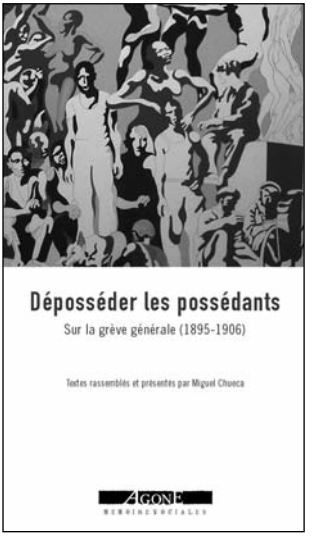

On ne sait plus grand-chose de ce que furent les origines du syndicalisme français, et notamment du débat qui vit s'affronter les porte-parole du tout jeune mouvement syndical et ceux d'un socialisme politique alors faible et divisé.

La principale pomme de discorde fut sans conteste le thème de la grève générale, apparu dans quelques cercles ouvriers parisiens dès les années 1880 avant de devenir l'idée-force des deux organisations ouvrières qui devaient surgir une dizaine d'années plus tard, la Fédération des Bourses du travail puis la Confédération générale du travail. Celles-ci en firent le but ultime de l'effort syndicaliste, à la fois contre les stratégies « barricadières » du socialisme révolutionnaire et les illusions du socialisme parlementaire.

Ce recueil permettra de mieux connaître la nature et les mobiles d'un mouvement qui, aux « temps héroïques » du syndicalisme français, tenta de donner à la classe ouvrière le sentiment de la formidable puissance dont elle dispose. Ce même sentiment qui, dès 1879, avait inspiré à un ouvrier parisien la phrase suivante : « Les patrons s'inclineront devant nous car nous sommes leurs producteurs, et quand les bras ne se mettent pas au travail, le capital tombe. »

288 pages 12 x 21 cm 20 €
www.agone.org/deposseder lespossedants

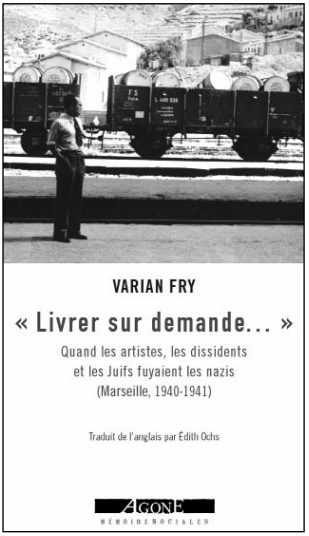

En août 1940, un jeune journaliste américain, Varian Fry, est envoyé à Marseille. Sa mission : faire évader les artistes, les intellectuels et militants politiques de gauche, souvent juifs, menacés par la Gestapo.

La modeste organisation qu'il met sur pieds s'oppose à l'article 19 de la convention d'armistice entre la France et l'Allemagne : « Le gouvernement français est tenu de livrer sur demande tous les ressortissants désignés par le gouvernement du Reich. » En treize mois, avant que la police de Vichy n'expulse Varian Fry – avec l'aval des États-Unis –, le Centre américain de secours aura, par des moyens légaux ou illégaux, sauvé plusieurs milliers de personnes.

Mais cette action relève aussi de ce qu'on a appelé « la résistance avant la Résistance », et de ce qui apparaît aujourd'hui comme un mouvement de solidarité internationale impulsé par les vestiges du mouvement ouvrier. C'est l'aspect le moins connu mais aussi le mieux à même d'introduire le témoignage de Fry, et d'éclairer un moment historique singulier en même temps que l'héroïsme de l'individu ordinaire face à la déraison d'État.

384 pages 12 x 21 cm 23 €
www.agone.org/livrersurdemande

Le Centre américain de secours après le départ de Varian Fry

PENDANT LONGTEMPS l'action de Varian Fry (1907-1967) et du Centre américain de secours (CAS) en 1940-1941 ont été oubliés de tous. Rappelons les faits : à la mi-août 1940, un jeune journaliste américain arrive à Marseille mandaté par une nouvelle association d'aide aux réfugiés, l'Emergency Rescue Committee, avec une liste de deux cents personnalités à sauver après la défaite de la France face à l'Allemagne nazie et la signature d'une convention d'armistice inique précisant que « le gouvernement français est tenu de livrer sur demande tous les ressortissants désignés par le gouvernement du Reich » [1]. Il va y rester jusqu'à son expulsion par le gouvernement de Vichy au début de septembre 1941, ayant entre-temps fondé le Centre américain de secours avec une équipe de jeunes idéalistes, souvent militants, et permis le départ outre-Atlantique de plus d'un millier de personnes menacées ; surtout, leur action était menée avec le souci constant de « sauver le plus grand nombre, pas seulement les plus célèbres [2] ».

Bien des années plus tard, quand vint le moment d'évoquer le souvenir de ces événements, beaucoup de commentateurs réduisirent l'action de Fry à son aspect spectaculaire en insistant sur le sauvetage de quelques grands noms des arts, de la culture et des lettres. Peu soucieux d'anachronisme,

1. Varian Fry, *« Livrer sur demande… » Quand les artistes, les dissidents et les Juifs fuyaient les nazis (Marseille 1940-1941)*, Agone, coll. « Mémoires sociales », 2008.
2. André Schiffrin, *Allers-retours*, Liana Lévi, 2007, p. 33.

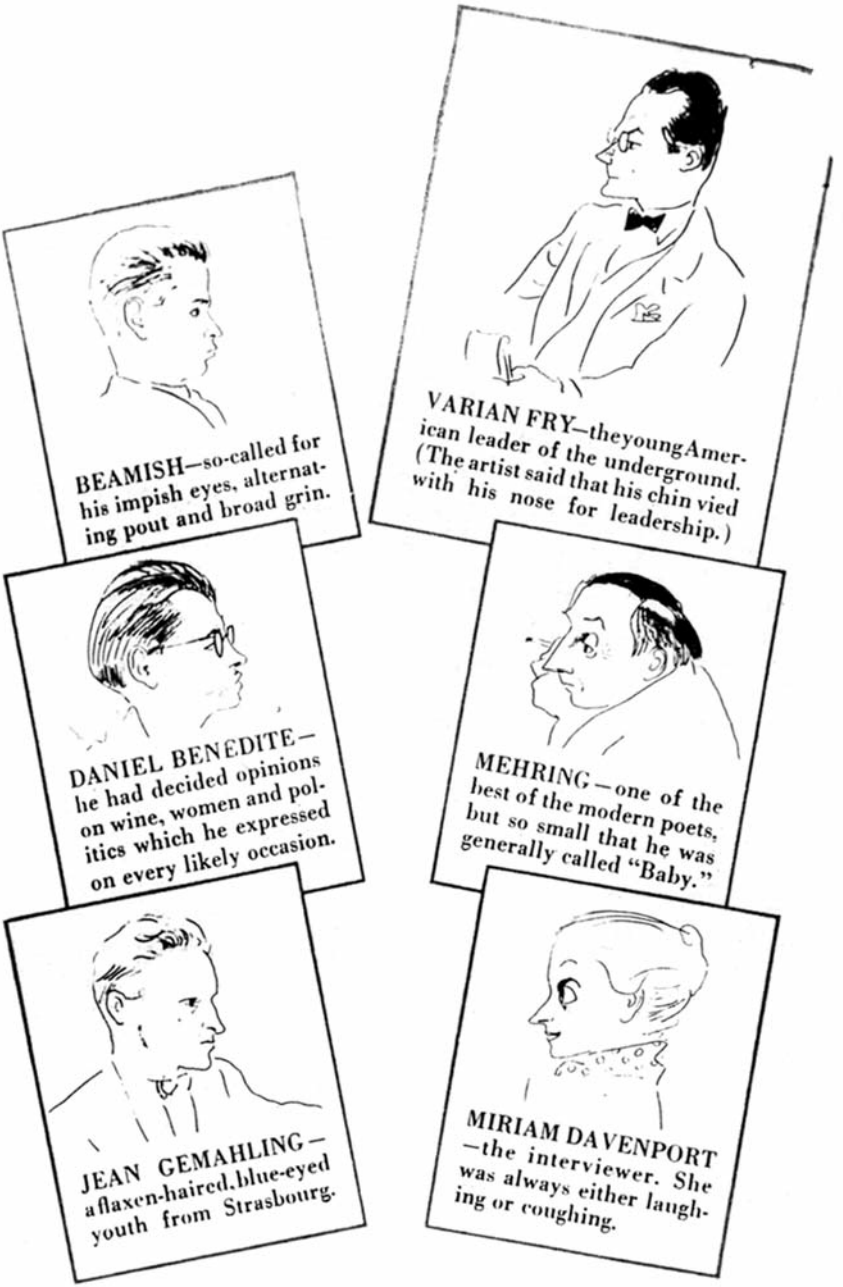

Dessins du caricaturiste autrichien Bill Freier parus dans la première édition de *Surrender on Demand* (Random House, 1954). Freier fut le faussaire du Centre américain de secours avant d'être déporté en Pologne ; il survivra et prendra ensuite le nom de Willi Spira.

on négligeait par là le fait que certaines, très connus à l'époque, sont tombés aujourd'hui dans l'oubli, tandis que d'autres, quasi anonymes alors, sont devenus des personnalités célèbres. Mais, surtout, on réduisait la portée de l'action de Fry à quelques icônes toujours répétées et à quelques détails pittoresques dans une ville qui passe pour ne pas l'être moins, sans prendre la pleine mesure de sa réelle dimension politique.

Pourtant, bien avant la première traduction française du livre de Varian Fry, son principal adjoint français, Daniel Bénédite, avait publié en 1984, dans l'indifférence générale, son témoignage sur cet épisode, et ses souvenirs ne laissaient aucun doute sur cet aspect essentiel et négligé de l'action de Fry [3]. Que l'on juge sur pièces avec les extraits qui suivent.

Mais d'abord l'itinéraire même de Daniel « Bénédite » : né en 1912 à Strasbourg, Daniel Ungemach fit des études de philosophie à la Sorbonne avant d'entrer à la préfecture de police de Paris, en 1934, où il deviendra de chef de cabinet. Dès ses années d'étude, il milite activement aux Jeunesses socialistes. Membre de la SFIO, il participe à la tendance « Gauche révolutionnaire », puis, après sa fondation en juin 1938, au parti socialiste ouvrier et paysan. Mobilisé en 1939, il est agent de liaison pour le corps expéditionnaire anglais. Après la défaite, il démissionne de la préfecture et rejoint Marseille à l'appel de son amie Mary Jayne Gold [4]. Il y devient le plus proche collaborateur de Fry, mettant ses compétences acquises à la préfecture de police ainsi que ses anciens réseaux professionnels et militants au service du CAS, tandis que son épouse, Théo, d'origine anglaise, y sera secrétaire.

Après l'expulsion de Varian Fry, début septembre 1941, Daniel Bénédite parvient à maintenir l'activité du CAS jusqu'en juin 1942, en dépit du retrait financier et logistique progressif de ses employeurs américains, avant que la répression ne frappe plusieurs de ses animateurs, contraints de passer à la clandestinité. En janvier 1943, Bénédite crée un chantier forestier à Régusse, dans le haut Var, où, avec les fonds restants du CAS, il parvient à cacher des réfugiés et contribue à mettre en place des « planques » pour des réfugiés, en France et en Suisse. En même temps, il participe à la résistance varoise, diffusant *Franc-Tireur* clandestin et transformant le chantier en maquis. L'année suivante, Bénédite est arrêté

3. Daniel Bénédite, *La Filière marseillaise. Un chemin vers la liberté sous l'occupation*, Clancier Guénaud, 1984.
4. Mary-Jayne Gold, *Marseille années 40*, Phébus, 2001.

avec son bras droit, le militant du POUM Josep Rebull. Emprisonné à Brignoles, Draguignan puis Marseille, il sera libéré par les FFI le 16 août 1944. À la fin de l'année, Daniel Bénédite remet sur pied le CAS à Paris avec Paul Schmierer et rentra à nouveau en contact avec Fry et l'International Relief and Rescue Committee. Après la Seconde Guerre mondiale, il devient journaliste et administrateur à *Franc-Tireur*, ainsi que l'un des responsables du Rassemblement démocratique révolutionnaire (RDR) créé en 1948 et collabore un temps à son hebdomadaire, *La Gauche*. Dans les années 1970, il édite chez Rombaldi une série d'ouvrages portant sur l'histoire des révoltes à travers les siècles. Atteint d'une grave maladie, il se donne la mort le 15 octobre 1990.

Rappeler le témoignage de Daniel Bénédite permet de souligner différentes dimensions sous-estimées de cet épisode. Et d'abord son caractère politique, qui en fait une action de solidarité traditionnelle du mouvement ouvrier en faveur des victimes de la répression. Il est en effet anachronique d'envisager le travail de Fry et de son comité comme une simple mission « humanitaire [5] » – notamment au sens actuel, où les ONG accompagnent essentiellement les politiques gouvernementales. Le comité qui envoie Fry en France est l'aboutissement d'un long et complexe processus de solidarité avec les victimes du nazisme et du fascisme, engagé dès 1933 aux États-Unis, dans les milieux syndicaux juifs avec le Jewish Labor Committee, dans l'émigration socialiste allemande et dans les milieux intellectuels, artistiques ou universitaires « libéraux ». Et cette dimension, présente dès l'origine, va s'accentuer avec la participation de Daniel Bénédite, de Paul Schmierer, de Josep Rebull et de beaucoup d'autres, pour les conduire ensuite à une participation directe à la Résistance clandestine.

Ensuite, les souvenirs de Daniel Bénédite permettent de souligner le caractère collectif de l'activité du CAS. Il ne s'agit en aucun cas de minimiser le rôle central que Fry joua durant son séjour à Marseille, ni dans sa volonté acharnée de rester jusqu'au bout – c'est-à-dire jusqu'à son expulsion par le gouvernement de Vichy –, en allant bien au-delà de sa mission initiale, brève dans la durée et limitée à une liste de quelques personnalités. Mais c'est toute une vision de l'histoire que nous entendons

5. Ainsi que le titre de la première édition française, *La Liste noire* (Plon, 1999), pouvait le laisser penser, par son allusion au film à succès qu'un metteur en scène américain venait de consacrer au bon nazi Oscar Schindler.

défendre contre le montage spectaculaire de ces événements autour d'un seul nom alors même que l'un des mérites de Fry fut de susciter, selon la remarque de Jean Malaquais, « la collaboration d'une pléiade de jeunes » qu'il sut grouper autour de lui [6]. Un groupe qui sut faire perdurer le CAS sous différentes formes, le réorganiser et en réorienter l'action durant la quasi-totalité de la guerre.

Enfin, revenir au témoignage négligé de Daniel Bénédite permet, parallèlement à une nouvelle approche de celui de Varian Fry, de mieux comprendre et d'évaluer l'importance de ce moment particulier où l'Europe bascula dans la barbarie, Marseille étant alors « l'œil ouvert sur le saisissant effondrement d'un continent perdu » [7].

CHARLES JACQUIER

6. Lire Jean Malaquais, « Les hors-la-loi », *Luna-Park*, janvier 2003, n° 1 (nouvelle série), p. 266-277.
7. David Rousset, préface à Daniel Bénédite, *La Filière marseillaise…*, *op. cit.*, p. 9.

Le 13 septembre, le retour à Marseille est tout embrumé par cette séparation. Nous nous sentons orphelins de cet homme de trente-quatre ans, et Garandel [1], qui ne nous a pas quittés, se rend vite compte que les compliments qu'il décerne à Varian ressemblent plutôt à des éloges posthumes et ne contribuent pas à dissiper notre peine. Il est désolé : « Bon ! n'en parlons plus… Le service auquel j'appartiens n'ayant rien à voir avec ce que fait votre comité, je n'ai pas beaucoup de moyens de vous aider, mais vous pouvez tout de même dire que vous avez un véritable ami chez les flics. »

La réunion du staff a lieu dans un climat pesant, presque sinistre. Procéder à des licenciements est toujours une très désagréable besogne, elle est d'autant plus désagréable pour moi que je dissocie une équipe dont la solidarité et le dévouement ont fait merveille aux jours épiques des grands départs. Pour mieux faire accepter leur congédiement aux trois derniers employés recrutés, nous resterons, Jean [2] et moi, soumis au régime commun, les 750 francs hebdomadaires continuant à être la règle générale, alors que Theo, Vala et Lucie [3] (qui a succédé à Chaminade aux relations extérieures) ne travailleront qu'à mi-temps et à mi-salaire. Maurice [4], avisé que son autorisation de visa était arrivée au consulat

1. Garandel est l'inspecteur de police chargé d'accompagner Varian Fry à la frontière espagnole lors de son expulsion. [Toutes les notes sont de la rédaction ; seuls les personnages ne figurant pas dans les dictionnaires courants sont répertoriés – une version plus complète de certaines de ces biographies est disponible dans le glossaire du livre de Varian Fry, *« Livrer sur demande… »*, *op. cit.*]

2. Jean Gemähling (1912-2003) rejoint le CAS à partir d'octobre 1940 et en devient le responsable officiel après le départ de Fry. Il participe à l'organisation de filières pour l'évasion de soldats anglais et prend contact avec le mouvement de résistance d'Henri Frenay. Arrêté en novembre 1941 à Marseille, il passe ensuite dans la clandestinité, devenant le chef du service de renseignement de Combat, puis des Mouvements unis de la résistance.

3. Il s'agit successivement de Theo Bénédite, l'épouse de Daniel – qui travaille au CAS comme secrétaire ; Vala Schmierer, celle de Paul Schmierer (lire *infra*, note 16, p. 267) ; et Lucie Heymann.

4. De son vrai nom Marcel Verzeanu (1911-2006). Médecin d'origine roumaine, associé dès août 1940 par Fry aux activités clandestines du CAS, notamment la mise en place d'une « route » vers Lisbonne pour les personnes les plus menacées d'être livrées aux nazis par Vichy.

américain, quittera Marseille au début d'octobre et son départ contribuera également à alléger les effectifs ; nos rapports étant devenus conflictuels, je dois convenir que cette solution m'apporte un certain soulagement. La réduction des frais généraux d'un bon tiers doit nous permettre de ménager nos réserves en attendant qu'Emerescue [5] veuille bien nous approvisionner en fonds de roulement.

Mais comment établir un budget ? Je suis dans le même état d'esprit que Fry lorsqu'il m'a engagé. Pourrons-nous tenir quinze jours ? un mois ? ce serait presque miraculeux si nous pouvions durer jusqu'à la fin de l'année 1941.

Et les nouvelles de la guerre n'incitent guère à l'optimisme. Le jour de notre retour, le communiqué de la Wehrmacht annonçait l'arrivée des Allemands devant Leningrad, les « batailles d'anéantissement » succédant aux « gigantesques manœuvres d'encerclement » détruisaient un groupe d'armées soviétiques après l'autre, la conquête de l'Ukraine se poursuivait et Kiev tombait le 19 septembre.

Alors Noël – encore plus de trois mois ! – paraît hors d'atteinte.

Et pourtant nous allons durer, en dépit de deux très sérieuses alertes au cours du trimestre.

Varian va rester plus de six semaines à Lisbonne ; il se sent ainsi plus proche de nous tout en ayant la latitude de communiquer avec l'ERC sans avoir à se soucier de la censure. Tous les deux ou trois jours, je reçois de lui une longue lettre qui me tient au courant des intentions de nos amis new-yorkais et – en utilisant une codification dont nous étions convenus – de ce qu'il a pu faire avec Lussu [6] pour améliorer l'itinéraire de la « Carlos route ».

Il m'avise qu'il ne faut plus compter sur l'arrivée d'un successeur envoyé des États-Unis, tous ceux qui avaient été pressentis s'étant finalement dérobés. Néanmoins, le bureau de Marseille n'est pas abandonné.

---

5. Contraction du nom de l'organisme qui avait envoyé Varian Fry à Marseille en août 1940 : Emergency Rescue Committee (ERC).

6. Emilio Lussu (1890-1975) fonde le parti sarde d'action puis devient député (1921-1924). Opposant de la première heure à Mussolini, il se réfugie à Paris en 1929, où il participe à la fondation du mouvement antifasciste, fédéraliste et socialiste Giustizia e Libertà ; puis à la guerre d'Espagne. À Marseille, il sera, selon Daniel Bénédite, « le plus fidèle et le plus actif » des « collaborateurs occasionnels » du CAS, mettant à son service son expérience du travail clandestin.

L'Emergency Rescue Committee continuera à nous soutenir moralement et matériellement. La collaboration avec le Museum of Modern Art et la New School for Social Research se poursuit et s'étend à la Rockfeller Foundation et au New World Resettlement Fund – ce qui devrait nous donner une assise plus solide et nous valoir quelques égards.

Varian ne se contente pas de me tenir au courant de ses activités et de donner, en quelque sorte, un prolongement à son rôle de patron en prodiguant conseils et recommandations. […]

Pendant tout un mois, installé à la villa, je passe le plus clair de mon temps à la rédaction des rapports qu'attend Varian. Celui qui porte sur l'activité officielle du Comité et le rapport financier édulcoré peuvent être mis entre toutes les mains car rien n'y transparaît de nos opérations illicites. C'est avec un certain lyrisme que j'expose les divers aspects de notre action bienfaisante dans le respect des lois françaises, si bien qu'à me relire je suis enclin à rendre le CAS aussi totalement insoupçonnable de toute irrégularité que, par exemple, le Secours national [7]. Côté finances, je ne fais que commenter les registres de caisse et le dernier livre de trésorerie. On y voit bien souvent apparaître les noms de Mary-Jayne Gold [8] et de Peggy Guggenheim, mais qui pourrait mettre en doute la libéralité des mécènes américains ? Sur les deux documents, on appose un beau cachet « pour diffusion » et ils sont envoyés à plusieurs hauts fonctionnaires de la préfecture régionale et à tous les membres de notre Comité de patronage.

Mais il ne saurait être question de divulguer les rapports secrets qui les doublent et les complètent. Inclus dans des tubes de pâte dentifrice, ils seront discrètement acheminés vers Varian, un seul double étant conservé dans la si précieuse pinède, comme il se doit. C'est un matériel positivement explosif. L'un récapitule, sans rien farder, tout ce qui a été tenté ou accompli avec le plus profond mépris de la légalité : expéditions maritimes, passages clandestins de frontières, fabrication et achat de faux passeports, faux visas, faux papiers d'identité français, accords de subventions à des faussaires attitrés, corruption de fonctionnaires, locations de *hidings*,

7. Fondé en 1914 pour collecter des vêtements destinés aux soldats du front, le Secours national est réactivé par Daladier en octobre 1939. Le 23 juillet 1940, il bénéficie du produit de la liquidation des biens des Français déchus de leur nationalité et, le 4 octobre 1940, il est placé sous la haute autorité de Pétain.
8. Lire Mary-Jayne Gold, *Marseille année 40*, *op. cit.*

complicité dans l'évasion des camps, rapports suivis avec les agents anglais et occasionnels avec la pègre marseillaise, tout y est. L'autre expose minutieusement le mécanisme de nos transactions financières à base de trafics de devises, répertorie avec tous les marchés passés avec les changeurs marrons en tenant compte des fluctuations du cours du dollar au noir, mentionne en détail – date, montant, objet – chaque dépense relative à nos *underground activities*. Leur rédaction est de nature à me donner quelques frissons rétrospectifs.

Mais ces frissons – mêlés à des angoisses prémonitoires – s'accompagnent paradoxalement d'une assez exaltante impression de liberté. En m'engageant à contre-courant des normes imposées par Vichy, je me sentais dégagé de toute contrainte envers la morale et le civisme officiels. Tout – ou presque – ce qui était interdit devenait permis et je m'affranchissais de pas mal de choses qui étaient licites ou – surtout – recommandées. En somme, je m'accordais fort bien d'un état de contestation permanente, comme beaucoup de protestants qui se réfèrent à leur conscience au lieu de se conformer aux lois, aux règlements, aux critères édictés ou invoqués par un régime détestable. Par rapport au pouvoir en place, je pouvais reprendre à mon compte la formule de Pierre Dac : « Contre tout ce qui est pour, pour tout ce qui est contre. »

En passant en revue l'activité brouillonne mais efficace à laquelle j'avais été associé au cours de l'année écoulée, je suis heureux que Varian puisse se prévaloir d'un bilan qui légitime pleinement sa décision de ne pas abandonner prématurément sa mission. Parmi les 20 000 réfugiés qui étaient entrés en contact avec le Centre, nous avions dû effectuer une sélection et retenir seulement les cas de ceux dont la condition ou l'appartenance motivaient l'intérêt que leur portaient les fondateurs de l'ERC. Le premier objectif avait été largement dépassé : loin de se limiter aux quelque 200 *first listers*, Fry avait étendu la protection du CAS à plus de 4 000 personnes. Nous en avions aidé financièrement 600 et facilité le départ, légal ou clandestin, à environ 1 200, une bonne proportion d'entre elles, menacées d'extradition, étaient ainsi soustraites aux exigences des nazis. Nous avions, en outre, participé d'une manière ou d'une autre à l'évacuation de près de 300 officiers et soldats britanniques.

Sur un tout autre terrain, nos projets de *resettlement* prennent tournure. Ce sont les Espagnols qui nous ont suggéré ces tentatives de réinsertion des réfugiés dans une vie active, ce qui ne les feraient plus dépendre uniquement des allocations versées par les organisations d'assistance.

Les « Croque-fruit [9] » continuaient à prospérer et donnaient du travail à un certain nombre de nos clients, mais la fabrication était concentrée à Marseille, la ville la plus chère et la plus surveillée de la zone Sud, et nous étions partisans de la dispersion. En juin, j'avais été impressionné par l'étude très complète que m'avait remise Federica Montseny, la personnalité la plus marquante de l'émigration anarcho-syndicaliste espagnole en France [10], mais la création de communautés mi-artisanales mi-agricoles regroupant chacune une centaine de participants supposait une mise de fonds qui dépassait de beaucoup nos disponibilités ; il fallait aussi tenir compte du fait que les Espagnols s'accommodaient mieux d'une vie fruste que nos protégés originaires d'Europe centrale. Néanmoins l'idée était lancée. Nous avions contribué financièrement à l'établissement d'un petit atelier monté par un militant de la CNT, Baruta Vila [11] – inventeur d'un procédé permettant la fabrication et la réparation des aiguilles à tricoter métalliques devenues introuvables au moment où on en avait le plus besoin –, et consenti un prêt de 100 000 francs à

9. Coopérative créée à Marseille durant l'automne 1940 par le journaliste Guy d'Hauterive, l'acteur Sylvain Itkine et l'ancien membre du groupe Octobre Jean Rougeul, les Croque-fruit fabriquent des bouchées sucrées avec de la pâte de dattes importée d'Algérie, procurant du travail aux habitués de la rive gauche et à des militants trotskistes, pivertistes et communistes d'opposition (Lire Céline Malaisé, « Trotskistes-épiciers au cœur des années noires : l'expérience du Croque-fruit », *Dissidences*, octobre 2002-janvier 2003, n° 12-13, p. 77-79.)

10. Fille des anarchistes catalans Joan Montseny et Teresa Mané, fondateurs de la *Revista Blanca* en 1898, Federica Montseny (1905-1994) milite très jeune à la CNT avant de faire reparaître la *Revista Blanca* et de s'occuper de *La Novela Ideal* – des romans de propagande popularisant les idées libertaires. Membre du comité régional de la CNT et du comité péninsulaire de la FAI en 1936, elle est nommée ministre de la Santé du gouvernement républicain et fait voter une loi légalisant l'avortement. Contrainte à l'exil, elle sera une des grandes figures – controversée – de l'émigration anarcho-syndicaliste espagnole jusqu'à la fin de ses jours.

11. Né à Molins de Llobregat (Barcelone), Mateo Baruta Vila (1901-1980) était le secrétaire de Federica Montseny au ministère de la Santé et le secrétaire national de la Solidarité internationale antifasciste (SIA). En février 1939, il fut chargé de l'évacuation d'un certain nombre de militants de Barcelone vers la France. Exilé à Marseille, il participa à la réorganisation de la CNT. Arrêté puis transféré au tribunal militaire de Toulouse, il fut inculpé « d'atteinte à la sûreté de l'État » et interné en 1942 à la prison militaire de Mossac (Dordogne). En septembre 1946, il fut nommé secrétaire du comité départemental de la Fédération espagnole des déportés et internés politiques (FEDIP) à Marseille.

Emile Cabrera [12]. Cet ex-député socialiste d'Alicante avait ouvert un chantier de coupe de bois à La Garde-Freinet et s'offrait à y accueillir des réfugiés aptes à ce travail. Nous avions aussi loué pour un prix dérisoire deux vieilles fermes abandonnées aux environs de Manosque, l'une au Revest-des-Brousses, l'autre au Rocher-d'Ongle.

Il faut bien reconnaître qu'aucun de ces essais ne fut transformé en but… Baruta Vila ne put employer qu'une dizaine d'ouvriers improvisés, le forestage rebuta presque tous ceux qu'on dirigea sur le chantier Cabrera et les terres arides de nos fermes bas-alpines ne tentèrent aucun adepte du retour à la nature ; seuls y trouvèrent des asiles provisoires nos protégés dont les noms figuraient sur la liste noire, notamment le couple Arthur Wolff [13] et l'ancien ministre Otto Klepper [14].

Nos entreprises de *resettlement* se seraient soldées par un échec à peu près complet si nous n'avions réussi à développer d'une manière très encourageante l'artisanat du raphia, dont le « révélateur » fut le photographe Wilhelm Maywald [15]. La matière première, provenant d'Afrique et de

---

12. Il pourrait s'agir d'Emilio Cabrera Toba (1899-1944). Né à Madrid, ce technicien de l'industrie publicitaire adhère au parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) en 1919. Porte-parole du comité national de la fédération des Jeunesses socialistes en 1930, il devient franc-maçon l'année suivante. Élu député de Ciudad Real, il doit abandonner son siège en février 1936. Trois mois plus tard, il adhère au parti communiste espagnol et devient commandant de la XI[e] brigade internationale puis rejoint le Service d'investigation militaire. Il se réfugie en France à la fin de la guerre et meurt assassiné, semble-t-il par la Gestapo, le 24 août 1944 à Draguignan.

13. Selon Mary Jayne Gold, Arthur Wolff « avait été l'un des avocats d'assises les plus importants et avait assuré la défense des chefs de l'opposition devant les tribunaux. Il avait rendu à Fry de signalés services dans les débuts, lui donnant de sérieux tuyaux sur les milieux de la clandestinité à Marseille » (*Marseille année 40*, *op. cit.*, p. 249).

14. Avocat de formation, actif dans l'administration financière de la Prusse, Otto Klepper (1888-1957) fut ministre des Finances, sans parti, dans le gouvernement prussien qui s'affronta au chancelier von Papen. En 1933, il s'enfuira jusqu'au bout du monde : Finlande, Chine, Espagne, France, Mexique. Déchu de la nationalité allemande en 1937, il put retourner en Allemagne en 1947 où, en menant une carrière d'avocat, il fut l'un des fondateurs de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

15. Né à Clèves (Allemagne), Wilhelm Mayvald, dit Willy Maywald (1907-1985), s'inscrit en 1928 à l'École des beaux-arts de Berlin avant de s'installer à Paris en 1931, où il apprend la photographie et ouvre son propre studio en

Madagascar, était en vente libre et ne servait guère qu'à fabriquer de petits objets d'ornements et des poupées, mais la rareté du cuir et la nécessité d'obtenir un bon d'achat même pour des souliers à semelle de bois ouvrait plus largement le marché à un produit de substitution pas encore contingenté. Maywald était un artiste, il nous montra plusieurs modèles de chaussures qu'il avait lui-même tressés avec du raphia en utilisant un outillage de fortune. Il restait à exploiter cette initiative et à lui donner de l'extension.

Beaucoup de nos clients avaient fini par se rendre compte qu'il valait mieux fuir le climat angoissant de Marseille que de s'agglomérer sous la surveillance d'une police de plus en plus tracassière. Par petits groupes d'affinités, ils s'étaient spontanément installés dans de charmants villages de la côte et autour de Grasse. Les intellectuels, artistes, écrivains ou enseignants s'adaptèrent assez facilement aux travaux de tressage, d'assemblage ou de teinture, qui n'exigeaient ni force physique ni acceptation d'une existence précairement rustique, si bien qu'à la fin de l'automne 1941 une douzaine de communautés fabriquaient chaussures, sandales, sacs à main, ceintures, boîtes et paniers dont la vente assuraient à leurs membres des revenus très supérieurs aux maigres subsides que nous pouvions leur verser. Le Comité fournissait l'outillage et la matière première, grâce essentiellement à un très gros stock de raphia abandonné dans un entrepôt du port et découvert par un ami de Charles-le-gangster qui, ne sachant qu'en faire, nous le céda pour un prix raisonnable.

Paul finit par organiser cette branche d'activité comme une industrie en miniature, qui employa une centaine de familles, comportant des ateliers spécialisés, un réseau de vente et employant même des sous-traitants qui, dans la région de Montauban, confectionnaient des pièces détachées.

Le 25 novembre, je peux croire que tout va crouler : ce jour-là, Jean s'est absenté du bureau « pour une petite heure » et n'a plus réapparu… Toutes les hypothèses sont plausibles. Mon ami s'était chargé provisoirement de nos finances, il ne traitait plus qu'avec De Faro (« Eugenio »), le seul changeur auquel on croyait pouvoir vraiment faire confiance. Pourtant, n'a-t-il pas été « donné » lui aussi ? Jean ne me cachait pas ses activités gaullistes en marge du Comité, mais un départ précipité pour

1934. Collaborateur de nombreux magazines, ses portraits de personnalités des arts et lettres et ses clichés de mode et d'architecture lui valent de faire ses premières expositions dès 1935. Interné en France (1939-1940) puis réfugié en Suisse (1942-1946), il revient à Paris et spécialise dans la photographie de mode.

saisir une occasion propice de rejoindre le Général est à exclure. Il s'était résolu à rester en France et m'aurait certainement informé d'une éventuelle disparition qui l'obligerait à laisser tout en plan d'un moment à l'autre. Il est possible qu'il ait été arrêté pour « menées anti-nationales » – ou bien que sa liaison avec les Anglais ait été découverte. Mais alors comment expliquer que le CAS, dont Jean est le responsable officiel depuis plus de deux mois n'ait pas immédiatement été inquiété ? Or la police ne s'est pas manifestée et continue à observer à notre égard un désintérêt presque insultant. Je peux également envisager le pire. Les séides de Matthieu se sont montrés souvent menaçants ces derniers temps, ils ont très mal pris la rupture de nos relations après l'affaire d'Ax-les-Thermes. Jean n'a-t-il pas été kidnappé, assassiné, coulé au large dans un sac de ciment après avoir été dépecé – procédé courant, selon Garandel, dans les règlements de compte entre truands ?

La meilleure chose à faire est d'alerter son frère à Saint-Chamond et, le lendemain de son arrivée à Marseille, Jacques Gemähling a éclairci le mystère après avoir pris contact avec des officiers de l'armée d'armistice. Jean a été livré par un agent provocateur qui lui avait donné rendez-vous dans un café pour lui remettre une enveloppe contenant des documents intéressant la Défense nationale. Interpellé à la sortie du bistrot, fouillé et arrêté séance tenante, il a été remis à l'autorité militaire et aussitôt emprisonné au fort Saint-Nicolas. Je suis stupéfait que ce très grave incident n'ait eu aucune répercussion sur le Comité. Comme c'est étrange ! Ou bien nous avons des protecteurs aussi dans l'armée, ou bien il y a des cloisons étanches entre les pouvoirs civil et militaire – ou peut-être conjonction des deux.

L'alerte est passée, nous pouvons même communiquer avec Jean par l'intermédiaire du prieur d'un couvent de dominicains, mais la direction bicéphale du CAS a pris fin et il me faut bien sortir de l'ombre. Paul [16] devient mon adjoint ; prudent, énergique, doté d'un grand sens politique, il a déjà souvent fait la preuve de son efficacité et aura d'autres occasions de la faire valoir lorsque, à la fin de l'année, des perspectives plus favorables se présentèrent.

16. Originaire d'Ukraine, Paul Schmierer (1905-1966) fréquente les trotskistes puis le Cercle communiste démocratique de Boris Souvarine. Médecin à Paris, il participe au Comité d'action socialiste pour l'Espagne, qui vient en aide aux militants du POUM. Replié à Marseille, il organise dès septembre 1940 une filière d'évasion pour les soldats alliés puis se joint au CAS. En 1942, il organise un maquis dans le haut Var. Arrêté à Antibes, il parvient à s'évader et rejoint Paris, où il participe à la libération de la capitale.

Comme nous l'avons constaté naguère, que la situation se dégrade ou qu'elle s'améliore, il y a concomitance entre ce qui concerne l'activité du Comité et le déroulement des hostilités. Après un été catastrophique, combien sont réconfortantes les nouvelles qui parviennent maintenant des fronts africain et russe ! Les Britanniques ont repris l'offensive en Libye et refoulent les Italo-Allemands vers Benghazi juste au moment où la Wehrmacht, surprise par un précoce hiver, est bloquée devant Leningrad, s'essouffle en Ukraine et piétine en vue de Moscou. Pendant des semaines, la radio égrène les mêmes noms qui reviennent quotidiennement dans les communiqués, Kalinine, Mojaïsk, Volokolamsk et Malo-Yaroslavetz comme, cinq ans plus tôt, les émissions faisaient état des combats acharnés qui se déroulaient autour de Brunete, Navalcarnero, Villafranca del Castillo et Villanueva del Pardillo quand les franquistes se cassaient les dents sur les défenses de Madrid. Partout les nazis ont à faire face à la résistance qui se manifeste derrière les lignes allemandes en URSS, en Pologne, en Grèce, en Yougoslavie, en Norvège et en France même, où les communistes y prennent une part de plus en plus active.

C'est aussi en novembre que s'amorce une reprise inespérée de la marche en avant du Comité. Certes, le consulat américain ne délivre que très chichement de nouveaux visas, mais ceux qui étaient bloqués deux mois auparavant sont presque tous confirmés et nous recevons de fréquents accords pour des visas mexicains et cubains qui compensent les restrictions constatées par ailleurs. Lisbonne étant décongestionné, la route terrestre via le Portugal est rouverte – ce dont profitent, entre autres, Paul Westheim [17], le pianiste Heinz Jolles [18], le sculpteur Bernard Reder [19],

17. Né à Eschwege (Hesse), Paul Westheim (1886-1963) écrit de nombreuses monographies d'artistes et édite la revue d'art *Kunstblatt* (1917-1933), à laquelle contribuent Otto Dix, Oskar Kokoschka et Pablo Picasso. Réfugié en France en 1933, il anime l'union des artistes allemands Freie Kunst und Literatur puis gagne le Mexique en 1941. Après s'être vu interdit de retour dans les deux Allemagnes, il obtient la nationalité mexicaine (1954) et publie des ouvrages consacrés à l'art de l'ancien Mexique.

18. Né à Berlin, Heinz Jolles (1902-1965) est très vite auréolé d'une réputation de grand pianiste classique et dirige l'école de musique de Cologne. Destitué par les nazis en 1933, il émigre en France. Réfugié à Marseille en 1940, il obtient un visa pour le Brésil, où, dans les années 1950, il participera au renouveau de l'Escola Livre de Musica de Sao Paulo.

19. Né à Czernowitz, en Bukovine – région d'Autriche et centre de culture juive avant la guerre –, Bernard Reder (1897-1963) est sculpteur et architecte. En 1937,

l'écrivain catholique Edgar-Alexander Emmerich [20] et notre grande amie Wanda Landowska. Enfin l'escale des bateaux portugais à Casablanca permet de pallier partiellement la suppression de la ligne Marseille/Fort-de-France, les autorités françaises autorisant les émigrants à transiter par le Maroc pour profiter de cette opportunité. Le truculent Benjamin Péret, l'écrivain sicilien Giuseppe Garretto [21], le linguiste Wolf Leslau [22] et l'illustre professeur de neurologie Bruno Strauss sont parmi les premiers à ouvrir la voie et s'embarquent sur le *Serpa-Pinto*, qui ramasse au passage les derniers rescapés du *Mont-Viso* et du *Wyoming* et tous les amis de Lussu qui ont réussi à se faire reconnaître comme tels. En deux mois, une bonne centaine de nos clients peuvent ainsi quitter la France après de longues semaines de désespérance, alors que, durant tout l'été, deux à trois dizaines seulement avaient pu partir, dont trois *first listers*, l'ex-professeur d'histoire à l'université de Moscou George Denicke [23], le critique d'art Max Osborn [24] et l'écrivain allemand Benjamin Pin.

---

il se rend à Paris, accueilli par Aristide Maillol. Réfugié dans le Midi en 1940, il parvient à gagner La Havane par l'Espagne et obtient un visa pour New York en 1943, devenant citoyen américain cinq ans plus tard.

20. Écrivain catholique allemand, Edgar Alexander-Emmerich (1902-1970) avait fait éditer en Suisse, chez Europa Verlag (1937), *Der Mythus Hitler*, où il comparait le national-socialisme avec le « mahométisme ».

21. Giuseppe Garretto (??-1970?) fut l'un des pionniers du mouvement indépendantiste sicilien. Dans l'immigration, il publia *Sicilia, terra di dolore*, traduit en français (1938). Proche du parti socialiste italien, il avait participé à la guerre d'Espagne dans le camp républicain. Après 1941, il se réfugie à Mexico. Retourné en 1943 en Sicile, il participe au Comité de libération nationale dans le parti socialiste sicilien puis dans le parti indépendantiste sicilien.

22. Né en Pologne, Wolf Leslau (1906-2006) fait ses études à l'université de Vienne et à la Sorbonne. Interné par le gouvernement français en 1939, il parvient à gagner les États-Unis, où il poursuivra, pour l'université de Californie, ses recherches sur les langues sémitiques oubliées d'Éthiopie.

23. Né à Kazan (Tatarstan), George Denicke (1887-1964), de son vrai nom Yurii Petrovitch Denike, est membre du parti menchevik et professeur à l'université de Moscou. Après avoir activement participé à la Révolution de 1917, il est expulsé d'URSS en 1922. Installé à Berlin, il en est chassé en 1933 ; réfugié à Paris, il gagne Marseille puis s'embarque pour New York, où il sera (avec Boris Sapir) l'un des principaux historiens du menchevisme.

24. Né à Cologne, Max Osborn (1870-1946) est issu d'une famille de banquiers. Docteur en philosophie, après une thèse sur la littérature consacrée au diable en

Varian Fry a fini par regagner les États-Unis après deux mois passés au Portugal, où il s'est beaucoup démené pour parer aux lacunes de la « Carlos route » – que, pourtant, nous n'allions presque plus utiliser…

Je me suis rendu compte, en effet, qu'il était moins aléatoire et moins coûteux de « légaliser » les départs clandestins des réfugiés auxquels Vichy refusait le visa de sortie. Il suffisait de demander celui-ci sous un autre nom. Ainsi fut fait pour le plus menacé de nos amis, Otto Klepper. Après qu'il se soit rendu moins reconnaissable (grosses lunettes, cheveux coupés courts, collier de barbe), on lui fit fabriquer des papiers de réfugié autrichien, qui le baptisèrent Hans Stahn, et un passeport d'apatride sur lequel Figuières apposa son visa bidon panaméen ; on prit pour lui un billet à destination de Casablanca, où il devait s'embarquer sur un transport portugais, et le visa de sortie français lui fut accordé sans difficulté, son nouveau patronyme ne figurant pas sur la liste noire. Parallèlement, le consulat américain lui remit un *affidavit in lieu of passeport* établi à son vrai nom et revêtu du visa américain, qu'il lui fallait dissimuler jusqu'au moment où, après l'escale marocaine, il pourrait jeter Hans Stahn pardessus bord et reprendre son identité et son visage véritables. Il est vraiment dommage que nous n'ayons pas pensé plus tôt […] à utiliser cette combine assez tordue qui remédiait aux embûches dont était semé le parcours des expéditions terrestres hispano-portugaises.

Quand arrive le troisième Noël de guerre, le CAS est toujours debout. Et il y a tout lieu de s'en étonner… Il y a trois mois et demi, le Comité perdait celui que j'avais considéré, en dépit de ses démêlés avec la diplomatie de son pays, comme notre meilleur élément protecteur. Des deux successeurs de Fry, le premier est en prison, le second a un dossier policier chargé et n'est qu'en liberté provisoire. Mais ce qui aurait pu avoir les plus graves conséquences pour le Centre est une bonne nouvelle : depuis le 11 décembre, les États-Unis, que l'agression de Pearl Harbor a fait sortir de leur neutralité, sont en guerre avec les puissances qui ont réduit la France à n'être qu'un de leurs satellites et occupent son territoire, soit directement soit par Vichy interposé.

Allemagne au XVI^e^ siècle, il devient un critique de théâtre connu et sera le cofondateur de la Ligue de la culture juive en Allemagne. Exilé en 1938 à Paris, il se réfugie aux États-Unis en 1941, où il anime la revue culturelle *Aufbau* (Construction). Ses mémoires, *Der Bunte Spiegel* (Le miroir colorié), parurent en 1945, peu avant sa mort.

Comme tous les dirigeants d'organismes américains basés à Marseille et qui prévoyaient qu'on les contraindrait à fermer boutique, j'avais prévu un plan d'alerte. Tout le matériel de travail du Comité était prêt à être emballé et déménagé en moins d'une heure et, si des cachettes que j'étais seul à connaître truffaient la pinède d'Air-Bel, la villa elle-même défiait la plus minutieuse des perquisitions.

Mais rien ne se passa.

On put célébrer chez les Schmierer un réveillon plus que convenable, que ni Varian ni Jean, hélas ! ne partagèrent avec nous ; et, le lendemain, le *Guinée* quittait Casablanca, emmenant à son bord vers la liberté un nouveau contingent de nos protégés.

Requiem pour Air-Bel

« Rome n'est plus dans Rome… » Paraphrasant Corneille, je devais bien constater qu'à partir de septembre 1941 Air-Bel n'était plus dans Air-Bel, même si – contrairement à Sertorius, qui ajoutait « …elle est toute où je suis » – je restais, avec Theo, le seul survivant de ses douze premiers occupants.

En se dépeuplant, la grande villa s'était aussi dépersonnalisée. Charles Wolff [25] s'occupait de sa transformation en centre d'accueil pour les Alsaciens mais il y mettait une sage lenteur. Il voulait choisir des individus représentatifs et pensait surtout à des confrères journalistes qui ne se seraient pas encore adaptés à leurs précédents refuges, se montreraient nécessairement sociables et s'accommoderaient du contrôle de la gestion par le Comité.

En attendant, nous avions beaucoup de place libre. Un habitué des beaux jours, le peintre surréaliste Victor Brauner, qui figurait depuis longtemps sur la « liste des réservations », vint occuper une chambre et chercher son inspiration dans un lieu encore hanté par le fantôme d'André Breton. Il représenta sur ses toiles femmes et chats – presque tous borgnes

25. Né à Saint-Amarin en 1905 (Haut-Rhin), Charles Wolff devient journaliste à Paris ; socialiste, il adhère en 1932 au Groupe des écrivains prolétariens de langue française. Militant antifasciste, il a notamment traduit *Professeur Unratt* de Heinrich Mann. Entré dans la lutte clandestine, il est arrêté puis torturé et assassiné par la Milice en mai 1944 à Toulouse.

comme lui – sur des fonds végétaux inspirés le plus souvent par les larges feuilles des paulownias et les fleurs pulpeuses des magnolias dont le docteur Thumin [26] avait agrémenté son parc. On put également héberger des hôtes de passage. Vers la fin septembre, Charles nous amena Pierre Dac, qui resta trois ou quatre jours avant de reprendre la longue route qui devait le conduire jusqu'à Londres. Celui dont les slogans allaient illustrer les émissions de la France libre à la BBC ne correspondait pas du tout à l'image que je m'étais faite de l'humoriste auquel on devait *L'Os à moelle* ; il m'a laissé le souvenir d'un homme au long visage triste qui ouvrait rarement la bouche, comme s'il avait longtemps pratiqué les services secrets. Puis vinrent s'installer, pour quelques semaines ou plusieurs mois, la femme d'un des leaders du POUM, Louise Gorkín, et son jeune fils, en attente de leurs visas mexicains ; également des collaborateurs occasionnels du CAS, comme le gentil gaulliste Olivier de Neufville guettant une occasion de passer en Angleterre, ou un des mes anciens camarades de la gauche socialiste, Michel Kokoczynski. […]

Comme l'année précédente, l'automne fut tiède et ensoleillé. On put se baigner dans la piscine jusqu'à la fin décembre, les produits tardifs de nos plantations, si décevant qu'ils aient été en quantité, nous permirent tout de même de varier un peu nos menus végétariens. Le vin avait presque complètement disparu alors que Varian m'écrivait de New York qu'il découvrait avec un plaisir étonné la saveur des crus californiens – si bien qu'un jour Charles, voyant une bouteille sur la table, s'écria : « Du vin ! Pas possible ! On se croirait en Amérique ! » Et, comme un an auparavant, un froid rigoureux nous glaça dès les tout premiers jours de 1942, mais, plus prévoyants que nous l'avions été alors, une ample provision de bois mort et quelques sacs de charbon de bois que nous fit porter Cabrera permirent de mieux le supporter.

La cuisinière, qui s'était brouillée avec le jardinier, nous quitta et Theo la remplaça par une jeune réfugiée espagnole pétulante et enjouée qui, le printemps venu, nous régala de succulents beignets, le parc produisant en abondance fleurs de sureau et d'acacia et la débrouillardise fournissant le complément d'huile et de farine.

---

26. Ce vieil original, notamment passionné d'oiseaux empaillés, était le propriétaire de la villa Air-Bel.

C'est au moment où la nature était en plein renouveau que Caroline vint au monde : le 19 avril, en effet, ma femme, après avoir eu une grossesse florissante grâce aux soins de nos voisins fermiers et au lait de leur vache clandestine, accouchait comme en se jouant d'une petite Marseillaise blonde et potelée. Et ce fut la toute dernière réjouissance que nous connûmes à Air-Bel.

Entre-temps, la fréquentation de la villa avait bien changé. On ne voyait plus la bande des surréalistes qui, un an plus tôt, envahissait nos dimanches. Les Espagnols s'y étaient progressivement substitués. Nous avions noué connaissance avec la petite colonie établie au château de La Reynarde, non loin de La Pomme, où nous accueillaient chaleureusement le glabre et filiforme colonel Galán et le secrétaire confédéral de la CNT, Aragó à l'impressionnante moustache noire [27]. En bons voisins, ils nous rendaient nos visites, accompagnés par leurs amis, et nous recevions indistinctement républicains et anarchistes, socialistes et autonomistes, guitaristes et amateurs de « *fluviol* » et de « *tambori* ». C'était un plaisir, après nos maigres déjeuners sur la terrasse aux platanes, de voir ces sympathiques exilés, parmi lesquels Federica Montseny, ex-ministre de la Santé du gouvernement de Largo Caballero, et le poète Ventura Gassol [28], ci-devant ministre de la Culture de la Généralité de Catalogne, accompagner en fredonnant *Els Segadors* et la *Santa Espina*, les sardanes que Jaume Miravitlles [29], plein d'entrain et de légèreté, dansait avec notre

27. Le nom d'« Aragó » donné au secrétaire confédéral de la CNT ne semble correspondre à personne. Selon les mémoires de Federica Montseny – qui parle d'un séjour à Marseille en automne-hiver 1941, avant leur arrestation commune –, il ne peut s'agir que de Germinal Esgleas, qui était secrétaire confédéral de la CNT depuis la mort, par noyade en 1939, de Mariano Vázquez.

28. Né à La Selva del Camp (Tarragone), le poète catalan Ventura Gassol (1893-1980) fut ministre en 1936. Exilé en France, il y participa aux activités culturelles catalanes jusqu'en 1977, date de son retour chez lui.

29. Homme politique et écrivain espagnol de langue catalane, Jaume Miravitlles i Navarra (1906-1988) suivit des études d'ingénieur durant son exil à Paris ; il apparaît dans deux films de Luis Buñuel : *Un chien andalou* et *L'Âge d'or*. Revenu en Catalogne en 1930, il est emprisonné jusqu'à la proclamation de la Seconde République. Il entre alors au Bloc ouvrier et paysan et, en 1934, à l'Esquerra Republicana de Catalunya, tout en militant à l'Estat Català. Pendant la guerre civile, il est membre du commissariat à la propagande de la Généralité de Catalogne. En exil en France à partir de 1939, il se lie d'amitié avec André Malraux,

petite servante, nullement intimidée d'avoir pour partenaire l'ancien ministre catalan de l'Information.

D'autre part, le cercle de nos très proches amis s'était sensiblement réduit. Après les départs de Varian et de Mary-Jayne et l'arrestation de Jean, nous n'étions intimement liés, Theo et moi, qu'avec Paul et Vala Schmierer quand, à la fin de l'automne 1941, un couple à l'état civil extrêmement compliqué s'adjoignit à notre quatuor.

Josep Rebull Cabré de son *vrai* nom [30], régulièrement marié à Teresa Soler Pi, appartenait au petit groupe de nos voisins à La Parette, en compagnie de Benjamin Péret, Jean Malaquais [31] et Pierre Herbart [32]. Membre du POUM, ex-administrateur de *La Batalla*, quotidien de ce parti, Josep (« Pep ») Rebull avait pris, à son entrée en France après l'effondrement de la Catalogne, par mesure de précaution, l'identité de Pablo Mitjavila Maspujol, les staliniens s'acharnant à persécuter les poumistes jusque dans l'émigration. Un de ses meilleurs amis français, Robert Verdeaux,

---

puis, après guerre, dirige la revue *El Poble Català*. Installé à New York, il collabore à diverses revues et publications catalanes et républicaines avant de revenir en Catalogne en 1962.

30. Militant du parti communiste espagnol puis du Bloc ouvrier et paysan à Tarragone, Josep Rebull (1906-1999) est secrétaire du comité local du POUM de Barcelone en 1937. Pendant la Seconde Guerre, il participe à la Résistance dans le sud-est de la France. Membre de la direction du POUM en exil jusqu'en 1953, il y soutient les analyses de l'URSS comme « capitalisme d'État ». Il finit ses jours à Banyuls-sur-Mer.

31. Né Jan Pavel Vladimir Malacki à Varsovie dans une famille juive athée, le futur Jean Malaquais (1908-1998) se rend en France en 1926, où il sera notamment ouvrier dans les mines des Maures – expérience dont il tirera la matière de son roman *Les Javanais* (1939). Vivant d'emplois précaires, aidé par André Gide, il est proche de l'extrême gauche, rencontrant des militants comme Ante Ciliga et Victor Serge. Mobilisé en 1939, fait prisonnier en mai 1940, il parvient à rejoindre Marseille et travaille pour la coopérative des Croque-fruit. Grâce au CAS et avec l'aide de Gide, il gagnera Caracas puis Mexico et enfin New York. Revenu à Paris en 1947, il publie un imposant roman à clés sur cette période, *Planète sans visa*.

32. Né à Dunkerque, Pierre Herbart (1903-1974) adhère au PCF, en 1932, au retour d'un voyage en Indochine et en Chine. Nommé directeur de la revue *Littérature internationale* à Moscou (1935-1937), il accompagne André Gide durant son voyage en URSS. Proche de ce dernier, il participe à la polémique qui suivra la publication du *Retour d'URSS* ; publiant lui-même *En URSS. 1936*, qui marque sa rupture avec le stalinisme, fin 1937. Durant la Seconde Guerre mondiale, il entre dans la Résistance et prend une part active à la libération de Rennes.

ayant été fait prisonnier en 1940, avait recommandé à sa mère de remettre à « Pep » son livret militaire oublié lors de sa dernière permission, estimant qu'un tel document pourrait lui assurer une encore meilleure protection. Dans la pagaille qui suivit l'armistice, il n'était pas trop difficile de tirer d'un livret militaire tous les autres papiers d'identité nécessaires – ce qui avait également permis, selon le même processus, à Otto-Albert Hirschman de devenir Albert Hermant [33]. Le Catalan Rebull-Mitjavila devint donc le citoyen français Robert Verdeaux, né à Montbard (Côte-d'Or). Mais le vrai Verdeaux étant célibataire, Teresa ne put prendre le nom de son mari et conserva ses papiers originels, modifiés néanmoins pour lui donner Oran comme lieu de naissance, si bien qu'elle n'était que la concubine de son mari… […]

« Pep » – que tout le monde appelait Robert – avait inventé un scénario qui conciliait avec beaucoup d'astuce son accent catalan très prononcé et son origine bourguignonne : « Mon père, Louis Verdeaux, a épousé une Espagnole et j'étais encore un tout jeune enfant quand il a été tué à la guerre de 14. Ma mère est alors rentrée dans son pays, où j'ai passé moi-même à peu près toute ma vie, ne le quittant qu'à deux reprises, pour faire mon service militaire puis la guerre. » Il mettait une telle conviction à raconter cette histoire que ses camarades des Croque-fruit où il travaillait comme chef malaxeur pouvaient lui dire : « Toi, Robert, tu es probablement le seul type qui ait conservé son vrai nom. »

Le faux ménage Verdeaux offrait un amusant contraste ; Robert, de six ans mon aîné, était aussi calme, discret et concis que la très jolie Teresa, plus jeune que lui d'une bonne dizaine d'années, se montrait vive, exubérante et loquace. Que celle-ci en ait été au même point de grossesse que Theo (elle accoucha de son fils Daniel une semaine avant la naissance de Caroline et dans la même maternité) nous rapprocha autant que le voisinage et les convictions politiques. Ils partagèrent désormais notre sort et nos épreuves jusqu'à la Libération, notamment lors de la réincarnation du Centre américain de secours dans le chantier-maquis de Pélenq. « Pep » fut alors pour moi un adjoint infiniment précieux, ce qui m'amena plus tard à en faire mon principal collaborateur à l'administration de *Franc-Tireur*. Quant à Teresa, compositeur de talent et dotée d'une très

33. Albert Hirschman, qui fit une prestigieuse carrière d'économiste aux États-Unis, est, sous le surnom de Beamish que lui donna Fry, l'un des principaux protagonistes de *« Livrer sur demande… » (op. cit.)* – dont il a écrit l'avant-propos.

belle voix de contralto, elle est devenue la plus populaire interprète de la chanson catalane [34].

Cette hispanisation de nos relations compensait partiellement l'effritement puis la disparition du phalanstère surréaliste ; j'y trouvai aussi l'occasion d'une « réparation », à mon niveau personnel, tant j'avais été, au cours des années précédentes, bouleversé par l'abandon de la République espagnole – que je ressens d'ailleurs encore comme une plaie qui ne se serait jamais cicatrisée. […]

Dans les derniers jours d'avril, la « Maison Alsacienne » vit enfin le jour. Trois journalistes venus du Périgord s'y installèrent avec leurs familles. C'étaient de braves gens qui, à leur arrivée, parurent ravis des commodités qu'offraient la maison et le parc, dont la belle saison faisait valoir les plus plaisants attraits. Mais ils sont aigris par leur exil, désorientés d'avoir dû séjourner depuis plus de deux ans dans des régions si différentes de la leur par le climat, le genre de vie, la mentalité des habitants ; ils déplorent les difficultés du ravitaillement qu'ils ne connaissaient pas en Dordogne et, sans être des fervents partisans de la Révolution nationale, ne comprennent pas la virulence de notre anti-pétainisme.

Ils ne tardent pas à mal supporter que le CAS ait un droit de regard sur l'utilisation du budget attribué à la maison et à demander presque quotidiennement que la dotation soit augmentée, au moment où le Comité traverse sa plus grave crise financière. Charles est ulcéré par l'échec plus que probable de son projet : ses raisonnements, appuyés par ceux que tiennent aux premiers hébergés des compatriotes beaucoup moins bien lotis, se heurtent à une incompréhension teintée de mauvaise volonté ; le fondateur du Centre d'accueil se sent lui-même, tout autant que Theo, Brauner et moi, difficilement assimilable par cette nouvelle communauté. Il n'est pas question de revenir sur ce qui a enfin été mis sur pied après tant de tâtonnements mais nous prévoyons que nos jours à Air-Bel sont comptés et qu'il nous faudra bientôt chercher un autre domicile, laissant à nos décevants protégés l'exclusivité de la villa et le soin de gérer entre eux leurs affaires, nous bornant à régler au docteur

34. Née en 1919, la chanteuse Teresa Rebull, qui vit toujours à Banyuls, a publié en 2005 une autobiographie, *En chantant*, qui revient sur une vie d'engagement pour la justice sociale et la défense de sa culture natale, faisant d'elle la mémoire de l'histoire tragique de la Catalogne et de l'Espagne républicaine.

Thumin le montant des loyers et à remettre tous les mois au responsable désigné une raisonnable subvention.

L'existence légale du Centre américain de secours se prolongea pendant les cinq premiers mois de 1942 sans perquisitions, sans persécution apparente de la police.

DANIEL BÉNÉDITE
Extrait de *La Filière marseillaise. Un chemin vers la liberté sous l'Occupation* (1984)

Une partie des renseignements biographiques figurant en notes a été fournie par Philippe Bourrinet et Miguel Chueca.

Nos remerciements vont tout particulièrement à Caroline Finkelstein, la fille de Daniel Bénédite, pour nous avoir autorisés à reproduire ces extraits.

LA LEÇON DES CHOSES

« Le besoin de croyance et le besoin de vérité »,
Jacques Bouveresse 281

« Le rêve de Bismarck » (novembre 1870), *Jean Baudry* alias *Arthur Rimbaud*, « Un inédit d'Arthur Rimbaud en jeune patriote ? »,
présentation et découverte par *Patrick Taliercio* 307

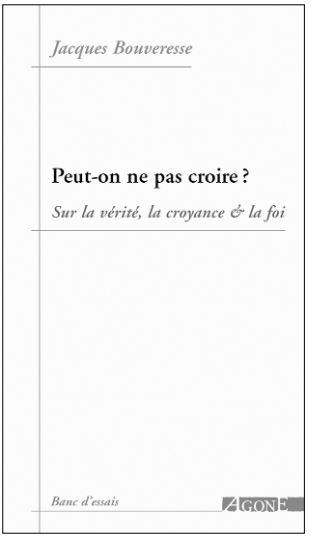

Tout en se disant incroyants, certains intellectuels se posent aujourd'hui en défenseurs de la religion au nom de choses comme le besoin de sacré et de transcendance, ou le fait que le lien social ne peut être, en dernière analyse, que de nature religieuse.

Mais ce que l'on observe actuellement correspond sans doute moins à un « retour du religieux » qu'à ce que Musil appelait la « nostalgie de la croyance », qu'une époque par ailleurs foncièrement incroyante a une tendance fâcheuse à confondre avec la croyance elle-même. Et ce à quoi nous sommes confrontés est en réalité bien plus une utilisation nouvelle de la religion – dans ce qu'elle peut comporter de plus traditionnel et même de plus archaïque – par le pouvoir et la politique, qu'un renouveau religieux proprement dit.

En ouvrant une brèche dans nos certitudes les plus fondamentales en matière de théorie de la connaissance et d'épistémologie, le postmodernisme a pris, consciemment ou non, le risque d'encourager les religions à s'y engouffrer, avec l'espoir de réussir à récupérer une partie de l'ascendant qu'elles ont exercé pendant longtemps sur le monde intellectuel lui-même et perdu ensuite largement au profit de la science moderne.

288 pages 12 x 21 cm 24 €
www.agone.org/peutonnepascroire

Le besoin de croyance & le besoin de vérité

La croyance, le savoir & l'erreur

Une question importante qui se pose à propos des deux espèces de besoin dont il est question dans le titre de cet exposé – le besoin de croyance et le besoin de vérité – est celle de savoir lequel des deux est réellement premier et fondamental. Autrement dit, de quoi avons-nous besoin en premier lieu : est-ce de croyances en général, qui peuvent être, selon les cas, vraies ou fausses, ou de croyances vraies ? Si on considère que, quand on dit que l'on sait quelque chose, cela implique que cette chose est vraie, autrement dit qu'on ne peut pas parler d'une chose que l'on sait tout en ayant par ailleurs de bonnes raisons de penser qu'elle est fausse, la question que je viens de poser pourrait être formulée aussi à peu près sous la forme : de quoi avons-nous le plus besoin ou qu'est-ce qui nous est le plus nécessaire ? est-ce simplement de croire ou est-ce de savoir ? La réponse qui a été donnée la plupart du temps à cette question a consisté à donner au besoin de vérité une priorité par rapport au besoin de croyance. Comme l'écrivait Théodore Jouffroy en 1823 : « Nous avons besoin de croire parce que nous savons qu'il y a de la vérité. Le doute est un état qui ne peut nous plaire que comme l'absence d'une fausse croyance dont nous nous sentons délivrés. Cette satisfaction goûtée, nous aspirons à une nouvelle croyance ; le faux détruit, nous voulons le vrai. [1] »

1. Théodore Jouffroy, « Comment les dogmes finissent » (1823), *in Mélanges philosophiques*, Librairie Hachette, 1886, p. 8.

La réponse à notre question est donc à peu près : c'est parce que nous sommes à la recherche de la vérité que nous sommes amenés à adopter certaines croyances, mais le processus de formation de la croyance est tel que nous sommes conduits à adopter à peu près inévitablement, à côté de croyances qui sont vraies, des croyances qui ne le sont pas et d'autres dont nous découvrons fréquemment par la suite qu'elles ne le sont pas. On est tenté, cependant, de répondre à ceux qui s'expriment comme le fait Jouffroy : nous voulons le vrai assurément, mais sommes-nous jamais arrivés et pouvons-nous espérer arriver jamais à autre chose que la destruction de faussetés successives, qui semble être une chose bien différente de la possession du vrai ? Et quand nous disons, comme il le fait, que nous savons qu'il y a de la vérité et que c'est à elle, et non pas seulement à l'élimination de la non-vérité, que nous aspirons, qu'est-ce qui nous permet d'être certains de cela ?

Dans un fragment de 1884, Nietzsche fait la constatation suivante : « Caractère négatif de la "vérité" – en tant que suppression d'une erreur, d'une illusion. Mais la naissance d'une illusion a été une exigence de la vie. [2] » Il est possible après tout que, tout comme le bonheur, aux yeux de philosophes comme Schopenhauer, est une notion négative et ne signifie en fin de compte rien de plus que l'absence de malheur, le rapport que nous entretenons avec le vrai consiste essentiellement et même peut-être uniquement dans le sentiment rassurant que nous avons à certains moments d'avoir réussi à nous défaire d'une erreur ou d'une illusion. « Nous avons besoin de croire, dit Jouffroy, parce que nous savons qu'il y a de la vérité. » Mais, encore une fois, comment savons-nous cela et surtout comment savons-nous non seulement qu'il y a de la vérité mais également que nous sommes capables, au moins dans une certaine mesure, de la connaître ? Ne serait-il pas, tout compte fait, plus raisonnable de dire simplement que nous croyons, sans en être tout à fait sûrs, qu'il y a de la vérité et que certaines de nos croyances présentent des caractéristiques qui font que nous nous sentons autorisés à les qualifier de « vraies » ?

Certains philosophes, dont le plus connu est sans doute William James, le créateur du mouvement philosophique qu'on appelle « pragmatisme », ont fait le choix d'inverser explicitement la relation de priorité qui est censée

2. Friedrich Nietzsche, *Fragments posthumes. Printemps-automne 1884*, traduit de l'allemand par Jean Launay, Gallimard, 1982, p. 70.

exister entre le besoin de croyance et le besoin de vérité. Ils pensent que ce qui est fondamental n'est pas le besoin de vérité et la volonté du vrai mais le besoin de croyance et la volonté de croire. Nous avons un besoin irrépressible de croire parce que la croyance est nécessaire à l'action et même tout simplement à la vie ; et nous attribuons le qualificatif « vrai » à celles de nos croyances qui sont en mesure de nous procurer une satisfaction d'une certaine sorte ou de nous aider de façon spéciale dans la résolution des problèmes que nous avons avec le monde. Mais le qualificatif en question doit être considéré, justement, beaucoup plus comme une forme d'éloge que comme une description proprement dite. Ce n'est pas d'une propriété descriptive de la proposition ou de la croyance que nous parlons, quand nous les qualifions de « vraies » ; ce dont il est question, en l'occurrence, est plutôt une sorte de compliment que nous leur adressons pour les services qu'elles nous rendent. Nous avons, bien sûr, une propension à peu près irrésistible à supposer que les propositions que nous appelons « vraies » le sont également dans un autre sens, à savoir qu'elles correspondent à la réalité telle qu'elle est en elle-même, autrement dit, indépendamment de la façon dont nous nous la représentons et la décrivons. Mais peut-être n'est-ce justement rien de plus qu'une illusion et faisons-nous preuve, sur ce point, d'une prétention et même d'une arrogance que rien ne justifie.

Une chose qui peut sembler résulter de l'histoire de la connaissance, et plus particulièrement de celle des sciences, est que nous n'avons peut-être pas d'accès direct au vrai et que nous ne pouvons espérer parvenir à lui qu'à travers un détour prolongé, et même probablement interminable, qui passe par le faux. Nous voulons le vrai, mais c'est plutôt, semble-t-il, le non-vrai que nous rencontrons à chaque fois ; et, pour ce qui est du vrai lui-même, nous ne savons généralement pas où il se trouve ni comment nous pourrions être certains, si cela nous arrivait, de l'avoir rencontré. Si on accepte une conception de la philosophie des sciences et de l'histoire des sciences comme celle que propose Karl Popper, on doit admettre que tout se passe comme si nous ne réussissions jamais qu'à reconnaître à un moment donné comme fausses des hypothèses et des théories que nous avions considérées dans un premier temps comme vraies ou, en tout cas, comme susceptibles d'être vraies et qui ont été ensuite réfutées. Du point de vue de Popper, une théorie scientifique confirmée ou, comme il dit, « corroborée » est simplement une théorie qui a résisté à des tentatives suffisamment sérieuses qui ont été faites pour la mettre en contradiction

avec l'expérience et trouver ainsi une raison de la modifier ou de la rejeter. Mais rien ne nous autorise à considérer comme vraie, au sens propre du terme, une théorie qui n'a simplement pas encore été réfutée. Nous pouvons, bien entendu, avoir de bonnes raisons de penser qu'à chaque fois que nous abandonnons une théorie qui a été reconnue comme fausse nous réussissons à nous rapprocher un peu plus de la vérité objective. Mais qu'est-ce qui nous garantit que c'est effectivement le cas ? Il se pourrait, en effet, que même la meilleure théorie que nous serons jamais capables de concevoir et de formuler se situe encore à une distance considérable, et même peut-être infinie, de la réalité elle-même et que cette réalité reste jusqu'à la fin aussi différente que possible de ce que la théorie nous dira qu'elle est, sans que nous ayons les moyens de savoir si c'est ou non le cas.

Il est possible, par conséquent, que nous ayons tort de croire que les théories que nous inventons sont vraies, au sens où on l'entend généralement, à savoir celui de la vérité objective, et que ce qu'il faudrait dire soit plutôt que nous parvenons à construire des théories qui nous assurent une maîtrise de plus en plus grande sur la réalité et nous permettent de nous adapter de mieux en mieux à elle, mais n'ont pas la prétention d'en constituer une représentation exacte. Nietzsche dit que « ce que nous sentons comme le plus certain est peut-être le plus éloigné du "réel". Le jugement contient une croyance "C'est ainsi" ; et si la *croyance* était *elle-même* le fait le plus immédiat que nous puissions constater ! Comment la croyance est-elle possible ? [3] » C'est une façon d'opter clairement pour la conviction que ce qui est fondamental, ce qui constitue le fait premier, est le fait de la croyance : nous avons un besoin essentiel de croire et nous croyons, de façon plus ou moins instinctive ou au contraire raisonnée et savante, une multitude de choses. Mais rien ne prouve que les croyances dont nous sommes le plus certains et dont nous pensons qu'elles représentent véritablement les choses comme elles sont, indépendamment de nos besoins, de nos désirs et de nos intérêts, ne soient pas justement celles qui sont le plus éloignées du réel. Et par conséquent, si ce que nous cherchons est bien la vérité objective, la vérité « vraie » en quelque sorte, rien ne prouve qu'elles ne soient pas finalement les plus fausses.

3. *Ibid.*, p. 189.

L'importance du faux peut-elle être plus grande que celle du vrai ?

J'ai parlé d'un besoin plus ou moins essentiel que nous semblons avoir du faux pour pouvoir espérer arriver au vrai. Il se pourrait que nous ayons tendance, de façon générale, à sous-estimer l'importance du faux et le degré auquel il nous est nécessaire, même s'il ne l'est peut-être que provisoirement. Cela se traduit notamment par une asymétrie caractéristique qui existe, du point de vue de l'évaluation, entre le vrai et le faux. Comme l'a dit Peter Hacker, « la vérité a la dignité, mais rarement le charme. Ce sont les illusions de la philosophie, et non ses humbles vérités, qui hypnotisent [4] ». Ce n'est pas seulement vrai en philosophie mais, semble-t-il, de façon tout à fait générale. On pourrait dire également de la vérité qu'elle a le plus souvent les louanges mais, en revanche, rarement les faveurs et les honneurs, ce qui signifie que notre attitude sur ce point pourrait bien être quelque peu hypocrite. Officiellement, c'est la vérité que nous recherchons et respectons, alors que nous méprisons et condamnons la fausseté et l'erreur. Mais, dans les faits, c'est pourtant bel et bien le faux, que nous sommes censés déprécier et éviter, qui jouit des avantages les plus considérables. Ce n'est pas par la vérité qu'on est le plus spontanément attiré et séduit ; et ce n'est pas elle qui est le plus aimée ni le plus facilement crue. La fausseté a beau avoir en principe l'indignité et l'opprobre, cela ne l'empêche apparemment pas d'avoir, malgré tout, le plus souvent en pratique la réussite et le pouvoir. Elle est en théorie dévaluée et même discréditée, mais elle a l'avantage d'être généralement beaucoup plus attrayante que la vérité et de susciter plus facilement l'adhésion. La vérité est souvent désagréable et difficile, pour ne pas dire impossible à accepter, alors que la fausseté ne semble pas souffrir, de façon générale, du même genre de handicap. Et il se pourrait bien, malheureusement, qu'elle ne soit pas seulement plus séduisante, mais également plus inventive et plus productive que la vérité.

Il peut donc y avoir des raisons sérieuses de penser que celle des deux notions qui est première et fondamentale n'est pas la vérité mais la fausseté. Comme le dit Valéry, « c'est une sorte de loi absolue que partout, en tous lieux, à toute période de la civilisation, dans toute croyance, au moyen

4. Peter M. S. Hacker, *Appearance and Reality. A philosophical investigation into perception and perceptual qualities*, Basic Blackwell, Oxford, 1987, p. 182.

de quelque discipline que ce soit, et sous tous les rapports – le faux supporte le vrai, le vrai se donne le faux pour ancêtre, pour cause, pour auteur, pour origine et pour fin, sans exception ni remède – et le vrai engendre ce faux dont il exige d'être soi-même engendré. Toute antiquité, toute causalité, tout principe des choses sont inventions fabuleuses et obéissent aux lois simples. Que serions-nous sans le secours de ce qui n'existe pas ? Peu de chose, et nos esprits bien inoccupés languiraient si les fables, les méprises, les abstractions, les croyances et les monstres, les hypothèses et les prétendus problèmes de la métaphysique ne peuplaient d'images sans objet nos profondeurs et nos ténèbres naturelles [5] ».

Ce qui procure au faux l'avantage apparent qu'il possède sur le vrai pourrait bien être, pour une part essentielle, qu'il n'est pas nécessaire d'être vrai pour être reconnu comme tel et que le fait d'être vrai peut même constituer, sur ce point, un désavantage : la meilleure façon d'être accepté comme vrai n'est pas nécessairement celle qui consiste à l'être effectivement. C'est une chose qui, pour Nietzsche, a tendance à devenir encore plus frappante dans une époque comme la nôtre, qui est celle des masses et celle du théâtre. Dans *Le Cas Wagner*, il dit que, « dans les cultures de décadence, […] partout où la décision tombe entre les mains des masses, l'authenticité devient superflue, désavantageuse, rétrograde. Seul l'acteur éveille encore le grand enthousiasme. Du même coup se lève pour l'acteur l'âge d'or [6] ». Nietzsche fait référence, sur cette question, à un propos qui a été tenu justement par un acteur fameux, Talma, qui a vécu de 1763 à 1826 et est devenu le tragédien le plus célèbre de son époque – un propos qui, aux yeux de Nietzsche, était prémonitoire et peut être considéré comme une sorte de symbole de notre époque : « On est acteur, par le fait que l'on a *une* intuition [*Einsicht*] d'avance sur le reste des hommes : ce qui doit agir comme vrai ne doit pas être vrai. La phrase est formulée par Talma : elle contient toute la psychologie de l'acteur, elle contient – n'en doutons pas ! – également sa morale. La musique de Wagner n'est jamais vraie. Mais *on la tient pour telle* ; et de cette façon les choses sont en

5. Paul Valéry, « Petite lettre sur les mythes » (1928), *in Œuvres I*, « La Pléiade », Gallimard, 1957, p. 966.
6. Cité par Robert Musil, *Der Mann ohne Eigenschaften*, *in Gesammelte Werke*, Rowohlt Verlag, Reinbek bei Hamburg, 1978, Bd. 5, p. 1776.
7. Friedrich Nietzsche, « Der Fall Wagner », *in Werke*, Ullstein, Frankfurt am Main/Berlin/Wien, 1981, Bd. III, p. 366.

ordre. [7] »

Il vaut sans doute mieux laisser à Nietzsche la responsabilité du jugement qu'il formule sur la musique de Wagner et de l'usage qu'il fait de termes comme « vrai » et « faux » à propos de la musique. Ce qui est plus intéressant pour nous est le fait que ce qu'il dit semble encore beaucoup plus vrai aujourd'hui, à l'époque de la société du spectacle, où tout semble résider, justement, dans l'image et dans l'apparence. Ce qu'il voulait dire est que nous en sommes arrivés à un stade où tout le monde a intégré plus ou moins le principe de l'acteur, qui est que, si on veut qu'une chose donne l'impression d'être vraie et soit acceptée comme telle, non seulement il n'est pas nécessaire qu'elle le soit, mais encore il vaut mieux la plupart du temps qu'elle ne le soit pas. Aussi étrange et même paradoxal que cela puisse sembler, être vrai n'est peut-être pas la meilleure façon d'apparaître comme vrai et de se faire accepter comme tel. À première vue, la science repose sur un principe exactement inverse, et cela explique sans doute une bonne partie des difficultés auxquelles elle semble se heurter de plus en plus : les choses qu'elle affirme sont censées être vraies et elles ont pour elles essentiellement le fait de l'être, au moins dans un bon nombre de cas ; mais il s'en faut de beaucoup qu'elles donnent, de façon générale, l'impression de l'être et elles contredisent souvent certaines croyances qui font partie de celles auxquelles nous tenons le plus et des vérités qui sont apparemment de l'espèce la plus inébranlable. Elle se trouve donc dans une position qui risque de devenir de plus en plus difficile s'il est entendu que ce qui compte n'est pas d'être vrai mais, conformément au principe de l'acteur, d'en donner l'apparence ou de faire l'effet de l'être.

Nietzsche n'oublie pas de se poser le même genre de question à propos de la science elle-même et il considère comme tout à fait légitime et même indispensable de se demander si elle aussi ne serait pas la digne fille d'une époque dans laquelle, en matière de vérité et de fausseté comme dans tout le reste, ce qui est important n'est pas ce qu'on est mais ce pour quoi on réussit à se faire passer. Autrement dit, même si la science est censée constituer le domaine par excellence dans lequel on réussit à formuler des propositions qui méritent d'être appelées « vraies », il n'est pas exclu que, considérées d'un certain point de vue, les vérités de la science ne soient, elles aussi, rien de plus que des erreurs qu'elle réussit à présenter et à faire reconnaître comme vraies, essentiellement parce qu'elles se sont révélées utiles et même indispensables.

Il n'est pas du tout surprenant que Nietzsche occupe une place centrale

dans le livre que le philosophe britannique Bernard Williams a publié en 2002, un an avant sa mort, et dont la traduction française est parue en 2006, sous le titre *Vérité et véracité*. Je vais me permettre de vous parler un peu longuement de ce livre, d'une part parce qu'il a un rapport on ne peut plus direct avec la question qui nous occupe, d'autre part parce qu'il s'agit, à mes yeux, d'un des livres de philosophie les plus impressionnants qui ont été publiés au cours des dernières années, et enfin parce que les thèses qui y sont défendues et les conclusions auxquelles il aboutit me semblent pour l'essentiel correctes et très importantes. Bernard Williams part de la constatation qu'il existe une tension et même peut-être une certaine incompatibilité entre deux exigences auxquelles nous sommes également attachés : l'exigence de vérité et l'exigence de véracité. Et comme on peut le constater au premier coup d'œil, les réflexions philosophiques de Nietzsche sur le problème de la vérité, de la connaissance et de la croyance constituent elles-mêmes, à bien des égards, une illustration exemplaire de la difficulté que nous pouvons éprouver à les concilier.

Mais de quoi s'agit-il au juste ? Selon Bernard Williams, « deux courants de pensée se détachent très nettement dans la réflexion et la culture modernes. D'une part on y trouve un attachement intense à la véracité ou à tout le moins une attitude de défiance généralisée, un souci de ne pas se laisser abuser, une détermination à crever les apparences pour atteindre les constructions et les motivations réelles qui se cachent derrière elles. De tradition en politique, cette attitude s'étend à la lecture de l'histoire, aux sciences sociales et même à l'interprétation des découvertes et de la recherche dans les sciences physiques. Cependant, à côté de cette exigence de véracité ou (pour le dire de façon moins positive) de ce réflexe de refus d'être dupe, il existe une défiance aussi généralisée à l'égard de la vérité elle-même : existe-t-elle ? Si oui, pourrait-elle être autre que relative ou subjective ou quelque chose du même genre ? Faut-il s'en occuper si peu que ce soit quand on exerce ses activités ou qu'on en rend compte ? Ces deux attitudes, l'attachement à la véracité et la suspicion à l'égard de la notion de vérité sont liées l'une à l'autre. Le désir de véracité induit un processus critique qui fragilise l'assurance qu'il y aurait une vérité sûre ou qui se puisse affirmer sans réserve [8] ».

Ce qui se passe peut être résumé ainsi. Nous voulons la vérité ; mais

8. Bernard Williams, *Vérité et véracité. Essai de généalogie*, traduit de l'anglais par Jean Lelaidier, Gallimard, 2006, p. 13.

nous voulons aussi – et c'est en cela que consiste l'exigence de véracité – être certains que ce que nous avons atteint à un moment donné est bien la vérité elle-même, et non pas une apparence ou une illusion quelconque par laquelle nous avons été abusés. Nous voulons être certains que nous ne risquons pas de nous tromper nous-mêmes et, en plus de cela, de tromper les autres en acceptant et en présentant comme des vérités des choses qui en réalité n'en sont pas. Or il se peut très bien que nous ayons fini par devenir, sur ce point, si méfiants et si critiques que cela a engendré un soupçon à l'égard de la possibilité même d'atteindre la vérité et, au bout du compte, tout simplement de l'existence réelle de celle-ci. Comme le remarque Bernard Williams, le soupçon peut se porter, par exemple, sur la vérité en histoire et elle a fait l'objet, dans la période récente, d'une mise en question dont le but était de jeter un doute radical sur la possibilité de distinguer réellement le récit historique, qui prétend raconter les choses comme elles se sont réellement passées, du simple récit de fiction, qui raconte une histoire inventée.

Des récits qui avaient été acceptés pendant un temps et quelquefois pendant longtemps comme exprimant la vérité sur le passé se sont révélés dans un si grand nombre de cas tendancieux, biaisés ou carrément mensongers que le soupçon dispose d'un matériau abondant et qui se renouvelle sans cesse auquel il peut facilement s'alimenter. Tout le monde sait que rien ne peut être falsifié plus aisément et ne l'a été plus fréquemment que la vérité historique, en particulier quand le pouvoir a intérêt à ce qu'elle ne soit pas connue et dispose des moyens de réécrire l'histoire à sa façon, ce qui constitue un exercice dans lequel ont excellé toutes les grandes dictatures politiques de notre époque. Une question qui se pose naturellement est donc tout simplement de savoir s'il peut exister quelque chose comme un discours historique « vrai » et si la vérité objective est réellement le but que poursuivent les recherches que nous menons sur le passé. Mais c'est une question qui peut se poser aussi à propos d'autres domaines, y compris, du reste, celui des sciences exactes. Et si l'on doit admettre que la vérité ne peut pas être réellement le but de nos recherches et de nos efforts de connaissance, ne serait-il pas à la fois plus raisonnable et plus honnête de cesser de faire comme si c'était bien, malgré tout, la vérité que nous cherchons et réussissons, au moins dans certains cas, à atteindre ? À cet endroit, comme le note Bernard Williams, différentes propositions peuvent être faites pour remplacer l'idée de vérité, dont on nous suggère de faire l'économie. On peut dire que ce que nous

cherchons réellement n'est pas la vérité objective mais des choses qui sont à la fois plus importantes et davantage à notre portée – comme par exemple le consensus entre les membres de la communauté, le sentiment de confiance en soi que procure l'adhésion à des croyances fermes et partagées, le succès pratique dans le traitement des problèmes que nous avons avec la nature, etc.

Bernard Williams remarque avec raison que toutes les discussions qui ont eu lieu au cours des dernières décennies, dans le contexte du déconstructionnisme et du postmodernisme triomphants, à propos de sujets comme l'interprétation littéraire et la possibilité d'une histoire objective, sont probablement déjà, dans une certaine mesure, en train de passer de mode. Mais cela ne signifie pas pour autant que les problèmes soient résolus et je crois effectivement qu'ils ne le sont en aucune façon. « De fait, constate Bernard Williams, les vrais problèmes étaient là, comme Nietzsche l'avait compris, avant que l'étiquette de "postmodernisme" en eût fait l'objet d'un débat public et ils sont encore là maintenant. [9] » Ils sont même, me semble-t-il, plus que jamais là. J'ai dit que la démarche intellectuelle de Nietzsche lui-même et son entreprise philosophique pouvaient être considérées, à bien des égards, comme une exemplification typique du conflit qui est susceptible d'apparaître à un moment donné entre l'exigence de vérité et l'exigence de véracité. C'est l'exigence de véracité, la volonté de ne pas être dupe de ce qui est contenu et affirmé dans les prétendues vérités de la morale, qui l'a amené à formuler une des critiques les plus dévastatrices qui soient du discours moral et de la morale elle-même. Au lieu de parler de la morale, on pourrait aussi bien, selon lui, parler tout simplement de l'hypocrisie morale ou du mensonge moral. Mais sa suspicion s'applique, comme je l'ai souligné, au domaine de la connaissance tout autant qu'à celui de la morale. Même dans le premier, il n'est pas du tout certain que nous ayons des chances sérieuses de réussir à satisfaire à la fois notre besoin de vérité et notre besoin de véracité. Un excès de sens critique peut facilement faire naître le sentiment que la vérité est impossible à atteindre. Mais la certitude d'avoir bel et bien atteint à un moment donné la vérité peut aussi, semble-t-il, être à peu près dans n'importe quel cas prématurée et ne résulter que d'une certaine légèreté, de l'imprudence et d'un excès de confiance.

Nietzsche est l'auteur d'une déclaration fameuse et maintes fois

9. *Ibid.*, p. 15.

ressassée d'après laquelle il n'y a pas de faits mais seulement des interprétations [10]. C'est un point sur lequel, à supposer qu'il ait réellement pensé ce qu'il disait, Bernard Williams estime qu'il s'est trompé et c'est aussi ce que je crois. Il y a, en effet, un bon nombre de vérités banales de l'expérience ordinaire qui ont le statut de faits incontestables et que Nietzsche lui-même ne considérait sûrement pas comme de simples interprétations. Comme le dit Bernard Williams, « lorsque quelqu'un déclare qu'une proposition de ce genre est vraie, il y a des manières bien connues de contester la déclaration, par exemple en expliquant comment la personne aurait pu en venir à croire à cette proposition sans qu'elle soit vraie pour autant : le matériau de cette argumentation consiste pour une large part en vérités banales. Ce qui est incontestable, c'est qu'en de très nombreuses occasions les propositions de cette nature sont vraies et qu'on sait qu'elles le sont. Les vérités banales peuvent être facilement et raisonnablement mises au rang de faits, et lorsque Nietzsche a dit, contredisant maint autre de ses propos : "Non, justement, il n'y a pas de faits : seulement des interprétations", il a commis une erreur [11] ».

Un argument qui est souvent invoqué à l'appui de ce que dit Nietzsche est tiré de la considération de ce qui se passe dans les sciences elles-mêmes. Il pourrait sembler que, s'il y a un domaine où tout repose en dernière analyse sur des faits qui peuvent être considérés comme incontestables, c'est bien celui de la science. Mais tout épistémologue sérieux sait aujourd'hui que les faits scientifiques n'ont rien à voir avec les faits bruts (si tant est qu'il puisse exister des faits de cette sorte), qu'ils sont en réalité construits par le savant et que ce sont des interprétations formulées à la lumière de théories. Or c'est une chose également bien connue que les théories scientifiques sont par essence provisoires et changeantes et qu'aucune d'entre elles ne peut prétendre représenter la vérité définitive ni même probablement la vérité tout court. Il semble donc qu'après tout, même dans les sciences, il puisse y avoir des raisons de considérer qu'il n'y a pas de faits, mais seulement des interprétations.

Il est regrettable que, dans les discussions qui portent sur les questions

10. « Contre le positivisme, qui s'en tient aux phénomènes, "il n'y a que des *faits*", je dirais : non, justement il n'y a pas de faits, seulement des interprétations. Nous ne pouvons constater aucun fait [*Faktum*] "en soi", peut-être est-ce un non-sens de vouloir une chose de ce genre » (Friedrich Nietzsche, *Werke*, IV, *op. cit.*, p. 495).
11. Bernard Williams, *Vérité et véracité*, *op. cit.*, p. 23.

de cette sorte, on commette le plus souvent l'erreur de concentrer à peu près exclusivement son attention sur des assertions hautement théoriques qui ont un caractère éminemment hypothétique et dont, effectivement, rien ne permet d'affirmer qu'elles ne devront pas être abandonnées un jour et remplacées par d'autres. On conclut de cela que la même incertitude et le même caractère provisoire doivent affecter finalement, de façon uniforme, toutes les vérités supposées de la science. Or cela revient à oublier que, à côté des vérités qui sont clairement hypothétiques et dont on ne sait pas vraiment ou pas encore si elles sont ou non réellement des vérités, la science comporte aussi une multitude de vérités d'une espèce beaucoup plus banale et plus incontestable sur lesquelles personne, pas même Nietzsche, n'a en réalité le moindre doute et dont chacun d'entre nous témoigne quotidiennement par son comportement qu'il se fie entièrement à elles. C'est dans cette catégorie que l'on peut classer des vérités comme celles qui nous permettent, par exemple, de fabriquer des télescopes, de construire des ponts, de faire rouler des trains ou voler des avions, etc.

Que peut-on répondre aux « négateurs » ?

Bernard Williams donne le nom de « négateurs [*deniers*] » à une catégorie de penseurs qui, de façon provocante et, aux yeux de certains, irresponsable, ont pris l'habitude de contester la possibilité d'atteindre la vérité ou l'intérêt qu'il peut y avoir à la chercher, ou qui soutiennent que toute vérité ne peut, dans le meilleur des cas, qu'être « relative » ou « subjective » ou souffrir d'une autre déficience du même genre. Remarquons à ce propos que Nietzsche ne cherche pas à faire apparaître comme plus sérieuse et plus proche de la vérité une affirmation comme celle qui énonce que toutes les vérités sont subjectives. Elle ne constitue, elle aussi, rien d'autre qu'une interprétation, que rien ne nous contraint à adopter : « "Tout est subjectif", dites-vous : mais cela déjà est une interprétation [*Auslegung*]. Le "sujet" n'est rien de donné, il est une chose inventée en plus, une chose que l'on a mise derrière. [12] » Il faut noter que les penseurs que Bernard Williams désigne du nom de « négateurs » ne se contentent pas d'adopter une position sceptique de l'espèce ordinaire sur la possibilité de connaître la vérité. Ils vont plus loin que cela et pensent

12. Friedrich Nietzsche, *Werke*, Bd. IV, *op. cit.*, p. 495.

qu'ou bien la recherche de la vérité ne présente pas le genre d'intérêt qu'on lui attribue généralement, ou bien la vérité n'est pas l'objet réel de la recherche, qui est toujours, dans les faits, à la poursuite d'autre chose qu'elle, ou bien, au cas où ce serait réellement la vérité que nous voulons, la recherche ne peut espérer atteindre son objectif parce que la vérité est une chose qui n'existe tout simplement pas. Une des choses qui sont susceptibles de rendre peu compréhensible et même choquant le comportement des négateurs est l'impression qu'ils donnent d'avoir décidé d'ignorer que l'expérience ordinaire nous fournit une pléthore de vérités banales, sur l'importance desquelles des philosophes comme Hume, Wittgenstein et Stanley Cavell ont attiré notre attention. Alors que des philosophes comme ceux-là cherchent à nous ramener, d'une certaine façon, à l'ordinaire, au quotidien et à la banalité, le parti des négateurs a choisi au contraire de pratiquer la sécession et de s'éloigner le plus possible de ce genre de chose, ce qui suscite de la part de Bernard Williams la réaction suivante : « Pour ce qui nous concerne ici, le rappel à l'expérience banale (aux formes de vérités banales que chacun admet) se fait contre un parti de négation politisé qui n'est pas tant une manière de s'écarter du monde partagé qu'une manière de partager un monde à l'écart. Cette situation de négation et la politique qui va avec présentent un risque réel : celui d'isoler les disciplines littéraires et artistiques du reste de la société, du moins si on pense que ces disciplines doivent être considérées comme une étude passionnée et intelligente. [13] »

Comme le dit Bernard Williams, il n'est sûrement pas nécessaire, pour éprouver de l'agacement en face de comportements « littéraires » de ce style, d'attribuer à la science un prestige qu'elle ne mérite peut-être pas ou de croire naïvement qu'elle n'est constituée que de vérités banales. Le point important est que même les négateurs les plus radicaux, en dépit de ce qu'ils proclament, sont obligés, comme tout le monde, de reconnaître, dans les faits, un bon nombre de vérités banales.

L'exigence de véracité peut, bien entendu, être appliquée également à ce que nous disons quand nous affirmons que nous voulons et cherchons le vrai. Ne pourrions-nous pas, en effet, être victimes, sur ce point-là également, d'une illusion d'une certaine sorte, en ce sens que ce que nous voulons en réalité, quand nous croyons vouloir la vérité et elle seule, est quelque chose de bien différent et de beaucoup moins honorable, comme

13. Bernard Williams, *Vérité et véracité*, *op. cit*., p. 24.

par exemple le pouvoir, la réussite ou l'utilité ? Nous avons l'habitude de penser que ce qui est à l'origine de la science et qui a rendu possible son développement est une passion pour la connaissance et une volonté désintéressée de connaître la vérité en elle-même et pour elle-même. Mais c'est une façon de voir les choses qui a été contestée radicalement par Nietzsche, qui soutient que la science a pu très bien croître et devenir grande sans la passion de la connaissance : « La bonne croyance à la science, le préjugé qui lui est favorable, par lequel nos États sont à présent dirigés (auparavant c'était même l'Église qui l'était), repose au fond sur le fait que cette propension et cette pulsion se sont si rarement manifestées en elle et que la science vaut *non pas* comme passion mais comme état et "ethos". [14] » Que la connaissance veuille être plus qu'un moyen et constituer elle-même l'objet d'une passion est, selon Nietzsche, une nouveauté : dans l'Antiquité, même chez ses défenseurs les plus ardents, le plus bel éloge qui pouvait être fait de la science était celui qui consistait à la présenter non pas comme un but, et encore moins comme le but suprême, mais comme le meilleur *moyen* de parvenir à la vertu.

Nietzsche soutient que, chez l'être humain – à la différence de ce qui se passe chez les animaux, qui sont mieux armés dans la lutte pour la vie –, l'art de la dissimulation et de la ruse, qui constitue le moyen de conservation le plus approprié pour les faibles, atteint un sommet. Mais c'est justement dans la dissimulation que l'intellect développe ses forces principales, de sorte qu'« il n'y a presque rien de plus incompréhensible que la façon dont une pulsion de vérité [*Trieb zur Wahrheit*] honnête et pure pourrait apparaître chez les hommes. Ils sont immergés profondément dans des illusions et des images oniriques, leur œil ne fait que glisser autour d'eux sur la surface des choses et ils voient des "formes", leur sensation ne conduit nulle part à la vérité mais se contente de recevoir des excitations et de jouer pour ainsi dire un jeu tâtonnant sur le dos des choses [15] ». Si on est prêt à considérer les choses de cette façon, la conclusion qui s'impose est que la science, contrairement à ce que croient ses défenseurs, ne constitue pas la voie d'accès privilégiée à la vérité mais plutôt une façon de reculer devant la vérité et de se dérober à elle, en

14. Friedrich Nietzsche, *Die fröhliche Wissenschaft*, Wilhelm Goldmann Verlag, München, 1959, § 123, p. 164.
15. Friedrich Nietzsche, « Über Wahrheit und Lüge im aussermoralischen Sinn », *in Werke*, Bd. III, *op. cit.*, p. 1018.

tout cas à la forme supérieure de la vérité, celle par rapport à laquelle la vérité que les scientifiques appellent « objective » n'est dans le meilleur des cas qu'une forme subalterne, en réalité plus proche du mensonge utile que de la vérité vraie.

L'ironie de la situation réside précisément dans le fait que, quand on a voulu justifier la primauté du vrai et de la connaissance sur le faux et l'erreur, on n'a réussi une fois de plus qu'à s'appuyer sur le faux. Ceux qui ont cherché à justifier le privilège accordé à la science se sont fondés, en effet, pour ce faire sur trois erreurs caractérisées. Autrement dit, on s'est servi de trois inventions pour établir une vérité supposée, en l'occurrence à propos de la science et de la place qui lui revient : « On a dans les derniers siècles favorisé la science, en partie parce qu'on espérait avec elle et par elle comprendre le mieux la bonté et la sagesse de Dieu – le motif principal dans l'âme des grands Anglais (comme Newton) –, en partie parce qu'on croyait à l'utilité absolue de la connaissance, notamment au lien le plus intime entre morale, science et bonheur – le motif principal dans l'âme des grands Français (comme Voltaire) –, en partie parce qu'on croyait avoir et aimer dans la science quelque chose de désintéressé, d'inoffensif, d'autosuffisant, de véritablement innocent, dans quoi les pulsions mauvaises de l'homme n'ont pas du tout de part – le motif principal dans l'âme de Spinoza, qui, en tant que connaissant, se sentait divin ; donc avec comme raisons trois erreurs. [16] »

L'exigence de véracité nous impose, comme je l'ai dit, d'avoir les idées claires également sur ce que nous voulons réellement quand nous voulons le vrai et sur les raisons pour lesquelles nous le voulons, si c'est bien lui que nous voulons. Or chacune des explications qui ont été données sur ce point se révèle, en fin de compte, peu crédible. Et c'est particulièrement vrai, aux yeux de Nietzsche, de la troisième, qui oublie que le désir du vrai et de la science, qui est censée nous procurer les moyens de le connaître, est loin d'être aussi désintéressé, inoffensif et innocent que la conception spinoziste le suggère et que nous aimerions le croire.

Il vaut la peine de se reporter, sur ce point, à *L'Homme sans qualités* de Robert Musil, dans lequel un chapitre entier est consacré à l'exposé du genre d'objection que l'on peut être tenté de formuler contre la conception contemplative ou spinoziste de la science. Il s'agit du chapitre 72 du volume I, intitulé « La science sourit dans sa barbe, ou Première rencontre

16. Friedrich Nietzsche, *Die fröhliche Wissenschaft*, *op. cit.*, § 37, p. 83.

circonstanciée avec le mal ». Les scientifiques réunis chez Diotime n'ont en réalité rien de la pureté et de l'innocence qu'évoque la conception spinoziste : « C'étaient, nous dit Musil, des hommes chez qui grondait, comme le feu sous le chaudron, une certaine tendance au mal. [17] » C'est que, dans les faits, ce qui se présente comme la recherche désintéressée de la vérité ne semble pas séparable de besoins, de passions et de vices d'une espèce beaucoup moins noble et qui ressemblent assez fortement à ceux des chasseurs, des marchands et des soldats transposés dans le domaine intellectuel [18]. En d'autres termes, « la voix de la vérité est toujours accompagnée de parasites assez suspects, mais ceux qui y sont le plus intéressés n'en veulent rien savoir. Or la psychologie moderne connaît un bon nombre de ces "parasites" refoulés et nous en offre le remède : les faire sortir et les rendre aussi clairs que possible à la conscience pour annuler leur néfaste influence. Qu'adviendrait-il donc si l'on se décidait à faire l'expérience et qu'on se sentît tenté de révéler publiquement ce goût équivoque de l'homme pour la vérité et ses parasites, misanthropie et satanisme, et qu'on allât même jusqu'à l'introduire avec confiance dans la vie ? Eh bien ! il en résulterait à peu près ce défaut d'idéalisme que l'on a déjà décrit sous le nom d'"utopie de la vie exacte", mode de pensée fondé sur la possibilité de l'essai et de la rétractation, mais soumis néanmoins à l'implacable loi martiale qui régit toute conquête intellectuelle [19] ».

Dans un fragment inédit, Musil observe que « la science est une sublimation du mal, le combat, la chasse, etc. La vérité a une affinité avec la désillusion. L'histoire universelle procède à la baisse. U[lrich] affirme une fois que l'intellectuel et le bien n'[adviennent] pas sans le mauvais et le matériel [20] ». Si la science est réellement une sublimation de la désillusion, on est confronté inévitablement à la question de savoir pourquoi on devrait préférer nécessairement, par amour de la vérité, la désillusion qui peut-être nous tuera à l'illusion qui nous fait vivre. Nietzsche suggère explicitement que la volonté de vérité pourrait bien n'être en réalité – puisque la vie semble reposer tout entière sur la fausseté, la tromperie, la dissimulation, l'aveuglement et l'erreur volontaire – qu'une volonté de mort : « "Volonté de vérité" – cela pourrait être une volonté de mort

17. Robert Musil, *L'Homme sans qualités*, Seuil, 1956, tome I, p. 361.
18. *Ibid.*, p. 363.
19. *Ibid.*, p. 364.
20. Robert Musil, *Der Mann ohne Eigenschaften*, *op. cit.*, p. 1877.

déguisée. — De sorte que la question "Pourquoi la science ?" ramène à la question "*Pourquoi tout simplement la morale*, si vie, nature, histoire sont 'immorales' ?". [21] »

Quelle conclusion peut-on tirer, en fin de compte, du fait que, comme le dit Musil, la voix de la vérité ne parle jamais seule et est toujours accompagnée de parasites assez suspects, pour ne rien dire du fait que l'erreur et l'illusion se révèlent souvent bien plus utiles que la vérité ? Est-ce, comme le suggèrent plus ou moins ouvertement certains auteurs postmodernes, que nous ferions probablement mieux de cesser d'accorder une importance particulière à la notion de vérité et à la recherche de la vérité ? Ce n'est pas ce que pense Musil, qui est convaincu qu'une fois que la présence et l'action des parasites dont il est question ont été clairement détectées et identifiées, l'influence négative de ceux-ci peut être neutralisée assez facilement et ne menace pas sérieusement les chances que nous avons de réussir à atteindre effectivement la vérité. C'est aussi, d'après Bernard Williams, ce que pensait Nietzsche lui-même, en dépit de tout ce qui a pu être dit et écrit sur ce point : « L'opinion la plus récemment mise à la mode est qu'il aurait été le premier des négateurs : il aurait pensé qu'il n'existait rien qui fût vérité, ou bien que la vérité était relative à chacun ou bien que c'était un concept ennuyeux dont on pouvait se passer. C'est également erroné, et plus gravement encore. Nietzsche ne pensait pas que l'idéal de véracité eût quitté le service après la découverte de ses origines métaphysiques et il n'imaginait pas non plus que la véracité pût être dissociée du souci de la vérité. La véracité comme idéal conserve son pouvoir et, loin de voir la vérité comme une chose dont on puisse faire l'économie ou qu'on puisse façonner à sa guise, Nietzsche se demande surtout comment la rendre supportable. Il ne cesse de nous rappeler – lui, le "vieux philologue", comme il se désignait lui-même – que, tout à fait indépendamment des questions liées aux interprétations philosophiques, les siennes comprises, il y a des faits à respecter. [22] »

Je pense que, même si la position de Nietzsche sur cette question est probablement restée jusqu'au bout plus indécise et plus ambiguë qu'il ne le pense, Bernard Williams a également, pour l'essentiel, raison sur ce point. Nietzsche soutient, en effet, sans aucune ambiguïté, qu'il y a pour l'être humain une obligation éthique qui lui commande de résister autant qu'il

21. Friedrich Nietzsche, *Die fröhliche Wissenschaft*, *op. cit.*, § 344, p. 275.
22. Bernard Williams, *Vérité et véracité*, *op. cit.*, p. 30.

est possible à l'illusion et d'être prêt à l'abandonner une fois qu'il l'a reconnue comme telle, aussi séduisante et consolante qu'elle puisse être. C'est une question non seulement d'honnêteté intellectuelle mais également de dignité et de courage : il faut être capable de regarder en face ce que la vie peut comporter de plus négatif, de plus douloureux et même parfois de plus horrible. Et il est difficile d'imaginer qu'un philosophe qui a dit qu'il n'y a pas de sacrifice qu'on ne doive être prêt à consentir pour le service de la vérité et que la valeur d'un homme se mesure à la quantité de vérité qu'il est capable de supporter ait pu chercher en même temps à nous convaincre que nous pourrions très bien faire l'économie de la vérité. Nietzsche ne doutait sûrement pas qu'il y ait bel et bien une quantité de faits, souvent de l'espèce la plus désagréable, que nous devons apprendre à connaître et à supporter avec fermeté, au lieu de chercher un réconfort dans des illusions consolantes comme par exemple celles de la religion. Mais pour quelles raisons au juste la vérité est-elle une notion qui nous est à ce point indispensable et dont, en dépit de ce qu'affirment certains philosophes, il nous serait probablement, même si nous le voulions, réellement, impossible de nous défaire ? Pourquoi est-il loin d'être aussi facile que le suggèrent ceux que Bernard Williams appelle les « négateurs » d'abandonner la notion de vérité au profit de l'un ou l'autre des substituts, à première vue plus modestes et moins vulnérables au soupçon et à la critique, que l'on propose de mettre à sa place ?

L'« INDISPENSABILITÉ DE LA VÉRITÉ »

Un autre philosophe britannique contemporain, Michael Dummett, a écrit que « la tâche du philosophe n'est ni de rabaisser la vérité ni de l'exalter, ni de la nier ni de la défendre, mais d'expliquer pourquoi nous avons besoin du concept et d'expliquer ce que c'est que de le posséder [23] ». Et c'est sur ce point que les négateurs – qui se sont généralement peu intéressés aux usages ordinaires, non philosophiques, que nous faisons du concept de vérité – sont le moins convaincants. Dummett soutient, pour sa part, que le concept de vérité et le concept de signification sont également fondamentaux et qu'il est impossible d'expliquer le premier indépendamment du deuxième. Bien qu'il soit en désaccord avec Williams sur

23. Michael Dummett, *Truth and the Past*, Columbia University Press, 2004, p. 116.

certains points, dont il n'y a pas lieu de parler ici, il est convaincu, comme lui, que le concept de vérité n'a en aucune façon le caractère facultatif que lui attribuent les négateurs et qu'il est en réalité bel et bien indispensable. Un chapitre de son livre s'intitule justement « Sur l'indispensabilité du concept de vérité ».

Selon lui, le concept en question est indispensable et inévitable à la fois du point de vue ordinaire et du point de vue théorique et explicatif. Il est indispensable du point de vue ordinaire, puisque l'utilisateur d'un langage, nécessairement, a et utilise le concept de vérité, même s'il ne parle pas de lui et n'est pas conscient de le posséder et de l'exercer dans la pratique du langage. « La pratique qui consiste à utiliser un langage dans lequel nous apprenons à nous engager, écrit Dummett, nous transmet une compréhension implicite du concept de vérité. [24] » Et le concept est indispensable également du point de vue théorique, parce que toutes les théories de la signification sont obligées d'utiliser un concept de vérité quelconque, même si elles n'utilisent pas toutes le même.

La solidarité qui existe entre les deux concepts de vérité et de signification, qui, d'après Dummett, doivent être expliqués ensemble, sans que l'un des deux puisse être considéré comme donné antérieurement à l'autre et indépendamment de lui, peut sembler, effectivement, conférer à la notion de vérité un caractère indispensable, mais seulement, bien entendu, à la condition que la notion de signification elle-même doive être considérée comme indispensable. Or la notion traditionnelle de signification, il faut le remarquer, s'est heurtée elle aussi, il n'y a pas si longtemps – je veux dire à l'époque de ce qu'on est convenu d'appeler le « structuralisme » –, à des négateurs d'une certaine sorte, qui soutenaient que le moment pourrait bien être venu pour nous d'abandonner sans regret ce genre de notion, qui appartient à l'histoire, désormais achevée, de la métaphysique. Si j'évoque cet aspect d'un passé récent, c'est parce qu'il y a de bonnes raisons de se demander si la vérité, après avoir fait l'objet du même genre de soupçons et de critiques que la signification, ne connaîtra pas également, tôt ou tard le même genre de retour en force. Le problème qui se pose est donc que les philosophes présument peut-être beaucoup de leurs forces quand ils se croient en mesure de décréter en quelque sorte, à un certain stade de l'évolution historique, telle qu'ils la comprennent, la disparition de notions qui, considérées du point de vue ordinaire, pré-théorique et préphilo-

24. *Ibid.*, p. 30.

sophique, continuent à apparaître comme absolument indispensables et fondamentales et n'ont probablement pas besoin de l'approbation des philosophes pour le rester.

Mais on pourrait objecter à cela que ce n'est pas ce qui est en question, puisqu'il est tout à fait possible que, quoi que puissent imaginer ou affirmer les philosophes, notre culture moderne soit entrée effectivement dans une phase où il n'y a plus de place réelle et de nécessité pour le concept de vérité. Bernard Williams considérerait, bien entendu, cette supposition comme une absurdité, puisqu'une autre de ses thèses, qui peut sembler à première vue tout à fait déraisonnable et provocante, mais à la réflexion l'est beaucoup moins qu'on ne pourrait le croire, est que le concept de vérité lui-même n'a pas d'histoire et ne pourrait par conséquent pas connaître le genre de déclin historique et de disparition finale dont on nous parle. Il n'y a pas, explique-t-il, d'histoire du concept de vérité, « bien qu'il y ait, naturellement, une histoire des théories de la vérité, des façons de trouver la vérité, des idées concernant la vraie nature du monde, et ainsi de suite » ; et « il y a également une histoire […] des conceptions particulières associées aux vertus du vrai » [25]. Il n'y a donc pas lieu de nier que des conceptions historiques différentes et même très différentes aient pu exister, par exemple, à propos de choses comme l'importance qu'il convient d'accorder à la vérité ou aux vertus qui, comme l'exactitude ou la sincérité, sont associées à la vérité. Mais cela n'implique toujours pas que l'on puisse parler légitimement de transformations et d'une histoire du concept de vérité lui-même.

Même si nous ne sommes pas disposés à reconnaître au concept de vérité le genre d'universalité et d'anhistoricité que Bernard Williams réclame pour lui, il est difficile, en tout cas, de ne pas lui accorder qu'on ne peut pas affirmer simultanément qu'une culture et un langage, par exemple ceux de la Grèce archaïque, avaient un concept de vérité et que la vérité y occupait une place différente et y jouait un rôle différent de ceux que notre système de pensée lui attribue. C'est ce qui l'amène à critiquer assez sévèrement les gens qui, comme Marcel Detienne, ont donné une mauvaise réponse à une question qui était elle-même mauvaise : « C'est en partie parce qu'ils ont posé les mauvaises questions que des spécialistes ont fait certaines déclarations surprenantes à propos de la vérité dans la Grèce archaïque. Marcel Detienne posait la question sui-

25. Bernard Williams, *Vérité et véracité*, *op. cit.*, p. 271.

vante : "La 'Vérité' y tient-elle la même place que dans notre système de pensée ?" [26] Detienne fait nécessairement fausse route ; si telle était la question, elle serait à elle-même une réponse. Si nous traduisons à bon escient un mot ancien par "vrai" et que nous interprétons à bon escient des passages de grec ancien qui font référence à la vérité, les termes en question doivent dans une large mesure jouer le rôle que la "vérité" joue dans notre pensée. Comme il a violé ce principe tout simple avec sa question, il n'est pas étonnant que Detienne lui ait donné une réponse surprenante. Il affirme que les poètes sont "maîtres de la vérité" parce qu'ils avaient le contrôle de l'éloge et du souvenir et sauvaient de l'oubli les héros et leurs exploits. S'il est vrai que ce sont bien là des idées importantes à propos du rôle et de l'autorité des poètes dans le monde archaïque, on ne saurait en rendre compte, comme Detienne l'a fait, en affirmant que *alêtheia* – le mot qu'il traduit par "la vérité" – n'avait rien à voir avec la conformité avec l'objet ou avec d'autres discours, et ne s'opposait pas au "mensonge" – en un mot "qu'il n'y a pas de 'vrai' qui s'oppose au 'faux'", la seule opposition importante, pour lui, étant celle d'*alêtheia* et de *lêthê* (l'oubli). Ce qui conduit très clairement à la conclusion générale : du fait qu'il n'était pas opposé au faux, il n'y avait rien qui pût se représenter correctement comme "le vrai". [27] »

En d'autres termes, il ne semble y avoir ici que deux possibilités : ou bien le concept de vérité ne peut être trouvé nulle part dans le langage et la culture que nous considérons, ou bien il y occupe approximativement la même place que dans notre langage et notre culture à nous. Et la tentation – à laquelle ont cédé un nombre aussi grand de philosophes et d'historiens d'aujourd'hui – de donner à la fois une réponse absolutiste à la question de sa présence ou absence dans la culture et le langage, et une réponse relativiste à la question de la place qu'il y occupe et de la fonction qu'il y remplit, doit être rejetée comme une incohérence typique.

Une langue et une culture données peuvent, bien sûr, ne comporter aucun mot qui soit à peu près équivalent à « vrai » et doive être traduit par ce mot-là. Mais, selon Bernard Williams, « cela ne signifie pas que les gens qui utilisent la langue en question n'ont pas le concept de vérité – *notre* concept de vérité, si on insiste pour exprimer la chose ainsi, bien qu'il

---

26. Marcel Detienne, *Les Maîtres de vérité dans la Grèce archaïque*, Maspero, 1967, p. 4.
27. Bernard Williams, *Vérité et véracité*, *op. cit.*, p. 272.

ne soit pas davantage notre concept qu'il n'est le leur. C'est le concept de vérité de tout le monde, un concept que, même s'il se peut très bien qu'ils ne réfléchissent pas sur lui, ils exercent en faisant les choses que tout groupe humain peut et doit faire en utilisant le langage [28] ».

Par conséquent, il n'est pas tellement difficile de comprendre comment certains philosophes ont pu en arriver à penser et à affirmer que le concept de vérité n'est probablement plus nécessaire ou important, et est en train de perdre sa place et son rôle dans notre langage et notre culture, tout en continuant, par ailleurs, à utiliser, comme tout le monde, le concept de vérité et à manifester, déjà dans l'usage qu'ils font simplement du langage, leur adhésion implicite à ce concept et le genre d'indispensabilité qu'ils sont obligés eux aussi, en pratique, de lui reconnaître.

Bernard Williams, qui a critiqué Detienne, aurait pu aussi très bien, me semble-t-il, critiquer Foucault – dont Detienne pense, du reste, qu'il s'est probablement inspiré du « paysage du vrai » qui avait été dessiné dans son livre [29] –, chez qui on trouve fréquemment des déclarations de l'espèce de celles qui sont critiquées comme sérieusement trompeuses dans *Vérité et véracité*. C'est le cas, par exemple, de la suivante, tirée de *L'Ordre du discours*, le texte de la leçon inaugurale de Foucault au Collège de France : « Entre Hésiode et Platon un certain partage s'est établi, séparant le discours vrai et le discours faux ; partage nouveau puisque désormais le discours vrai n'est plus le discours précieux et désirable, puisque ce n'est plus le discours lié à l'exercice du pouvoir. Le sophiste est chassé. [30] »

C'est une façon de s'exprimer qui n'est pas satisfaisante parce qu'on ne peut parler d'un partage qui est censé être réellement un partage entre le vrai et le faux, et en même temps affirmer que la façon de l'effectuer a changé, en ce sens qu'après avoir été un partage entre, par exemple, ce qui est précieux ou désirable et ce qui ne l'est pas, il est devenu autre chose. Car, si on a des raisons de penser que le partage effectué a lieu, par exemple, entre des choses comme le désirable et le non-désirable, entre ce qui est utile et ce qui ne l'est pas ou entre le discours qui est tenu par le pouvoir et lié au pouvoir et celui qui ne bénéficie pas de cet avantage, alors ce n'est pas d'un partage entre le vrai et le faux, entre ce que nous appelons le vrai et le faux, mais d'autre chose qu'il faut parler.

---

28. *Ibid.*, p. 271.
29. Marcel Detienne, *Les Maîtres de vérité dans la Grèce archaïque*, *op. cit.*, p. 13.
30. Michel Foucault, *L'Ordre du discours*, Gallimard, 1971, p. 17-18.

Pour la raison qu'indique clairement Williams, dire d'une culture qu'elle assimile le vrai au désirable, à ce que disent les poètes ou à ce que décide le pouvoir est une façon impropre de s'exprimer. Ce qu'il faudrait dire est que ce n'est pas du concept de vérité que l'on est en train de parler dans des cas de cette sorte.

Bien entendu, savoir s'il y a ou non, dans un langage ou une culture donnés, un terme précis qui peut être traduit exactement par « vrai » peut être une question très compliquée et relativement indécise. Par exemple, dans le cas du grec de l'époque archaïque, il y a une variété de termes qui impliquent la vérité et peuvent, dans certains contextes, être traduits légitimement par « vrai », mais il n'y a pas de terme qui fasse exactement la même chose que ce que fait chez nous le terme « vrai ». Néanmoins, comme le dit Bernard Williams, « la richesse et la complexité du vocabulaire de la vérité archaïque ne signifient pas que le concept de vérité, tel que nous le reconnaîtrions, soit absent. Effectivement, c'est uniquement à la lumière de sa présence, du fait que les gens dans cette culture énonçaient des choses comme vraies, s'interrogeaient sur la question de savoir si elles sont vraies, les transmettaient comme vraies, et ainsi de suite, que nous pouvons comprendre ce que veut dire ce riche vocabulaire [31] ».

Une dernière remarque que je voudrais faire a trait au fait que les vertus qui, comme la sincérité, sont normalement associées à la vérité, peuvent certainement faire l'objet d'une considération qui varie de façon importante d'une culture à une autre. Dans le monde archaïque, être un menteur expérimenté et astucieux pouvait, dans certaines conditions, être considéré comme une caractéristique positive et digne d'être admirée. C'est ce dont témoigne, par exemple, de façon frappante, le cas du personnage d'Ulysse dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*. Dans « Le déclin du mensonge », Oscar Wilde n'oublie pas de faire remarquer que « le mensonge en vue d'obtenir sur-le-champ un avantage personnel quelconque, celui qu'on appelle d'ordinaire "mensonge dans un but moral", et qui ne laisse pas, de nos jours, d'être quelque peu déconsidéré, était fort prisé du monde antique. Ulysse fait rire Athéna "avec ses paroles pleines de ruse", selon l'expression de M. William Morris, et la gloire du mensonge qui illumine le front pâle des héros sans tache d'Euripide assigne aussi, parmi les nobles femmes du passé, une place à la jeune épouse d'une des odes les plus exquises d'Horace. Par la suite, nous voyons le simple instinct

31. Bernard Williams, *Vérité et véracité*, *op. cit.*, p. 276.

naturel élevé à la dignité de science raisonnée. Des règles précises furent édictées pour guider les hommes, et une école littéraire importante prit le mensonge pour mot d'ordre. Et vraiment, qui se remémore l'excellent traité de Sanchez sur le sujet ne peut s'empêcher de déplorer que personne ne se soit jamais avisé de publier un abrégé populaire des œuvres de ce grand artiste [32] ». Il n'en est pas moins vrai que ce mensonge-là, en dépit de son utilité et même de sa nécessité, peut encore être critiqué et qu'en fin de compte « le seul mode de mensonge qui échappe à toute critique, c'est le mensonge désintéressé, le mensonge pour le mensonge, dont la forme la plus pure est […] la forme artistique [33] ».

Je n'ai évidemment pas l'intention d'aborder ici la question de savoir si nous avons besoin de l'art avant tout parce que nous avons besoin du mensonge désintéressé, dont il peut sembler représenter l'exemple par excellence, ou au contraire, comme on le dit également, parce que nous avons besoin d'une forme de vérité importante qu'il est seul en mesure de nous procurer. Le problème que j'ai essayé de traiter dans cette conférence n'est en aucune façon celui de savoir si ceux qui regrettent ce qu'Oscar Wilde appelle le déclin du mensonge et condamnent la réprobation excessive que nos sociétés ont tendance à faire peser sur lui ont ou non raison. C'est celui, bien différent, de savoir si l'on peut accorder un crédit réel à l'idée qu'une sorte d'indifférence à la distinction entre le vrai et le faux ou entre la vérité et le mensonge constitue, au point où nous en sommes arrivés aujourd'hui, une chose non seulement possible, mais éminemment souhaitable. Ni les sceptiques radicaux, qui doutaient de la possibilité de parvenir, dans un domaine quelconque, à des vérités, ni ceux qui, sur un mode sérieux ou plus ou moins paradoxal, ont défendu la cause du mensonge et de sa supériorité ne proposaient rien de tel que le genre d'oubli et d'indifférence dont il est question ici. Comme le souligne Harry Frankfurt, il ne faut pas confondre le comportement de celui qui continue à se référer à l'autorité de la vérité – même si c'est pour constater qu'il est en réalité impossible de la suivre (parce que la vérité ne peut être trouvée nulle part) ou pour la défier ouvertement – avec la décision de ne tenir tout simplement aucun compte de ce qu'elle pourrait exiger : « Quelqu'un qui ment et quel-

32. Oscar Wilde, « Le déclin du mensonge », *in Œuvres*, La Pochothèque, 2003, p. 745-746.
33. *Ibid.*, p. 746.

qu'un qui dit la vérité jouent de deux côtés opposés, pour ainsi dire, dans le même jeu. Chacun d'entre eux répond aux faits tels qu'il les comprend, même si la réponse de l'un est guidée par l'autorité de la vérité, alors que celle de l'autre défie cette autorité et refuse de satisfaire ses demandes. Le baratineur [*the bullshitter*] ignore complètement ces demandes. Il ne rejette pas l'autorité de la vérité, comme le fait le menteur, et ne s'oppose pas à elle. De ce fait, le baratin [*bullshit*] est un ennemi plus grand de la vérité que ne l'est le mensonge. [34] » Mais il ne faut pas non plus confondre, bien entendu, le désintérêt complet pour la notion et la question de la vérité, qui peut exister et existe effectivement, avec le discours philosophique qui se contente d'annoncer que nous ferions aussi bien désormais d'adopter une attitude de cette sorte et pour le reste continue à se comporter, sur ce point, la plupart du temps sans s'en rendre compte, à peu près comme on l'a toujours fait jusqu'à présent.

Pour en revenir à la question de la valeur et de l'importance du mensonge, il est certain que l'on peut trouver encore aujourd'hui des cultures qui, comme cela semble être généralement le cas des sociétés paysannes, ont, à l'égard du mensonge, une attitude sensiblement plus positive que celle que l'honnête homme est censé adopter en principe, et comparable sur certains points à celle du monde archaïque. Mais il serait pour le moins naïf et même, pour tout dire, absurde d'en conclure que la Grèce archaïque ignorait la différence entre le vrai ou le faux ou était capable, dans certains cas, d'appeler « le vrai » ce que nous appelons « le faux ». C'est bien entendu le contraire de cela qui est vrai. Seule une culture qui maîtrise et utilise le concept de vérité peut reconnaître comme tel et éventuellement honorer le menteur talentueux et chevronné. Il n'est pas scandaleux de se demander si l'humanité n'a pas en fin de compte plus besoin du mensonge que de la vérité. Mais c'est, comme je l'ai dit, une question bien différente que celle de savoir si elle ne pourrait pas aussi, tout bien considéré, se passer complètement de la vérité elle-même.

Je terminerai en citant, sur ce point, Anatole France, qui donne sans hésiter une réponse positive à la première question mais n'en conclut pas que nous pourrions aussi bien faire de même avec la deuxième : « C'est une question de savoir si le langage humain se prête parfaitement à l'expression de la vérité ; il est sorti du cri des animaux et il en garde les caractères ; il exprime les sentiments, les passions, les besoins, la joie et la

34. Harry Frankfurt, *On Bullshit*, Princeton UP, Princeton/Oxford, 2005, p. 60-61.

douleur, la haine et l'amour. Il n'est pas fait pour dire la vérité. Elle n'est pas dans l'âme des bêtes sauvages : elle n'est point dans la nôtre, et les métaphysiciens qui en ont traité sont des lunatiques. Tout ce que je peux dire c'est que j'ai été de bonne foi. Je le répète : j'aime la vérité. Je crois que l'humanité en a besoin ; mais certes elle a bien plus grand besoin encore du mensonge qui la flatte, la console, lui donne des espérances infinies. Sans le mensonge, elle périrait de désespoir et d'ennui. [35] »

JACQUES BOUVERESSE
Conférence au Comité local d'actions sociales du Collège de France, 13 février 2007

35. Anatole France, *La Vie en fleur*, Calmann-Lévy, 1924, p. 348-349.

Le rêve de Bismarck (novembre 1870)

Un inédit d'Arthur Rimbaud en jeune patriote ?

Le texte qui suit a probablement été écrit par Arthur Rimbaud. Il a en tout cas été publié sous le nom de Jean Baudry dans le *Progrès des Ardennes* du vendredi 25 novembre 1870. Les parties entre crochets sont les déchirures du papier qui en altèrent deux demi-lignes dans l'exemplaire que j'ai retrouvé par hasard dans une bouquinerie de Charleville-Mézières en mars 2008.

Nous n'avons, pour attester cet inédit, qu'un témoignage d'Ernest Delahaye, qui en évoque l'existence approximative dans ses « Souvenirs familiers à propos de Rimbaud » [1]. C'est d'ailleurs sur cette base que tous les exégètes et biographes ont cru « Le rêve de Bismarck » à jamais perdu, l'ami de Rimbaud prétendant qu'il avait été envoyé sous le pseudonyme de Jean Baudry et jamais publié. Selon Delahaye, l'annonce passée par Jacoby, le directeur du *Progrès des Ardennes*, dans la rubrique correspondance du deuxième numéro du 9 novembre 1870 de son propre journal s'adressait à Rimbaud : « À M. J. Baudry, à Charleville. — Impossible d'insérer vos vers en ce moment. Ce qu'il nous faut, ce sont des articles d'actualité et ayant une utilité immédiate. Quand l'ennemi ne sera plus sur notre sol, nous aurons peut-être le temps de prendre les pippeaux [*sic*] et de chanter les arts de la paix. Mais aujourd'hui, nous avons autre chose à faire. »

1. Paru dans *Delahaye témoin de Rimbaud*, Éditions de la Baconnière, Neuchâtel, 1974, p. 92-93.

LE RÊVE DE BISMARCK

(FANTAISIE).

C'est le soir. Sous sa tente, pleine de silence et de rêve, Bismarck, un doigt sur la carte de France, médite ; de son immense pipe s'échappe un filet bleu.

Bismarck médite. Son petit index crochu chemine, sur le vélin, du Rhin à la Moselle, de la Moselle à la Seine ; de l'ongle, il a rayé imperceptiblement le papier autour de Strasbourg : il passe outre.

A Sarrebruck, à Wissembourg, à Wœrth, à Sedan, il tressaille, le petit doigt crochu : il caresse Nancy, égratigne Bitche et Phalsbourg, raie Metz, trace sur les frontières de petites lignes brisées, — et s'arrête…

Triomphant, Bismarck a couvert de son index l'Alsace et la Lorraine ! — Oh ! sous son crâne jaune, quels délires d'avare ! Quels délicieux nuages de fumée répand sa pipe bienheureuse !…

*
* *

Bismarck médite. Tiens ! un gros point noir semble arrêter l'index frétillant. C'est Paris.

Donc, le petit ongle mauvais, de rayer, de rayer le papier, de ci, de là, avec rage, — enfin de s'arrêter… Le doigt reste là, moitié plié, immobile.

Paris ! Paris ! — Puis, le bonhomme a tant rêvé l'œil ouvert, que, doucement, la somnolence s'empare de lui : son front penche vers le papier ; machinalement, le fourneau de sa pipe, échappée à ses lèvres, s'abat sur le vilain point noir…

Hi ! Povero ! en abandonnant sa pauvre tête, son nez, le nez de M. Otto de Bismarck, s'est plongé dans le fourneau ardent… *Hi ! Povero ! va Povero !* dans le fourneau incandescent de la pipe… *hi ! povero !* Son index était sur Paris !… Fini, le rêve glorieux !

*
* *

Il était si fin, si spirituel, si heureux, ce nez de vieux premier diplomate ! — Cachez, cachez ce nez !…

Eh bien ! mon cher, quand, pour partager la choucroute royale, vous rentrerez au palais […] avec des cris de… dame […] dans l'histoire, vous porterez éternellement ce nez carbonisé entre vos yeux stupides !…

Voilà ! fallait pas rêvasser !

Jean Baudry.

On a pensé que cette critique pouvait répondre à l'envoi du poème *Le Dormeur du val* – et c'est fort probable. Le journal républicain de Jacoby en était à ce moment-là à faire feu de tout bois contre l'invasion prussienne et le traité de paix qui se préparait entre Otto von Bismarck, chancelier du royaume de Prusse, et Jules Favre, ministre des Affaires étrangères du gouvernement Trochu. Les ambiguïtés du *Dormeur du val* – qui le font encore aujourd'hui passer pour un poème pacifiste [2] – n'étaient sans doute pas pour servir, aux yeux de Jacoby, la cause républicaine qui s'opposait aux capitulards de Versailles. À l'inverse, « Le rêve de Bismarck » – sans doute rédigé et parvenu au *Progrès* entre le 9 et le 24 novembre – semble répondre à la commande implicite de Jacoby : pas de vers mais de la prose, un texte qui encourage la lutte contre l'assiégeant, en donnant à ce dernier par avance le rôle du vaincu ridiculisé face à l'histoire.

Le Progrès des Ardennes avait été créé par Jacoby à la chute de l'Empire, pour contrer le *Courrier des Ardennes*, toujours proche du pouvoir en place. Après le bombardement de Mézières en décembre 1870, qui en interrompt la publication, *Le Progrès* sera interdit par la préfecture, en avril 1871, pour ses prises de position pro-communardes. Ce qui peut aussi expliquer l'usage d'un pseudonyme : Jean Baudry est le nom du héros d'une pièce de théâtre de Jules Vacquerie (1863).

Vieux quarante-huitard, Jacoby a probablement publié Rimbaud. Mais un Rimbaud qui ne correspond pas tout à fait à celui qu'on a coutume d'adorer. Ni le Rimbaud du Harrar (dont on a retrouvé la fourchette et la malle) ; ni celui d'*Une saison en enfer* (dont la révolte est réputée « métaphysique ») ; ni le jeune poète photographié par Carjat, frappant aux portes du cercle des parnassiens parisiens avec *Le Bateau ivre* (encore tenu aujourd'hui par certains pour le plus beau poème de la langue française). Ce n'est même pas l'auteur des poèmes qui, tels *Ma bohème* et *Sensations*, ont encore la grâce d'être décortiqués dans les classes de français.

Le Rimbaud du « Le rêve de Bismarck » est à la pointe de son engagement politique. Contrairement à la légende, Rimbaud ne participera pas à la Commune, mais il fera tout pour soutenir de sa plume un prolétariat parisien qu'il a vu dans les textes de Hugo et en lequel il met toute sa foi.

---

2. Pour une analyse des références à l'actualité et aux symboles de la lutte républicaine dans *Le Dormeur du val* et d'autres textes de Rimbaud, lire Steve Murphy, *Rimbaud et la ménagerie impériale*, Éditions du CNRS/Presses universitaires de Lyon, 1991.

Pour un temps, l'édition de ses poèmes en recueil était peut-être moins à l'ordre du jour que la publication de sa prose dans la presse. La radicalité des Vallès, des Daumier et des Clément tire la littérature vers le journalisme, la peinture vers la caricature, la poésie vers la chanson. On demande des formes simples, qui puissent parler à tous et appeler à déchirer le voile de classicisme pompier dont s'est enveloppé l'Empire chancelant [3].

Cette perspective cessera cependant d'intéresser Rimbaud après l'écrasement de la Commune en mai 1871. La candeur d'un sonnet comme *Au Cabaret-Vert* – que le patron d'un bar-tabac proche du cimetière de Charleville-Mézières vous récite encore aujourd'hui la main sur la tireuse – disparaît avec la semaine sanglante. Vient le temps des formes plus longues et de la hargne superbe et désenchantée, d'où la nostalgie des chansons et des images populaires ne disparaîtra certes jamais mais qui fait de Rimbaud un poète aujourd'hui moins lu dans le quartier de la Houillère de Charleville-Mézières que dans les arrondissements chics de Paris. Ce qui explique sans doute comment « Le rêve de Bismarck » a pu échapper à la vigilance, et peut-être un peu à l'intérêt, de trois générations de rimbaldiens [4].

PATRICK TALIERCIO
Bruxelles, mars 2008

---

3. « Les événements de 1871 contribuèrent bien plus que tous les traités d'économie politique et sociale à me confirmer qu'il n'y avait plus de réconciliation possible entre les vainqueurs et les vaincus et qu'il fallait par tous les moyens, par les paroles et les chansons, forcer le peuple à voir sa misère, à s'occuper de ses intérêts, à hâter ainsi l'heure de la solution du grand problème social », déclare, par exemple, un Jean-Baptiste Clément, en 1885, alors qu'il vient de fonder un journal et la première fédération syndicale des Ardennes.

4. Pour être juste, il faut noter que, face à la disparition et la dispersion des exemplaires du *Progrès*, Pierre Petitfils fit son possible en 1949. Les dernières investigations un peu précises sur le sujet, qui seront sans doute un jour relancées par la découverte de nouveaux exemplaires du journal, sont de Gérald Dardart, « Arthur Rimbaud et *Le Progrès des Ardennes* : un rendez-vous manqué », *Parade sauvage*, mai 1997, n° 14, p. 33.

Trattoria Da Gino

spécialités belges & italiennes

nouvelle adresse :

RUE JENNART, 8
(métro Ribaucourt)
1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN
BRUXELLES

32 (0)2 203 29 09

www.trattoriadagino.be

LA JOIE DE SERVIR

Isabelle Kalinowski
Trois personnages de domestiques

Frédéric Junqua
"Les oreilles dans les pieds"

Tassadit Yacine
Servir les hommes

Bendy Glu
Portrait de l'artiste en réformiste

Pascal Martin
Solidarité bien ordonnée

Paul Dirkx
Le service littéraire

Jean-Pierre Faguer
Le "relationnel" comme pratique & comme croyance

Joël Laillier
L'art, la joie, l'effort

Christel Coton
Au service du mythe

Manuel Schotté
Le "lièvre" en athlétisme

Vanessa Pinto
Servir au fast-food

Julián Gorkin
Situation du mouvement ouvrier & du socialisme

AGONE
n° 37, 2007

272 pages • 22 €

Abonnement à **AGONE**
pour deux années & quatre numéros :

Particuliers 60 €
Institutions 80 €
(Majoration pour l'étranger 10 €)

par chèque à l'ordre des éditions Agone

Les règlements sont à adresser
BP 70072 • F-13192 Marseille cedex 20

PROCHAINES PARUTIONS

Automne 2008, numéro 40
L'invention de l'immigration

Printemps 2009, numéro 41
Les intellectuels, la critique & le pouvoir

Automne 2009, numéro 42
Comment le genre trouble la classe

---

http://agone.org/revueagone

courant alternatif
Mensuel édité par l'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE
HORS-SÉRIE N°13 / AVRIL-JUIN / 2008 / 5 EUROS

offensive

TRIMESTRIEL D'OFFENSIVE LIBERTAIRE ET SOCIALE N° 18 • 5 EUROS • MAI 08

spécial 68

MAI ENCORE !

M 03885 - 11H - F: 5,00 € - RD

Abonnement 4 n^{os} : 12 € • Soutien : 25 €
À l'ordre de "Spipasso"

OLS c/o Mille Bâbords
61, rue Consolat 13001 Marseille

http://offensive.samizdat.net

Abonnement et vente au numéro en ligne :
http://atheles.org/offensive

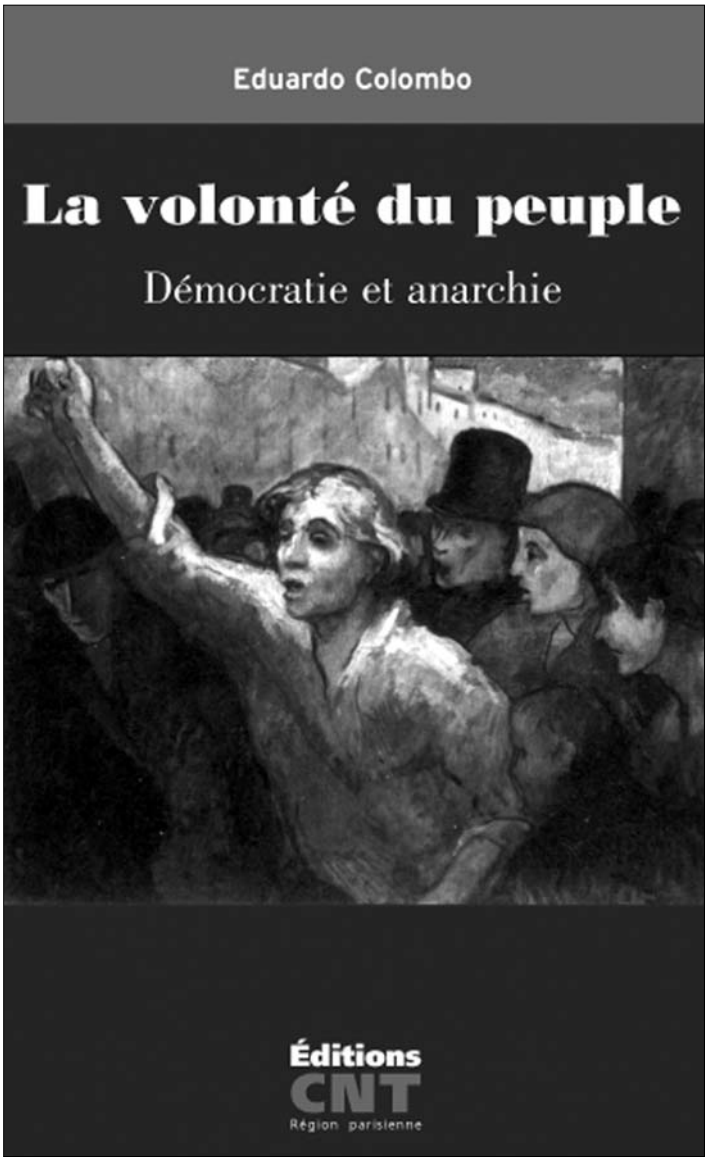

Eduardo Colombo, *La Volonté du peuple. Démocratie et anarchie*
Éditions CNT-RP/Éditions libertaires, 2007, 138 pages, 12 €
33, rue des Vignoles 75020 Paris
tél 01 43 72 09 54 • fax 01 43 72 71 55 • edcnt@no-log.org

Les articles qui constituent les différents chapitres de ce livre ont été écrits avec l'intention d'opposer la force des idées, critiques, hétérodoxes, révolutionnaires, au conformisme dominant.

Avec l'espoir de contribuer à élargir la fissure, la brèche, ouverte par le mouvement ouvrier révolutionnaire au cœur de la démocratie libérale bourgeoise. Tâche démesurée pour un homme seul, mais les révolutionnaires ont des compagnons, et les compagnons forment les mouvements sociaux qui, parfois, inversent le sens de l'histoire.

Émile Pouget, *1906. Le Congrès syndicaliste d'Amiens*
Éditions CNT-RP, 2006, 144 pages, 15 €
33, rue des Vignoles 75020 Paris
tél 01 43 72 09 54 • fax 01 43 72 71 55 • edcnt@no-log.org

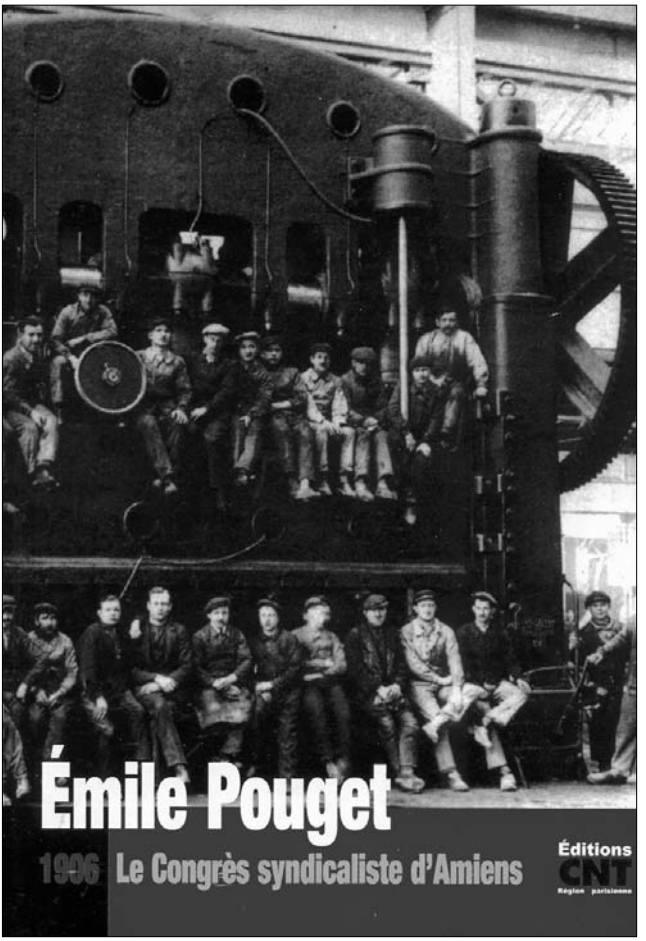

Le lundi 8 octobre 1906 s'ouvre à Amiens le IX^e^ congrès de la toute jeune CGT qui, après des débuts peu encourageants, a tiré le plus grand profit de son unification avec la Fédération des Bourses du travail en 1902. Après une semaine marquée par la discussion d'une motion visant à l'établissement de relations permanentes entre la CGT et le nouveau parti socialiste unifié créé l'année précédente, il se clôt, le 13, par le vote d'un ordre du jour présenté par son secrétaire général, Victor Griffuelhes.

Cette résolution sera qualifiée peu après de « charte » d'Amiens, caractéristique de la doctrine du syndicalisme révolutionnaire de l'époque. Dans cet ouvrage, on trouvera les principaux épisodes du congrès d'Amiens rapportés par un témoin et un acteur privilégiés, Émile Pouget (1860-1931) – secrétaire adjoint de la CGT et responsable de l'hebdomadaire confédéral, *La Voix du peuple* –, dans les colonnes de la revue *Le Mouvement socialiste* – articles jamais réédités depuis sur cet événement fondateur du syndicalisme français.

AGONE reçoit des manuscrits sans exigences de pedigree : BP 70072, F-13192 Marseille cedex 20. Les manuscrits non insérés ne sont pas systématiquement retournés, mais ils restent à la disposition des auteurs pendant de nombreux mois. La revue n'est pas responsable des manuscrits qu'elle pourrait malencontreusement égarer.

Achevé d'imprimer en mai 2008
sur les presses de Laballery

Pour le compte des éditions Agone,
BP 70072, F-13192 Marseille cedex 20

Diffusion-distribution en France : Les Belles Lettres
25, rue du Général-Leclerc, 94270 Le Kremlin-Bicêtre
Tél. 01 45 15 19 70 - Fax 01 45 15 19 80

Diffusion-distribution en Belgique : Caravelle
303, rue du Pré-aux-Oies, B-1130 Bruxelles, Belgique
Tél. (00 32) 2 240 93 00 - Fax (00 32) 2 216 35 98

Diffusion-distribution en Suisse : Zoé
11, rue des Moraines, CH-1227 Carouge-Genève
Tél. (41) 22 309 36 00 - Fax (41) 22 309 36 03

Diffusion-distribution au Québec : Dimédia
539, bd Lebeau, Ville Saint-Laurent (Québec), Canada H4N 1S2
Tél. (514) 336-3941 - Fax (514) 331-3916

Dépôt légal 2e trimestre 2008
Bibliothèque nationale de France

ISBN 978-2-7489-0071-2 • ISSN 1157-6790

Lorsque l'Europe sera posée comme entité politico-économique, elle pourra alors décider de gestes forts. On démolira alors (sans regret) nos bâtiments actuels devenus, entre-temps, probablement totalement obsolètes. Une telle évolution sera sans doute radicale mais elle répondra d'un autre besoin de développement.

Les pelleteuses d'aujourd'hui et de demain auront remplacé les incendies, les tremblements de terre ou les guerres de jadis.

Michel Jaspers,
architecte urbaniste

La revue Agone est publiée avec le concours du Centre national du livre, de la Région PACA & de la Ville de Marseille

Prix du numéro : 30 €
ISSN 1157-6790
ISBN 2-7489-0071-2